FIRMIN DIDOT
EDITEURS

PARIS EN 1789

DU MÊME AUTEUR :

La Ville sous l'ancien régime (*ouvrage couronné par l'Académie française*), deuxième édition revue et augmentée, 2 vol. in-12.

Les Bourgeois d'Autrefois, deuxième édition, 1 vol. in-12.

Les Artisans et les Domestiques d'autrefois, deuxième édition, 1 vol. in-12.

Le Village sous l'ancien régime, troisième édition revue et augmentée, 1 vol. in-12.

La Vie rurale dans l'ancienne France (*ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques*), deuxième édition, 1 vol. in-12.

Les Voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution (*ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques*), 1 vol. in-12.

La Vie militaire sous l'ancien régime : Les Soldats. — Les Officiers, deuxième édition, 2 vol. in-12.

Le Maréchal de Villars gouverneur de Provence, 1 vol. in-8°.

La France et Paris sous le Directoire. Lettres d'une voyageuse anglaise, 1 vol. in-12.

Histoire de Troyes pendant la Révolution, 2 vol. in-8°.

L'École de village pendant la Révolution, 1 vol. in-12.

Typographie Firmin-Didot et Cie — Mesnil (Eure).

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/parisen178900babeuoft

Lith. Firmin-Didot, Paris

LA GALERIE DE BOIS

H.
3113 p

ALBERT BABEAU
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

PARIS EN 1789

OUVRAGE ILLUSTRÉ

DE 150 GRAVURES SUR BOIS ET PHOTOGRAVURES

ET D'UNE CHROMOLITHOGRAPHIE

D'APRÈS DES ESTAMPES DE L'ÉPOQUE

NOUVELLE ÉDITION

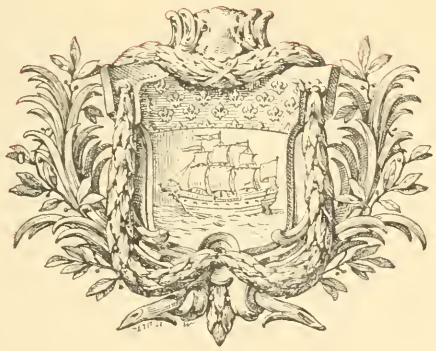

PARIS
LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET CIE
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1893

47557
23/2/00

PARIS EN 1789

I

LA VIE INTÉRIEURE

I.

LES ACCROISSEMENTS DE PARIS.

Le tableau de Paris pendant les premiers mois de l'année 1789, que nous essayons de tracer, c'est le décor du grand drame qui va s'ouvrir, avec ses aspects multiples, ses édifices, ses maisons, ses rues, ses places, le peuple de figurants et de comparses qui s'y agitent et les remplissent. Le rideau se lève, l'action est sur le point de s'engager, et les acteurs tragiques, mêlés à la foule, ne se sont pas encore avancés sur la scène.

On ne saurait nier, sans toutefois y attacher une importance absolue, l'influence des milieux sur le développement des faits, des passions et des caractères; on ne pourrait la méconnaître dans les drames par excellence, dans les drames de Shakespeare. Où peut-on mieux se figurer l'ambition de lady Macbeth que dans les sombres châteaux féodaux de la mélancolique Écosse? Les tortures morales d'Hamlet ne semblent-elles pas vibrer davantage

sous les rafales de la mer du Nord, tandis que le soleil étincelant de Chypre paraît enflammer davantage les fureurs jalouses d'Othello, et que le ciel clair et léger de la romantique Vérone prête mieux que nul autre son charme aux amours de Roméo et de Juliette?

Il en est de même pour les grands événements de l'histoire. Ils empruntent une partie de leur valeur et de leur retentissement aux lieux où ils se passent, au concours de circonstances physiques et morales qui ont donné à ces lieux leur relief et leur renommée. Les révolutions de Tyr et de Carthage n'ont jamais ému le monde comme celles d'Athènes et de Rome. Les révolutions du Portugal et de Suède ne l'ont pas ébranlé comme la révolution de France. Il est des peuples et des cités qui imposent leur influence aux autres par la supériorité de leurs armes et de leur intelligence, par la valeur de leurs soldats, le génie de leurs écrivains et de leurs artistes. Rome a joué ce grand rôle à la fin de l'antiquité; la France l'a rempli dans les temps modernes; et, depuis le treizième siècle, ce qui attire le plus les regards dans la France, ce qui concentre le plus ses rayons lumineux, ce qui éblouit le plus les étrangers, c'est sa capitale, c'est Paris.

Paris sans pair, s'écrie-t-on dès le treizième siècle, non seulement en France, mais à l'étranger. On dit Milan la grande, Gênes la superbe, Rome la sainte; mais la ville sans égale, sans pair, c'est Paris. On dit bien aussi Londres l'envieuse : Londres, qui sera supérieure à Paris par le chiffre de sa population, par la richesse et l'étendue de son commerce, mais qui lui enviera toujours ses monuments, ses arts et ses plaisirs. *Parisius, paradisus,* disent les écrivains du moyen âge, amateurs de jeux de mots et qui trouvent Paris dans les lettres du mot paradis. Opinion qui se perpétue avec les siècles, et que semble rappeler Bussy-Ra-

butin, dans l'exil, lorsqu'il n'exprime que deux désirs : Paris dans ce monde et paradis dans l'autre.

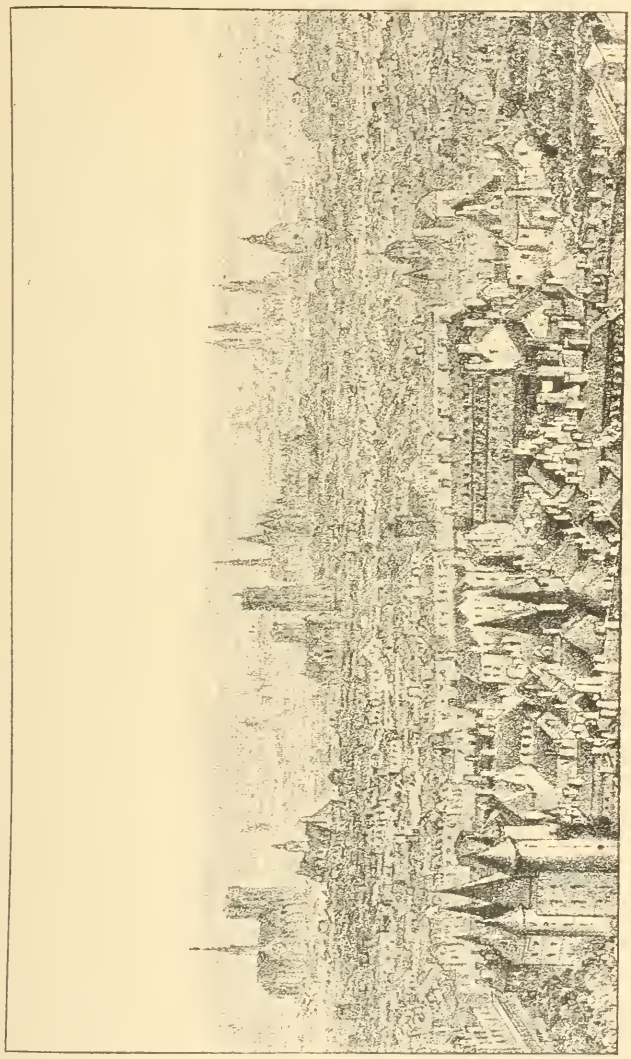

Fig. 1. — Panorama du centre de Paris, vu du côté du nord.

De tout temps, depuis le moyen âge, Paris a suscité l'éloge, l'hyperbole, la métaphore. C'est une merveille du monde et un

monde de merveilles, dira un géographe; ce n'est pas une ville, mais un monde, s'écrie Charles-Quint; c'est la reine des cités, avoue le poète prussien Knobelsdorf; c'est « la rose de la terre où le baume fleurant de l'univers s'enserre », module un poète anglais. Chacun rivalise de métaphores en parlant; on se plaît à l'appeler la gloire de la France, la tête et le cœur du royaume, l'honneur de l'univers, la boussole des nations, et plus d'un est tenté de dire comme le provincial que cite Grimm en 1786 :

Le monde est un grand corps dont Paris est le cœur!

Ce n'était pas en vain que Paris, depuis l'époque lointaine où il s'était fondé dans une île de la Seine, avait débordé de ses enceintes successives, étendant ses quartiers nouveaux sur les deux rives du fleuves, augmentant progressivement le nombre de ses édifices et de ses habitants. Au centre, la Cité ; au midi, l'Université; au nord, la ville : la Cité, l'Université, la ville, les trois termes par lesquels était encore désignée au dix-huitième siècle l'agglomération parisienne, et qui renfermaient les éléments distincts de sa suprématie. La Cité, où le palais de saint Louis s'abritait à l'ombre de Notre-Dame, était le siège de la puissance royale appuyée sur la tradition religieuse; l'Université, avec ses nombreux collèges, était le foyer de la science et de l'intelligence ; la ville, vivifiée par l'industrie, était la ruche féconde d'où sortait la richesse. Puissance, intelligence, richesse, n'étaient-ce pas à la fois les causes et les symptômes des progrès surprenants qui s'étaient accomplis à Paris pendant des siècles?

Les villes ont leurs destinées comme les peuples et les individus. Paris, ville principale de l'Ile-de-France, devait suivre la destinée des ducs de France qui montèrent sur le trône avec

Hugues Capet; sa grandeur est liée à celle de ses rois; il s'étend à mesure que leur autorité s'étend; il suit le cours de leurs luttes et de leurs triomphes; il domine sans partage en même temps que le pouvoir central s'impose, et sa supériorité est la conséquence et le symbole de la centralisation qui s'affirme. Quant

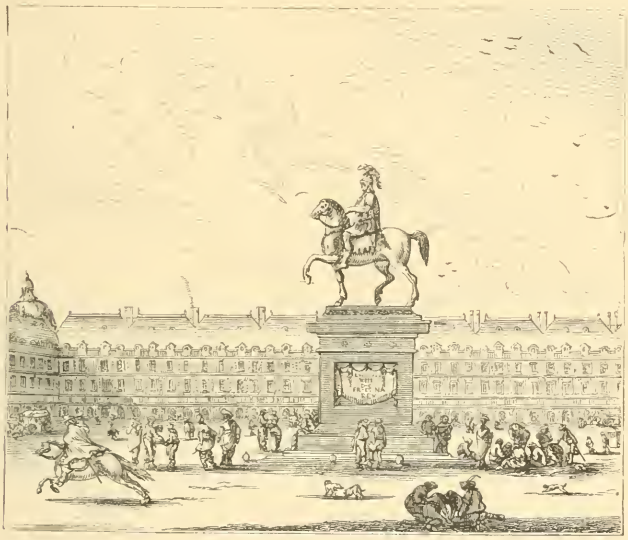

Fig. 2. — La place Royale et la statue de Louis XIII.

à son prestige, à son influence, à son ascendant sur l'Europe, il les doit non seulement à la grandeur et aux armes de ses souverains, au reflet que leurs cours projettent sur lui, à la richesse de ses seigneurs et de ses négociants, mais au renom de la langue, de la littérature et de l'art français, renom déjà fameux au treizième et au seizième siècle, mais qui devait être incomparable au siècle de Louis XIV.

La ville avait grandi peu à peu, suivant les configurations topographiques ou les influences politiques. Au midi, le quartier de

l'Université était venu se heurter à la montagne Sainte-Geneviève; à droite et à gauche, les abbayes de Saint-Germain et de Saint-Victor avaient arrêté son essor, et les habitants ne franchirent que tardivement ces obstacles pour s'établir plus au midi, à l'est et surtout à l'ouest. Sur la rive septentrionale de la Seine, la vallée s'étendant jusqu'à Montmartre et aux collines de Belleville, offrait un champ plus large aux constructions nouvelles; les abbayes y étaient plus rares; les rois, quittant la Cité, y bâtissaient des palais; ils édifiaient les Tournelles, à l'ombre de la Bastille; ils construisaient le Louvre et le transformaient en palais. Autour d'eux, les grands venaient s'établir; au siècle de Charles V, ils peuplaient de leurs hôtels flanqués de tourelles les quartiers des rues Barbette et du Temple. Au siècle de François Ier, ils créaient sur les terrains du Marais et dans le voisinage du Louvre des édifices charmants où l'élégance française s'alliait à la correction italienne. Henri IV favorisa encore le Marais en faisant construire la place Royale sur les ruines du palais des Tournelles; mais les rois, en adoptant le Louvre, les Tuileries, puis Versailles pour résidences, entraînaient vers l'ouest les courtisans, sur qui la cour répandait ses faveurs, et les financiers, qui s'enrichissaient au service du roi; le faubourg Saint-Honoré, les quartiers du Palais-Royal et Saint-Honoré se couvriront bientôt d'hôtels superbes, de riches maisons, en attendant que des rues nouvelles se percent et se bâtissent au faubourg Saint-Honoré et à la Chaussée-d'Antin.

Cet accroissement incessant semble tellement prodigieux qu'il surprend et qu'il inquiète. On dit que Pierre le Grand fut si effrayé de l'immensité de Paris qu'il se serait écrié : « Je brûlerais cette ville, si j'étais le souverain de ce royaume ». Heureusement, il ne l'était pas, et jamais les rois de France n'auraient eu pareille

pensée. Ils n'étaient pourtant pas rassurés sur les proportions que

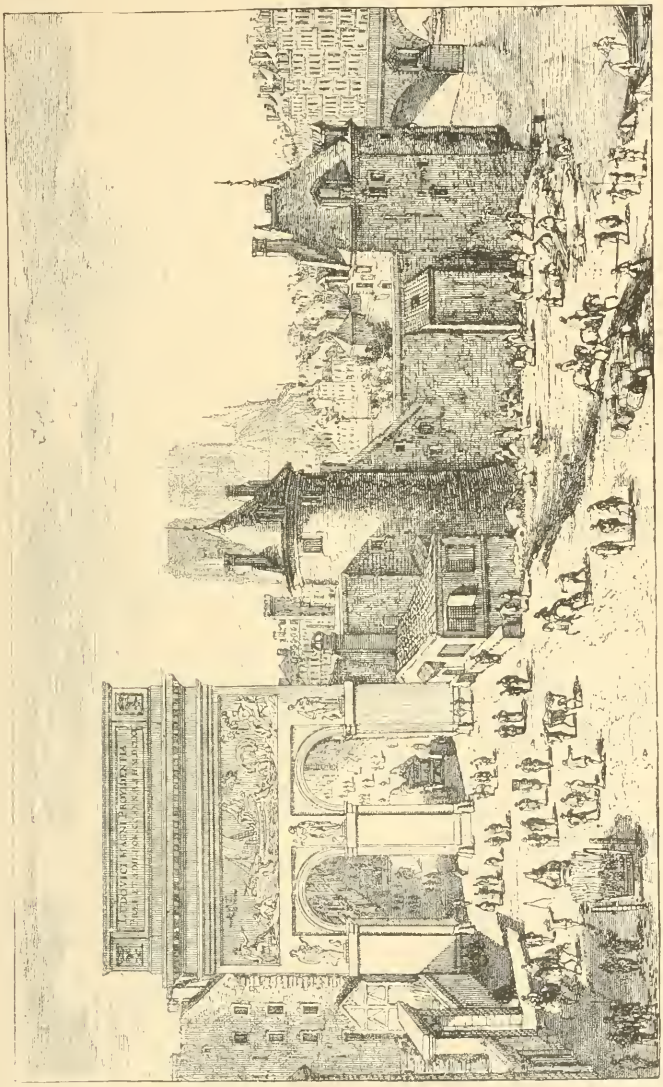

Fig. 3. — La porte Saint-Bernard et le château de la Tournelle, démolis sous Louis XVI.

prenait leur capitale; ils voulaient les contenir, les modérer, les fixer pour ainsi dire. Ils essayèrent de resserrer la ville « dans de

justes bornes », au delà desquelles il serait interdit de bâtir. Les justes bornes n'étaient pas une métaphore; Louis XIII, en 1638, fit poser de solides bornes de pierre aux abords des faubourgs; en 1672, Louis XIV les fit transporter plus loin; en 1724 et 1765, Louis XV fut obligé de les déplacer et de les reculer encore. A chaque fois, on croyait fixer irrévocablement les limites de Paris; on craignait que cette capitale « ne parvînt à une excessive grandeur, dans laquelle elle trouverait, comme les grandes villes de l'antiquité, le principe de sa ruine »; on redoutait « que le nombre des habitants ne fît croître le prix des denrées et la difficulté des approvisionnements; que l'ordre public ne souffrît de l'impossibilité de distribuer la police dans toutes les parties d'un si grand corps; que les communications, devenant plus longues, ne fussent plus difficiles; que les maisons de l'intérieur ne fussent négligées au profit des nouvelles ». Craintes chimériques! Précautions et prescriptions inutiles! On eut beau défendre de percer de nouvelles rues sans autorisation, au delà des bornes posées; il fallut rendre de nouvelles ordonnances, qui témoignaient de l'inefficacité des anciennes, et souffrir l'envahissement des constructions dans tous les sens. Il est aussi difficile de mettre des entraves au développement des grandes villes que de poser des limites à l'expansion des idées.

Les rois eux-mêmes étaient complices de ces accroissements qu'ils voulaient empêcher. N'étaient-ils pas les premirs à susciter les embellissements de la cité? Sans remonter aux Valois, n'avait-on pas dû à Henri IV la place Royale, la place Dauphine et l'achèvement du Pont-Neuf? Louis XIV avait donné le plus large essor à la ville en démolissant ses remparts; jusque-là, celle-ci avait été resserrée étroitement dans ses murailles garnies de créneaux et de tours; à plusieurs reprises, il avait fallu

élargir la ceinture de pierre dans laquelle elle étouffait; il avait fallu renverser les remparts de Philippe Auguste et même une partie de ceux de Charles V; mais les remparts formaient une

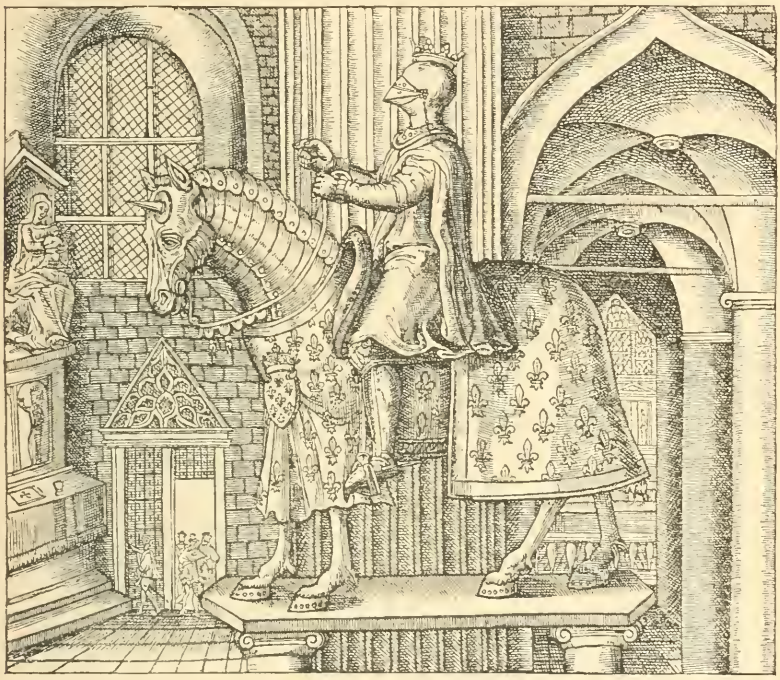

Fig. 4. — Statue équestre de Philippe le Bel, placée dans la nef de Notre-Dame.

limite solide, connue, qui semblait insurmontable, si elle n'était pas éternelle. Une fois renversés, ce n'étaient pas les superbes et riantes promenades des boulevards qui pouvaient empêcher de bâtir au delà, lorsque les agréments qu'elles offraient invitaient à construire dans leur proximité. Cette démolition des murailles était un hommage rendu à la grandeur de Paris. La ville sans pair devenait la ville sans peur. Louis XIV, dit-on, pensait que la capitale d'un grand royaume ne doit pas avoir de

remparts. C'est qu'assuré de la force et de l'unité de la France, il savait que Paris pouvait reposer sans crainte sous la garde de son épée, et que sa véritable défense était aux frontières qu'il avait couvertes de places fortes, munies de toute l'artillerie des villes de l'intérieur démantelées. Peut-être aussi songeait-il à la résistance que les remparts de la grande ville avait opposée à Henri IV, au canon que la grande Mademoiselle avait fait tirer de la Bastille sur ses troupes? Dans tous les cas, il démolit non seulement les murs, mais les portes de Paris, qu'il remplaça par des arcs de triomphe. Il semblait associer sa capitale à sa gloire en faisant élever les portes Saint-Denis, Saint-Martin, Saint-Antoine et Saint-Bernard, et le monumental arc de triomphe du Trône, qui disparut avant d'être terminé. La ville, perdant ses remparts et privée bientôt de ses milices bourgeoises, était désormais désarmée comme un héros qui dépose ses armes après la victoire, dans la pensée qu'il n'en a plus besoin.

L'association de la ville à la gloire du souverain s'affirmait aussi par les statues qu'on lui élevait. Jusqu'à la Renaissance, l'image des rois ne figurait même pas sur les monnaies; leurs statues ne se sculptaient que sur leur tombe ou dans une église, soit pour rendre hommage à la divinité, soit pour accomplir un vœu : telle était la statue équestre de Philippe le Bel, en bois peint et doré, qui s'élevait encore à la veille de la Révolution au pied d'un des pilliers de Notre-Dame. Mais lorsque les traditions romaines furent invoquées par l'art et par la politique, on dressa sur les places publiques de Paris des statues équestres aux souverains, comme à Rome on en avait élevé aux empereurs. Elles furent érigées surtout dans les lieux qu'ils avaient embellis par des constructions terminées sous leur règne.

Les statues de Henri IV, sur le Pont-Neuf, de Louis XIII, sur

la place Royale, de Louis XIV, sur la place des Victoires et la place Vendôme, de Louis XV, sur la place qui porta son nom, marquaient le centre et la limite des quartiers ouverts et

Fig. 5. — Statue de Louis XIV, par Girardon, élevée en 1699 sur la place Louis-le-Grand ou Vendôme.

construits sous leur règne. Entre la place des Victoires et la place Vendôme s'étaient créés la rue Neuve-des-Petits-Champs et tout un quartier noble et riche, où s'élevaient, au delà des palais de Richelieu et de Mazarin, les hôtels de Colbert, de Louvois,

d'Antin, de Grammont et de Choiseul. Sous Louis XV, le faubourg Saint-Honoré se peuplait; le faubourg Saint-Germain voyait augmenter le nombre de ses hôtels, et la place superbe et spacieuse qui s'ouvrait entre le jardin des Tuileries et les Champs-Élysées semblait devoir servir de trait d'union entre les deux nobles faubourgs.

Sous le règne de Louis XIV, Paris s'était singulièrement agrandi et modifié. « On peut dire, écrit le Dr Lister en 1698 qu'une nouvelle ville a en quelque sorte remplacé l'ancienne depuis quarante ans. Depuis l'avènement du roi, les améliorations ont été telles que tout a changé ». Si tout ne s'était pas aussi transformé que le disait l'écrivain anglais, les améliorations avaient été réelles. Sans doute, la longueur du règne y avait contribué, mais aussi le goût du souverain pour l'ordre et la magnificence. C'est à lui qu'on devait la création des grands boulevards du nord, l'édification des quais de Gèvres, Malaquais et d'Orsay, la construction du Pont-Royal, inauguré en 1689, l'aménagement de ports nouveaux, tandis que de nouveaux quartiers s'ouvraient, non seulement entre la place des Victoires et la place Vendôme, mais à l'île Saint-Louis, au faubourg Saint-Germain et dans la partie de la ville qui confine au faubourg Montmartre. Ce qui domine dès lors dans l'aménagement et la construction des villes, c'est cet amour de l'ordre, de la règle, de la clarté, qui règne dans le gouvernement comme dans la littérature et les arts; c'est par conséquent la réaction, la guerre contre le moyen âge, où se trouvaient partout l'imprévu, le pittoresque, l'élégance hardie et fière, mais aussi le dédain de la régularité, de l'hygiène, et pour ainsi dire de l'air et de la lumière dans les rues et les habitations.

La lutte contre le moyen âge continua sous Louis XV et surtout sous Louis XVI. Le moyen âge persistait non seulement dans les

édifices splendides, comme Notre-Dame et la Sainte-Chapelle, sombres, comme la Bastille, le Temple et le Châtelet, non seulement dans quelques-unes de ses juridictions et de ses droits d'asile, mais aussi dans le réseau inextricable des rues de la Cité et des quartiers adjacents au nord et au midi. A côté des églises et des

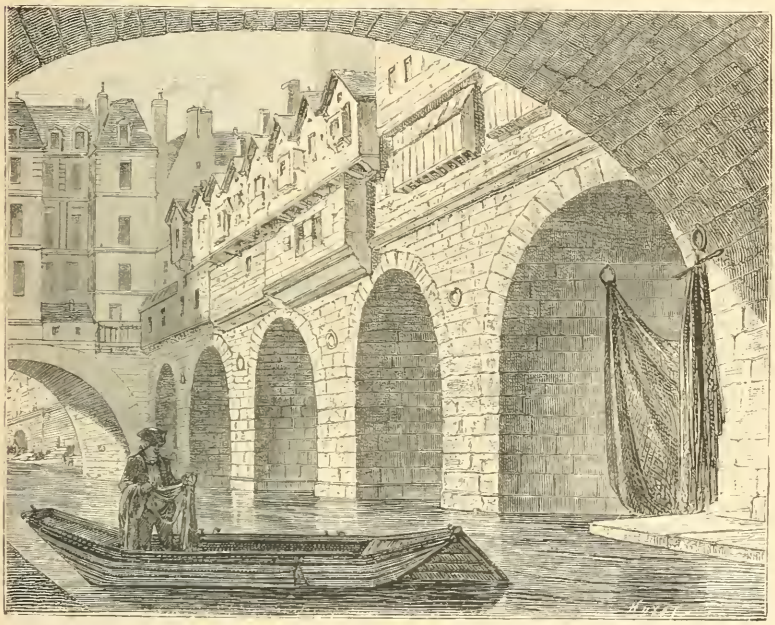

Fig. 6. — Quai de Gesvres en 1787 ; d'après un dessin de Rousseau. Coll. Bonnardot.

oratoires gothiques, les maisons de la bourgeoisie et des artisans, tout en modifiant une partie de leurs façades, étaient restées dans les vieux quartiers, pressées, inégales, mal alignées, noircies par la fumée ou suintant l'humidité, avec leurs allées étroites et leurs fenêtres exiguës. Quelques épaves des anciennes coutumes subsistaient çà et là : des tronçons de chaînes au coin de certaines rues, un pilori seigneurial à l'angle de la rue des Haudriettes, un orme

plusieurs fois centenaire devant l'église Saint-Gervais. Il eût été facile de les faire disparaître; il l'était moins de faire pénétrer le goût et les améliorations modernes dans ces rues sombres, que l'on qualifiait de difformes, réceptacle de cloaques et d'ordures, où régnait la pauvreté, sinon la misère, mais que protégeaient contre toute atteinte leur humilité même et les influences de ceux qui possédaient des droits sur elles.

Le roi sans doute pouvait vaincre tous les obstacles par des arrêts du conseil; mais il reculait d'ordinaire devant les droits acquis. Quand une maison tombait de vétusté, on forçait son propriétaire à la construire à l'alignement; mais, à moins d'incendies considérables, on hésitait à faire des percées dans le dédale et l'enchevêtrement des constructions des vieux quartiers. Il fallait que la fameuse cour des Miracles tombât en ruines pour qu'on se décidât, sous Louis XVI, à construire sur son emplacement un marché à la marée; mais, à cette époque, l'opinion publique réclamait avec plus de force et plus d'autorité que jamais l'air et la salubrité. Au centre même des quartiers les plus populeux, à l'ombre des églises gothiques ou reconstruites dans un style plus moderne, se pressaient des cimetières où chaque jour l'on creusait de nouvelles fosses.

Dans le voisinage des halles s'étendaient le cimetière et le charnier des Innocents; le cimetière, où chaque année l'on enterrait trois mille personnes; le charnier, où 50,000 crânes étaient exposés en amphithéâtre. Déjà l'on avait transféré le cimetière de Saint-Eustache au cimetière de Saint-Joseph, rue Montmartre, dans un quartier moins peuplé. En 1788, l'administration se décida à faire transporter les ossements du charnier des Innocents dans les catacombes et à supprimer le cimetière lui-même. Quelques années auparavant, elle avait rasé le sombre et massif édifice du petit

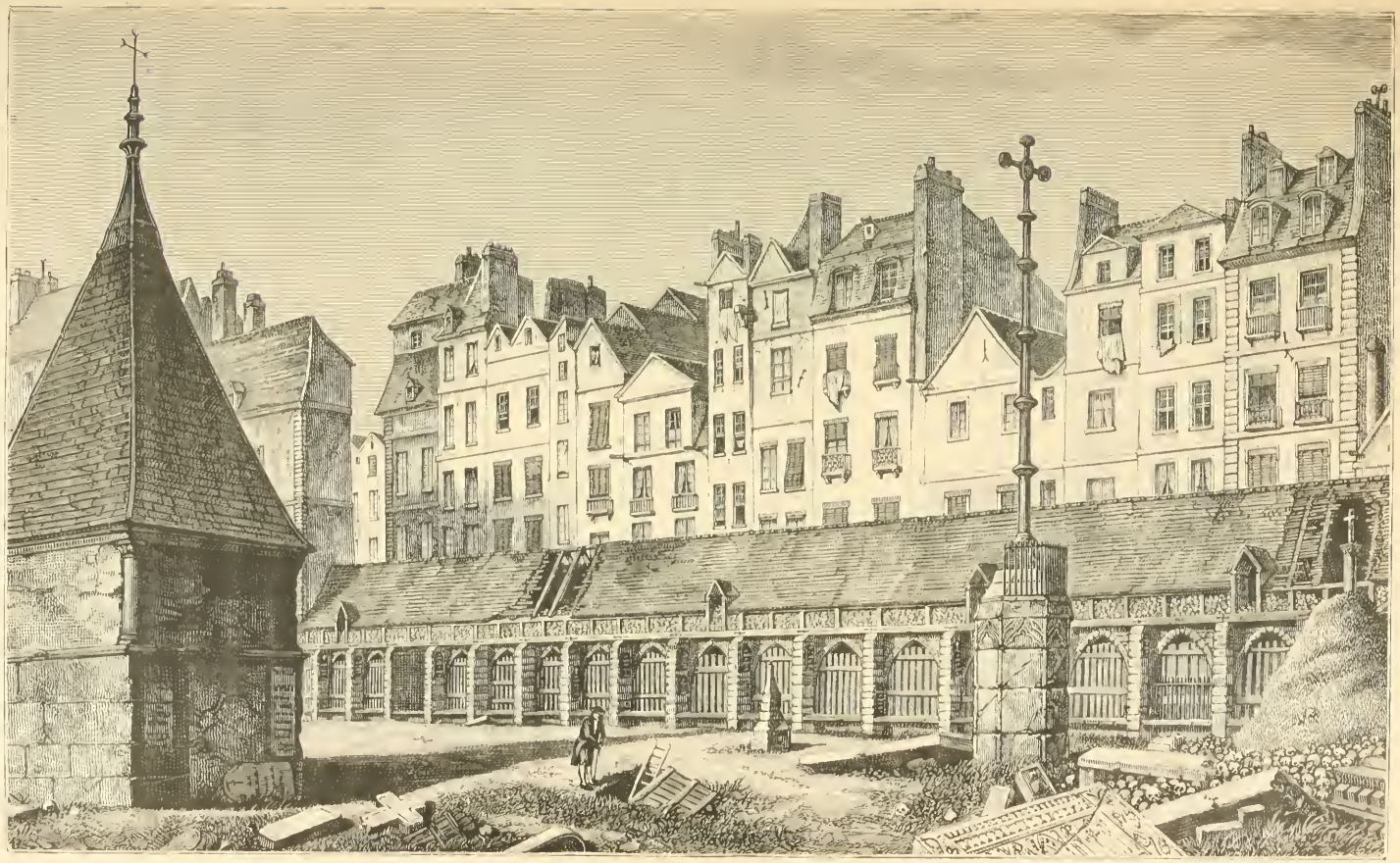

Fig. 6. — Cimetière et charniers des Saints-Innocents, du côté de la rue aux Fers; d'après un dessin de Bernier. Coll. A. Lenoir.

Châtelet, qui s'élevait à l'extrémité du Petit-Pont, sur la rive gauche de la Seine.

Les ponts qui unissaient le milieu de la Cité aux deux rives de la Seine avaient été longtemps couverts de maisons étroites; en les traversant, on ne se doutait pas de l'existence du fleuve qu'elles dérobaient à la vue et qu'elles surplombaient. Deux de ces ponts, le pont au Change, dont les maisons étaient en bois, et le Petit-Pont avaient été détruits par les flammes; le premier, incendié sous Louis XIII, avait été reconstruit avec des maisons de pierre; le second, brûlé en 1718, avait été rebâti sans habitations. Depuis longtemps on demandait la démolition de celles qui garnissaient les ponts au Change, Saint-Michel et Notre-Dame, ainsi que le pont Marie, unissant l'île Saint-Louis au quartier Saint-Antoine.

Ces maisons, avec leurs nombreuses boutiques, avaient pourtant l'avantage de relier sans discontinuité les îles au reste de la ville; le pont Notre-Dame, avec ses trente maisons de pierre alignées de chaque côté, sa large chaussée où trois chars pouvaient circuler de front, passait, au seizième siècle, pour une des plus belles choses de France. Les temps et les goûts étaient changés, lorsque, en septembre 1786, un édit prescrivit la démolition des maisons de trois des ponts qui en étaient encore recouverts. Le pont Saint-Michel seul devait conserver les siennes jusqu'en 1804. L'expropriation des maisons n'était pas une affaire de peu d'importance pour l'État et pour la ville. Les propriétaires du pont Marie et de deux rues situées dans la Cité durent recevoir 1,971,498 livres d'indemnité; et l'on promit 1,712,800 livres à ceux des quatre-vingts maisons du pont au Change.

Il était rare qu'on eût à traiter avec un aussi grand nombre de propriétaires. D'ordinaire, les rues nouvelles étaient percées sur les terrains et les jardins de grands hôtels, dont les possesseurs

étaient heureux de se défaire à un prix élevé, parfois même sur les terrains de couvents que l'on transférait ailleurs. En 1773, l'État acheta l'hôtel de Condé moyennant 3 millions, et des maisons

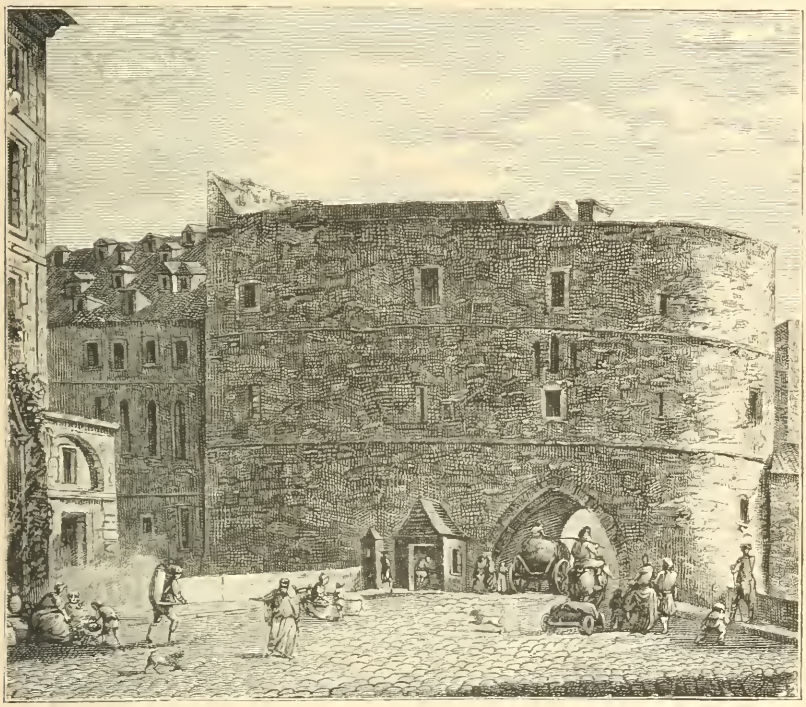

Fig. 8. — Vue du Petit Châtelet, prise au Petit-Pont en 1782; d'après une gravure de Née.

adjacentes, estimées 500,000 livres pour y établir un nouveau Théâtre Français, qui est aujourd'hui l'Odéon, avec les rues et la place qui devaient lui servir de dégagements. Quelques années plus tard, le duc de Choiseul aliénait lui-même les jardins de son hôtel pour y construire le théâtre Italien, qui devint plus tard l'Opéra-Comique, et pour faire élever par son architecte Le

Camus, les rues d'un modèle uniforme qui reçurent les noms, qu'elles ont gardés, de Grétry, de Favart et de Marivaux.

Jamais il n'y eut une telle ardeur pour percer des rues, pour construire des hôtels et des maisons de produit, que sous le règne de Louis XVI. Malgré l'administration défectueuse des finances, la France était riche; Paris ne l'était pas moins. Le prix des choses avait notablement augmenté depuis 1760, et la cherté croissante stimulait le travail et la spéculation. De toutes parts s'élèvent de nouveaux quartiers. Le banquier de Laborde bâtit au delà des boulevards les rues de Provence, d'Artois (aujourd'hui Laffitte), Taitbout et du Houssaye. La rue Bergère, la rue Poissonnière et ses abords se peuplent d'élégantes maisons construites par les architectes à la mode. Tandis que sur la rive gauche on perce les rues voisines du nouveau Théâtre-Français, qu'on crée la cour du Commerce et la cour du Dragon, on voit surgir, au faubourg du Temple, sur des terrains dépendant du grand prieuré du Temple, une sorte de ville qu'on désigne sous le nom de ville d'Angoulême, du nom du fils aîné du comte d'Artois. Mais c'est surtout à l'ouest que l'on projette et que l'on exécute des quartiers nouveaux. On élève sur un plan uniforme les belles maisons de la rue Royale. Le comte d'Artois achète des terrains aux Oratoriens, en reçoit d'autres du roi, et rêve d'y faire construire un quartier neuf, à l'anglaise, sous le nom de Nouvelle-Londres, avec des maisons à un étage qu'on aurait louées 1,000 écus chacune. En 1787, une compagnie de capitalistes offre de construire le pont de Louis XVI, moyennant la cession du couvent des Capucines situé entre la place Vendôme et le boulevard, et le paiement d'une pension de 1,000 livres à chaque Capucine. D'autres voudraient qu'on comblât le petit bras de la Seine et qu'on réunît Paris à la mer par la construction d'un large canal. Vastes projets que

les événements de la Révolution firent évanouir ou ajournèrent.

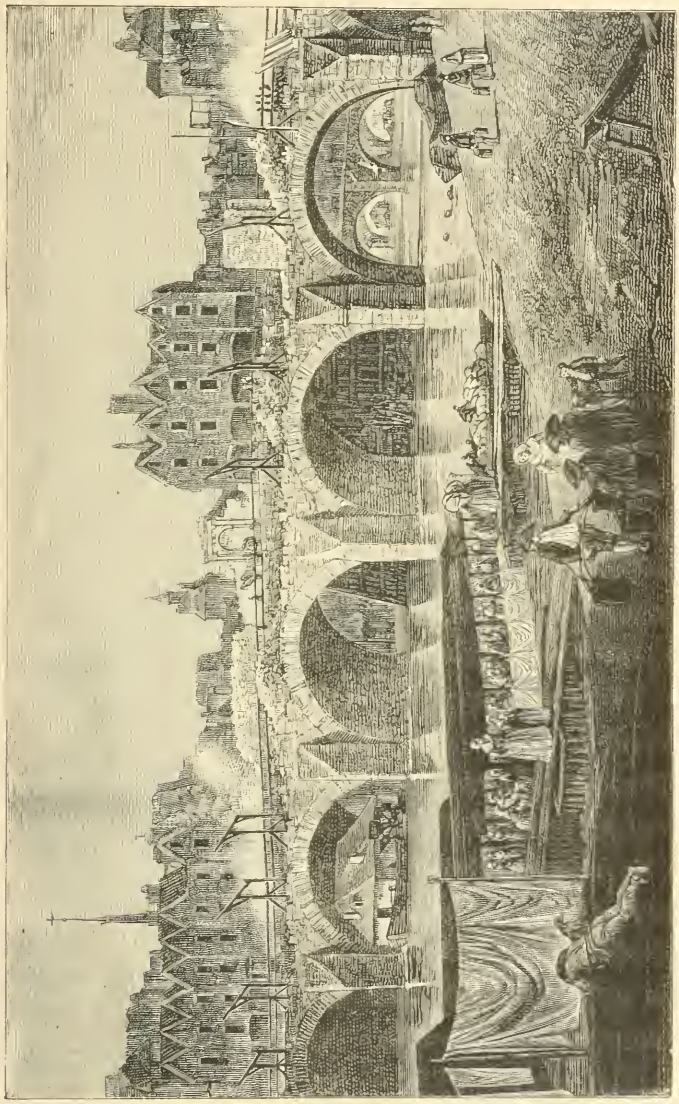

Fig. 9. — Démolition des maisons du Pont Notre-Dame en 1786; d'après une aquarelle de Demachy.

Mais si l'essor devait être arrêté, il n'en avait pas moins été pro-

digieux. « Depuis trente ans, dit Mercier en 1788, on a bâti dix mille maisons nouvelles... La maçonnerie a recomposé un tiers de Paris; on a spéculé sur les terrains; on a appelé des régiments de limousins ». « La rage de bâtir, dit l'auteur de *Paris en miniature*, est tellement à la mode que le soir n'interrompt pas les travaux, et minuit devient une heure plus bruyante dans certains quartiers que midi dans certaines villes de province. » Les maçons, payés double la nuit, déploient une activité incomparable. Des maisons sont construites en deux mois; l'Opéra surgit au boulevard Saint-Martin en soixante-quinze jours; le petit château de Bagatelle en six semaines. Jamais Paris n'avait été saisi d'une telle fièvre de construction, comme s'il voulait se hâter de jouir de ses dernières heures de calme avant l'orage qui se préparait.

L'État lui-même ne s'oppose plus à ces envahissements des rues neuves que la prospérité publique et la spéculation font sortir de terre. Il veut seulement les réglementer, en décidant qu'elles auront au moins trente-six pieds de large, et que les maisons ne pourront avoir plus de soixante pieds de haut. Renonçant même à maintenir les bornes que Louis XV avait posées « irrévocablement », il recule l'enceinte de Paris jusqu'aux murailles que les fermiers généraux font construire, afin de mieux assurer la perception des droits d'octroi et d'entrée. Comme l'esprit de dénigrement succédait de plus en plus à l'esprit d'adulation, ce fut avec de vives critiques qu'on accueillit ces murs de quinze pieds de haut et de six lieues de tour. « Le mur murant Paris rend Paris murmurant, » disaient les plaisants. On avait du moins raison de s'élever contre les pavillons bizarres et prétentieux dont l'architecte à la mode, Ledoux, avait flanqué les nouvelles barrières, garnies de grilles « d'un massif effrayant et d'un lourd gothique ». L'étranger était surpris, en arrivant à Paris, à la vue de ces construc-

tions, dont le goût n'était ni noble, ni pur, ni juste, mais qui frappaient la vue par la pesanteur de leur masse, la singularité de leur forme, les dispositions imprévues de leurs colonnades, de leurs bossages, de leurs impostes, de leurs frontons et de leurs portiques. Ces pavillons étranges étaient destinés à abriter chacun

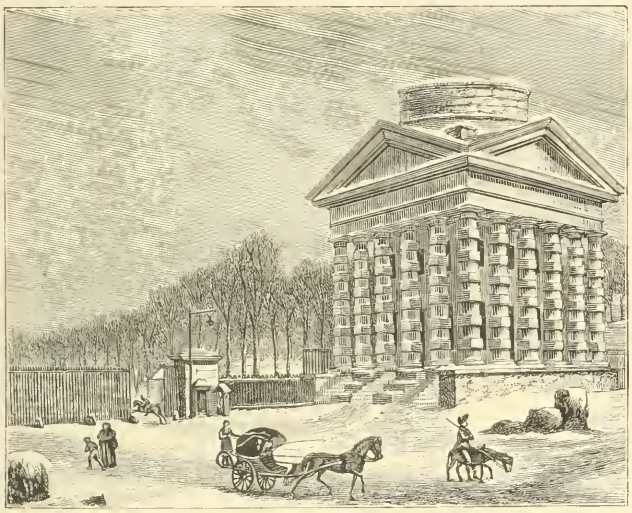

Fig. 10. — La barrière des Champs-Elysées, construite par Ledoux; d'après une estampe de Debucourt.

une demi-douzaine de commis faméliques et maigres, dont la mission consistait à demander à tous ceux qui entraient dans Paris « s'ils n'avaient rien de contraire aux ordres du roi », et à ouvrir les paquets des voyageurs pour s'en assurer, à moins que ceux-ci ne leur glissassent adroitement un petit écu dans la main. Monuments où le peuple voyait le symbole des droits d'octroi dont il était accablé, et qu'il voulut détruire avant de détruire la Bastille, en cherchant à les incendier le 12 juillet. Mais il eut beau brûler tous les registres et chasser les commis, les pavillons, où les regis-

tres et les commis devaient bientôt reparaître, subsistèrent jusqu'au jour où les octrois furent reportés à une nouvelle enceinte érigée cette fois pour la défense.

La population de Paris s'était-elle augmentée en rapport avec les accroissements de la ville? En l'absence de recensements officiels, il est difficile de répondre avec précision à cette question. Les voyageurs et certains écrivains jugeaient du chiffre des habitants par l'apparence du nombre et de la hauteur des maisons, par le fourmillement des passants dans les rues fréquentées. Lippomano, sous Henri III, estimait ce chiffre à un million; le cardinal Bentivoglio, sous Louis XIII, à 600,000. Il était plus modeste, mais encore exagéré, comme Vauban qui l'évaluait à 700,000 en 1694. L'Anglais William Pettyt, qui comptait, à Paris, 23,223 maisons et 81,280 familles, n'estimait pas la population au-dessus de 500,000. A la fin du règne de Louis XIV, elle ne devait pas être éloignée de 550,000 âmes. A la veille de la Révolution, elle ne dépassait pas 650,000. L'auteur de *Paris en miniature* avait tort de dire que le nombre des bâtiments n'avait pas augmenté la population; mais celle-ci, qui se logeait mieux et plus largement, ne s'était certes pas accrue, sous Louis XVI, en proportion exacte avec l'étendue que prenait la ville.

Les divergences d'évaluation de la population s'expliquaient, quand il s'agissait d'une ville exceptionnelle, prodigieuse, si variée d'aspects, si diverse dans ses élements. Sauf Londres, plus grande et plus peuplée, mais que sa situation géographique mettait à part, quelle ville de l'Europe pouvait lutter en population avec Paris? Les cités fameuses de l'Italie, sauf Naples, les capitales de l'Allemagne ne renfermaient pas plus de 200,000 âmes; Amsterdam ne dépassait pas 235,000. On comprend que les étrangers fussent déroutés au spectacle d'une ville pour laquelle les éléments de com-

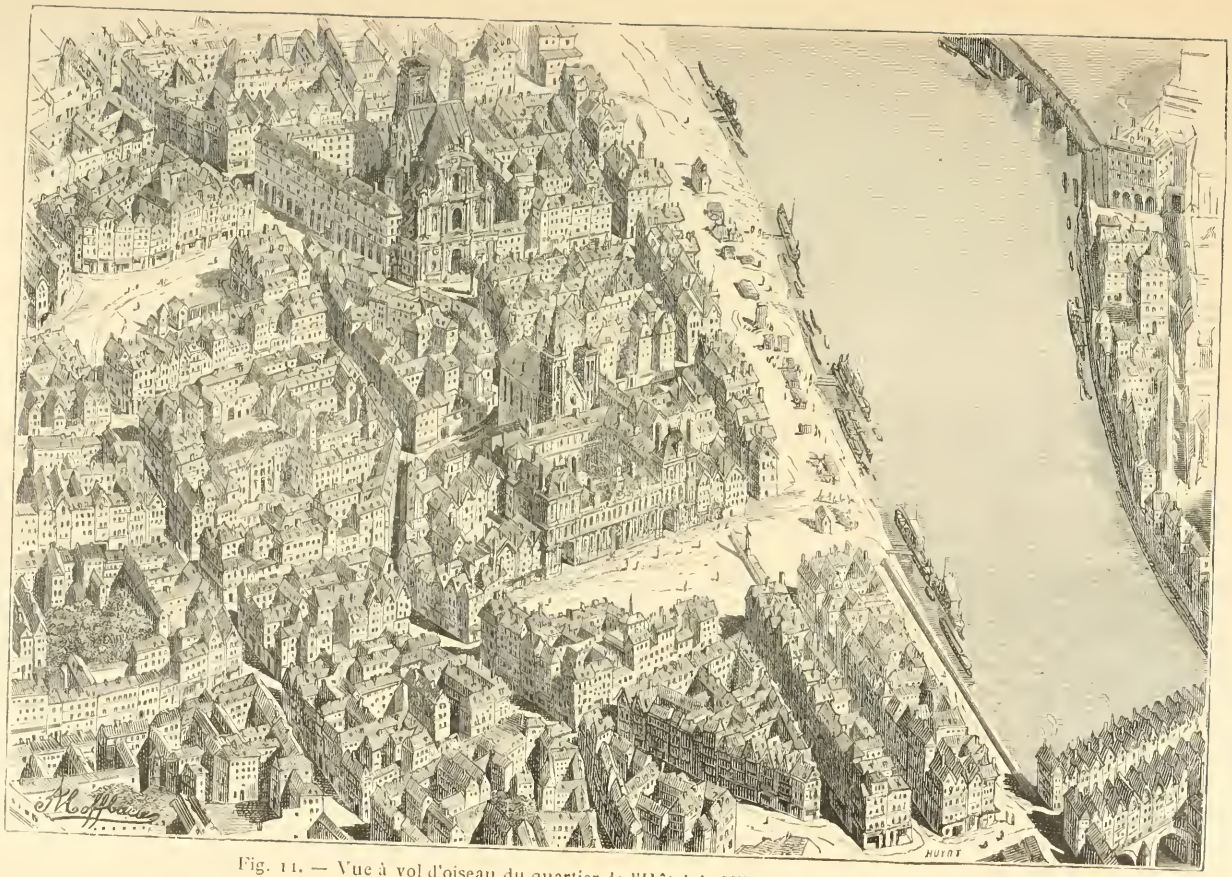

Fig. 11. — Vue à vol d'oiseau du quartier de l'Hôtel-de-Ville, au dix-huitième siècle.

paraison manquaient; on comprend même que les nationaux n'aient pu la juger avec une lucidité complète et la connaître dans tous ses détails. Comment avoir le coup d'œil juste, l'appréciation exacte et de sang-froid, lorsqu'on veut analyser ou embrasser du regard cette ville, qu'on a comparée à un univers, et dans laquelle un auteur enthousiaste prétend découvrir toutes les parties du monde, l'Afrique au quartier Saint-Antoine, l'Amérique dans l'île Saint-Louis, l'Asie au faubourg Saint-Germain, l'Europe au quartier Saint-Honoré? C'est, en effet, tout un pays avec ses provinces et presque ses climats, ses cantons humides et resserrés, ses cantons lumineux et larges, ses contrées riches et ses contrées pauvres. Qu'on voie Paris par le gros bout ou par le petit bout de la lorgnette, par ses côtés brillants et ses côtés sombres, quelle différence, quel contraste! Quel spectacle multiple, ondoyant et divers que celui de cette grande ville, vue des tours de Notre-Dame!

Toute son histoire apparaît là, depuis le douzième siècle, illustrée par les monuments qui en sont les témoins. Il ne reste rien sans doute de la cité primitive des Gaulois et des Romains, sinon le fleuve qui l'entoure de ses bras, et dont les eaux coulent depuis des siècles indifférentes vers la mer; de la ville romaine, il ne subsiste que des thermes, convertis en ateliers de tonnellerie, et qu'on ne peut apercevoir derrière le lacis des toits pressés. Mais, sur la rive gauche du fleuve se dressent les trois clochers romans de Saint-Germain-des-Prés, le clocher plus récemment reconstruit de Sainte-Geneviève, dominant ces fières abbayes fondées sous les Mérovingiens, rappelant les époques où l'Église était à la fois l'initiatrice et la gardienne des lumières; entre elles, la masse des collèges et des écoles, groupées auprès de la Sorbonne, et dans lesquelles s'étaient fait entendre Abélard et Guillaume de

Fig. 12. — La place Louis XV.

Champeaux. Au-dessous de soi, les faîtes et les clochetons de

Notre-Dame, ce poème de pierre digne d'être chanté par un grand poète, et qui semble le symbole du génie des croisades. Non loin de la basilique de Philippe-Auguste, la Sainte-Chapelle et le palais de saint Louis; sur la rive droite, le Temple et sa lourde tour flanquée de clochetons, sombre souvenir de la chevalerie armée pour la foi; les flèches des églises et des couvents émergeant des toits noirs qui abritent l'industrie et le commerce; à l'extrémité de droite, la masse crénelée de la Bastille; au centre, la place de Grève et l'ancien parloir aux bourgeois, l'Hôtel de ville, reconstruit sous François Ier et Henri IV; puis le Louvre de Charles V devenu le Louvre des seconds Valois et des Bourbons, avec son élégante galerie et sa colonnade majestueuse. Au sud et à l'ouest, s'élèvent des monuments des deux derniers siècles; des dômes, plus en faveur que les clochers, attestant, au Val-de-Grâce, la foi d'Anne d'Autriche; aux Invalides, la grandeur de Louis XIV; à Sainte-Geneviève, en construction, les derniers témoignages de la piété officielle sous Louis XV et Louis XVI; plus bas, sur les rives de la Seine, le dôme du collège Mazarin, et la noble façade du palais de la Monnaie, bâti par Louis XV, comme l'École militaire dont les toitures apparaissent au loin. Et, séparant la ville en deux, le cours étincelant de la Seine se dirige vers l'ouest, avec ses ponts presque tous dégagés de maisons, ses quais de pierre que Mercier compare à ceux de Babylone et que Londres peut envier, et les masses vertes des promenades, qui se prolongent sur la rive droite jusqu'aux hauteurs où s'abritent les villages de Passy et de Chaillot.

Le panorama n'évoque pas seulement des souvenirs historiques. Il fait parcourir toute l'échelle des conditions sociales, toute la gamme des douleurs et des plaisirs; il présente groupés dans son vaste cercle tous les abris de la misère, du travail modestement

mais suffisamment rémunéré, de l'aisance et de la richesse : derrière soi, et presque à ses pieds, les taudis, les bouges, les coupe-gorge du faubourg Saint-Marceau et des ruelles de la Cité; l'hôpital général de la Salpétrière, semblable à une ville de déshérités; l'Hôtel-Dieu, le réceptacle de tous les maux, le Paris des gueux et des misérables; plus loin, les ateliers, les boutiques s'éclairant modestement le soir, le Paris laborieux et fécond de l'industrie et du commerce; les couvents éparpillés et formant une sorte de demi-cercle au sud et sud-ouest, asiles du recueillement et de la souffrance; les maisons des bourgeois, des gens de loi au Marais, dans l'île Saint-Louis, dans le quartier Saint-André-des-Arts; le commerce riche, aux abords du Pont-Neuf et surtout auprès du Palais-Royal, la ville du luxe, de la dissipation et des loisirs, avec ses théâtres, ses restaurants, ses hôtels meublés, que fréquentent les provinciaux et les étrangers; et vers l'ouest, les superbes hôtels de la noblesse et de la finance, à l'ombre des jardins et des promenades, à proximité de l'avenue des Champs-Élysées et de la place Louis XV, qui, précédant la magnifique réunion des palais royaux des Tuileries et du Louvre, forment la plus belle entrée qu'on puisse rêver pour une grande capitale!

II.

LES RUES.

Si le spectacle de l'ensemble de Paris est saisissant, celui de ses 950 rues ne l'est pas moins. Plus que partout, la diversité de ses aspects s'y révèle. Rien ne ressemble moins aux rues calmes des faubourgs de l'ouest, bordées des murs et des portes cochères des grands hôtels, que les rues des faubourgs de l'est, de la Cité et des quartiers voisins. Qu'on entre dans les rues de la Pelleterie, de la Draperie, où jamais le soleil n'a pénétré, dans ces vieilles rues du moyen âge, qui portent des noms étranges et bizarres comme elles : Pet-au-Diable, Tire-Boudin, Trop-va-qui-dure, Fosse-aux-Chiens; qu'on conduise un étranger dans ce réseau de rues courtes, étroites, noires, moroses, réseau sombre, malpropre et malsain, il aura peine à se figurer qu'il est au centre de la plus belle ville du monde. Mais s'il débouche dans une des grandes artères de cette ville, dans les rues Saint-Denis, Saint-Honoré, Dauphine, par exemple, la stupeur et le dégoût font place à l'étourdissement, à l'éblouissement, à l'assourdissement. Déjà, sous Louis XIII, Bentivoglio disait : « Paris avec son fourmillement de personnes et son fracas de voitures me fait tournoyer les yeux et m'étourdit les oreilles ». En 1790, Karamsine n'était pas moins ému du bruit, du mouvement, de la bigarrure de la foule et des

voitures, roulant avec un fracas de tonnerre sur les pavés. « Il me semblait, écrit-il, que je n'étais qu'un grain de sable tombé

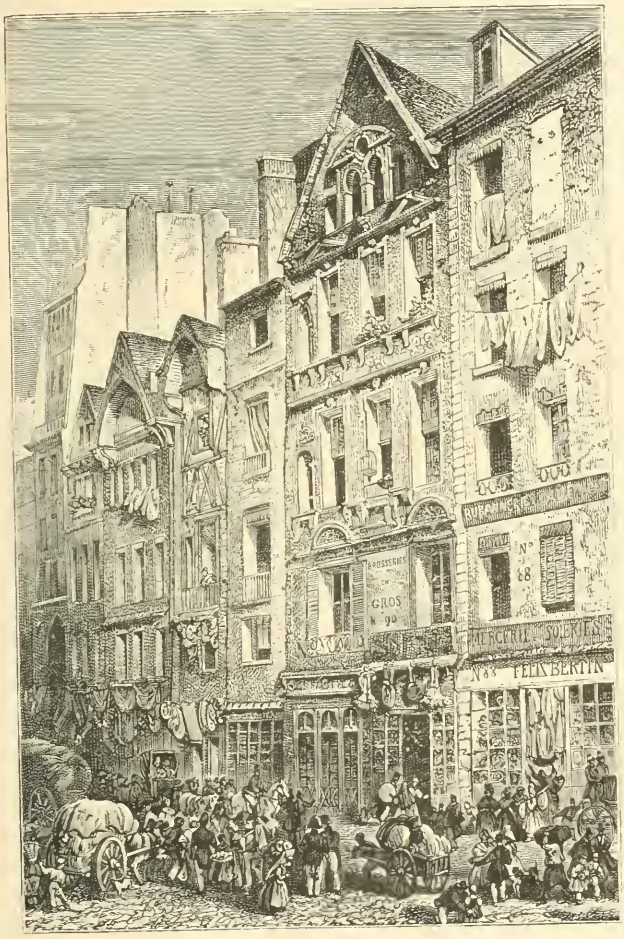

Fig. 13. — Vieilles maisons de la fin du seizième siècle, rue Saint-Denis.

dans un torrent vertigineux ou saisi par un tourbillon ».

Quels sentiments ne devait pas éprouver un paysan ou un provincial, accoutumé à la grande paix, au silence des champs, au

calme, au bruit intermittent et discret des petites villes, lorsque, débarqué du carrosse ou de la diligence, il se trouvait dans une de ces rues où la vie bruyante surabondait, où, dans l'échancrure de la perspective des corniches et des saillies des toits, la lumière tombait d'en haut, comme au fond des gorges des montagnes! Au lieu des chaumières émergeant à peine du sol, des maisons de province à un étage, il avait devant ses yeux de hautes constructions, noircies par la fumée, percées d'innombrables fenêtres, à quatre ou cinq étages et même davantage, dérobant aux regards la plus grande partie du ciel : ruches sombres aux innombrables cellules où le travail et l'industrie agissent sans relâche. Dans les quartiers commerçants, point de recherche d'architecture, si ce n'est çà et là le portail d'une église ou les restes d'un vieil hôtel converti en magasin ou en atelier. De grandes façades nues, lisses, semblables, dit un Allemand, à des parois de rochers qu'on aurait percées d'ouvertures, ne présentant d'autres décorations que les enroulements de quelques balcons, d'autres reliefs que les irrégularités de leur alignement, d'autres saillies que les tableaux des enseignes et l'avance des auvents. Ce n'était plus la rue du moyen âge et de la renaissance, avec ses hauts pignons, ses carapaces d'ardoises, ses grandes enseignes pendues à des potences de fer forgé, ses galeries, ses perrons saillants, l'imprévu, le charme et le pittoresque de l'irrégularité et de la fantaisie. Les pouvoirs nouveaux, issus de l'ordre et de la règle, avaient pour ainsi dire raboté tous ces reliefs; les enseignes avaient été réduites en 1761 à trois pieds de saillie dans les grandes rues; plus tard, leurs tableaux avaient dû être appliqués contre les murs. On avait interdit les attributs de métier sculptés, surplombant la voie publique : les bottes géantes, les éperons gigantesques, les cafetières immenses, les épées qui se balançaient au vent; on avait supprimé toutes les

aspérités des façades, de sorte que, selon Mercier, « la ville offrait pour ainsi dire un visage poli, net et rasé ». Réformes qui sans doute avaient froissé plus d'un intérêt, choqué plus d'un usage à tel point qu'aux débuts de la révolution, où la vigilance de la police s'était affaiblie, on vit sur bien des points reparaître les

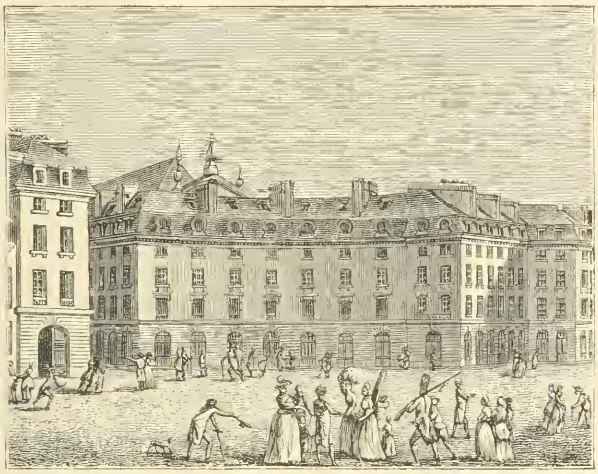

Fig. 14. — Maisons de la place du Palais de Justice. construites sous Louis XVI.

bottes, les cafetières et les épées que les ordonnances de M. de Sartine avaient fait disparaître.

Il y eut toujours, il est vrai, des tableaux reproduisant les vieilles enseignes historiques, géographiques, pieuses, banales ou frivoles, qui désignaient seules, avant la création des numéros, la personnalité de la maison; de grands écriteaux, sur lesquels étaient inscrits, en lettres apparentes, le nom du commerçant et du fabricant; des plaques de marbre, où était gravé le nom du premier possesseur ou du possesseur actuel des vieux hôtels; des écussons de notaires chargés de trois fleurs de lis, à l'entrée des larges allées

ou des portes cochères; mais le sentiment de l'individualité tendait à se perdre, dans la maison comme ailleurs, par le progrès de la réglementation uniforme, par le numéro succédant à l'enseigne et la rendant moins utile, par la désignation plus précise des maisons et des rues.

Croirait-on que jusqu'en 1728 rien n'indiquait qu'on était dans une rue plutôt que dans une autre? Pour le savoir, un étranger, et même un Parisien, était obligé de s'en informer auprès des passants. A cette époque seulement, suivant l'exemple de plusieurs grandes villes de l'Italie et devançant Londres de plus de vingt années, l'on s'avisa de faire placer au coin des rues des écriteaux de fer-blanc sur lesquels leur nom était écrit en gros caractères noirs. Primitivement, ces noms avaient été déterminés par l'usage et la coutume; ils avaient existé pendant des siècles sans qu'on songeât à leur donner une consécration officielle; une enseigne, le voisinage d'une église, la direction vers un édifice religieux ou une localité voisine, avaient amené leur appellation. A partir de 1728, les rues furent baptisées aussitôt leur naissance, et leurs parrains leur donnèrent soit les noms des propriétaires des hôtels et des terrains sur lesquels elles avaient été construites, soit des noms de princes existants, de magistrats, voire même de littérateurs et d'artistes célèbres. Ainsi furent désignées les rues de Provence et de Berry, les rues d'Antin et de Choiseul, les rues de la Michodière et Le Peletier, du nom de De la Michodière, comte d'Hauteville, qui fut prévôt des marchands de 1772 à 1778 et qui donna aussi le nom de son fief à la rue Hauteville, et de Le Peletier de Morfontaine, son successeur à l'Hôtel de ville. On n'avait pas encore l'idée de faire rappeler à des voies nouvelles la mémoire des victoires mémorables, comme Denain et Fontenoy; mais on glorifiait les écrivains illustres, en mettant à l'angle des rues voisines

des théâtres où leurs œuvres étaient représentées, les noms de Corneille, de Racine, de Voltaire, de Favart et de Marivaux.

Le numérotage des maisons fut une des conséquences de la désignation officielle des rues. Il fut longtemps à se faire admettre dans les usages; car des adresses indiquent encore l'enseigne de la maison et la situation de la porte, la première, la seconde ou la troisième à droite ou à gauche, après tel édifice déterminé. Le système adopté primitivement n'était pas celui qui a été établi en 1806, et qui subsiste encore aujourd'hui. Les numéros, partant de la Seine ou suivant son cours, selon que les rues étaient parallèles ou perpendiculaires au fleuve, se continuaient sans interruption d'un côté, jusqu'à l'extrémité de la voie publique, et revenaient de l'autre côté jusqu'au point de départ des premiers. Ainsi dans la rue Saint-Honoré, qui avait 950 toises, soit 1,900 mètres de long, le numéro 1 débutait à la suite de la rue de la Ferronnerie; puis la série se continuait jusqu'à l'angle de la rue Louis XV, aujourd'hui rue Royale, où se trouvait le n° 394; le n° 395 lui faisait face, et la série revenait sur le côté opposé vers la rue de la Ferronnerie, où s'élevait, auprès du n° 729, le buste de Henri IV.

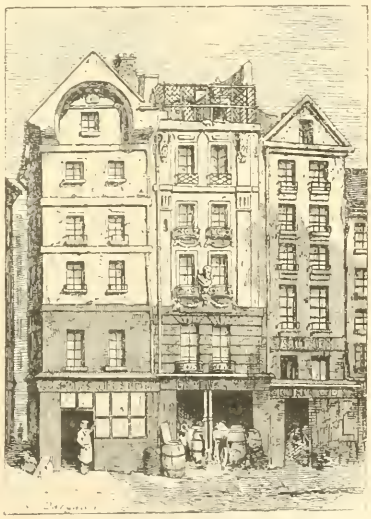

Fig. 15. — Maison de la rue de la Ferronnerie où le buste de Henri IV était placé.

Les améliorations les plus simples sont souvent les plus tardives à se réaliser. On s'était décidé à mettre des plaques indicatives sur les rues, des numéros sur les maisons; on ne pouvait parvenir à les border de trottoirs, afin de faciliter la circulation et

d'assurer la sécurité des piétons. Malgré l'exemple de Londres, on ne se déterminait qu'avec peine à en établir dans les rues neuves. Les premiers furent posés dans la rue du Théâtre-Français, aujourd'hui rue de l'Odéon, encore se crut-on obligé, pour les protéger contre le heurt des voitures, de les garnir de petites bornes. On ne s'imaginait pas que les roues pussent frôler leurs bordures sans les endommager. Il semblait qu'on ne pouvait renoncer aux bornes, qui depuis des siècles accotées contre les murs et au coin des portes, servaient de contreforts aux constructions et d'abri pour les piétons, obligés parfois de se coller derrière leur saillie pour éviter le contact d'une roue ou d'un moyeu menaçants.

Ces bornes avaient leur raison d'être, puisque rien ne séparait les soubassements des maisons de la chaussée. Celle-ci est garnie de larges pavés carrés, assez espacés pour que les chevaux glissent moins, assez grands pour que les piétons puissent y poser la semelle, au milieu des rigoles que l'eau forme autour de chacun d'eux. Infortunés piétons! avait-on songé à eux, en établissant ces chaussées, qui n'étaient pas bombées en dos d'âne, mais qui se creusaient vers le milieu, où coulait le ruisseau? Avait-on pensé, à l'époque où elles avaient été façonnées de la sorte, qu'il viendrait un temps où l'on ne porterait plus des bottes et des brodequins, mais des souliers légers et des bas blancs, presque impossibles à protéger contre les atteintes de la poussière et de la boue? La police, il est vrai, toujours animée de bienfaisantes intentions, combattait de tout son pouvoir ces fléaux des grandes villes. Le roi ne donnait pas seulement 900,000 francs par an pour l'entretien et la fourniture des pavés de Paris, il contribuait aux dépenses de l'enlèvement des boues. Chaque matin, entre sept et neuf heures, les charrettes de l'entrepreneur des boues, dont une sonnette annonçait l'approche, parcouraient les rues, accompagnées d'un

charretier et d'un retrousseur. L'hiver, elles enlevaient les neiges comme en d'autres temps les immondices. Les habitants, préve-

Fig. 16. — Le passage du ruisseau un jour d'orage, d'après Garnier.

nus par le son d'une autre sonnette, qu'un homme faisait tinter de rue en rue, étaient tenus de balayer le devant de leurs maisons avant l'arrivée des charrettes; et, dans les chaleurs, ils devaient l'arroser deux fois par jour.

Malgré ces sages prescriptions, rien n'était comparable à la saleté de certaines rues, les jours de pluie et de dégel. Elle faisait grimacer les étrangers moroses; les Italiens, habitués aux dalles de leurs cités; les Anglais, accoutumés aux trottoirs de Londres lavés par la pluie; voire même les Russes, qui auraient dû se montrer moins difficiles. « Quel pavé! s'écrie une Napolitaine, quelle malpropreté! Y a-t-il une ville au monde aussi sale que celle-ci! » — « Paris est un plus propre qu'une étable, dit le Russe von Vizine; à peine descendu du perron, il faut se boucher le nez, et sans les parfums qu'on fabrique ici, l'on ne pourrait prévenir l'asphyxie ». Karamsine signale « un mélange de belles choses et d'immondices, qui contribuent à rendre Paris la ville la plus hideuse, la plus parfumée et la plus infecte qu'il y ait au monde ». — A la moindre pluie, toute la poussière se convertit en une boue qui n'a pas sa pareille, et qui donne son nom à une couleur particulière, la couleur boue de Paris, employée pour les étoffes à la mode. Cette boue noire, puante, d'une odeur insupportable pour les étrangers, tache si fortement les vêtements, suivant un géographe parisien, qu'on ne saurait en enlever les traces sans emporter la pièce.

Aussi, comme les gens soigneux de leurs vêtements font des tours de force et d'adresse pour éviter les éclaboussures! C'est un spectacle réjouissant et curieux que de voir un petit-maître, en perruque à marteaux, en habit galonné, en bas blancs, marchant sur la pointe des pieds, sautant de pavé en pavé, se sauvant, quand survient une voiture, dans les boutiques ou sous les portes cochères. Encore, s'il y trouvait un abri assuré! Mais un passant qui court peut faire jaillir sur lui une gerbe de boue, qui le mouchète et le crible. Si les souliers seuls sont atteints, c'est un demi-mal, que les décrotteurs, à l'affût au coin des rues sur leurs

boîtes remplies de brosses et de cirage, peuvent aisément réparer.

La pluie survient-elle, le spectacle devient indescriptible. Un grand nombre de maisons avaient conservé leurs gargouilles du moyen âge, leurs gouttières saillantes, qu'une ordonnance de 1764 avait proscrites en principe, mais qui continuent, au nombre de 50,000, affirme Mercier, à lancer de cinquante pieds de haut leurs cascades jusqu'au milieu du ruisseau, ou à les faire tomber dans le dos des laquais, debout derrière les carosses qui circulent au centre de la chaussée. Le ruissesu, grossi par les eaux des cours comme par celles qui s'élançaient des toits, s'enfle, déborde envahit les pavés en pente, forme une sorte de rivière où les chevaux pataugent, et que les piétons hésitent à franchir. Les femmes surtout, abritées sous leurs parapluies, n'osent avancer, s'arrêtent sur le bord, et renonceraient à traverser le torrent, si des décrotteurs, des gagne-petit, des Savoyards n'accouraient avec des planches, avec des ponts à roulettes, qu'ils jettent sur le ruisseau. Moyennant trois deniers ou un petit sou, ils offrent la main aux dames; ils les soutiennent par le bras, tandis qu'elles traversent à la hâte le point mobile et vacillant, qu'il faut enlever prestement lorsqu'une voiture s'approche. Parfois le torrent est si large qu'aucune planche ne peut en atteindre l'autre bord : le décrotteur enlève alors la jeune femme sur ses bras, comme un sac de plumes, la place sur son dos ou la met dans sa hotte, pour la conduire à l'autre bord. Le transport sur le dos a fourni le sujet d'une jolie gravure du temps; la baronne d'Oberkirch, dans un de ses séjours à Paris, a vu le transport dans la hotte.

III.

LA FOULE.

Il y a dans la rue toute une population qui y vit et qui en vit. Assis sur les bornes ou debout, les décrotteurs, les commissionnaires, les hommes de peine, les portefaix attendent la pratique. Ils sont presque tous Savoyards ou Auvergnats; groupés souvent à l'angle des carrefours, ils se poussent parfois entre eux, dans leurs lourds ébats, et bousculent par ricochet les passants. On nous les représente coiffés sur l'oreille d'un chapeau qui n'est ni rond ni à trois cornes, vêtus d'une jaquette brune, rapiécée de morceaux rouges, noirs ou fauves. Leur costume se complète par de longues culottes de coutil à la marinière, retenues au-dessus des hanches par une ceinture pareille. Malgré leur apparence de bohémiens, leur honnêteté est égale à leur force; ils exercent entre eux une juridiction sévère, ne tolérant pas le vol et la fourberie parmi les membres de leur corporation, et rouant de coups de bâton ceux qui en sont convaincus. Grâce à cette sévérité, leur probité a un tel renom, qu'on confie sans hésiter des lettres et des paquets de grande valeur à ces gens de pauvre apparence, qui n'ont parfois ni souliers, ni chapeau, ni chemise.

Quelques industriels se sont installés dans les angles formés par les saillies des maisons qui ne sont pas à l'alignement. En

1784, la police a fait enlever toutes les échoppes sédentaires, mais elle tolère les échoppes mobiles, qu'on enlève le soir. C'est là que siège l'écrivain public, qui demande 5 sous pour écrire une lettre, 12 sous pour rédiger un placet au roi et aux ministres; c'est là que travaille le savetier, sifflant la linotte ou la pie; c'est là que

Fig. 17. — L'écrivain public, d'après de Boissieu.

s'abritent avec leurs fourneaux les marchandes d'eau-de-vie et de café au lait, les marchands de beignets, de marrons et de châtaignes, criant sans cesse : « Tout chauds! tout brûlants! » Dès le matin, à l'instant où les servantes et les valets balayent, des femmes portant des hottes, fouillent dans les tas d'ordures pour y trouver des chiffons de soie ou de linge, des bouchons, des aiguilles, toutes les épaves des ménages. Le gagne-petit vient s'installer avec sa meule, sur laquelle il rémoule couteaux et ciseaux.

Puis c'est l'invasion des revendeurs, portant sur leur éventaire, dans une corbeille, sur un brancard ou sur le dos, leur marchandise, ou la poussant devant eux sur une brouette ou une petite voiture à bras. Les uns offrent des poissons en vie, des huîtres à l'écaille, des légumes, des fleurs ou des fruits crus et cuits; les autres, des ustensiles de ménage, des cercles de tonneau, de vieux soufflets; d'autres, des cotrets, des moulins en papier pour les enfants, des « ciseaux, des couteaux, des peignes »; sans compter les marchands d'habits qu'on dit affiliés à la police, les acheteurs de peaux de lapin, les crieuses de vieux chapeaux, et les vinaigriers, qui mènent de porte en porte leur petit tonneau sur une brouette. Et des gosiers de tous ces hommes et de toutes ces femmes sortent les cris les plus divers, les plus variés, les plus discordants, les plus graves, les plus aigus : concert étrange, baroque et glapissant, qui n'a pas son pareil au monde, avec ses crescendo et ses decrescendo, selon que le crieur s'approche ou s'éloigne, et ses répétitions, et ses reprises; c'est toute la gamme des cris de Paris, les uns lents et presque solennels comme un adagio, les autres précipités comme un allegro, les uns lancés sur le mode majeur, les autres traînés sur un mode mineur. Dans ces mélopées traditionnelles, tout se confond et se travestit, les hommes prennent des voix de femmes, les femmes des voix d'hommes. Les marchands d'habits piaillent comme des perroquets; les marchands de lapins et de serins miaulent comme des chats; les porteurs d'eau coassent comme des grenouilles. Les ramoneurs au visage noir, aux dents blanches, à l'air naïf et gai, poussent un cri long, plaintif et lugubre. Les marchands de peaux de lapin ont un cri rauque; les marchandes de vieux chapeaux, un cri aigre; et si dans ce concert charivarique il est des suspensions et des solo, il est d'autres instants où détonne à la fois le tutti des

voix érailiées, rauques, sourdes, criardes, déchirantes, tapageuses et perçantes.

D'autres bruits, d'autres sons se font aussi entendre à certains

Fig. 18. — Le chanteur de cantiques, d'après Cochin.

jours, à certaines heures. La trompette ou le tambour signale des objets perdus; les colporteurs vendent la liste des numéros sortis à la loterie, ou crient d'une voix sinistre et retentissante la sentence de mort, encore humide de l'impression récente. Des gens,

portant une croix et un grand scapulaire, psalmodient sur un ton lugubre et monotone des complaintes sur les grands criminels; les chanteurs de cantiques, les chanteurs d'airs gaillards, au pied de leurs tableaux appropriés à leur répertoire, glapissent leurs couplets, en s'accompagnant sur un violon criard; des aveugles des Quinze-Vingts chantent sous les portes cochères des cantiques pieux sur un ton crucifiant. Puis passent et s'arrêtent les musiciens ambulants : les joueurs d'orgue de Barbarie, de vielle et de violon; les bandes d'instrumentistes qui vont dans les cours; les montreurs de chiens savants, faisant danser au son d'un tambour leur « troupe ambulante »; les excentriques, tels qu'un cul-de-jatte à cheval, raclant un violon, et l'homme-orchestre, qui joue du tambour avec son pied, tandis qu'il manie l'archet de la main droite.

Ce qui remplit la rue, ce ne sont pas seulement les marchands et les musiciens ambulants, ce sont les gens qui font le service des maisons et des habitants. Des portefaix trapus, légèrement courbés sous des fardeaux qui tueraient un cheval, s'appuyant sur un bâton court, marchent d'un pied ferme sur le pavé sec ou glissant ; les porteurs d'eau, avec leurs deux seaux séparés par un cerceau, les charbonniers, avec leurs grands sacs noirs, circulent, croisent et froissent les garçons perruquiers, couverts de poudre, enfarinés comme des merlans, sous le nom desquels on les désigne; les petits marmitons blancs, tenant en équilibre des gâteaux sur leur tête; les garçons traiteurs portant six plats à la fois ; les garçons de cafés avec des plateaux garnis de tasses et de pots; les laitières au teint basané, en corset rouge, arrivant de la campagne. Et parmi eux se dissimulent, le long des murs ou sous les portes, des mendiants que la police traque, des femmes cachées dans l'ombre des allées et qui sanglotent quand on passe près d'elles, des infirmes béquilleux, qui étalent leurs difformités, ap-

Fig. 19 — La troupe ambulante des rues de Paris, d'après un dessin de J. B. Huet, gravé en couleurs par Bonnet, conservé au musée Carnavalet.

parentes ou réelles, afin de mieux exciter la pitié des passants.

Ceux-ci offrent toute la diversité des conditions que peut renfermer une grande ville. Riches, pauvres, nobles, vilains, grands et petits, de tout sexe, de tout âge, de toute profession; des femmes de qualité, bien coiffées, avec des diamants et une robe négligée; des gens de loi vêtus de noir, des abbés coquets, des moines; des soldats du guet, le fusil sur l'épaule; des dévotes qui vont à l'office, suivies de leurs laquais; des servantes, le panier sur le bras; des femmes d'allure délurée avec des croix d'or au coup, des gens d'affaires, des compagnons artisans se rendant à leur ouvrage, des petits-maîtres courant à leurs plaisirs, des rentiers marchant dans le seul but de marcher ; tout ce monde bigarré, mélangé, disparate, passe, circule, se renouvelle et fourmille sur les pavés inégaux et mal joints.

Cette foule a son caractère propre; elle ne ressemble ni à celle de Londres, de Vienne ou de Berlin. Le Parisien est preste et léger; il chante et siffle volontiers, comme pour mieux s'entendre au milieu du fracas général. Il se glisse rapidement entre les passants sans les heurter, presque sans les frôler; il est naturellement adroit et courtois. Il est quelque peu curieux, musard et badaud. Il s'arrête pour embrasser un ami et causer avec lui. Il s'arrête pour regarder les vitrines des boutiques, les images des colporteurs, pour entendre les chanteurs de complaintes, pour lire les affiches, pour admirer le carrosse d'un grand seigneur. Le peuple de Paris est encore ce qu'il était du temps de Rabelais, « tant sot, tant badauld et tant inepte de nature qu'un basteleur, un porteur de rogatons, un mulet avec ses cymbales, un vielleux au milieu d'un carrefour, assemblera plus de gens que ne le ferait un bon prescheur évangélique ». Le moindre accident, un marmiton qui laisse choir sa tourtière, un serin qui s'échappe de sa cage,

suffit pour arrêter les passants : ils s'attroupent, ils interrogent, ils se pressent les uns derrière les autres, le groupe devient un rassemblement qui se grossit des nouveaux arrivants, des voisins

Fig. 20. — Bagarre dans la rue, d'après Binet.

qui sortent de leurs boutiques, et la rue, où tout s'écoulait un instant auparavant sans effort, est soudain obstruée. Un instant plus tard, le rassemblement se dispersera comme il s'était formé, sans raison plausible, et le flot humain reprendra son cours.

IV.

LES VOITURES.

Où cette foule est merveilleuse de souplesse et d'adresse native, c'est lorsqu'il s'agit d'éviter les voitures. Les étrangers ne peuvent trop admirer l'habileté avec laquelle le Parisien se glisse entre les roues, esquive le contact des chevaux, traverse la chaussée boueuse, sillonnée de voitures, et parvient à son but, sans que son frac, sa frisure, ses bas blancs aient reçu la moindre atteinte. Ce défilé, cette navette, ce va-et-vient incessant, perpétuel de véhicules de tous genres, est un des caractères les plus frappants de Paris. Dans les rues les plus fréquentées, c'est un roulement étourdissant pour le nouveau venu, bruyant pour les oreilles de tous, à tel point qu'il ne permet d'entendre ni les grondements du tonnerre ni les cloches des églises. Et pourtant celles-ci ne se font pas faute de sonner; rarement harmonieuses et sonores comme les bourdons de Notre-Dame, le timbre criard ou fêlé de quelques-unes, la fréquence des autres, qui parfois sonnent jusqu'à vingt-cinq et trente fois par jour, agaceraient les auditeurs si d'autres bruits ne venaient point en couvrir le son.

Comme la foule des piétons, la foule des voitures offre toutes les nuances de la hiérarchie sociale, depuis les lourdes charrettes du peuple, les fiacres de la petite bourgeoisie, les remises des

étrangers, les cabriolets des gens d'affaires et des petits-maîtres, jusqu'aux carrosses de la noblesse, des gens de cour et de finance, jusqu'aux carrosses des princes et des rois. Dès le matin, les informes voitures de maraîchers arrivent de toutes parts en cahotant avec un bruit lourd sur le pavé; les charrettes des boueurs,

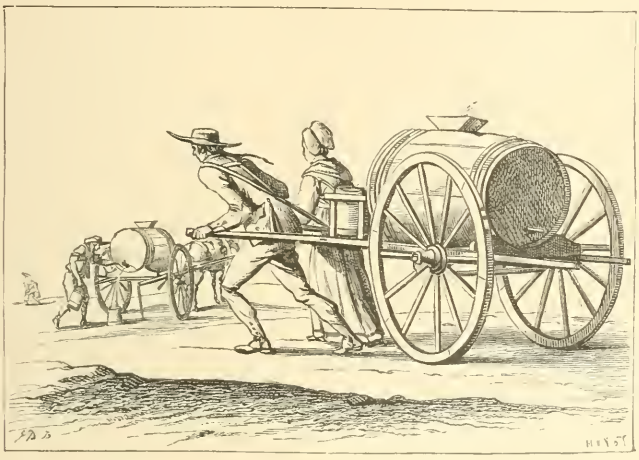

Fig. 21. — Le porteur d'eau, d'après Duplessis-Bertaux.

où la boue liquide clapote et parfois déborde, viennent ensuite, s'arrêtant à chaque tas d'immondices et reprenant leur marche pesante; puis ce sont les voitures à tonneau d'eau, qui se mettent en travers pour fournir plus aisément l'eau qu'elles doivent livrer dans les maisons; les voitures de blanchisseuses, qui viennent prendre et rendre le linge; les voitures transportant les matériaux de construction, les pierres de taille, les longues pièces de charpente, qui traînent sur le sol, la ferraille qui cliquette et retentit en tressautant. Souvent la voiture est trop chargée; si le pavé glisse ou monte, c'est un train d'enfer, dit Mercier. Le charretier fouette à tour de bras, crie et jure à faire frémir; les chevaux

s'évertuent, glissent sur les pavés de silex, en font jaillir des étincelles, trébuchent et se relèvent, tombent enfin. Alors tout le monde accourt, vingt personnes arrivent pour relever le limonier, elles le détellent, elles le prennent par la bride pour l'amener à se redresser sur ses pieds, tandis que deux cents mains font contrepoids par derrière la charrette pour la remettre en équilibre.

Toute la journée, mais surtout à partir de huit heures du matin, circulaient les voitures de place, les fiacres, qui tiraient leur nom de l'enseigne de Saint-Fiacre, où avait été leur premier établissement. Les fiacres attendaient les clients à des places déterminées et disséminées dans les différents quartiers. Ils étaient, croyait-on, au nombre de deux mille; mais l'Allemand Schulz remarque que, lorsqu'on en avait besoin, on en trouvait peu et qu'ils étaient tous en mouvement. La police établissait leur tarif, qui variait fréquemment, suivant les plaintes des entrepreneurs et le prix des fourrages. Il était relativement assez élevé. D'après l'ordonnance de 1787, la première heure d'un carrosse à quatre places coûtait 36 sous; la seconde, 30 sous; la course dans Paris, 30 sous. Mais si l'on voulait aller au dehors des vieux remparts, aux Invalides, à l'École militaire, à Picpus, à la Salpêtrière, il fallait donner 2 livres pour la course; le voyage de Chaillot et des eaux de Passy était tarifé 2 livres 8 sous; et si l'on gravissait la montagne dite des Bonshommes, si l'on se faisait conduire jusqu'au château de la Muette, à Bicêtre ou à Conflans, on était obligé de débourser 3 livres.

Passe encore si les voitures eussent été confortables et propres; mais la plupart n'étaient, suivant l'expression d'un contemporain, que « des boîtes horribles et sales, rendant une odeur infecte, privées de jour, ne marchant pas plus vite qu'un homme

à pied ». Leurs chevaux étiques, souvent éreintés, auraient pu servir de spécimens pour des démonstrations ostéologiques; les cochers, perchés sur leurs sièges, où lorsqu'ils attendaient longtemps sur les places, installés dans l'intérieur de la voiture, mal vêtus l'été de jaquettes trouées aux coudes et de vestes déchirées, étaient dociles et prévenants à jeun et le matin, plus difficiles à midi, intraitables le soir. Aussi plus d'une personne disait : « J'ai honte de me servir d'un pouilleux de fiacre; sa figure patibulaire me fait horreur et son carrosse me dégoûte ».

On était pourtant bien aise de les rencontrer et de les prendre, si l'on était surpris par une averse, si l'on avait une course à faire dans un quartier éloigné. Ces cochers déguenillés et sales connaissaient les moindres recoins de Paris, et savaient conduire au but indiqué sans encombre par l'itinéraire le plus direct. A leur défaut, surtout en cas d'infirmités et de fatigue, il fallait recourir à des modes de locomotion d'un genre suranné, comme les chaises à porteurs et les vinaigrettes, dont on évaluait le nombre à 400. Il y avait, dans les quartiers éloignés, près des promenades, des stations de ces véhicules d'un autre temps, auprès desquels se tenaient, assis sur les brancards ou réfugiés dans les cabarets voisins, les Savoyards qui les portaient ou les tiraient. Ils s'empressaient

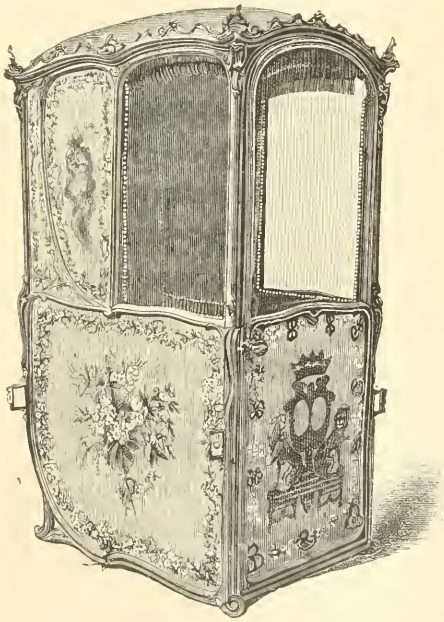

Fig. 22. — Chaise à porteurs.

d'aller au-devant du client, se disputant et s'injuriant pour l'accaparer, à tel point qu'on avait dû leur prescrire de partir à tour de rôle. La course de la chaise à porteurs, qui employait deux Savoyards, était aussi chère que celle d'un fiacre; pour les vinaigrettes, la course et la première heure ne coûtaient que 16 sous, la seconde 15. Les vinaigrettes, qu'on appelait aussi les brouettes, consistaient en une sorte de caisse de coupé à deux roues, où pouvait s'asseoir une personne, où l'on entrait par devant, et que tirait un homme de peine, marchant entre les deux bras du brancard. Elles ne versaient pas, mais elle étaient exposées à basculer, et la situation du voyageur, le dos renversé et les jambes en l'air, pouvait être plus plaisante pour les autres que pour lui. Les personnes âgées, impotentes, obèses, fatiguées ou malades, y recouraient pourtant encore volontiers. Mais chaises à porteurs et vinaigrettes se risquaient rarement dans le tourbillon des rues tapageuses. Les voitures à bras qui s'y hasardaient étaient surtout celles de la petite industrie et, depuis quelques années, les charrettes du petit roulage, couvertes et peintes en rouge, traînées par deux hommes proprement et lestement vêtus d'un uniforme vert.

Les carrosses de remise formaient contraste avec les fiacres; ils étaient solidement établis, passablement attelés, légers et bien vernis. Les cochers, pour la plupart vêtus convenablement, portaient parfois la livrée des riches étrangers qui les louaient au mois. C'était une voiture admise partout, même à la cour et chez les princes; mais elle coûtait cher, car on ne pouvait la prendre pour moins d'une demi-journée. La journée entière était tarifée 15 livres, plus un pourboire de 44 sous à 3 livres au cocher. Au mois, le prix était de 360 livres.

A certaines heures, arrivent dans les quartiers du centre les dili-

gences, connues aussi sous le nom de turgotines, les carrosses, les carabas, qui viennent de province, lourds, massifs, énormes, lais-

Fig. 23. — Voitures de province dans une rue de Paris; d'après un dessin de Moreau, gravé par Trière.

sant apercevoir la silhouette des voyageurs entassés dans les intérieurs trop étroits, avec leurs bâches informes, leurs larges roues, leurs paniers attachés par derrière et débordant de paquets, leurs sabots rivés aux chaînes et sonnant la ferraille, avec les essieux qui grincent, les soupentes qui gémissent, les fers de roues qui sautent

sur les pavés. Quatre ou six chevaux blancs ou gris, la queue nouée, couverts de harnais rapiécés, trottent pesamment, stimulés par les claquements répétés du fouet des postillons, en gilet rouge, en veste galonnée d'argent, sautillant, droits sur leur selle dans leurs bottes bardées de pièces de bois. Tout tremble, tout retentit au passage de ces pesantes machines. « C'est, dit Mercier, un globe qui se meut d'une manière effrayante avec un bruit tumultueux ». Moins tapageuses, moins ébranlantes sont les berlines, les chaises, les diligences des nobles, des riches et des seigneurs étrangers. Elles sont toutefois imposantes avec leurs grandes caisses jaune jonquille, violettes ou vertes, leurs longs ressorts, leurs malles, leurs lanternes, leurs sabots et leur siège de derrière où sont assis les laquais; si la voiture est plus légère, le fracas des postillons et des chevaux est le même. Il y a des voitures de voyage de tout genre, depuis la majestueuse berline du duc et pair et du lord anglais, depuis la diligence à l'anglaise ou à la française, confortablement garnie à l'intérieur de drap blanc ou de velours d'Utrecht galonné, munie de stores et de jalousies, jusqu'à la chaise de poste ouverte par devant et dans laquelle on ne tient que deux personnes, jusqu'au carrosse de forme surannée où le gentilhomme campagnard a attelé ses deux chevaux pour voyager à petites journées, jusqu'au cabriolet du notaire ou du négociant de province.

Tous ces véhicules, de genres si différents, arrivaient, couverts de la boue blanche des routes ou d'une poussière profondément incrustée qui contrastait avec le vernis brillant des voitures de maîtres, lavées chaque matin et que la boue de Paris étoilait de taches brunes. Afin que celle-ci parût moins, quelques-unes même avaient adopté sa couleur pour leurs caisses. Les équipages irréprochables étaient moins nombreux qu'à Londres, mais encore en quantité considérable. Les plus nouveaux sont dans le genre an-

glais, mais plus élégants, plus légers, plus déliés. Les grandes berlines, les vis-à-vis à l'anglaise, les coupés trois-quarts et à deux places, passaient sans bruit de ferraille, avec des sons mats; leurs longs ressorts balançaient leurs caisses en forme de gondoles, peintes en couleur prune de Monsieur, chamois ou lilas; sur leurs sièges garnis de courtes housses, étroits et perchés à la hauteur des entresols, au-dessus d'une tige de fer parfois en forme de lyre, s'asseyait en équilibre un gros cocher, à large perruque, levant son fouet comme un sceptre; et par derrière, sur une planche vernie, les grands laquais, en habits galonnés, se tenaient légèrement penchés en arrière, accrochés au larges bretelles de tresse. Une personne d'un certain rang ne pouvait se dispenser d'avoir un carrosse à deux chevaux. Les demi-fortunes, nom sous lequel on dé-

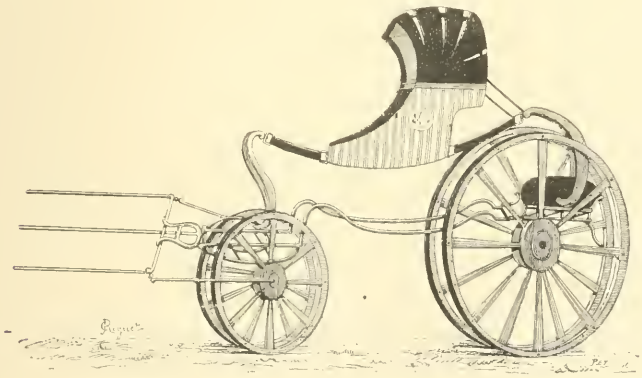

Fig. 24. — Wisky, d'après le *Cabinet des modes*.

signait les voitures fermées à un cheval, étaient rares. Mais à côté de ces carrosses de gala et de visite, les gens riches et les jeunes gens à la mode se donnaient le luxe de voitures de fantaisie de genres différents. Telles étaient les désobligeantes, ainsi nommées parce qu'on n'y pouvait faire asseoir personne auprès de soi; tels

étaient les phaétons découverts, à quatre ou cinq places; leurs caisses étaient en cannes; ils étaient garnis de drap écarlate à franges, et servaient pour la ville comme pour la promenade. Il en était de même des wiskys, qu'on écrivait aussi wiskets, selon la prononciation anglaise. Rien n'était plus singulier que ce genre de véhicule. Sur un train à quatre roues s'élevaient des montants en fer, qui supportaient sur des courroies une petite caisse de cabriolet, dont la hauteur démesurée atteignait jusqu'au niveau d'un premier étage. Du haut de ce siège, que quatre marchepieds permettaient d'escalader, le petit-maître, costumé à l'anglaise, dominait ses deux chevaux, et semblait presque suspendu en l'air. Les badauds tremblaient de le voir tomber, et, de fait, on racontait qu'une jeune femme, car les femmes avaient l'intrépidité d'y grimper, avait été précipitée du haut d'un wisky dans la rue du Bac.

Mais les wiskys, malgré la fureur de leur vogue, ne furent jamais que de brillantes fantaisies, que des joujoux coûteux, destinés surtout à la promenade, comme d'autres voitures dont nous nous occuperons plus tard, quand nous parlerons des Champs-Élysées et de Longchamp. La vraie voiture légère pour les courses en ville, c'était le cabriolet, dont le type le plus élégant offrait à la vue, sur un train vert à deux roues et sur de longs ressorts, une caisse d'un contour léger, peinte de raies rouges et jaunes, garnie de drap bleu et recouverte d'une impériale ou capote de cuir noir très luisant, sur lequel se détachaient des compas dorés. Derrière la capote, se tenait debout un laquais en livrée. Dans les grandes maisons, le fils, l'intendant, voire même le maître d'hôtel pour aller à la halle, avaient chacun leur cabriolet. Les gens de loi, les gens d'affaires, les dentistes, les maîtres à danser et en faits d'armes avaient le leur comme les petits-maîtres; quelques-uns même étaient conduits par des femmes, seules ou à

deux, des femmes anglomanes, qui prenaient des leçons d'équitation et portaient des redingotes à trois collets, des gilets coupés et deux montres comme les hommes. Tous ces cabriolets devançaient non seulement les charrettes et les fiacres, mais se faufilaient entre les carrosses majestueux et couraient rapidement dans les ruisseaux et le long des bornes. Comme ils faisaient moins de bruit que les berlines et les coupés, comme le conducteur, assis un peu plus bas, ne domirait pas de haut la voie publique, on pouvait être surpris par leur passage soudain, le cheval ne pouvait pas toujours être détourné à temps et des accidents trop nombreux se produisaient. Aussi s'élevait-on bien plus contre les ca-

Fig. 26. — Le carrosse d'un médecin, composition allégorique.
(Communiqué par M. Bonnardot.)

briolets que contre les carrosses; on les regardait comme dangereux pour la sécurité publique, on en demandait même la proscrip-

tion. Un jurisconsulte aurait voulu que la police de Paris prit pour modèle celle de Metz, qui avait interdit les cabriolets, à moins qu'un homme à pied ne les conduisît, ou qu'ils ne fussent traînés par deux chevaux menés par un postillon. Et ce jurisconsulte terminait par ce vœu : « Puisse l'administration apporter un remède prompt et salutaire à l'abus des cabriolets. Elle remplira les vœux de toutes les âmes honnêtes! »

Les cabriolets n'étaient pas les seuls à courir avec une vitesse dangereuse. La plupart des voitures de maîtres rivalisaient de rapidité, sans souci des passants, sans souci des obstacles. A chaque instant, on entend les cochers de fiacre crier : « Gare! » les cochers de maîtres crier : « Haup! » à la mode anglaise. Derrière les brouettes, les charrettes, les fiacres, on voit filer à toute bride le vis-à-vis du financier; la berline dorée, à grandes glaces transparentes, de la duchesse; le carrosse du médecin (car rien ne pose un médecin comme un carrosse à deux chevaux), du médecin qui, selon les mauvaises langues, rend sa profession encore plus meurtrière en écrasant les passants; les coupés des grands seigneurs, dont les chevaux fougueux et comme emportés sont précédés de grands levriers danois, bondissant, aboyant, caracolant, inondant de boue les passants, et les renversant; de ces grands chiens qui, un jour, sur une route des environs de Paris, avaient jeté Jean-Jacques Rousseau dans la poussière. Et par moments, dans ce défilé croisé, rapide, vertigineux, passe, avec plus de vitesse encore, au milieu de la chaussée, le carrosse à six chevaux d'un prince du sang, ou le carrosse à huit chevaux d'un fils de France, frère du roi, avec ses roues, sa caisse à grandes glaces et ses lanternes dorées, chargé de laquais chamarrés sur toutes les coutures, accompagné d'écuyers cavalcadours et précédé de piqueurs à cheval, de coureurs en toque à franges d'or, en veste

courte galonnée, en bas blancs et en souliers plats, qu'ils savent conserver sans tache en posant le pied légèrement sur le bord des ruisseaux.

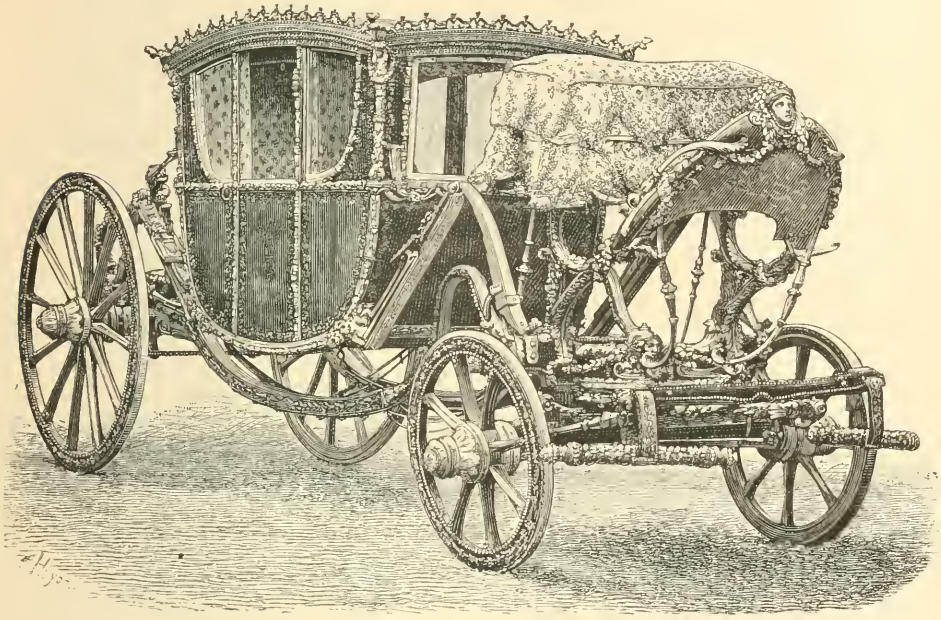

Fig. 26. — Carrosse style Louis XVI.

Tout à coup ce mouvement impétueux est suspendu. Les cochers retiennent leurs chevaux en se penchant en arrière, les voitures demeurent immobiles, les passants s'arrêtent. Une petite sonnette, teintée par un bedeau en panache, se fait entendre au milieu du fracas général; un enfant vêtu d'un surplis blanc, portant un cierge ou une torche, précède un dais usé, porté par deux galopins et surmontant le ciboire entre les mains du prêtre. Les piétons s'agenouillent; si les grands seigneurs ne descendent plus de leurs voitures comme l'avait fait Louis XV, pour se mettre à genoux dans la boue, ils baissent les glaces de leur por-

tière et s'inclinent. C'est le viatique que l'on porte à un mourant, et que tout le monde peut suivre jusque dans la chambre du malade. La vie, l'activité, le tumulte de la ville suspendent un instant leur cours pour saluer un Dieu qui va bénir la mort.

Puis tout reprend, tout s'ébranle, tout repart. Le torrent roule de nouveau avec toute son impétuosité, écrasant parfois les passants dans sa marche, les rejetant effarés contre les murs, contre les bornes, derrière lesquelles ils se collent, se poussant les uns devant les autres; tout s'écoule, jusqu'à ce qu'un obstacle surgisse, arrêtant successivement les voitures dans toute la longueur de la rue et bientôt dans les voies adjacentes : c'est un cheval abattu, une charrette renversée, deux fiacres qui s'accrochent et dont les cochers se querellent dans le style des halles; sans compter les accidents fortuits, tels qu'un troupeau de bœufs qui se disperse, s'échappe, obstrue le passage des voitures, court après les piétons, qui se sauvent effarés dans les boutiques et les allées. Heureux encore, lorsque le bœuf ne se réfugie pas dans une église pendant un office, comme il arriva à Saint-Eustache, et ne pénètre pas dans le magasin d'un miroitier, où à la vue de son image répétée de tous côtés, il se croit au milieu d'un troupeau de ses semblables et se précipite sur les glaces.

On vit même une fois, au mois d'avril 1787, un cerf, une meute de chiens donnant de la voix, des piqueurs sonnant du cor, des cavaliers superbes montés sur des chevaux courant ventre à terre, écartant tout, renversant tout, passer comme un tourbillon dans le faubourg Montmartre, sur la place Vendôme, dans la rue Saint-Honoré et la rue Louis XV. C'était le duc d'Orléans qui suivait sa chasse et venait forcer la bête dans le plus brillant quartier de Paris.

V.

LES SPECTACLES DE LA RUE.

Outre leurs accidents et leurs incidents, les rues ont leurs spectacles tristes ou gais, religieux ou profanes, solennels ou sinistres, intermittents ou réguliers. Chaque jour, les convois funéraires les parcourent avec un apparat et un cortège en rapport avec la condition sociale du défunt. Tandis que les pauvres s'en vont à leur dernière demeure isolés et presque inaperçus, comme ils ont passé dans la vie, les grands et les riches sont pour la dernière fois accompagnés du luxe et des amis dont ils ont été entourés pendant leur existence. Leurs grands corbillards, timbrés de leurs armes, traînés par des chevaux caparaçonnés de noir et de moire d'argent, sont suivis de carrosses drapés et de parents couverts de manteaux de deuil. La pompe était extraordinaire lorsqu'il s'agissait d'un grand personnage et d'un prince du sang. Le peuple s'était amassé, en 1788, au foubourg Saint-Germain, pour assister au défilé du cortège du maréchal de Biron, que suivait, avec une musique lugubre et tous les officiers en grande tenue, le superbe régiment des gardes françaises, dont il avait été colonel. Les convois des magistrats de tout ordre, des médecins, des gens de loi et des professeurs de l'Université étaient accompagnés de leurs collègues ou de leurs confrères en robe de cérémonie. Les jurés

crieurs, qui possédaient le privilège des pompes funèbres, les escortaient, en longues casaques sur le devant desquelles étaient suspendues les armes du défunt peintes sur un carton.

Les processions religieuses étaient moins nombreuses qu'autrefois. Celles de la châsse de sainte Geneviève n'avaient lieu que dans des occasions exceptionnelles. Mais on brûlait encore tous les ans, le 3 juillet, dans la rue aux Ours, vis-à-vis une statue de la Vierge à laquelle un Suisse ivre avait donné un coup de sabre, un grand mannequin représentant ce Suisse avec de larges manchettes et un poignard de bois peint en rouge. Les chevaliers du Saint-Sépulcre de Jérusalem, précédés de hérauts d'armes, accompagnés de prêtres, de magistrats, de domestiques en grande livrée et de grenadiers en armes, promenaient tous les ans dans les rues cent prisonniers pour dettes délivrés par leurs soins. Plus touchante encore et moins fréquente, car elle n'avait lieu que tous les trente ans, était la procession des captifs rachetés aux pirates barbaresques, au moyen des aumônes recueillies par les Mathurins et les religieux de la Merci. La dernière de ces processions eut lieu le 19 octobre 1785; elle comptait 313 captifs, dont la rançon avait coûté 700,000 livres, et parmi lesquels se trouvait un capitaine de vaisseau, âgé de quatre-vingts ans, qui avait retrouvé sa mère vivante.

Les processions de la Fête-Dieu étaient célébrées avec une pompe traditionnelle. Dès quatre heures du matin, la circulation des voitures était interdite dans les rues où elle devait passer. Devant chaque maison, on s'empressait de dérouler et de clouer les tapisseries que la police ordonnait de tendre. Le peuple et les curieux affluaient dans les quartiers riches, pour aller admirer celles qui étaient exposées aux regards dans cette circonstance. La façade des édifices royaux, de la Bibliothèque du roi et surtout

de la galerie du Louvre, était parée de magnifiques tapisseries des Gobelins, qu'on ne voyait que ce jour-là. De tous côtés, se dressaient les reposoirs, où la piété et la vanité des voisins accumulaient des richesses de tout genre, comme le reposoir de la place Dauphine, chargé des chefs-d'œuvre d'orfèvrerie des bijoutiers d'alentour. Sur les pavés, balayés avec soin, recouverts de joncs et parsemés de fleurs, entre deux haies de passants refoulés contre les maisons, s'avançait le cortège, à la tête duquel étaient portées de petites bannières rouges brodées de vieil or; des soldats aux gardes marchaient sur les côtés, ayant au milieu d'eux les domestiques de tous les gens de condition de la paroisse, en livrée de gala, et portant de grands cierges décorés des armoiries de leurs maîtres. Les sœurs, les enfants de chœur et les prêtres, revêtus d'ornements étincelants venaient ensuite. Parfois le solennel cortège s'arrêtait un instant; les enfants de chœur, à ceintures rouges, se retournaient, prenant à poignée dans des corbeilles d'argent des fleurs pour les lancer; au signal du livre de bois fermé brusquement par le maître des cérémonies, les diacres balançaient à grande volée, d'un mouvement superbe et régu-

Fig. 27. — Juré crieur de vin et d'enterrements.

lier, les encensoirs de vermeil devant l'hostie enfermée dans un immense ostensoir, tout rayonnant d'or et de pierreries, que portaient deux prêtres sur leurs épaules, à l'ombre d'un dais où tout l'art des brodeurs en fil d'or s'était déployé. Sous ce dais, le curé de la paroisse fermait la marche, que suivaient, un cierge à la main et tête nue, un grand nombre d'hommes; marche lente et grave, dont l'ordre et la solennité inspiraient le respect et la vénération, quoiqu'une partie des assistants eût été attirée sur son passage par la curiosité plutôt que par la dévotion.

Avec la procession de Saint-Eustache, la plus belle était celle de Saint-Sulpice, qui parcourait les rues remplies des hôtels aristocratiques du faubourg Saint-Germain. Elle s'arrêtait devant le palais des Condé, et la duchesse de Bourbon descendait pour embrasser la patène du même côté que le prêtre, privilège réservé à la maison de Bourbon. Mais la plus curieuse et la plus nombreuse de toutes était celle de Saint-Laurent, qui sous le nom de Grand-Pardon avait lieu le dimanche après la petite Fête-Dieu. Toutes les paroisses y assistaient et y envoyaient leurs chapes, qu'on mettait sur le dos de deux cents jardiniers. Dans les rues festonnées et traversées de guirlandes de fleurs, s'avançaient des petites filles de cinq à huit ans, vêtues en Madeleines et en Vierges; des petits garçons, demi-nus, en petits saints Jean, menant leurs moutons avec des rubans roses et bleus; des filles du Sacré-Cœur; des confréries avec leurs bannières relevées d'or et d'argent, et cent cinquante encenseurs lançant leur vase fumant devant un soleil de pierreries, tandis que les soldats suisses présentaient les armes et qu'une musique militaire retentissait. De tous les quartiers de Paris on accourait pour voir passer cette procession, à laquelle le corps diplomatique assistait du haut du balcon de l'ambassade de Venise.

Les processions exclusivement religieuses, n'étaient pas les seules qui parcourussent les rues de Paris; quelques-unes unissaient un caractère politique ou professionnel à la manifestation religieuse. Le 22 mars, le parlement et les autres cours souveraines

Fig. 28. — Montre des clercs du Châtelet. Réduction d'une image populaire conservée au musée Carnavalet.

se rendaient en grand costume avec le chapitre de Notre-Dame à l'église des Grands-Augustins, pour célébrer l'aniversaire de la reddition de Paris à Henri IV. Le 15 août, les mêmes cours et le corps de ville de Paris accompagnaient la procession du clergé de Notre-Dame, en exécution du vœu de Louis XIII. Telle était aussi la procession du recteur de l'Université qui, tous les trois mois,

à la suite de sa nomination, se rendait du collège Louis-le-Grand à une église de Paris qu'il désignait. Des Augustins ouvraient la marche, avec les étudiants des quatre ordres mendiants et les maîtres ès arts; puis venaient les bacheliers en théologie et en médecine ornés de leurs fourrures, les docteurs régents des quatre facultés, en robes rouges, les huissiers, enfin le recteur, en robe violette, bonnet carré, manteau royal et escarcelle de velours violet à glands d'or, suivi des clients de l'Université, imprimeurs, libraires, relieurs, enlumineurs, et des messagers jurés, en tête desquels marchait un héraut, vêtu d'une tunique de velours pourpre semé de fleurs de lis d'or. Moins imposante et plus profane était la cavalcade des officiers du Châtelet, précédés et suivis des huissiers à verge et des huissiers priseurs, qui, le lendemain de la Trinité, défilaient tristement dans leurs robes noires, montés gauchement sur des chevaux médiocres. Le peuple donnait à ce sombre cortège le nom de procession des diables.

Bien que le carnaval eût perdu à Paris son entrain, il animait encore les rues de ses mascarades à pied ou en voiture et de cavalcades moins nombreuses, mais plus gaies que celle des huissiers. Un bœuf gras était promené majestueusement dans les rues, avec un cortège mythologique et burlesque qui le conduisait chez le premier président et chez d'autres dignitaires. Dans les quartiers populaires, les divertissements étaient grossiers, « empreints de sottise et de vilenie ». Les gamins mettaient leur joie à jouer de mauvais tours aux bourgeois, à leur faire ramasser un sou cloué sur le pavé ou une clef brûlante. Dans la rue Saint-Honoré, le carnaval était plus brillant. Des milliers de masques, prenant un rôle et le jouant avec verve, représentaient des cardinaux, des moines, des arlequins et des gens de loi. 100,000 piétons et 400 voitures circulaient en les regardant, et c'était

merveille pour un étranger de voir l'ordre que savaient maintenir dans cette foule 100 cavaliers du guet et 1,200 gardes-françaises. Certaines mascarades satiriques ou plaisantes attiraient particulièrement l'attention. En 1788, une cavalcade représen-

Fig. 29. — Louis XVI, Marie-Antoinette et le Dauphin, d'après Saint-Aubin.

tant Henri IV et les principaux personnages de sa cour fut très applaudie, jusqu'au moment où les cavaliers historiquesse prirent de querelle avec d'autres masques et se battirent avec eux à coups de poing et de bâton, comme des crocheteurs.

Qu'étaient du reste ces cortèges de comédie, auprès des cortèges des ambassadeurs et des princes? La réalité en pareil cas dépas-

sait la fiction. Rien n'égalait l'ardeur de voir et d'admirer que suscitait l'apparition du roi et de la reine dans leur capitale. Le roi semblait vivre à Versailles dans le rayonnement de sa grandeur, au milieu de ses courtisans inclinés, et quand il descendait de son château, on se serait figuré un demi-dieu se montrant aux mortels. S'il se rendait à Paris, c'était d'ordinaire pour une cérémonie publique, un *Te Deum,* un festin à l'Hôtel de Ville, une séance au Parlement, une revue. Les boutiques se fermaient; apprentis, compagnons, courtauds couraient dans les rues où devait passer le cortège. Les gardes françaises et suisses faisaient la haie sur tout le parcours; le cortège était ouvert par un piquet de gardes de la ville à cheval, en habits bleus et vestes bordés d'or. Dix carrosses à six chevaux, renfermant les grands dignitaires de la cour, d'autres carrosses à huit chevaux, où étaient les princes du sang, s'avançaient au pas, tout dorés, accompagnés de valets en riche livrée, traînés par des chevaux superbement harnachés, avec de grands panaches se dressant sur le frontail. Enfin, au milieu des valets de pied, tenant la bride des chevaux et les boutons des portières, au milieu des écuyers et des pages caracolant à cheval dans des costumes chatoyants, après les Cent-Suisses de la garde, drapeau déployé et tambours battants, entre les escouades de gardes du corps, on distinguait à travers les grandes glaces le profil du roi, dans un immmense carrosse d'une richesse incomparable, mais d'un modèle quelque peu antique, où la vétusté même des ornements dorés et la patine que le temps y avait mise semblaient attester l'ancienneté de la splendeur souveraine. Si la reine accompagnait le roi, son carrosse également surmonté d'une couronne, non moins riche, mais plus élégant, précédait le sien. Et c'était, au moment où ils apparaissaient, des hourras, des cris de « Vive le roi! » sor-

Fig. 30. — Cortège de la Reine se rendant à l'Hôtel de Ville, d'après Moreau le jeune.

tant non seulement de toutes les fenêtres des rues étroites, où les femmes et les enfants se montraient en agitant leurs mouchoirs, mais des deux côtés de la rue, où, contre les boutiques fermées s'entassait, se pressait, se poussait une foule avide de voir. Il s'y produisait des tourbillons et des bousculades formidables lorsque les officiers de la maison du roi, faisant largesse comme autrefois, lançaient à poignées des écus neufs, qu'on se précipitait pour recueillir.

Les générosités officielles ne se bornaient pas là. Dans les fêtes royales, qui, avec les fêtes religieuses, étaient les seules fêtes publiques, on distribuait du pain, de la viande et du vin à la multitude; on lui ouvrait les portes des théâtres; causes de liesse, sans doute, mais de poussées brutales, de disputes avides, qui avilissaient ceux qui s'y livraient. La foule se pressait aussi pour voir les feux de joie comme celui de la Saint-Jean, les feux d'artifice, qu'on tirait sur les ponts ou sur la place de Grève, les illuminations des rues, où toutes les fenêtres étaient chargées de lampes et de lampions, et surtout celles des édifices publics, de la Monnaie par exemple, dont la belle façade se reflétait dans la Seine avec ses lignes de feu, et de l'Hôtel de Ville, où des lampions blancs alternaient avec des lustres de lanternes vertes, dont la lumière adoucie formait le plus agréable effet.

La place de Grève, qui était le principal théâtre des réjouissances populaires, était aussi celui des exécutions. La politique et la morale de ce temps étaient d'accord pour donner aux châtiments une publicité qu'elles croyaient efficace, et qui pouvait être plus dangereuse que salutaire. C'était en plein jour, dans le quartier des Halles, qu'on exposait aux huées de la foule les banqueroutiers, les mains et la tête passées dans un

cercle, que l'on faisait tourner dans la tour octogone du pi-

Fig. 31. — Exposition au pilori des Halles au XVIIIe siècle; d'après une estampe populaire.

lori; c'était, en plein midi, au centre même de la ville, que l'on pendait ou que l'on rouait les condamnés à mort. Tous les instincts sanguinaires, toutes les sortes d'émotions vio-

lentes et de curiosités malsaines qui dorment dans le cœur de l'homme étaient éveillés par l'annonce des exécutions, qu'on criait à haute voix. La populace envahissait les rues qui menaient à la Grève; les étrangers, les nobles, voire même des femmes de la cour, louaient des places aux fenêtres bien situées. De là, ils dominaient la masse de têtes pressées qui ondulait à ses pieds, houleuse et grondante, où l'on distinguait, chose triste à dire, plus de bonnets de femmes que de chapeaux d'hommes.

Aucun recueillement, aucune terreur dans cette foule qui venait au pied de l'échafaud avec la même allure, la même placidité curieuse, qu'elle apportait dans les fêtes publiques. Des gamins montaient en jouant à l'échelle de la potence. De grands remous se produisaient, accompagnés de poussées, de murmures et de cris, lorsque les cavaliers du guet traçaient un sillage dans cette mer humaine, pour dégager les abords de la potence et pour ouvrir la voie à la charrette lugubre qui conduisait les condamnés, les prêtres qui les assistaient, et le bourreau. Les cavaliers de la garde jurent, maugréent contre les spectateurs accumulés que leurs chevaux en reculant refoulent, piétinent et écrasent. Parmi les condamnés, les uns gémissent et hurlent; les autres semblent insulter au sort qui les attend ainsi qu'aux gens qui les contemplent; quelques-uns sont vêtus comme des petits-maîtres; des femmes ont la coquetterie instinctive d'arranger leur coiffure au moment où l'aide du bourreau leur passe la corde au cou. La foule suit avec une attention fébrile et anxieuse les préparatifs et les phases de l'exécution : la montée à l'échelle, la descente du bonnet sur les yeux du misérable condamné à la potence; le renversement de l'échelle qui le lance dans l'éternité; et pour le

condamné à la roue, son application, les bras écartés, sur une roue qui regarde le ciel, et les coups de barre sourds qui lui brisent les quatre membres, jusqu'à ce que, par grâce, l'aide du bourreau l'étrangle. Et le grand acteur tragique, qui attire les regards plus encore que la victime, c'est le bourreau, le bourreau honni, conspué, méprisé, mais qui tient l'épée à la main, non pas l'épée de justice qui doit décapiter les nobles et qui n'a servi qu'une fois depuis quarante ans, mais une épée légère qu'il emploie seulement pour écarter les curieux trop gênants; le bourreau, qui touche 18,000 francs par an, qui est frisé, galonné, en bas de soie blancs, et que la populace

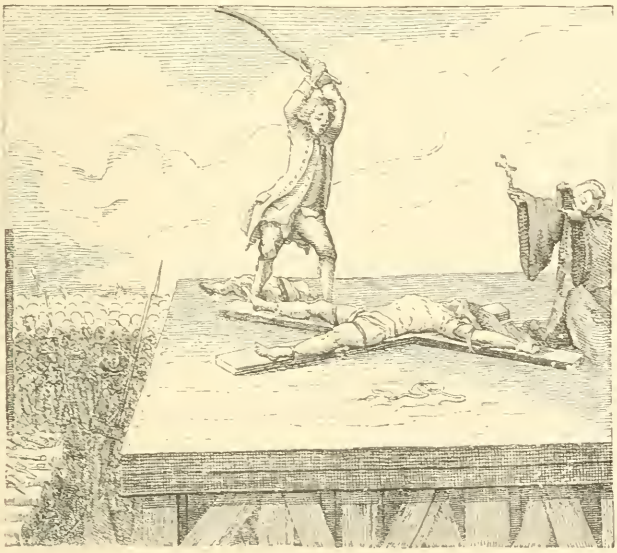

Fig. 32. — Exécution d'un condamné à la roue.

applaudit comme un acteur favori, quand il s'est acquitté avec dextérité de sa tâche.

« Je ne puis concevoir, dit le voyageur russe Von Vizine, en

rapportant un fait de ce genre, comment un peuple aussi humain et aussi sensible peut côtoyer de si près la barbarie ». La barbarie, à cette époque, n'était que trop près de la sensibilité. Qui aurait pu croire, parmi les masses qui se pressaient au cortège des rois et à l'exécution des plus vils criminels, qu'elles iraient quelques années plus tard s'entasser autour de l'échafaud, érigé sur la place Louis XV, pour voir moissonner sous le tranchant de la guillotine la puissance, la richesse, la science, l'éloquence et la vertu?

VI

LA RUE LA NUIT.

Le tableau de la rue se modifiait pendant la nuit, tout en conservant une partie de son animation.

Dès que le crépuscule épaississait ses ombres, les allumeurs de réverbères ouvraient les petites boîtes où était attachée l'extrémité des cordes qui soutenaient les lanternes. Ils descendaient lentement celles-ci à hauteur d'homme, et, sans souci du mouvement des passants affairés, ils ouvraient l'un des panneaux de la boîte de verre sexagone qui protégeait trois lampes fixées au bas de réflecteurs de fer-blanc poli, et les allumaient successivement; puis ils les remontaient, avec un petit grincement de poulies, sous la potence qui les soutenait et où elles se balançaient par le grand vent, avec un clapotement de verre et de ferraille. Ces potences, on le sait, devaient jouer un rôle terrible aux débuts de la révolution, en ce qu'elles fournirent dans chaque rue, aux colères de la populace, un instrument de supplice tout dressé.

Elles avaient été établies sous Louis XIV; mais leur éclairage avait été très amélioré lorsqu'elles avaient été munies, en 1744, de réverbères et que l'huile avait été substituée à la chandelle. Il est vrai que les réverbères n'étaient pas allumés pendant le clair de lune, et que, n'étant pas toujours assez fournis d'huile, ils

s'éteignaient parfois entre neuf et dix heures du soir. Il était rare qu'on les louât sans réserve, comme l'auteur des *Lettres d'un Indien,* qui compare presque leur lumière à celle du soleil, et qui exalte avec raison le brillant effet produit par leur multiplicité sur les deux rives de la Seine. D'après les statistiques de l'époque, il y en avait trois fois plus qu'à Berlin, deux fois plus qu'à Vienne, moitié moins qu'à Londres; leur nombre atteignait pourtant le chiffre respectable de 6,223, et s'ils étaient moins rapprochés qu'à Londres, leur lumière, de l'avis des voyageurs, était plus intense et rayonnait davantage.

En même temps que les réverbères s'allumaient, surtout dans les soirs d'hiver, l'intérieur des boutiques s'éclairait et jetait par les fenêtres quelques clartés sur la voie publique. La nuit n'arrêtait pas la circulation des voitures; l'hiver, à cinq heures du soir, elles affluaient, avec un bruit infernal, aux abords des théâtres. Le bruit diminuait, le mouvement cessait presque complètement vers sept heures, mais pour reprendre avec plus d'intensité à neuf heures, à la sortie des spectacles. Aux abords du Théâtre-Français, du Théâtre-Italien, de l'Opéra, des gardes à cheval faisaient prendre la file aux innombrables voitures qui venaient chercher leurs maîtres. Sous les péristyles éclairés, les dames, drapées dans leurs mantes, et leurs cavaliers en redingote apparaissent, tandis que les Savoyards demandent s'il faut appeler « votre valet, votre voiture, votre cabriolet »; que les aboyeurs crient : « Le carrosse de M. le marquis! Le carrosse de Mme la présidente! » d'une voix rauque et retentissante, qui fait accourir les cochers et les laquais réfugiés dans les tavernes d'alentour. D'autres laquais font la haie sur les perrons, avec des flambeaux et des torches allumés, inondant de cire et de résine ceux qui s'en approchent; quand l'équipage arrive, deux d'entre eux s'élancent derrière avec

leurs flambeaux, et bientôt on les voit filant dans l'ombre avec les lumières qu'ils tiennent à la main et dont les flammèches s'envolent au vent.

Fig. 33. — La sortie de l'Opéra, d'après Moreau le jeune.

Les piétons peuvent aussi se faire éclairer. Au pied des escaliers, vont et viennent les porte-falots, tout disposés à chercher des voitures, tout prêts à reconduire les spectateurs à domicile. Criant : « Voilà le falot! » ils les traitent de monseigneur et de

marquis, pour mieux attirer leur attention. Leurs services sont d'autant plus utiles, qu'ils ne conduisent pas seulement leur client jusqu'à la porte de son domicile; ils l'accompagnent, s'il le faut, jusqu'au cinquième étage, ils vont allumer sa chandelle au feu de leur falot. Service inappréciable dans un temps où l'allumette chimique est à peine connue.

Tous ces falots, errant de tous côtés, contribuent avec la clarté des réverbères, le passage des voitures et la vigilance de la police, à garantir la sécurité des rues pendant la nuit. Depuis longtemps, on ne rosse plus le guet, on ne casse plus les lanternes, on ne frappe plus aux portes; tous ces désordres ont été réprimés avec sévérité. Paris est aussi sûr la nuit que le jour. Un magistrat avait dit qu'il voulait que le pavé de Paris fût respecté comme le sanctuaire et le tabernacle. Mercier, qui rapporte ces paroles, ajoute : « Ce magistrat a raison et a bien dit ». On se plaignait bien du bruit des piétons qui persistait jusqu'à une heure avancée de la nuit, des cris et sifflements de quelques habitants attardés; mais la police les tolérait, comme un mal léger qui en empêchait un plus grand, qui préservait des vols et des meurtres. Les précautions les plus sérieuses étaient prises. Dans les corps de garde disséminés dans les différents quartiers, veillent des gardes de la ville, prêts à répondre au premier appel, à courir à la moindre alarme. « On n'a rien à craindre, dit Mercier, de l'insolence et de l'ivresse, parce que la main-forte n'est pas éloignée ».

Des patrouilles visitaient les cabarets et les mauvais lieux pour arrêter les soldats en congé qui n'étaient pas en règle. Deux ou trois cents mouchards battaient le pavé à la piste des gens suspects. Lentement, à une certaine distance les uns des autres, se glissant presque le long des murs, quinze ou vingt affidés de la police circulaient sans bruit, à des intervalles irréguliers, entre dix

et trois heures du matin; un inspecteur les dirigeait; non loin d'eux, en arrière, suivait au pas le carrosse d'un commissaire, revêtu de sa robe, tout prêt à remplir son office, s'il en était besoin. Ces gens de police, dont aucun bruit ne trahissait l'approche, entouraient soudain le passant suspect qui portait des paquets, le vagabond, le rôdeur de nuit; ils l'interrogeaient, et, si ses réponses n'étaient pas satisfaisantes, ils l'arrêtaient. Ils pénétraient aussi dans les cabarets mal famés, chez les logeurs, visitant et contrôlant les registres, examinant les hôtes dont on pouvait soupçonner les antécédents et les intentions. Toute la nuit, les habitants honnêtes pouvaient circuler et dormir sans crainte : la police veillait.

Fig. 34. — « Le hibou spectateur », portrait de Restif de la Bretonne, en tête de ses *Nuits de Paris*, 1788.

La soirée, comme le jour, a ses petits métiers; peu nombreux, il est vrai, mais qui se font entendre. Ce sont les joueurs d'orgues de Barbarie, qui tournent leurs sérénades; ce sont les montreuses de lanternes magiques, qui sont prêtes à monter dans les maisons pour faire voir les merveilles de leur instrument. A partir de dix heures, le bruit des voitures se calme un peu; la rue est plus solitaire; les rats sortent des égouts et galopent dans les ruisseaux. Vers onze heures et demie, le bruit recommence; l'on entend rouler les diligences qui partent pour Amiens, Calais, Lille, Bordeaux, Rouen; on sort des soupers et des soirées. Le calme relatif qui renaît est bientôt troublé, à partir d'une heure du matin, par les pas des petits chevaux, par le roulement des charrettes des paysans, qui, au nombre de dix mille environ, se dirigent de toutes parts vers les halles. A quatre heures, c'est autour des marchés un fourmillement de gens affairés, auxquels des marchandes d'eau-de-vie vendent leur liqueur, tandis que sur la rive gauche de la Seine un chariot, traîné par douze hommes, précédé d'un prêtre, d'une croix, d'une cloche qui tinte pendant tout le temps, se dirige à pas lents dans les rues. Ce chariot porte au cimetière dit de Clamart les morts de l'Hôtel-Dieu.

Cependant l'aube apparaît. Les boulangers de Gonesse arrivent. Les ouvriers s'en vont au travail, s'arrêtant devant des femmes qui s'éclairant d'une lanterne, portent sur leur dos des fontaines de fer-blanc, et versent, dans un pot de terre, du café au lait, pour deux sous. Les fenêtres et les volets s'ouvrent; les ménagères et les servantes y paraissent, arrangeant leurs pots de fleurs, secouant leurs tapis. Les contrevents des boutiques sont enlevés; les portiers et les garçons de magasin sortent avec leurs balais, les charrettes des boueurs approchent avec leur sonnette. Paris s'éveille et fait sa toilette.

VII

LE PONT-NEUF.

Sur certains points de la ville, la circulation était plus active et l'affluence de peuple plus grande. Elles l'étaient principalement sur le Pont-Neuf, commencé sous Henri III, terminé sous Henri IV, et qui, malgré son nom, était un des ponts dont la construction était la plus ancienne. Le Pont-Neuf n'en gardait pas moins le nom sous lequel il avait été désigné primitivement, et qu'un étymologiste ingénieux voulait justifier en disant qu'il lui avait été donné en raison des *neuf* voies qui venaient y aboutir.

Il était le trait d'union le plus large entre les deux rives de la Seine et la Cité, et, depuis plus de cent cinquante ans, le centre de l'activité populaire et du commerce riche. Aux alentours de la place Dauphine, élevée sur un plan uniforme par Henri IV, sur le quai des Orfèvres, s'ouvraient les boutiques des joailliers et des bijoutiers; sur le quai des Morfondus, les ateliers des opticiens et des horlogers; non loin de là, les galeries du Palais, remplies de merciers, de libraires et de détaillants de tout genre. Le pont n'avait jamais été couvert de maisons, comme la plupart des autres; il ne s'y élevait d'autre édifice que celui de la Samaritaine, construit en 1712 pour renfermer une pompe destinée à l'élévation des eaux du fleuve, et qui attirait l'attention par sa façade, où Fremin avait coulé en plomb les figures, plus grandes que na-

ture, du Christ et de la Samaritaine, par son horloge trop souvent arrêtée, sa petite coupole et son carillon fêlé, qui sonnait au passage du roi. Mais en 1776, on avait autorisé la construction de pavillons sur les hémicycles qui faisaient saillie au-dessus des piles du pont, et ces pavillons, loués chacun 600 livres à des marchands, rapportaient 12,000 livres à l'Académie de Saint-Luc, à laquelle ils avaient été concédés.

De longues files d'échoppes avaient aussi été récemment établies sur les quais voisins. Le quai de la Ferraille, où, comme le disait exactement Florian, « on vend des oiseaux, des hommes et des fleurs », était plus encombré que jamais. Les fleuristes étalaient leurs pots jusqu'au milieu de la chaussée. Les bouquetières, « impudentes comme des poissardes », prenaient les hommes par le bras pour leur offrir des bouquets de roses, et, sur leur refus, les invectivaient, parfois même les couvraient de boue. Les racoleurs se promenaient, l'air avantageux, le poing sur la hanche, le chapeau empanaché de hautes plumes et posé sur l'oreille; s'ils cherchaient encore à séduire, « toute violence, de l'aveu de Mercier, leur était interdite, ainsi que les ruses trop prononcées ». Pour attirer les jeunes gens, ils faisaient coller sur les murs de grandes images enluminées représentant l'uniforme du régiment pour lequel ils faisaient des engagements. Tantôt elles offraient aux regards un cavalier chargeant avec fureur des fantassins en déroute; tantôt, un fantassin plongeant sa baïonnette dans le flanc de la monture d'un cavalier : ce qui prouvait qu'un fusilier vaut bien un dragon. Au bas, se trouvait le nom du régiment, l'adresse du recruteur, suivie d'un appel chaleureux dans le genre de celui-ci : *Courageuse jeunesse, qui brûlez du désir de servir votre Roi, accourez dans Penthièvre dont la gloire est aussi ancienne que l'origine!*

Aux abords du Pont-Neuf, comme dans le reste de la ville, les affiches couvraient les murs. Au coin des rues, sur le palais, sur les églises, où il était interdit toutefois d'apposer des affiches de spectacles, elles étaient collées jusqu'à une hauteur de six à huit aunes par les quarante afficheurs jurés, portant des plaques de

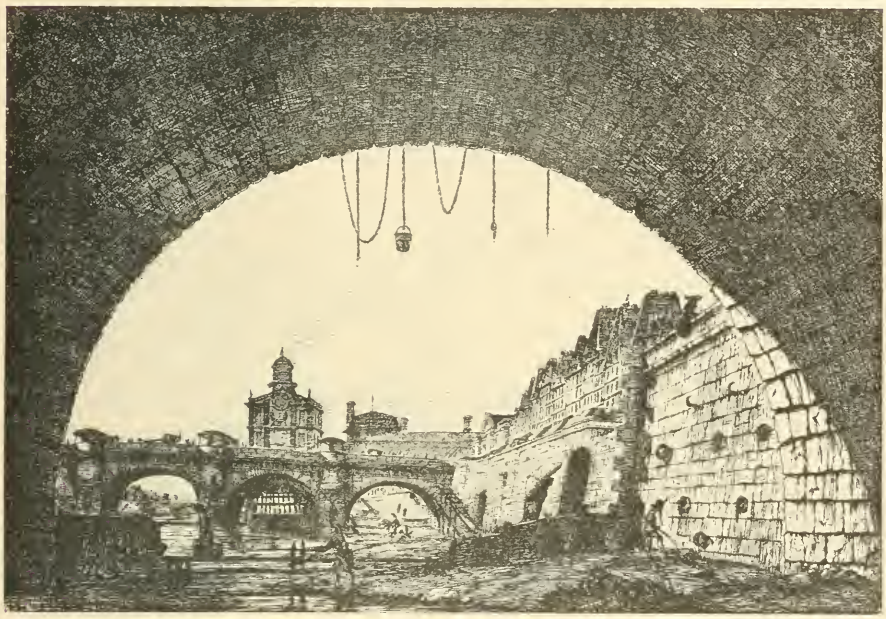

Fig. 35. — Le Pont-Neuf et la Samaritaine, vus de la seconde arche du Pont-au-Change; eau-forte d'après un dessin de Nicolle.

cuivre à la boutonnière. C'était à qui attirerait le plus l'attention et se distinguerait davantage par la grandeur des lettres, la dimension et la couleur du papier. Les édits et les ordonnances se détachaient sur des placards de papier blanc qui pouvaient atteindre jusqu'à deux aunes de haut. Les nouveaux livres étaient annoncés en lettres de six pouces. Parmi les réclames en faveur des remèdes infaillibles et des inventions merveilleuses, éclataient ces mots

alléchants : *Vingt louis! Cent louis à gagner! 6,000 livres, 40,000 livres à gagner!* Un étranger suppose de prime-abord qu'il s'agit d'une loterie ou d'un jeu. Il s'approche et reconnaît qu'il est question d'objets perdus. On promet dix louis pour un petit chien; 2,000 livres pour un portrait, auquel on attache un prix particulier, une partie de sa fortune pour des obligations ou des billets de caisse égarés.

Ce sont les petits chiens qu'on perd et qu'on réclame le plus souvent. Les femmes en raffolent; elles les conduisent à la promenade; elles les font porter par de « grands imbéciles »; s'ils sont malades, elles désespèrent. Ce ne sont pas les plus beaux qu'on recherche le plus; ce sont les plus mignons, les plus rares par le poil et la taille. Aussi lit-on sur les murs comme dans les *Petites Affiches* de nombreuses promesses de récompenses pour des levrettes, pour des petits caniches de six mois, à poil blanc, à tête noire, pour des épagneuls blancs, tachés de café au lait, pour de très petits chiens roux et blancs, à tête de doguin. Les petites chiennes répondent souvent au nom de Zémire, que l'opéra de *Zémir et Azor* a mis à la mode.

Fig. 36. — Un racoleur; d'après un recueil de costumes, à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Comme les gens ri-

ches, les pauvres ont leurs chiens. Point de misérable qui n'ait, dit-on, son chien dans son grenier pour lui tenir compagnie. Les rues sont pleines de barbets, de caniches, de bouledogues, de métis de tous genres, qui vaguent, fouillent dans les ruisseaux, se battent, aboient, hurlent et roulent dans les jambes

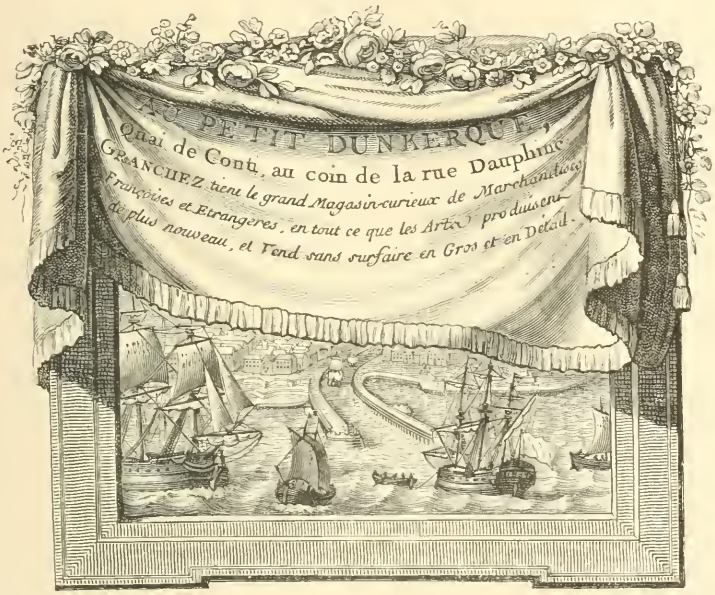

Fig. 37. — Adresse illustrée du *Petit Dunkerque*.

des passants. Dans les grandes chaleurs et les grands froids, la police traque et assomme ceux qui sont suspects d'être atteints de la rage. Malgré les ordonnances, on élève encore des lapins, des pigeons, dans les recoins des maisons; à plus d'une fenêtre, dans plus d'une chambre, est suspendue une cage, renfermant un oiseau vulgaire ou rare, un pinson ou un serin; dans plus d'une échoppe siffle un merle ou jacasse une pie; sans compter les chats, qui courent dans les greniers et sur les toits, et font,

pendant la nuit, « retentir l'air de leurs lugubres cris ». Or, le marché principal de tous ces animaux divers est sur le quai de la Ferraille, et la foule se presse devant les piles de cages et devant les niches grillées, où dorment les petits chiens et les beaux angoras, exposés en vente.

Le Pont-Neuf n'est pas seulement un passage, c'est une espèce de foire permanente. Le passage est si fréquenté, que les marches des trottoirs s'usent en peu d'années sous les semelles des passants. Les voitures s'y croisent sans cesse, et vers cinq heures, lorsque la Comédie-Française va commencer, les plus riches équipages y passent. Mais c'est surtout un rendez-vous populaire; toute une population misérable, vivant au jour le jour, demandant sa subsistance à d'infimes industries, en a fait son quartier général; elle s'y installe, elle y séjourne. Des groupes de portefaix, de commissionnaires, de décrotteurs, de charbonniers, de bateliers, sont assis sur les marches des trottoirs, appuyés contre les parapets, attendant la pratique, dormant, riant ou se querellant entre eux. Les petits métiers y sont multipliés. Là, c'est une ravaudeuse, assise sur sa chaise abritée d'un auvent, qui rapièce pour quelques sous une jaquette de Savoyard; ici, c'est un fripier avec ses vêtements d'occasion; sur les parapets, des marchandises de toutes sortes sont étalées : rubans de queue, pains d'épice, figures de cire, de bois, de carton, morceaux de cuir d'occasion, vieux bouquins, brochures défraîchies; sur les trottoirs, partout des paniers ou des tables comme celles où sont étalés des vaudevilles et des livres populaires, qu'on peut acheter pour deux sous et lire pour un liard.

Non moins fréquentes sont les boutiques de limonadiers, les gargotes en plein air, où les petits industriels d'alentour, les chiffonnières, la hotte sur le dos et le crochet à la main, s'arrêtent, se rafraîchissent et se restaurent. Pour un liard, on leur verse un

verre de limonade, qui sort d'une grande carafe où nagent des morceaux de citron. Pour un ou deux sous, on leur sert des liqueurs. A midi, s'ils veulent dîner, ils affluent autour des gargotes, que décrit Frédéric Schulz, à qui nous empruntons une grande partie de ces détails sur la physionomie du Pont-Neuf. Là, sous une barraque recouverte de grosse toile, toute noircie d'un côté par la fumée, une vieille commère sale distribue avec une fourchette noire et un couteau rouillé, sur des assiettes ébréchées, des portions de viande, de lentilles, de pois et de haricots, que ses clients mangent sur leurs genoux, avec leurs doigts pour fourchettes et leurs dents pour couteaux.

Fig. 38. — Les marchands d'oranges du Pont-Neuf. Gravure de Quéverdo, tirée de l' « Almanach des marchés de Paris ».

Non loin de là, les chanteurs, les saltimbanques, les charlatans en plein vent : le spectacle, à la portée de ceux qui n'ont rien ou qui possèdent peu; les chanteurs de chansons nouvelles, à deux liards pièce avec l'image, de ces chansons qu'on appelle ponts-neufs, du lieu où elles se débitent; les chanteurs, dont le plus célèbre est Baptiste dit le Divertissant et Mme Baptiste; les montreurs de verres d'optique, avec leur « opéra à roulettes et qu'on porte à dos d'homme », les joueurs de marionnettes, les équilibristes, les escamoteurs, les tireurs de cartes, avec leurs paillasses aux saillies burlesques, au ventre et au dos rembourrés, invulnérables aux coups comme leur oreille est insensible aux injures de

leurs maîtres. Le charlatan vend des médicaments, tandis qu'ailleurs, installés sur le bout du banc d'une fruitière qu'il a loué, l'arracheur de dents, en robe rouge, a posé sa cassette, remplie de ses poudres et de ses élixirs, et son pélican renfermé dans un étui de chagrin.

L'extrême richesse côtoie l'extrême misère, au Pont-Neuf plus que sur aucun autre point de Paris. Non loin de ces échoppes, de ces éventaires, de ces gargotes, de ces parades misérables, étincellent les boutiques du quai des Orfèvres, qu'on appelle le quai riche, et le long duquel une sentinelle veille la nuit. Tous les spécimens de l'argenterie de table et d'église y reluisent. Les bijoux, les étuis, les breloques, les colifichets en or ou de trois couleurs, que recherche l'opulence, y brillent auprès des croix d'or et des gobelets d'argent, qui sont la bijouterie du peuple. Ils y brillent en pleine sécurité, à côté de la population besogneuse du Pont-Neuf, sous la seule garde d'une marchande qui vend et pèse, en souriant au client. Et de l'autre côté du fleuve, sur le quai de Conti, resplendit la boutique la plus séduisante de Paris, qui n'avait pas de rivale avant l'ouverture des galeries du Palais-Royal. Les princes étrangers ne manquent pas d'aller la visiter; Voltaire lui a consacré quelques-uns de ses derniers loisirs; les grandes dames vont y passer trois heures, considérant, questionnant et n'achetant rien; l'affluence y est telle aux approches du jour de l'an, qu'il faut mettre la garde à ses portes. C'est le *Petit Dunkerque*, avec son étalage de bijouterie de luxe et de fantaisie, ses breloques, ses tabatières, ses bonbonnières, ornées d'or et d'émaux, ses sacs à ouvrage à l'anglaise, ses bourses à filets de soie brodée au tambour, ses boutons d'acier incrustés d'or, ses fausses montres servant de boussole et de baromètre, ses étuis d'or et d'argent, ses nécessaires remplis de pièces d'argenterie, et toute sa bimbeloterie artistique

et coûteuse, dont on paie la façon dix fois plus que la matière.

Et du quai de Conti au quai de la Ferraille, c'est une cohue, un va-et-vient, un mélange de cris et de babil; car au Pont-Neuf

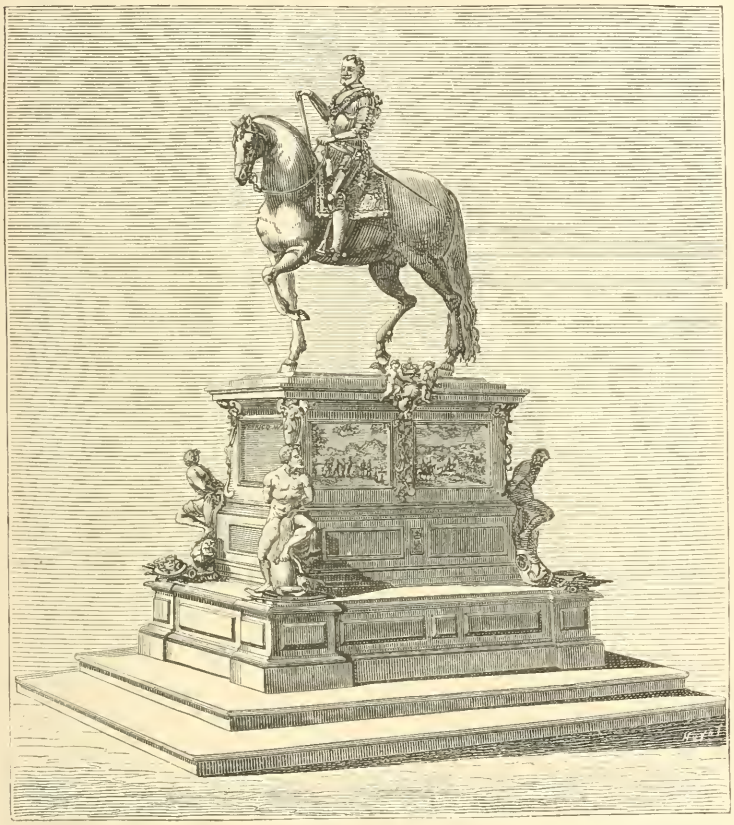

Fig. 39. — Statue équestre de Henri IV, érigée sur le terre-plein du Pont-Neuf.

plus que partout ailleurs, on crie, l'on bavarde et l'on chante. Comme nulle part on ne passe davantage, on y distribue plus qu'ailleurs les avis, les affiches à la main. Des Savoyards les tirent de leurs sacs pour les mettre dans la main des passants. Le pont s'élargit aux abords de la statue de Henri IV, mais le calme n'y

règne pas plus qu'ailleurs. Autour du socle de la statue, s'étend une ceinture de vieilles marchandes d'oranges, de citrons, de figues et de melons, qui s'intitulent dames de Henri IV. Elles sont là de mères en filles et ne tolèrent pas que d'autres exercent le même métier sur la terrasse qu'elles occupent. Elles y laissent séjourner cependant les mendiants, dont elles ont pitié, comme le vieux mendiant manchot, qui chante à tue-tête la chanson de : *Vive Henri IV!* et demande, entre chaque couplet, un sou « pour l'amour de Henri IV », ce qui lui réussit mieux, dit-il, que lorsqu'il le demandait pour l'amour de Dieu.

C'est qu'aux approches de la révolution, Henri IV est le roi populaire par excellence; c'est le roi chanté par Voltaire; c'est un roi sceptique, un roi dont on oppose la légende à la réalité, et dont on fait un symbole d'opposition. A l'époque où les Parlements attaquent la monarchie, réclamant des privilèges anciens au nom des libertés nouvelles, se dirigeant sans le savoir vers l'avenir en s'appuyant sur le passé, comme Christophe Colomb qui, en cherchant le chemin des Indes, devait trouver un monde nouveau, il était naturel qu'on opposât Henri IV à Louis XVI, sans réfléchir que Louis XVI avait détruit bien des abus qui florissaient sous Henri IV. La popularité de celui-ci grandissait à mesure que l'impopularité de son successeur s'accroissait. En 1787, lors des querelles du Parlement avec le trône, le peuple faisait descendre les passants de voiture pour les forcer de saluer la statue du premier roi de la dynastie des Bourbons; il brûlait à deux reprises différentes, dans des accès de colère ou de joie, le corps de garde qui s'abritait à l'ombre de cette statue. Le Pont-Neuf voyait s'accomplir les premières violences brutales de la révolution, avant que les paroles ardentes qui allaient en déterminer l'explosion se fussent fait entendre au Palais-Royal.

VIII

LE PALAIS-ROYAL.

Si le Pont-Neuf est le centre de l'activité populaire, le Palais-Royal est le centre des loisirs et des plaisirs pour les classes aisées et riches. Les voitures n'y pénètrent pas; les promeneurs y sont à l'abri des intempéries de l'air, et les Suisses, à la livrée du roi, qui veillent sous ses péristyles, n'en permettent pas l'entrée aux soldats, « aux gens de livrée, aux servantes, aux personnes en bonnet ou en veste, aux écoliers, polissons, gens sans aveu, aux chiens, et aux ouvriers ». « Li pas entrer en casaquin! » crie le suisse Fribourg d'une voix de stentor, le dimanche, aux femmes qui se montrent dans ce costume.

On sait que le Palais-Royal, légué par Richelieu à la couronne, servait de résidence aux ducs d'Orléans, auquels il avait été donné en apanage. La cour d'honneur avait été modifiée, au dix-huitième siècle, par la substitution d'un élégant portique au corps de logis qui régnait sur la place; mais le jardin surtout avait été récemment transformé. En 1784, le duc d'Orléans avait eu l'idée de le faire entourer de constructions superbes et régulières; sous la direction de Louis, l'architecte renommé du théâtre de Bordeaux, trois façades s'étaient élevées, comme par enchantement, décorées de pilastres d'ordre composite et supportées sur cent quatre-vingts ar-

cades. Croirait-on que ces constructions, qui firent et font encore l'admiration des étrangers, suscitèrent les critiques les plus vives et les plus passionnées? On cria au vandalisme, parce qu'il fallut détruire, pour leur faire place, quelques allées d'arbres séculaires. Un nouvelliste écrivait en province : « Le plan du duc d'Orléans pour le Palais-Royal est la chose la plus sotte, la plus ruineuse et la plus vilaine du monde ». Quand il fut exécuté, par un revirement complet, le dénigrement, les épigrammes, les satires firent place à l'éloge, au dithyrambe, à l'hyperbole. Plus que jamais adopté par les étrangers, les désœuvrés, les petits-maîtres, les nouvellistes, comme un lieu de rendez-vous et de plaisir, le Palais-Royal devient, selon Mercier, un point unique dans le monde. « C'est la capitale de Paris! » s'écrie-t-il; et le russe Karamsine, renchérissant sur lui, le regarde à la fois comme le cœur, l'âme et le cerveau de Paris.

Le jardin du Palais-Royal avait été jusqu'alors une agréable promenade, un rendez-vous pour les causeurs et les flâneurs ; mais depuis qu'il avait été entouré de palais, d'arcades et de boutiques, quelle transformation! La vie, dans tout ce qu'elle a de brillant et de séduisant, y débordait. Tous les sens, tous les goûts pouvaient s'y satisfaire. « Tout ce qu'on chercherait à Paris, on le trouve au Palais-Royal, dit Karamsine; on y pourrait passer sa vie, la vie la plus longue dans un enchantement perpétuel, et dire en mourant : « J'ai tout vu, tout connu ! » Il me semble attirer le luxe, le mouvement élégant de tous les quartiers, au détriment desquels il se développe. « Il rassemble tous les étrangers, écrit le marquis Carraccioli, l'auteur des *Lettres d'un Indien;* on ne se loge que dans ses environs, on n'achète que dans son enceinte,... on y peut exister le plus commodément du monde sans jamais en sortir : logements agréables, habits élégants, ragoûts fins, livres nouveaux,

nouvelles récentes, société nombreuse, s'y trouvent sous les formes les plus engageantes ». — « Le Palais-Royal étonne le Parisien, écrit Dampmartin; il fait les délices de l'étranger. C'est un

Fig. 40. — Vue d'ensemble du Palais-Royal en 1789, d'après une gravure de la série des frères Campion.

séjour enchanté ». — « C'est le pays des fées », dit Mayeur de Saint-Paul, et Karamsine le compare à l'île de Calypso ; il l'égale aux jardins d'Armide.

C'était un coup d'œil merveilleux, en effet, lorsque du bord du grand bassin, entouré de portiques de treillages, aux angles desquels s'élevaient des pavillons coquets, au delà des parterres et des allées de marronniers, par-dessus le toit plat du cirque, on aper-

cevait de trois côtés, des édifices nobles, élégants, réguliers qui ne pouvaient être comparés pour l'aspect général qu'à la place Saint-Marc de Venise; avec cette différence toutefois, qu'au lieu de la fantastisque et chatoyante façade de la basilique de Saint-Marc, des galeries provisoires construites en bois complétaient le quadrilatère. Dans le jardin, sous les portiques, dans les galeries, une foule nombreuse, élégante, bigarée, circulait, s'asseyait devant les cafés ou près des parterres, s'arrêtait devant les boutiques et les éventaires, comme si le palais tout entier eut été une foire permanente, une sorte de Vauxhall, dit une Anglaise, avec ses tentes, ses fontaines, ses cafés et ses marchands de toute sorte.

Des marchands, il y en avait partout. On l'avait baptisé du nom de Palais-Marchand, et en même temps qu'on multipliait les épigrammes contre les spéculations du prince qui avait fait construire les nouveaux bâtiments et qui les vendait au détail, au prix de 50,000 francs l'arcade. En face de chaque arcade s'ouvre une boutique, dont la devanture vitrée laisse passer le jour à flots, et permet d'apercevoir à travers les carreaux relativement larges tout ce que l'industrie, le luxe et la mode peuvent inventer les plus séduisant. Les marchandises les plus rares, les plus riches, les plus brillantes en étoffes, en costumes, en dorures, en bijoux, s'y rencontrent, reflétées par de grandes glaces où se multiplient leurs formes et leurs couleurs. Ici, ce sont les rubans, les fleurs et les plumes des marchandes de modes, des marchandes couturières, dont les ouvrières, « faisant aller leurs regards de leur aiguille aux passants », façonnent sous leurs doigts agiles des robes qui seront peut-être envoyées en Russie et même en Turquie; plus loin, des magasins de drap, de brocart, d'étoffes de fantaisie, où maîtres et garçons, on ne dit pas encore commis, servent le client avec

une patienee et une courtoisie inaltérables, même quand on les marchande outre mesure, même lorsqu'on ne leur achète rien.

Fig. 41. — Les marchands de marrons du Palais-Royal, d'après une gravure en bistre de Sergent, datée de 1786, conservée au musée Carnavalet.

Plus accortes, plus aimables encore sont les bijoutières, « joliment attifées, avec leurs yeux plus vifs encore que leurs manières », et que fait ressortir le cadre scintillant de bijoux,

vrais ou faux, qui les entoure. Les plus beaux de leurs magasins sont ceux de Poix-Menu, qui occupent quatre arcades, et du Grand-Dunkerque. Les provinciaux, les étrangers s'arrêtent aussi devant les étalages des horlogers, devant leurs montres à boussole, leurs pendules à secondes et marquant les phases de la lune, ou sur lesquelles un personnage de cuivre sonne l'heure en frappant sur un timbre. Les bourreliers ou selliers offrent aux petits-maîtres des selles, des éperons et des culottes de peau de daim; puis ce sont les marchands de jouets d'enfants les plus variés; les marchands de cannes de tout genre; les parfumeurs, vendant des gants au jasmin, de la pommade à la violette, du savon au lis, de la poudre aux mille-fleurs; les tailleurs, tenant des costumes neufs ou d'occasion, des robes de palais, des soutanes, des amazones, des sacs d'église et de nuit, et louant des vêtements pour les deuils, les mariages et les bals masqués. Ailleurs, un spécialiste a inventé pour hommes et pour femmes des redingotes de taffetas gommé qu'on peut mettre dans un sac comme un parapluie, et dont on se sert pour se préserver des averses; des opticiens-physiciens exposent un assortiment de baromètres, de lorgnettes, d'objets divers, entre autres de « briquets physiques », qui permettent d'enflammer une allumette soufrée en l'agitant dans une petite bouteille contenant du phosphore.

Les estampes, surtout les estampes anglaises et en couleur, attirent de plus nombreux spectateurs. Les marchands de musique vendent les morceaux les plus récents, tandis que les libraires, disséminés sous les diverses galeries, étalent les brochures, les romans nouveaux, les pamphlets en vogue.

Le gourmand, plus encore que le lettré, peut trouver à se satisfaire dans les boutiques. Sous les galeries de bois, la

« belle Lyonnaise » vend des boudins et des saucissons de Bologne; un fruitier étranger est assorti de liqueurs et d'ananas; ailleurs, c'est une boutique garnie de carreaux de faïence, où l'on va manger des gaufres en buvant du cidre; c'est Benoît, marronnier de S. A. R. le duc d'Orléans, aidé de deux garçons costumés en capucins, qui livrent des marrons tout rôtis à 24 sous le cent. Et, sous les vestibules, de petits industriels, qu'on est surpris d'y rencontrer, proposent du gibier ou exposent sur les dalles des corbeilles de fruits. En revanche, la bouquetière de Mme la duchesse d'Orléans a seule le privilège de vendre des fleurs dans le jardin; elle façonne des bouquets de deux aunes de haut, noués de dix aunes de rubans, et chez elle un paquet d'œillets, qui vaut 3 ou 4 sous à la halle, se paie plus de 6 francs.

Fig. 42. — Le salon de Curtius; d'après un almanach du temps, communiqué par M. le baron Pichon.

S'il est vrai que Paris est le lieu du monde où l'on dépense le plus agréablement son argent, cet adage est surtout exact au Palais-Royal. Nulle part les occasions d'alléger sa bourse ne sont plus fréquentes. Les restaurants à la carte y aident. Selon Dampmartin, ils passent pour « écorcher » leur monde. Les deux plus fameux sont Beauvilliers et La Barrière. Les salons de Beauvilliers, situés au premier étage, présentent un aspect attrayant avec leurs murs recouverts de papier à arabesques, leurs

grands lustres de lampes d'Argant, leurs tables et leurs chaises d'acajou. La caissière siège derrière un comptoir de marbre; le linge de table est très fin et très propre; les assiettes sont de porcelaine, les plats et les manches de couteau sont d'argent. Les étrangers riches, les capitalistes, les vieux officiers, qui fréquentent ce restaurant, se dispersent et se groupent autour de tables de dimension inégale, et commandent leur menu sur une liste de plus de cent plats, de quarante sortes de vins et de liqueurs. Plus fréquentée et moins luxueuse est la salle de La Barrière; occupant la largeur de trois arcades, elle est décorée de glaces, et chauffée l'hiver par un grand poêle de faïence qui sert l'été de ventilateur. Plus de deux cents convives s'y réunissent pour dîner ou souper, assis devant de petites tables couvertes de toile cirée, sans parler à leurs voisins ou causant à voix basse avec leurs amis. Ce qui faisait dire à un Gascon : « C'est un réfectoire de capucins; il n'y a pas de nappe, on n'y parle pas, et l'on en sort avec appétit ». Aussitôt qu'on a choisi sa place, un garçon accourt, présente la carte, met le couvert en un clin d'œil, sert en dix minutes. Le service est prompt, alerte, facile. De toutes parts on crie : « Garçon? » et le garçon répond : « Oui, Monsieur, à l'instant ». Il accueille aussi bien celui qui demande un potage que celui qui commande une série de plats. La carte rivalise en nombre et en variété avec celle de Beauvilliers; elle compte cinquante-deux entrées et trente-huit entremets. L'eau et le vin sont frais, la bière exquise, le pain de première qualité; mais les prix sont élevés. Une aile de poularde coûte 2 livres 5 sous; un potage, 12 sous; un plat de haricots ou de pois verts, 24.

Il y avait non seulement des restaurants au premier étage et au rez-de-chaussée, comme Beauvilliers et La Barrière, com-

me Huré et le Couvert Espagnol, table d'hôte à 4 francs par tête; il y en avait aussi de souterrains, tels que la Taverne Anglaise et la Grotte Flamande. La Taverne Anglaise était installée dans des caves séparées en petits cabinets décorés de rocaille et de treillages peints. On descendait par un escalier de vingt marches dans les vastes sous-sols de la Grotte Flamande. Formée de rochers disposés avec art, entremêlés de treillages, éclairée de lampes à la Quinquet suspendues aux voûtes et de bougies placés sur les tables, elle présentait une perspective quelque peu fantastique, que rehaussaient de curieux effets d'ombre et de lumière.

La clientèle de la Grotte Flamande était moins relevée que celle des autres restaurants; elle se composait de comédiens, d'actrices, de petits-maîtres et de garçons marchands endimanchés. Mais nulle part les femmes du monde, les bourgeoises honnêtes ne s'aventuraient dans les salles des restaurateurs, et rarement dans leurs chambres réservées pour deux ou quatre couverts, qu'on appellera plus tard des cabinets particuliers. Elles peuvent déjeuner ou prendre des rafraîchissements sur les tables que les principaux cafés ont le droit de placer dans le jardin, en plein air ou sous un pavillon vitré qualifié de lanterne saillante; mais si l'une d'elles, comme Mme de Boudon, s'avise d'aller déjeuner

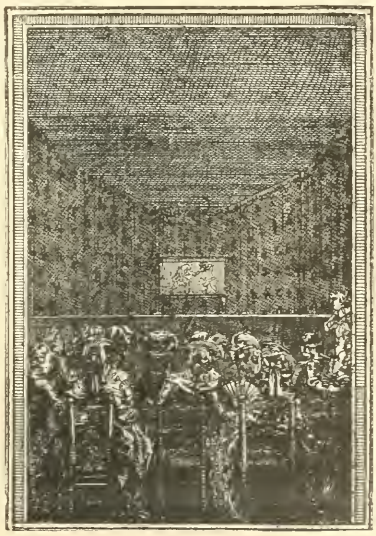

Fig. 43. — Les ombres chinoises du Palais-Royal.

dans la salle du café de Foy, elle s'aperçoit que sa présence surprend les habitués. La vaste salle est, du reste, aussi propre et aussi soignée que le service; ses murs, ornés de glaces, sont tendus de taffetats; ses tables sont en marbre; ses tabourets couverts de velours rouge. Le déjeuner, apporté sur un joli plateau, avec sa cafetière, son pot au lait et son pain mignon, coûte dix sous.

On sait combien s'étaient multipliés les cafés dans le courant du siècle, et quel rôle ils jouèrent dans l'histoire littéraire de cette époque. En même temps que le centre intellectuel de Paris s'était déplacé, la vogue était passée des cafés de la rive gauche à ceux de la rive droite. Tant que Procope avait été en face de la Comédie-Française, il avait été le rendez-vous des auteurs dramatiques, des acteurs en renom, des gens de lettres et des philosophes. Le carrefour Buci, la rue Dauphine étaient fréquentés par un grand nombre d'étrangers, qui logeaient dans les hôtels des rues de Seine et Jacob. Mais la translation du Théâtre-Français dans un quartier plus éloigné, l'importance que prenaient les boulevards du nord et surtout le quartier Saint-Honoré, enfin la construction des galeries du Palais-Royal achevèrent de déterminer l'affluence des gens de lettres, des oisifs et des étrangers à se porter de ce côté. Il y eut toujours dans les autres quartiers des cafés qualifiés de maisons de verre; on en comptait jusqu'à neuf cents. Quelques-uns avaient une clientèle spéciale, comme le Café de la Muse limonadière, rue Croix-des-Petits-Champs; le Café Militaire qui portait pour devise *Hic virtus bellica gaudet*, et le Café de l'École, au coin du quai, fréquenté par les gens de loi.

Au Palais-Royal, les gens tranquilles et sans prétention, qui jouent aux dames, aux échecs, aux dominos, vont au Café de Valois et au Café Italien dont le poêle, représentant un globe

aérostatique, est surmonté d'un génie ; les étrangers, Allemands ou Anglais, fréquentent le Café de Chartres; le public le plus bruyant se presse au Café du Caveau, décoré de bustes de musiciens célèbres, dont les tables pour deux cents consommateurs se

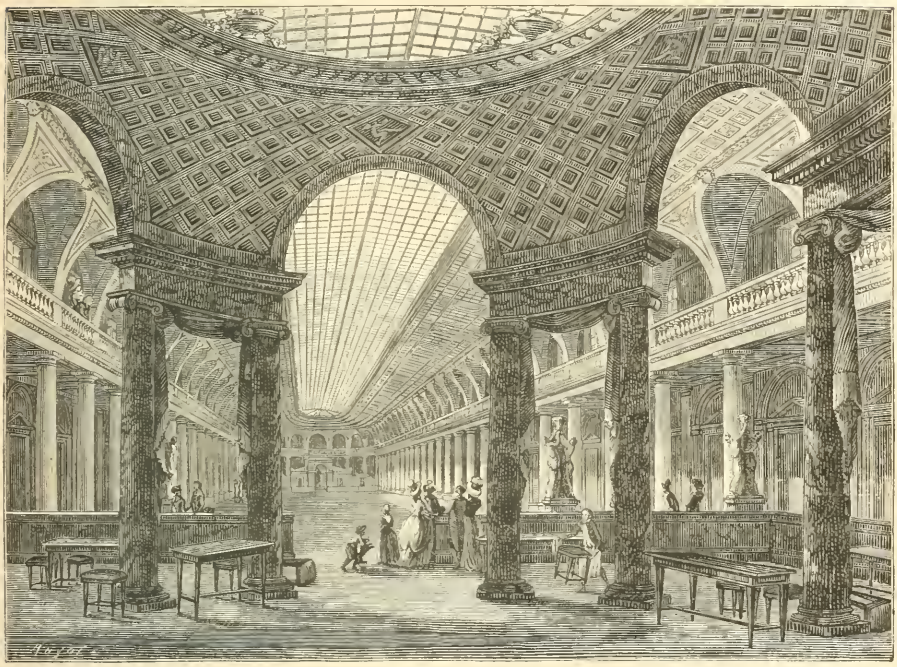

Fig. 44. — Intérieur du cirque du Palais-Royal, construit en 1788 : d'après un dessin de Meunier, gravé par Née (*Voyage pittoresque* de Laborde).

reflètent dans ses grandes glaces ; les gens élégants affluent au Café de Foy. De neuf à onze heures du matin, les femmes en négligé recherché, les hommes en costume du matin, prennent du chocolat ou du café ; le soir, à partir de cinq heures, on sert surtout des glaces. Partout, la plupart des consommations coûtent 6 sous; les glaces, 12 sous, et elles passent pour « les meilleures de l'Europe ».

Le Café Mécanique était une des curiosités du palais; tout le

monde y courait, étrangers, provinciaux, jusqu'aux moines et aux prêtres. La salle n'avait rien d'extraordinaire par sa décoration et ses dimensions; on s'asseyait, on demandait ce qu'on désirait à la limonadière; quelques minutes après, une porte de fer s'ouvrait avec bruit au milieu de la table, et un service de dix-huit pouces de haut environ apparaissait, contenant les rafraîchissements que l'on avait commandés. Ils étaient montés dans l'intérieur de colonnes creuses disposées sous les tables et communiquant avec les caves. Les badauds entraient, les curieux se pressaient aux fenêtres pour admirer le jeu de cette invention ingénieuse qui faisait la fortune de l'établissement.

Ceux à qui la société mélangée et le mouvement incessant des cafés ne convient pas se réunissent dans les cercles qui, à l'instar des clubs de Londres, se sont établis au premier étage. Le public trouve aussi au Palais-Royal des spectacles ingénieux et variés; il court au cabinet de figures de cire de l'Allemand Curtius, le musée Grévin de l'époque, où l'on voit des empereurs chinois, la sultane favorite, Voltaire, Jeannot et Tarare; il va sous les galeries de bois considérer la belle Zulina, également en cire, étendue sur un lit de repos; il ira regarder Mlle la Pierre, jeune géante prussienne, âgée de dix-neuf ans, et qui a 6 pieds 12 pouces de haut. Ici, un escamoteur fait des tours et vend des ustensiles propres à en opérer de semblables dont il enseigne le secret. Là, sur un billard mécanique, une bille, poussée avec adresse, pénètre dans un château doré, fait apparaître à ses fenêtres des personnages variés et sonner un petit carillon. En avril 1789, Bouthoux de Lorges exhibe, à la salle des Beaujolais, un cabinet composé d'une grande quantité d'automates et de pièces physiques et mécaniques, et l'on montre dans la salle nouvelle du Cirque un cabriolet à deux places, traîné par un cerf mécanique, qui tourne en tous

sens, court aussi vite que le trot d'un cheval et s'arrête au commandement des spectateurs. Il paraît que la vue d'un pareil joujou ne saurait être payée trop cher; il en coûte 3 livres ou 30 sous pour l'admirer, tandis que l'entrée au cabinet de Curtius ne côute que 2 sous.

Aime-t-on les marionnettes? En vogue depuis longtemps, jamais elles n'ont été plus florissantes qu'au Palais-Royal. C'étaient d'abord les Petits Comédiens de S. A. S. Monsieur le comte de Beaujolais, installés dans une jolie salle qui devint plus tard celle

Fig. 45. — La galerie de bois du Palais-Royal; fragment de l'estampe de Debucourt.

du Théâtre du Palais-Royal; les petits comédiens étaient en carton, mais furent bientôt remplacés par des enfants, qui exécutaient des pantomimes, tandis que dans la coulisse on parlait et

l'on chantait pour eux ; expédient nécessité par les privilèges de l'Opéra, qui ne permettaient pas qu'on chantât sur d'autres scènes, sans une autorisation spéciale. Dans d'autres locaux, les Pygmées français, marionnettes de six à huit pouces de haut, jouaient de petites pièces, entremêlées de vues dioramiques et d'effets pyrrhiques ; les Fantoccini italiens représentaient, avec orchestre, des opéras d'Anfossi et de Paesiello ; les Menus-Plaisirs réjouissaient les enfants par le spectacle de la mère Gigogne et de Polichinelle. Tous ces petits théâtres n'avaient pas également réussi : quelques-uns n'avaient eu qu'une existence éphémère. Le plus célèbre et le plus durable, puisqu'il ne disparut qu'en 1858, était le Théâtre de Séraphin, fameux surtout par ses ombres chinoises. Pour 12 ou 24 sous, il donnait des tableaux variés, des danses de corde, et de petites pièces composées par des écrivains de quelque valeur, telles que le *Cabriolet renversé* et *Arlequin corsaire*, qui devint en 1790 *Arlequin corsaire patriote*. Divertissements à coup sûr fort honnêtes, et que sans aucun scrupule, comme le disait l'affiche, « MM. les ecclésiastiques pouvaient se permettre ».

Sans doute, ils ne seraient pas allés sans scandale au théâtre des Variétés amusantes, qui s'étaient installées en 1784 dans une salle en bois, peu brillante, mais spacieuse et commode, située à l'entrée de la rue Richelieu. Cette salle, construite en six semaines, n'était que provisoire. Sur les dessins de Louis, s'élève en face un monument superbe, où les Variétés seront transférées en 1790, et qui est devenu le Théâtre-Français.

Au milieu même du jardin, vient de surgir de terre un édifice singulier, de forme oblongue, recouvert d'une terrasse que des balustres décorés de vases entourent, et qui n'est pas assez élevé pour nuire à la perspective du palais. Un large escalier descend dans sa grande salle, creusée dans le sol, éclairée par le haut,

entourée de larges galeries et dont l'aspect ne manque ni d'ampleur ni d'élégance. C'est le cirque, destiné par le duc d'Orléans

Fig. 46. — Camille Desmoulins au Palais-Royal (13 juillet 1789), d'après un dessin de Prieur, gravé par Bertaux.

à des exercices équestres, qui n'y furent jamais inauguré, et qui servait d'abri aux concerts et aux concours du Lycée des Arts, lorsqu'il fut incendié en 1798.

Le spectacle le plus curieux, le plus varié et le moins coûteux, c'est encore celui du palais lui-même, de ses nombreuses galeries et de son jardin, à toutes les heures du jour et de la soirée. Lorsque les personnes qui ont déjeuné à l'extérieur des cafés se retirent, les badauds viennent à midi régler leur montre sur le canon, qu'un verre grossissant enflamme et fait partir. Les femmes se promènent; les enfants jouent; les flâneurs vont du parterre aux boutiques; les nouvellistes sont en quête de récits. De midi à trois heures, surtout le vendredi, on se regarde, on parle haut, on se coudoie, on nomme et l'on suit les femmes qui passent, on se dévisage, on se rit presque au nez, et cela sans offenser personne. On se presse autour des chanteurs populaires, tels que celui qu'on désigne sous le nom d'abbé Lapin, dont la vogue est si grande que la reine le fait venir à Versailles pour l'entendre; on écoute les concerts que donne le directeur du Théâtre de Beaujolais, dans son foyer, les fenêtres ouvertes, aux applaudissements de la foule assemblée dans le jardin. Après dîner, lorsque le soir vient, les réverbères s'allument, les étalages s'éclairent, l'affluence est plus considérable encore. A la sortie des Variétés, vers neuf heures, rien ne saurait donner idée de l'aspect des deux galeries de bois, que le duc d'Orléans voulait faire remplacer par de vastes galeries au-dessus desquelles il aurait construit un musée de tableaux, et qui ont fait place, bien après la révolution, à la galerie d'Orléans actuelle. Les galeries de bois, ornées de draperies peintes et garnies de nombreuses boutiques, sont d'ordinaire le rendez-vous des libertins et des tapageurs; de là leur vint le nom de Camp des Tartares. Le tumulte et l'animation se prolongent jusqu'à minuit, heure à laquelle, sur un signal donné par des coups de sifflet, les reverbères s'éteignent et les grilles se ferment.

C'est dans ce palais, qui paraissait surtout créé pour les plaisirs

faciles, dans ce jardin si riant, où les promeneurs et les étrangers semblaient ne songer qu'à l'agrément de s'y trouver, qu'éclatèrent les préliminaires de la révolution. Dans cette foule bigarrée, composée de gens riches et de gens qui cherchaient à le paraître, de femmes curieuses, frivoles ou effrontées, de petits-maîtres et de chevaliers d'industrie, de publicistes et d'agioteurs, les opinions se surexcitaient, les têtes s'exaltaient, les orateurs montaient sur les chaises, les auditeurs jetaient dans le bassin ceux qui leur déplaisaient, applaudissaient à tout rompre ceux qui défendaient les droits du Tiers-État. Chaque café se transformait en club, et les groupes devenaient des attroupements. C'est sur une table d'un de ces cafés que sauta, le 13 juillet 1789, Camille Desmoulins, tenant un pistolet dans chaque main et s'écriant : « Assez délibéré! Nous sommes les plus nombreux! Nous serons les plus forts. Armons-nous! »

X

LES BOULEVARDS.

Les boulevards n'attirent pas moins les étrangers que le Palais-Royal, mais ils les retiennent moins. On revient, on séjourne, on vit au Palais-Royal; on se promène sur les boulevards..

Ces boulevards ne sont pas ceux que Louis XV a ouvert des Invalides à la Salpêtrière; leurs belles allées plantées d'arbres ne sont fréquentées que par les habitants du quartier, qui, la plupart, sans perruque et habit bas, jouent aux quilles ou se rafraîchissent dans les jardins des marchands de vin; ce sont les boulevards du nord, créés par Louis XIV. « Rien n'est comparable en Europe, écrit Mercier, à cette rue majestueuse et charmante qui va de la place Louis XV à la place Royale ». Sa large chaussée pavée, arrosée deux fois par jour l'été, ses allées latérales plantées de beaux arbres, en font une promenade vaste, magnifique et commode, où quatre files d'équipages servent de spectacle mouvant et toujours nouveau aux piétons qui se pressent dans les contre-allées; à partir de la rue Montmartre, elle devient une foire permanante avec ses boutiques et ses divertissements variés; partout, elle présente une succession de jardins, de somptueux hôtels, de pavillons grecs ou chinois, de maisons neuves, de théâtres et de cafés, qui contribuent à faire de l'ensemble un panorama comme on rencontrerait difficilement ailleurs.

Si nous suivons les boulevards de la Madeleine à la Bastille, que de différences nous trouvons dans leurs aspects avec ceux qu'ils offrent de nos jours! Au début, on ne voit guère à droite que des murs, des terrasses ou des grilles de jardins; au coin de la rue des Capucines s'élève l'hôtel de M. Bertin, ministre d'État; puis

Fig. 47. — Les bains chinois du boulevard, d'après une gravure de la série des frères Campion.

viennent les jardins de plusieure hôtels de la même rue, le grand jardin du couvent des Capucines, sur lequel s'ouvrira plus tard la rue de la Paix, les jardins des maisons de la rue Louis-le-Grand. A gauche, la chaussée domine les beaux hôtels modernes de la rue Basse-du-Rempart, au milieu desquels on aperçoit un chantier de marchand de bois. Un des coins de la rue de la Chaussée d'Antin est formé par les constructions mesquines du dépôt

du régiment des gardes-françaises; mais, en face, les Bains Chinois ont été construits en 1787, et nous entrons dans le boulevard animé, dont le mouvement ira toujours en croissant jusqu'au faubourg du Temple. Pour le bien connaître, nous prendrons l'Allemand Frédéric Schulz pour guide; il serait difficile d'en trouver un plus observateur et plus circonstancié.

D'abord, il nous décrit les Bains Chinois, qui méritent bien leur nom. Leurs pavillons sont décorés de petits clochetons avec leurs clochettes, de lanternes et de pagodes; les galeries, les balustrades découpées, les murs, peints des couleurs les plus éclatantes et les plus criardes, le vermillon, le jaune vif, le bleu et le vert, produisent avec les bizarreries de l'architecture un effet baroque et grimaçant. En sortant des bains, s'il est l'heure de dîner, l'on peut entrer chez l'un des restaurateurs, qui sont voisins de la Comédie-Italienne. Le service est aussi luxueux, les prix presque aussi élevés qu'au Palais-Royal. Schulz se régale de petits pâtés d'anguille, de pigeonneaux aux pointes d'asperges, de poitrine de mouton grillée, d'un quart de poularde fine normande, d'une omelette à la confiture, et il en a pour 7 livres. Derrière le Théâtre-Italien, sur le boulevard, s'ouvrent les fenêtres du Salon des Princes, sorte de club ou de cercle dans le genre de ceux du Palais-Royal, et dont les trois cents membres paient une cotisation annuelle de 120 livres. Au rez-de-chaussée, des marchands d'estampes étalent des gravures anglaises et des caricatures. Un garçon crie devant la porte : « Entrez, Messieurs, à six sous, à douze sous la pièce! »

Les grands hôtels particuliers sont assez nombreux dans cette partie du boulevard; à côté des Bains Chinois, c'est le pavillon de l'hôtel du duc de Richelieu, connu sous le nom de pavillon de Hanovre; plus loin, l'hôtel du comte de Mercy, ambassadeur de

l'empereur; le Kiosque du jardin de l'hôtel de Montmorency, dont l'entrée est rue de Richelieu; la belle maison de Taillepied de Bondy, au coin de la même rue. Sur le boulevard Montmartre se succèdent l'hôtel de l'envoyé de Prusse, la façade d'ordre ionique de l'hôtel de Montholon, les terrasses des jardins de la princesse Bomiska, de l'abbé de Saint-Farre, du duc d'Uzès, de M. de Talaru, évêque de Coutances. Contre les murs des jardins, devant les hôtels, des petits industriels étalent leurs marchandises de toutes sortes : épingles à cheveux, mercerie, vaudevilles, brochures, livres populaires, gravures religieuses, lunettes d'approche, allumettes, oiseaux, corbeilles de fleurs. Par terre, sont amoncelés des livres et des gravures qu'on regarde plutôt qu'on n'achète, puis des étoffes de coton qu'on empile et qu'on déplie. L'affluence et le bruit augmentent entre la rue Poissonnière et la porte Saint-Denis. Les marchands crient, les acheteurs marchandent, le mar-

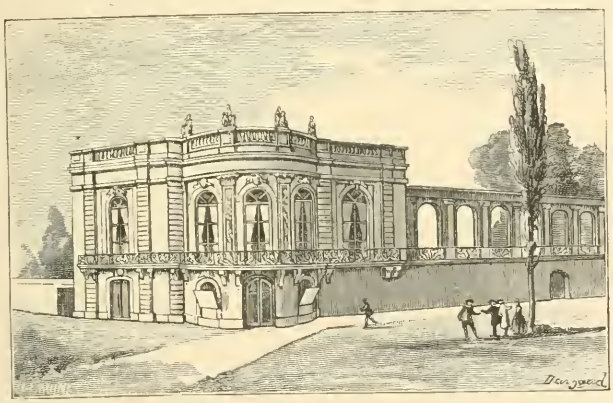

Fig. 48. — Le pavillon de Hanovre.

chand de coco, avec sa tourelle, sonne sur ses gobelets, les élégants sautillent en se dandinant. Il y a moins de bruit entre la porte Saint-Denis et la porte Saint-Martin : la chaussée est plus étroite,

incommode pour les piétons, presque dangereuse. Les embarras de voitures y sont fréquents, surtout aux abords de l'Opéra, où la boue épaisse réjouit les décrotteurs, auxquels il faut confier sa chaussure avant d'entrer au théâtre.

Quelle animation, quelle cohue à ses abords! Avant quatre heures, il y a déjà foule pour y pénétrer; à partir de cette heure, il est impossible de se procurer des places. Des spéculateurs achètent et revendent des billets, en les faisant payer un franc de plus qu'aux bureaux. Les voitures arrivent en grand nombre. Les contre-allées sont de nouveau encombrées de petites boutiques et de baraques. Il faut faire attention pour ne pas marcher sur les brochures, maintenues à terre par des cailloux afin que le vent ne les emporte pas, pour ne pas accrocher les tasses, les faïences d'occasion, pour ne pas renverser les coquillages, les pétrifications, les médailles de plomb qu'on étale plus loin. Un homme maigre et mélancolique est assis sur un tabouret, devant une petite table où l'on peut lire sur un écriteau : *professeur en héraldique et maître blasonneur*. Un gamin vend des joujoux avec des grelots pour les « petits messieurs » et les « petites demoiselles ». Le bruit, l'animation s'accroissent encore en arrivant à l'Ambigu. La promenade s'élargit; elle s'étend sous plusieurs allées d'arbres où les promeneurs circulent plus nombreux. Et ce sont partout des boutiques d'oiseliers, où les perroquets glapissent leurs phrases idiotes; des baraques où l'on voit des oiseaux qui portent de l'eau, des poissons qui prédisent le temps, des souris blanches savantes; où l'on annonce la vue d'un animal extraordinaire venu de l'Afrique et qui est entouré de serpents : cet animal n'est autre qu'un porc-épic, qui depuis longtemps a mangé les serpents; plus loin, c'est un bœuf de Hongrie : « Venez me voir, crie son cornac, je suis si gros, si lourd! » A côté, s'exhibe une Chinoise,

qui a une physionomie française, mais qui passe pour ne pas avoir de bras, écrit avec sa bouche et file avec ses pieds.

Nous voici au boulevard du Temple, que l'on appelle aussi le beau boulevard. C'est le pays de la parade et du boniment. Il y a

Fig. 49. — D'après une gravure du musée Carnavalet.

des Démosthènes de carrefour, dont le larynx ne se fatigue pas, dont la faconde est intarissable. Il s'en trouve à la porte des baraques comme des petits théâtres. Devant les Délassements Comiques, un aboyeur glapit : « Entrez, Messieurs, Mesdames! ça va commencer, commencer, commencer! » Ailleurs, un autre crie : « Messieurs, c'est le moment, c'est la minute, entrez! » Si une femme se présente, il lui tend la main avec une grâce burlesque. Plus loin, c'est un autre encore : « Venez voir, Messieurs, le grand

salon de M. Curtius! venez voir la famille royale; venez voir le dîner de Versailles! » Car Curtius ne se contente pas de son salon du Palais-Royal; il expose aussi au boulevard ses figures de cire parmi lesquelles se trouvent les bustes de Necker et du duc d'Orléans, qu'on promènera en triomphe dans les rues le 12 juillet 1789. Ailleurs, c'est un jeu d'arbalète; des joueurs d'orgues; des tréteaux avec des charlatans vendant des élixirs; ici, un joueur de gobelets avec un singe savant, habillé en soldat, qui se lève et ôte son chapeau quand son maître crie : « Vive le roi! » Là, un canon avec ces mots : *Amusements militaires; jeu martial.* Au fond, s'élèvent le petit théâtre des Bluettes, l'ancien théâtre des élèves de l'Opéra, fondé en 1774, où l'on représente des jeux pyrrhiques en 1789, et qui deviendra bientôt le petit Lazari; les célèbres petits théâtres de l'Ambigu-Comique et des Grands-Danseurs du roi, où la foule se presse et où bien des gens ne peuvent trouver de place; ils se consolent en allant voir les parades, où les grossiers lazzi des paillasses attirent un auditoire avide de les entendre.

Le jeudi et le dimanche, l'affluence redouble au boulevard du Temple. Au milieu des fiacres, passent de brillantes voitures, avec des jockeys devant et deux laquais derrière; de légers cabriolets, derrière lesquels se tient un nègre. Des femmes de toutes conditions, marquises, grisettes, marchandes, s'assoient sur deux rangées de chaises, regardant les équipages et les piétons. Le long de ces chaises passent des fleuristes, criant : « des roses, des jasmins, la fleur des belles dames! »; puis des Savoyardes jouant sur la vielle des airs mélancoliques, de petits Savoyards montrant des marmottes, ou faisant tirer des pains d'épices, à deux liards le coup : des mendiants de tous genres, les uns étalant leurs ulcères, spéculant sur la pitié et le dégoût; les autres offrant des marchan-

dises sans valeur; d'autres jouant du violon; des femmes, qui ont loué un enfant malade et cherchent à apitoyer sur son sort. Un pauvre aveugle, avec son chien, tend sa petite boîte, et quand on lui donne un sou, il le prend, l'embrasse et l'empoche. Quelques

Fig. 50. — Le boulevard du Temple, d'après un dessin de Lallemand, gravé par Née.

misérables même savent demander sans rien dire. Tel est un homme sans bras, sur un âne sans bride; il dirige son âne par la pression des jambes, et comme il ne peut pas tendre les mains, il a soin d'entre-bâiller sa poche pour qu'on y dépose une aumône.

Ces mendiants qui se glissent dans les groupes, c'est l'ombre au tableau bigarré et joyeux, où tous les rangs se confondent pour mieux se distraire. Femmes et enfants, bourgeois et nobles,

jeunes et vieux, se croisent, se coudoient, entrent chez les pâtissiers, se font servir, sous les auvents des limonadiers, du café, du cidre et de la bière ou vont dîner chez un restaurateur en vogue. D'autres entrent dans un café unique dans son genre. Qu'on se figure une grande salle, à l'extrémité de laquelle sont installés un orchestre et des chanteurs : autour de cinquante tables de marbre, deux cents consommateurs sont assis, riant, pleurant, sifflant ou applaudissant, selon que la musique les égaie, les touche, les irrite ou les charme. C'est un « café à concert ». Ailleurs c'est un « café turc », décoré, dit-on, dans le goût chinois. Mais la grande attraction du boulevard, c'est le Vauxhall d'été inauguré en 1785.

La mode des vauxhalls, comme beaucoup d'autres, venait de Londres. Le Vauxhall d'été, situé à l'extrémité de la rue de Bondi, tout près du boulevard, contenait une vaste salle de danse, de forme elliptique, entourée de galeries superposées, qui servaient de promenoirs, ornée de draperies vert anglais, et surmontée d'un plafond représentant le lever de Vénus, que 36 lustres et 300 bougies éclairaient. Au-dessous de cette salle, s'étendait un café qui avait l'aspect d'un souterrain de forme antique à demi ruiné. Un escalier en fer à cheval faisait communiquer la salle de danse avec le jardin, décoré, dans le goût du temps, de colonnades gothiques, de rochers et d'une chute d'eau, derrière laquelle était peint un paysage de fantaisie. Le jardin, avec ses bosquets, ses escarpolettes, ses carrousels, était trop petit pour le monde qui s'y pressait, surtout au moment du feu d'artifice, qui avait lieu à neuf heures. A dix heures, une partie de la foule rentrait dans la salle pour voir un ballet dansé par des enfants, tandis que d'autres groupes s'asseyaient et causaient sous les bosquets.

Depuis la grande vogue du boulevard, qui datait de 1740, les

foires avaient perdu une partie de la leur. La foire Saint-Germain, si célèbre au dix-septième siècle, existait encore dans un enclos percé de rues régulières et garnies de boutiques. Tous les ans, elle était ouverte solennellement, le 4 février, par le lieutenant de police, qui criait à haute voix entre deux fanfares : « Messieurs, ouvrez vos loges! » Elle avait eu jusqu'en 1784 son vauxhall, le Vauxhall d'hiver, figurant un bosquet délicieux, de forme ovale, décoré de vingt-quatre colonnes d'ordre ionique, en treillage et entourées de guirlandes de fleurs; elle avait toujours ses baraques où venaient donner des représentations les Grands Danseurs du

Fig. 51. — D'après une gravure de la série des frères Campion; Testard del. Musée Carnavalet.

roi, les comédiens de l'Ambigu et d'autres petits théâtres du boulevard; où l'on voyait une ourse rasée, avec habit, veste et

culotte, des colosses de bois parlant, et d'autres spectacles puérils ou bizarres. La foire Saint-Laurent, qui se tenait entre la maison de Saint-Lazarre et la rue du Faubourg Saint-Martin, présentait les mêmes distractions que la foire Saint-Germain ; sa Redoute chinoise pouvait rivaliser avec le Vauxhall du boulevard. Dans son jardin, des jeux inconnus étaient réunis à d'autres en vogue ailleurs; un café était installé dans une grotte artificielle; une salle de danse et un restaurant dans des salles d'architecture chinoise. « Tout y est gai, nouveau et varié », disaient les réclames ; le prix d'entrée était de 36 sous. Mais la foire Saint-Germain se tenait du 4 février à la veille des Rameaux; la foire Saint-Laurent, du 28 juin à la Saint-Denis ; d'autres petites foires, telles que celles du Temple et de Saint-Clair, telles que la foire Saint-Ovide, qui depuis quelques années avait été transférée de la place Vendôme à la place Louis XV, avaient une durée plus éphémère. La vraie foire, permanente, ouverte à tous, c'était le boulevard; aucun Suisse n'en empêchait l'entrée et n'en chassait les polissons à coups de fouet, comme au Palais-Royal; aucune sentinelle aux portes, comme dans les foires Saint-Germain et Saint-Laurent, dont l'enceinte fermait à certaines heures; seulement, au centre du boulevard du Temple, un corps de garde où veillaient des soldats. De toutes parts, on accédait aisément, librement, et, quoique le peuple et la petite bourgeoisie y dominassent, toutes les classes s'y rencontraient sans se froisser, réalisant autant que possible l'égalité dans le délassement et le plaisir. Dans ce milieu où tous étaient admis, les idées révolutionnaires fermentèrent moins et ne firent pas explosion comme au Palais-Royal.

A partir de la rue Ménilmontant, la foule était moins pressée, les voitures moins nombreuses, les petites boutiques, les cafés et les constructions plus rares. Parmi ces constructions se distingue

la maison somptueuse que vient d'élever Beaumarchais, et qui donnera son nom à cette partie du boulevard. A l'extrémité, se dresse la masse sombre et crénelée de la Bastille, qui apparaît à Frédéric Schulz, dans l'obscurité du crépuscule, comme un « gros crapaud qui jette son venin sur la France, en éloignant d'elle la liberté, la sincérité et la moralité ». Mais il oublie bientôt cette impression pénible et la comparaison malsonnante qu'elle lui avait inspiré, en revenant au Vauxhall d'été, où il achève sa soirée au milieu des feux d'artifice et des danses.

X

LES THÉATRES.

Le théâtre est un des grands attraits de Paris. La littérature dramatique française, depuis le dix-septième siècle, est la première du monde; aucune autre ne peut lutter avec elle en excellence et en renommée. Le génie puissant de Shakespeare, malgré les traductions de Ducis, n'est pas encore connu, comme il mérite de l'être, en dehors de l'Angleterre; les drames de Calderon et de Lope de Vega n'ont pas franchi les frontières de l'Espagne; le talent d'Alfieri et de Métastase n'est guère estimé que des lettrés; en Allemagne, Gœthe et Schiller ont à peine écrit quelques-uns de leurs drames; seul le théâtre français, parmi les théâtres modernes, est lu, écouté, applaudi dans toutes les contrées de l'Europe. Or, comme le théâtre est la forme la plus saisissante, la plus populaire, la plus intense de la littérature; comme il met en jeu de la manière la plus vivante et la plus éloquente les passions humaines, comme il ne parle pas seulement à l'esprit, mais aux yeux et à l'oreille, il contribue à répandre partout l'influence et le goût de la langue française, à en faire connaître partout la supériorité. Il y a des théâtres français à Berlin comme à Vienne, à Saint-Pétersbourg comme à Cadix, comme à Naples. Il y en a dans toutes les petites cours de l'Allemagne. Il y en a en Pologne. Mais le vrai foyer de

ce théâtre devenu cosmopolite, c'est Paris, et c'est à Paris que les étrangers viennent de toutes parts en admirer l'éclat. « La comédie est admirable, écrit le Russe Von Vizine; l'Opéra, le plus beau spectacle du monde! »

Fig. 52. — L'Opéra, devenu en 1802 le théâtre de la Porte-Saint-Martin; d'après un dessin de Lallemand, gravé par Née; 1788. — (Collection Hémar.)

Ce qui rehausse l'éclat de leurs représentations sous Louis XVI, c'est que jamais les salles de spectacle n'ont été plus belles. Sans doute, aucune d'elles ne peut rivaliser par ses dimensions avec la Scala de Milan et le San Carlo de Naples; mais combien elles sont supérieures aux salles de Londres, qu'Arthur Young qualifie de trous oblongs et mal agencés : les trois grands théâtres privilégiés sont installés dans des salles récemment édifiées, et la plupart des autres occupent également des constructions neuves, élé-

gantes et nobles, existant presque toutes encore. Le dix-huitième siècle, qui tend à faire prévaloir le culte de l'esprit humain sur celui de la Divinité, bâtit plus volontiers des théâtres que des églises.

Chaque matin, les affiches des principaux théâtres étaient placardées sur les murs. Le journal des *Petites Affiches*, le *Journal de Paris* donnaient aussi l'indication des pièces que l'on devait jouer chaque soir. Ils nous font ainsi connaître que les spectacles principaux, ouverts à la fin d'avril 1789, étaient l'Opéra, la Comédie-Française, le Théâtre-Italien, le théâtre de Monsieur, les Variétés amusantes, les Petits Comédiens du comte de Beaujolais et les Grands Danseurs du roi.

L'académie royale de musique ou l'Opéra, fondée en 1672, avait été installée en 1770 dans une salle spacieuse située rue Saint-Honoré contre le Palais-Royal; mais en 1781 cette salle avait, été réduite en cendres à la suite d'une représentation d'*Orphée*. En moins de trois mois, l'architecte Lenoir avait élevé pour la remplacer un édifice provisoire, en charpente, qui conserva longtemps sa destination et qui est aujourd'hui le théâtre de la Porte-Saint-Martin. La salle, d'une belle ordonnance, présentait quatre rangs de loges; les balcons des deux premiers rangs étaient décorés de draperies bleues et blanches. A la hauteur des secondes loges, se dressaient des faisceaux de piques; surmontés de casques d'or empanachés, ils séparaient comme autant de colonnes les troisièmes loges, en isolant leurs balcons. Sur la voussure, au-dessus des quatrièmes loges, étaient figurées en relief des aigles d'or éployées, tenant dans leurs serres le drapeau de la France, et des coqs également d'or, supportant sur leurs ailes des écharpes formant vestons. Les aigles impériales et les coqs gaulois, emblèmes et présages involontaires de gouvernements nouveaux, semblaient planer sur l'Opéra construit par Louis XVI.

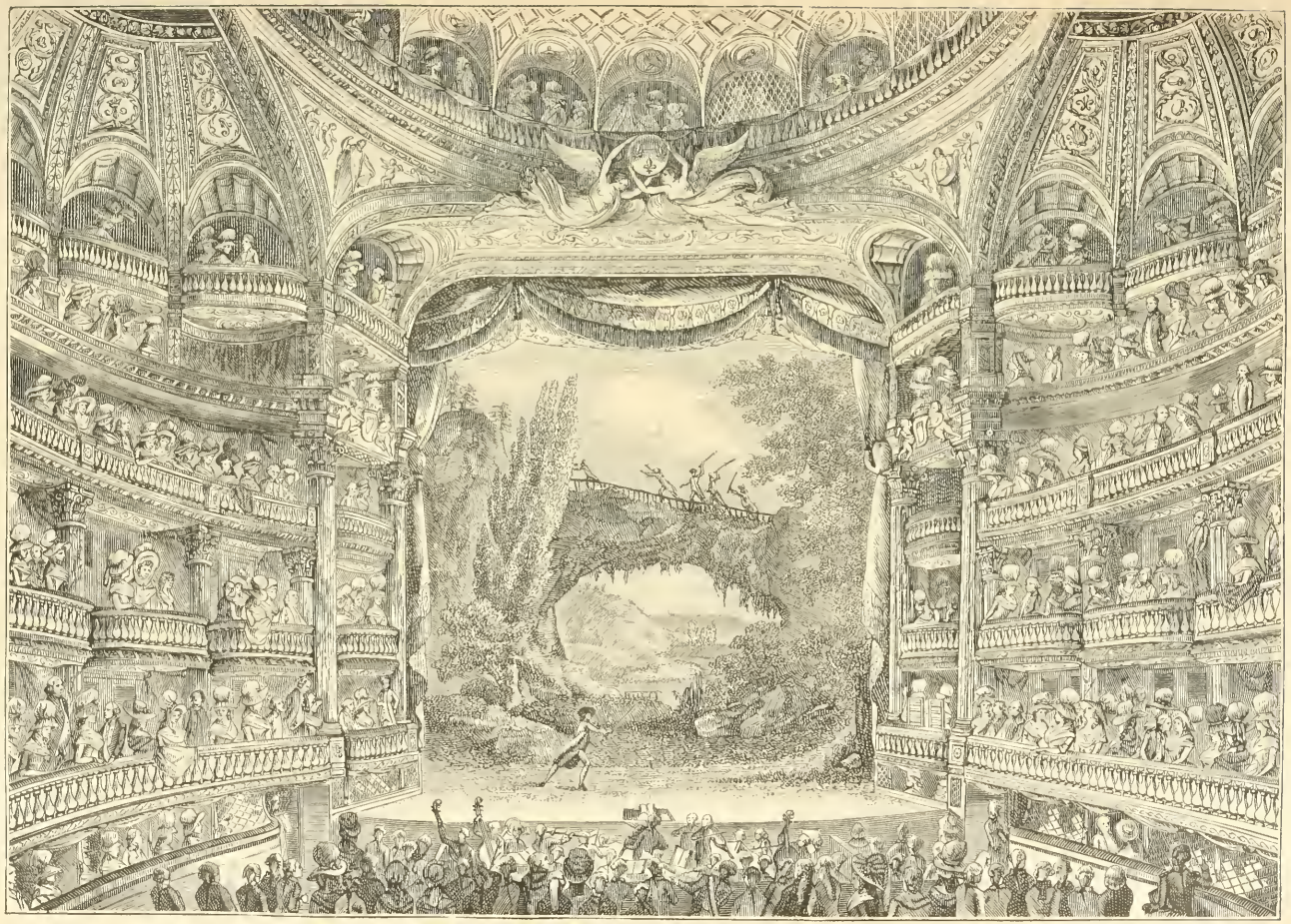

Fig. 53. — Salle des « Variétés amusantes », devenue celle de la Comédie Française actuelle. Construite en 1789, elle donne une idée juste de l'aspect des salles de spectacles de l'époque

L'Opéra était une institution d'État, une création royale, soutenue et subventionnée par le roi. L'hôtel des Menus-Plaisirs, qui renfermait dans ses vastes magasins les machines destinées aux divertissements de Versailles, prêtait ses costumes et quelques-uns de ses décors à l'Opéra. On évaluait à 150,000 francs la part que la cour apportait annuellement à la mise en scène. Aussi ne laissait-elle rien à désirer. Les étrangers même, qui trouvent la musique bruyante et sans goût, ennuyeuse et sans intérêt, sont obligés de rendre justice aux décors et aux ballets. La rapidité des changements de décorations, leur nombre, leur magnificence, leur aspect de réalité éblouissent étrangers et provinciaux. « Presque tout ce que j'ai vu à Paris, écrit Henri Storch, a été au-dessous des descriptions enthousiastes que j'en ai lues, mais l'Opéra a été au-dessus de l'idée que je m'en formais. Tout y est en rapport avec l'importance de la capitale; les décors sont admirables d'éclat et de vérité; les costumes de trois ou quatre cents artistes ou figurants n'ont d'égal nulle part ». Pendant tout le temps que Mme de Boudon est à l'Opéra, ses yeux et ses oreilles ne cessent d'être dans un état d'enchantement. « Qui va à Paris sans voir l'Opéra, dit Karamsine, est comme celui qui va à Rome sans voir le pape ».

Aussi le nombre des spectateurs est-il toujours considérable. Les étrangers y vont par curiosité, les gens du monde par ton, quelques-uns par goût. Toutes les loges sont louées à l'année, quelque éloignées qu'elles soient, même si leur élévation ne permet de voir les acteurs sur la scène que comme de vraies poupées. Comme le prix en est élevé, on s'arrange souvent pour les partager avec d'autres. A l'amphithéâtre, les stalles coûtaient 10 livres 10 sous; les femmes y étaient admises, malgré la dimension prodigieuse de leurs coiffures, qui empêchaient les spectateurs placés derrière elles

de voir la scène, abus auquel la police fut obligée de remédier en prescrivant aux femmes d'ôter leurs chapeaux.

Au parterre, où l'on payait 48 sous pour entrer, une foule d'hommes, debout, la plupart en costumes sombres, assistaient au spectacle avec plus d'attention que dans les loges; mais leur mauvaise humeur se donnait cours plus bruyamment. Dans cette masse houleuse, les bourrasques se produisaient subitement, et si des applaudissements stipendiés ou spontanés éclataient, parfois aussi des rafales de sifflets se déchaînaient. Le moindre incident pouvait amener des troubles. Un certain abbé Miolan avait excité la colère du public parisien en lui promettant le spectacle d'un ballon qui n'avait pu partir. Le soir, à l'Opéra, un habitué du parterre prie un malotru de se déranger quelque peu, car il l'empêche de voir. Le malotru ayant refusé brutalement, l'habitué s'avise de dire que c'est l'abbé Miolan. « Il faut le faire miauler », crie un plaisant, et tout de suite chacun se met à serrer le prétendu abbé, à le pincer, à le piétiner, et, malgré ses protestations, la garde, qui intervient, le fait sortir, pour rétablir l'ordre.

La police intérieure comme la police extérieure des grands théâtres est faite par des gardes-françaises. Sur la chaussée, ils font prendre la file aux voitures avec un ordre remarquable; sous le péristyle, sous les vestibules, des fusiliers sont au port d'armes; il y en a dans les couloirs, il y en a dans la salle, il y en a sur la scène. Dans la tragédie de *Sémiramis*, un garde-française, voulant faciliter l'entrée de l'ombre de *Ninus*, avait provoqué l'hilarité folle du parterre, en criant : « Place à l'ombre! » Des grenadiers font ranger les spectateurs sur les banquettes, et si des siffleurs troublent la scène d'une manière qui déplaît au major commandant le détachement, il les fait enlever et conduire au poste.

Sous Louis XVI, les coryphées de la danse étaient plus célèbres

que ceux du chant. Les deux Vestris et la Guimard étaient plus populaires que la Saint-Huberti. Rien n'égalait l'effet que produisaient l'agilité, la souplesse, la force de Vestris II. Ce fils du « diou de la danse », ainsi que s'intitulait son père, « était, selon Karamsine, semblable à Sirius au milieu des étoiles; son âme était dans ses jambes; d'un autre côté, la flamme de sa physionomie en faisait un Cicéron dans son genre ». Auprès de lui, Gardel était superbe dans la pantomine tragique; Mlle Guimard méritait, selon Storch, le nom de reine et de sœur des Grâces, que, sous le rapport de la beauté, Mlle Dervieux avait pu lui disputer.

Le personnel du chant était alors très remarquable, mais il ne s'en détachait qu'une étoile de premier ordre : c'était Mme Saint-Huberti. Dans *Athys*, elle déployait « un éclat, un brillant, une sensibilité » qui transportaient l'auditoire. Mlle Joinville était loin de l'égaler; elle tenait aussi les premiers rôles, et chantait au mois d'avril 1789 l'*Aspasie* de Grétry, qui en était à sa dix-huitième représentation.

Depuis la mort de Gluck et de Sacchini, depuis le départ de Piccinni, les grands compositeurs faisaient quelque peu défaut à l'Opéra. Malgré les primes de 1,500 francs, que l'on offrait pour les meilleures tragédies lyriques, malgré les droits d'auteur, qui s'élevaient à 200 francs par chacune des dix premières représentations, sans compter les gratifications, les talents nouveaux avaient peine à se révéler. Le temps n'était plus où l'on applaudissait dans leur primeur les accents dramatiques et touchants, les récitatifs superbes d'*Armide*, d'*Orphée*, d'*Iphigénie en Tauride*, de toutes ces œuvres de Gluck où s'unissaient au sentiment du génie antique l'inspiration et l'expression modernes. Piccinni était moins souvent représenté; le *Dardanus* de Sacchini, joué en 1784, n'avait eu que sept représentations. Un grand

succès avait été obtenu en 1787 par *Tarare;* mais il pouvait être attribué autant à l'auteur des paroles, Beaumarchais, qu'au musicien Salieri, malgré le mérite incontestable de celui-ci, qui procédait directement de Gluck. L'Opéra justifiait sa renommée

Fig. 54. — Le Théâtre-Français en 1789, aujourd'hui l'Odéon.
(Lallemand del. Née sc. — Collection Hémar.)

universelle en accueillant tous les grands talents, sans distinction de nationalité; les compositeurs étrangers y dominèrent de 1760 à 1789; et si Grétry s'y fit entendre vers 1789, il n'y réussit point comme dans l'opéra-comique, où il était sans rival.

Depuis la Saint-Martin jusqu'au carême, dans la nuit du samedi au dimanche, de minuit à six heures du matin, la salle de l'Opéra se transformait en salle de bal. La reine y alla plusieurs fois sous

le masque; elle y était avec le comte de Provence, son beau-frère, lorsque la comtesse du Nord, la future impératrice de Russie, y vint en chauve-souris. Les grandes dames quittaient fort peu leur loge, et jouissaient d'un spectacle dont l'ensemble les éblouissait. dont les détails pouvaient les scandaliser. La cohue était indescriptible; on n'y dansait plus, selon Mercier; on courait, on se marchait sur les pieds, on s'étouffait. Grâce à l'égalité du domino, tous les rangs étaient mélangés, et c'était à qui se ferait des niches. On se servait mutuellement de plastron et de spectacle. En 1789, les bals ne commencèrent que le jour des Rois; moyennant six francs, chaque cavalier avait le droit d'y faire entrer une dame gratuitement, sauf dans les quatre derniers bals, où les femmes payaient comme les hommes.

Moins brillant que l'Opéra, le Théâtre-Français réunissait davantage les suffrages des gens de goût. Il était incomparable dans son genre, tandis que pour la musique, les ballets, la salle, les grands théâtres d'Italie pouvaient lutter avec l'Opéra. « Qui n'a pas vu la comédie à Paris, écrit Von Vizine, n'a pas l'idée de la comédie, et celui qui l'a vue n'ira plus volontiers la voir ailleurs ». C'était le spectacle français par excellence, consacré aux chefs-d'œuvre de notre littérature dramatique. Quand on entrait dans le nouveau théâtre, ouvert en 1782, et qui est aujourd'hui l'Odéon, on apercevait sous le vestibule la statue de Voltaire par Houdon, « l'immortel Voltaire », disait-on en 1787; puis, au haut des escaliers, dans le foyer public, se dressaient les bustes de Corneille, de Racine, de Regnard, de Destouches, de la Fontaine, de Crébillon, de Dufresny et de Piron, que dominait la figure illustre de Molière.

Quelques-unes de leurs pièces, restées au répertoire, en maintenaient le prestige et la valeur. Depuis le triomphe des *Noces de*

Fig. 55. — Le *Mariage de Figaro* de Beaumarchais; acte III, scène 15; d'après Saint-Quentin.

Figaro, de Beaumarchais, les succès avaient été rares. Fabre

d'Églantine avait vu siffler ses premiers essais. Piis, Andrieux, Champfort, Collin d'Harleville étaient applaudis, mais sans exciter la passion ni l'enthousiasme. Après l'accueil favorable fait en 1788 à son *Optimiste*, Collin d'Harleville avait donné en février 1789 les *Châteaux en Espagne*, comédie en vers assez froide, qui n'avait aucun rapport avec les préoccupations du moment, si ce n'est peut-être avec les châteaux en Espagne que tant d'esprits généreux faisaient alors dans les régions de la politique et du progrès social.

Malgré les succès des drames bourgeois de Diderot et de Mercier, la tragédie classique était toujours en honneur ; les jeunes auteurs s'y adonnaient en sortant de rhétorique ; en 1788, Népomucène Lemercier avait réussi, à l'âge de seize ans, à faire représenter un *Méléagre*. En février 1789, un *Astyanax* de Chateaubrun eut une chute retentissante. La plupart de ces pièces étaient jetées dans le même moule, que raille assez agréablement un journal d'avril 1789, sous le titre : *Recette pour faire une tragédie à la moderne* : « Prenez une vierge de Grèce, d'Asie, d'Afrique et même dans le besoin, d'Amérique. Prenez pour lui servir de confidente une fille âgée et discrète, toujours prête à palpiter de pitié ou de terreur, pendant que l'héroïne meurt et renaît comme la sensitive. Prenez un héros qu'on a cru enterré depuis dix ans et plus, mais à qui il reste assez de vie pour gronder et rugir. Prenez un scélérat dépourvu de sens commun et qui mérite la roue, et faites-le nommer tyran au moins dix fois par acte. Prenez un pontife de sang-froid et un guerrier d'un sang bouillant, et qu'ils fassent tour à tour du bruit et des complots ; jetez ensuite dans la pièce des soldats et des esclaves, autant que de raison ; qu'ils marchent, qu'ils s'arrêtent, qu'ils combattent et aboient à plaisir. N'oubliez pas d'y placer un bûcher et un autel, ou pour le

moins un tombeau. Que le tout soit convenablement lardé de piques, de javelots, de casques, de trophées et de tous les attributs militaires, sans excepter même les chevaux et les chars armés, etc.; après quoi, faites bouillir ensemble toutes ces parties séparées, assaisonnez-les de oh! de ah! de hélas! et semez les réticences à pleines mains. Versez-y, pendant qu'elles bouillent, une puissante infusion de rage, d'horreur, d'imprécations, d'apostrophes et d'amour, et complétez le dénouement (que vous aurez grand soin de rendre inintelligible) avec la démence et le meurtre... »

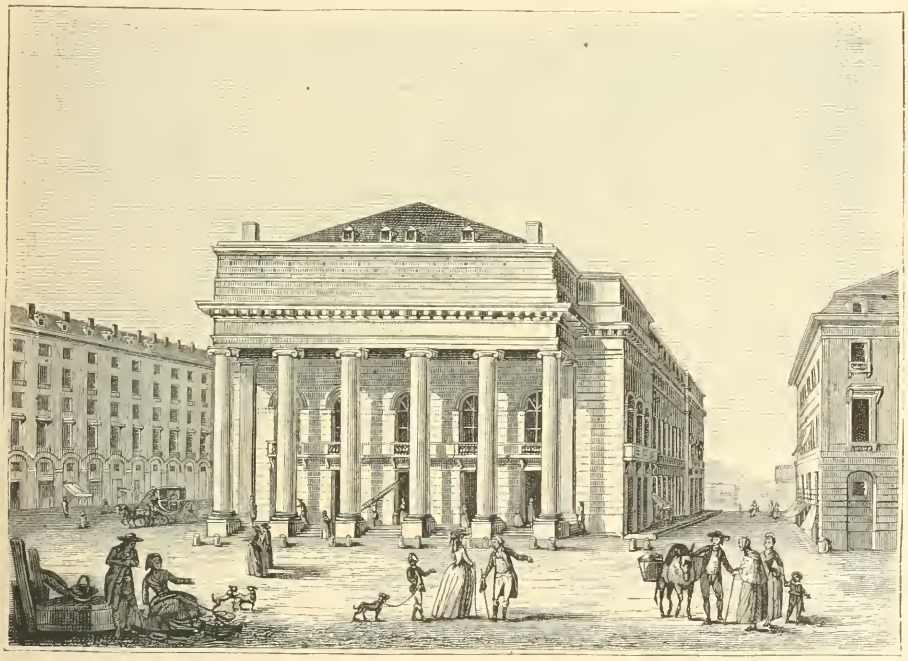

Fig. 56. — Le Théâtre-Italien, plus tard l'Opéra-Comique, d'après Lallemand (Collection Hémar).

Malgré la retraite de Préville, de Mlles Clairon et Dumesnil, qui avaient obtenu du roi et de la Comédie des pensions variant

de 2, 000 à 6, 000 livres, la troupe du Théâtre-Français était hors ligne. Les acteurs et les actrices s'administraient eux-mêmes; ils se réunissaient tous les lundis pour délibérer, et chargeaient un comité, composé de six d'entre eux et du premier semainier, des détails de la direction. L'assemblée du lundi jugeait et recevait les pièces nouvelles, dont les auteurs obtenaient, pour les pièces en cinq actes, un neuvième sur la recette, plus six billets d'entrée. Les plus célèbres acteurs d'alors étaient Molé, Fleury, Dugazon et Dazincourt, qui excellaient dans la comédie. Parmi les femmes, brillait la tragédienne Raucourt, dont la figure imposante, les grands yeux noirs, la chevelure d'ébène, les accents pathétiques réalisaient d'une manière complète l'idéal du type de Médée; dans la comédie, Mlle Contat faisait admirer sa beauté, la coquetterie de ses manières et la mélodie de sa voix.

En 1785, le duc de Duras avait fait ouvrir des classes de déclamation à l'école des Menus. Le premier élève sorti de ces classes, où professaient Molé, Dugazon et Fleury, leur fit singulièrement honneur. Ce fut Talma, qui débuta au Théâtre-Français en décembre 1787. Sa voix sonore et sensible, sa prononciation pure et distincte, la simplicité de son maintien et le naturel de ses mouvements frappèrent les connaisseurs. Il avait des défauts; mais le *Mercure* du mois d'avril 1789 estimait qu'il s'en corrigerait, et louait son intelligence et sa sensibilité. Chargé du discours d'usage à la rentrée de Pâques, en 1789, les spectateurs purent l'entendre dire : « J'ai eu le bonheur inappréciable de n'avoir débuté dans la carrière que sous vos yeux, je n'ai reçu que vos leçons ». On flattait alors le parterre, comme on flatte toutes les puissances.

Au Théâtre-Français, le parterre était assis. Il n'en était pas plus tranquille. On avait beau en fermer les portes à clef, confier la police aux soldats, faire enlever les perturbateurs les plus achar-

nés, rien n'y faisait. A partir de 1788, le parterre était tellement prompt à saisir les allusions, qu'on n'osait plus jouer *Athalie* et qu'il avait fallu faire des coupures, même à la *Partie de chasse de Henri IV*. Des filous s'y glissaient parmi les honnêtes gens. Un spectateur veut regarder à sa montre, il ne la trouve pas; il s'en prend à son voisin. « Rendez-moi ma montre, lui dit-il, où je vous fais arrêter ». L'autre lui glisse une montre dans la main; le spectateur l'empoche, rentre chez lui, et retrouve avec stupéfaction sa propre montre qu'il avait oubliée. Le voleur lui en avait donné une qu'il avait prise à un autre.

La salle du Théâtre-Italien avait été récemment construite comme celle du Théâtre-Français; si elle n'avait pas comme celui-ci, dans les rues latérales, des porches couverts sous lesquels les voitures s'arrêtaient à l'abri, les abords étaient aussi parfaitement dégagés. La salle, qui devint celle de l'Opéra-Comique, brûlée en 1887, n'avait pas de façade sur le boulevard, afin de donner satisfaction à la vanité des comédiens, qui ne voulaient pas être confondus avec les petits comédiens des boulevards du Temple. Le péristyle, les accès des loges étaient vastes et commodes. Le plafond de la salle, peint par Renou, représentait Apollon au milieu des Muses, recevant sa lyre des mains de l'Amour. Sur le rideau apparaissait le temple du Goût, peuplé de nombreux personnages allégoriques. Le théâtre n'avait d'italien que le nom depuis que Carlin était mort, et l'on n'y jouait que des opéras-comiques, des comédies et des vaudevilles français.

Le genre agréable et nouveau de l'opéra-comique faisait la renommée du Théâtre-Italien. *Richard Cœur de Lion*, de Grétry et de Sedaine, y atteignait sa centième représentation au mois de février 1789. Au printemps de la même année, les mêmes auteurs donnaient *Raoul Barbe-Bleue*, qui était accueilli avec fa-

veur. Mme Dugazon, l'étoile du théâtre, y faisait applaudir sa belle voix; un Anglais admire surtout les cris qu'elle poussait en ouvrant le cabinet où ses devancières étaient pendues. La jeunesse et le talent de Rose Renaud avaient aussi leurs admirateurs. Pourtant, en 1787, un provincial se plaignait du jeu des acteurs. « Ce ne sont plus, écrit-il dans une lettre intime, que des grimaces, des hurlements, des coups de gosier qui endorment. Tout est forcé, rien n'est naturel, et si cela continue, je m'imaginerai qu'on n'ira plus au spectacle que pour montrer le ridicule de ses habits, l'extraordinaire de sa coiffure ».

Le public du parterre, assis comme au Théâtre-Français, y était plus calme que dans ce théâtre; cependant il avait ses accès de turbulence. En 1787, les grenadiers ayant expulsé des spectateurs qui avaient sifflé un acteur insolent, il prit fait et cause pour les expulsés, fit un tapage terrible, envahit la scène et voulut lacérer le rideau. Une autre fois, en 1788, il applaudit avec un enthousiasme frénétique le comte de Provence, qui avait laissé connaître ses sympathies pour le Parlement.

Monsieur, qui régna sous le nom de Louis XVIII, était un fin amateur des lettres. Il voulut avoir son théâtre, et, malgré les privilèges des trois grands théâtres, il obtint la faveur de faire jouer la comédie, l'opéra-comique et l'opéra bouffe dans la superbe salle de spectacle du palais des Tuileries, qui fut mise à sa disposition. Ce théâtre, ouvert au mois de janvier 1789, aurait mérité le nom de Théâtre-Italien à plus juste titre que celui qui portait ce nom. On y jouait des comédies de Goldoni; on y chantait avec succès, en italien, des opéras de Cimarosa et de Paesiello, arrangés par Cherubini, tels qu'*Orgon dans la Lune* et *l'Impressario in angustie*.

Les privilèges de l'Opéra et de la Comédie-Française avaient

reçu d'autres atteintes par la concession qui avait été faite aux acteurs des Variétés amusantes de jouer des scènes dialoguées. Les

Fig. 57. — Le Théâtre des Variétés amusantes, devenu le Théâtre-Français en 1792.

succès de Jérôme Pointu et de Jeannot avaient assuré la vogue à ce théâtre, qui prenait plus d'importance de jour en jour et pour lequel on construisait, comme nous l'avons vu, la salle actuelle du Théâtre-Français. L'Ambigu-Comique, dirigé par Audinot et reconstruit en 1787 sur un vaste plan, était le théâtre le plus renommé du boulevard. On y jouait surtout la pantomime. Les Grands Danseurs du roi, conduits par Nicolet, qui avait pris pour devise : *De plus en plus fort*, voltigeaient de la foire Saint-Germain au boulevard du Temple. Ils faisaient des tours de force, jouaient des pantomimes où les arlequins ne faisaient pas

défaut, représentaient des petites comédies, comme le *Père Duchesne*, dans toute sa vogue au mois de mars 1789, et dont le héros, personnage populaire dans les petits théâtres, devait donner son nom à la virulente gazette rédigée par Hébert. Quant aux autres petits spectacles, comme les Bluettes, où le physicien Paulmier opérait, et les Ombres Chinoises de Séraphin, nous avons parlé plus haut de la plupart d'entre eux; il en était quelques autres cependant qu'il importe de signaler.

Tel était le spectacle du sieur Astley, dans la rue du Faubourg-du-Temple. Ce cirque, dirigé par un Anglais et consacré aux exercices équestres, était un des symptômes les plus frappants des progrès de l'anglomanie. La salle, de forme ronde, représentant un bosquet au milieu d'un jardin, était éclairée par deux mille lampes; elle était garnie de deux rangs de loges, dont les places étaient à 3 francs. Astley fils exécutait tous les pas de la danse noble sur un cheval lancé au galop; un menuet dansé par des chevaux, le combat du cheval et du garçon tailleur, les tours du « général Jaco » excitaient tous les soirs les rires et les applaudissements. Un autre spectacle, d'importation italienne, attirait la foule l'été dans le jardin des frères Ruggieri, qui y donnaient de charmants feux d'artifice.

Ce siècle semble épris du plaisir sous toutes ses formes; il aime la danse et la promenade comme le théâtre. Toujours à l'imitation des Anglais, on avait élevé, à la fin du règne de Louis XV, le Colisée et le Ranelagh; mais le Colisée, malgré la variété et l'ingéniosité de ses divertissements, était délaissé et tombait en ruine; le Ranelagh, construit au-delà de Passy, avait vu cesser ses bals publics en 1783, et sa jolie salle peinte en marbre blanc, sur lequel se détachaient des colonnes bleues, avait été reprise par une société de cent personnes qui donnaient des bals invités

tous les samedis. Mais, comme nous l'avons vu, le Vauxhall d'été, la Redoute Chinoise étaient toujours florissants; si le Vauxhall d'hiver de la foire Saint-Germain avait été fermé en 1784, il avait été remplacé avec avantage par le Panthéon, construit près du Palais-Royal. Cet édifice élégant et riche, surmonté d'une toiture en fer, contenait une superbe galerie de 60 pieds de long, décorée de colonnes, et qui communiquait avec un grand salon ovale, éclairé par une sorte de plafond en dôme, ouvert en lanterne. De larges promenoirs, une galerie chinoise, d'autres galeries droites ou circulaires facilitaient la circulation des promeneurs et des spectateurs. Dans ce grand salon ovale, l'on donnait, au printemps de 1789, des concerts et des divertissements, tels que le « Degré des âges, ballet anacréontique », et les « Différents caractères de la danse, avec entrées de Polonais, de Lapons, suivis de l'anglaise, de la fête du mai et des cerceaux, et d'un ballet général ». « Il serait difficile d'imaginer, dit un contemporain, quelque chose de plus galant et de plus agréable que ce délicieux endroit, qui retrace et réunit tous les charmes de la féerie, surtout lorsqu'un sexe enchanteur, à la suite duquel marchent les Grâces, les Amours et les Ris, vient encore ajouter à l'agrément de ce lieu, où tout semble respirer la gaieté et la volupté! »

Il y avait d'autres salles de bal dans divers quartiers, sur les boulevards du midi, où se trouvait aussi le petit théâtre du Montparnasse, dans la rue Saint-Martin et ailleurs. Ces salles appartenaient d'ordinaire à des entrepreneurs, qui les louaient pour des festins de noces et même pour des réunions de francs-maçons. Les guinguettes des faubourgs avaient aussi leurs vastes salles de danse, où valets, garçons marchands, artisans, se réunissaient pour danser, boire, chanter et faire tapage.

Parmi les spectacles que le peuple affectionnait, que les étran-

gers et même les femmes d'un certain rang ne dédaignaient pas, il en était un qui semblait d'origine espagnole : c'était le combat du taureau. Il avait lieu dans une enceinte située près de Saint-Laurent. Au milieu de l'amphithéâtre, des dogues étaient lancés contre un taureau, qui n'était mis à mort que les jours de grandes fêtes. A certains jours, ces dogues attaquaient même des bêtes féroces, le loup, le sanglier, le léopard, le tigre et le lion; plus souvent, on leur faisait houspiller un peuvre âne, le peccata, et faire l'exercice de chasse appelé le hourvari. Ce spectacle, peu digne de la douceur des mœurs françaises, se terminait par un feu d'artifice dans lequel un ballon enlevait en l'air un boule-dogue.

Tous les grands théâtres et une partie des petits suspendaient leurs représentations pendant la quinzaine de Pâques. Les amateurs de musique et de théâtre se dédommageaient en allant aux concerts spirituels, qui se donnaient alors dans la salle de spectacle des Tuileries. Les acteurs et les actrices de l'Opéra y chantaient des motets en costume de ville. Les abbés s'y rendaient en foule. A côté de célèbres virtuoses, on y entendait des prodiges naissants qui n'avaient d'autre mérite que l'influence de leur protecteur. En 1789, ces concerts furent particulièrement brillants. Mme Todi y excita l'enthousiasme, comme aux cours de Saint-Pétersbourg et de Berlin; Mme Balletti, prima donna du théâtre de Monsieur, fut applaudie à côté d'elle. Des symphonies d'Haydn et de Mozart, le *Stabat* de Pergolèse alternèrent avec un oratorio de Bertin, un *In exitu* de Zingarelli et d'autres morceaux de musique sérieuse et noble. On entendit aussi un jeune nègre âgé de dix ans, qui jouait du violon « avec une netteté, une facilité d'exécution et même une sensibilité, dit le *Mercure de France,* qu'il est bien rare de rencontrer dans un âge si tendre ».

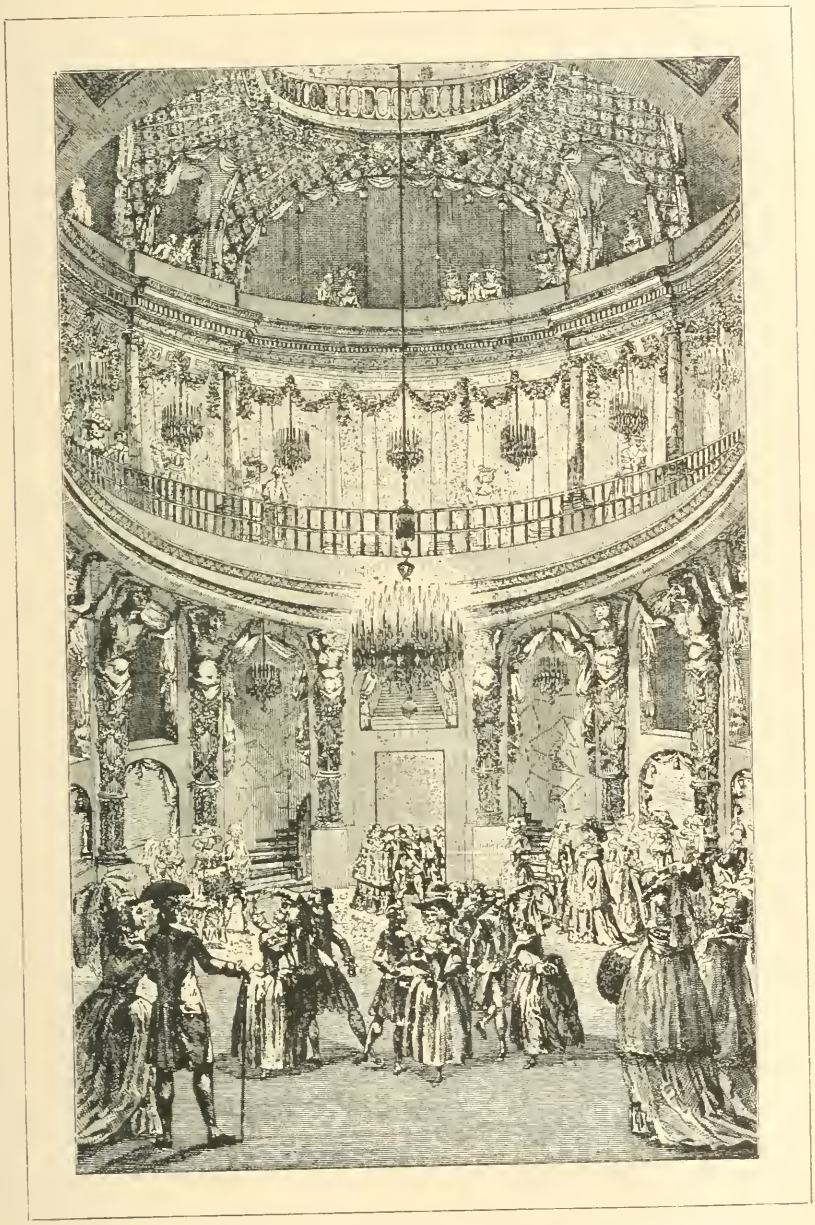

Fig. 58. — Le Panthéon construit dans la rue de Chartres, près le Palais-Royal, sur les plans de Le Noir le Romain.

Le goût pour le théâtre et la musique, qui allait toujours en augmentant, était sans doute en partie inspiré par la frivolité de l'esprit et l'ardeur du plaisir; mais il attestait aussi un certain besoin d'idéal, la recherche des jouissances intellectuelles, le développement du sentiment de l'art. La révolution, à certaines époques, ne fit qu'accroître ce goût en supprimant les privilèges et la censure. Si celle-ci fut rétablie par la Terreur avec une rigueur que ne connaissait pas la monarchie, il n'y avait pas moins de vingt spectacles ouverts au mois d'août 1793.

XI

LES PROMENADES.

Dans le concert d'éloges que l'on donne aux théâtres de Paris, il se mêle quelques notes discordantes; il n'y en a point quand on parle de ses promenades et de ses jardins. Aucune ville d'Europe, même Londres, n'en a de comparables, ni d'aussi nombreux. « Rien d'aussi délicieux que ces jardins, écrit une Italienne; les arbres y sont hauts et touffus, le feuillage d'un vert qui récrée la vue. La nature obéit sans résistance aux volontés du jardinier ». Dans tous les quartiers de la ville, on en avait ouvert au public; à l'est, s'étendait le Jardin du Roi, le Jardin des Plantes, avec ses superbes allées et son labyrinthe menant à un belvédère d'où l'on dominait les alentours et que surmontait un globe; ce globe, par l'effet d'une loupe brûlant un fil, venait à midi sonnant frapper douze coups sur un gong chinois; en face, le jardin de l'Arsenal était le rendez-vous des bourgeois du quartier, qui allaient se rafraîchir chez les limonadiers et prendre l'air sur la terrasse qui dominait le cours d'eau reliant la Seine aux fossés de la Bastille; c'étaient, derrière Notre-Dame, le jardin du Chapitre, où l'on n'admettait que les hommes; au nord de la ville, le jardin du Temple; au pied de la colonnade du Louvre, le jardin de l'Infante, rendez-vous des bonnes d'enfants et des

servantes; ailleurs, le jardin du Palais-Royal et quelques jardins d'hôtels particuliers, comme celui de l'hôtel de Soubise, où l'on recevait le public; c'étaient surtout le jardin du Luxembourg et celui des Tuileries, qui précédait les promenades étendues des Champs-Élysées, du Cours-la-Reine et des Invalides.

Chaque jardin avait son caractère et son public. Le Luxembourg, malgré ses beaux quinconces, ses bassins, ses parterres dessinés avec goût, sa fontaine remarquable, était peu fréquenté. C'était une promenade tranquille, solitaire, philosophique; des douairières, de vieux militaires, des ecclésiastiques, quelques étudiants lisaient ou s'asseyaient dans ses allées. On y causait et l'on y tricotait avec la simplicité du bon vieux temps. Sous les tonnelles des suisses logés près des portes, on mangeait en plein air des mets qui sentaient moins la gargotte qu'ailleurs. C'était un contraste complet avec les Tuileries, où régnaient l'élégance, le mouvement et la vie.

La princesse de Gonzague ne sait comment vanter ce jardin magnifique, où, suivant elle, « la nature s'est mise dans toute sa parure ». Les parterres, dessinés par Le Nôtre et décorés d'élégantes statues, contrastent avec l'ombrage de ses grands marronniers. Sous leur abri, les gens âgés se reposent, les enfants jouent: les enfants, qu'une Allemande ne peut se lasser d'admirer, avec leurs vêtements légers, l'expression joyeuse de leur physionomie, la grâce et l'agilité de leurs mouvements. Sur le bord des bassins, des amateurs jettent des pierres et des bâtons, qu'ils font chercher par leurs chiens, à la grande joie des badauds. Les curieux sont plus nombreux dans la grande allée, que la mode adopte et dans laquelle les promeneurs affluent. Le jardin voit croître ou diminuer sa vogue, selon que grandit ou s'amoindrit celle du Palais-Royal, des

Champs-Elysées et des boulevards. Vers 1784, la faveur, qu'il avait quelque peu perdue, lui revient. Comme le Palais-Royal,

Fig. 59. — La terrasse de l'Arsenal.

il n'est pas ouvert à tout le monde; les suisses en interdisent l'entrée aux gens du peuple; mais la société qui le fréquente est moins mélangée. On dit même en 1787 qu'il est le refuge de la vertu. La modestie y est cependant mise à d'étranges épreuves. Les jolies personnes y étaient admirées avec une telle indiscrétion qu'elles étaient obligées de se retirer. On les suivait, on les lorgnait, on les entourait, on s'attroupait autour d'elles, on les empêchait presque de marcher. Une jeune Américaine qu'accompagne un magistrat est ainsi contrainte de s'esquiver. La police avait été obligée en 1769 d'interdire les

attroupements de ce genre, qui privaient « les personnes d'un sexe qui doit mériter le plus d'égards... de l'avantage des promenades que Sa Majesté voulait bien procurer à ses sujets ». Ces courses « pour ainsi dire barbaresques sur la beauté » étaient un peu calmées vers 1789; mais l'allée à la mode présente toujours le spectacle d'une cohue où l'on s'étouffe, où l'on se presse, où les boutons et les épées accrochent les falbalas, où l'on défile en rangs pressés, « laissant sur ses pas une traînée de rouge et de poudre », devant les femmes assises sur plusieurs rangs de chaises, qu'on leur fait payer deux sous chacune.

Nous retrouvons aux Tuileries Frédéric Schulz, qui en goûte les charmes au point d'y passer sa journée. Grâce à une gratification qu'il a donnée à l'un des suisses, il a pu y entrer avant l'ouverture des portes, qui a lieu à huit heures et demie du matin. A neuf heures, il a déjeuné dans un café tenu par un des suisses; ceux-ci ont sur les belles terrasses qui dominent la Seine et la place Louis XV des restaurants où l'on paie chèrement son écot. Vers cette heure, les hommes viennent déjeuner; à dix heures, les enfants accompagnés de leurs bonnes se dispersent sous les ombrages. Une heure plus tard, les dames arrivent en élégant négligé, avec leurs amies et leurs petits chiens; elles se promènent et s'asseoient sous l'allée, alors à la mode, qui avoisine les Feuillants. Deux heures sonnent; l'heure du dîner approche, la foule se retire, et de trois à quatre heures, le jardin est aussi solitaire que le matin; à cinq heures, il est plus peuplé que jamais, ses grandes allées sont envahies par des personnes de toutes les classes de la noblesse et de la bourgeoisie, parmi lesquelles les gens âgés ont conservé les modes et le décorum d'autrefois. Dans les belles soirées d'été, c'est à neuf heures seulement que

le bruit cesse, que la foule diminue. A dix heures, le jardin

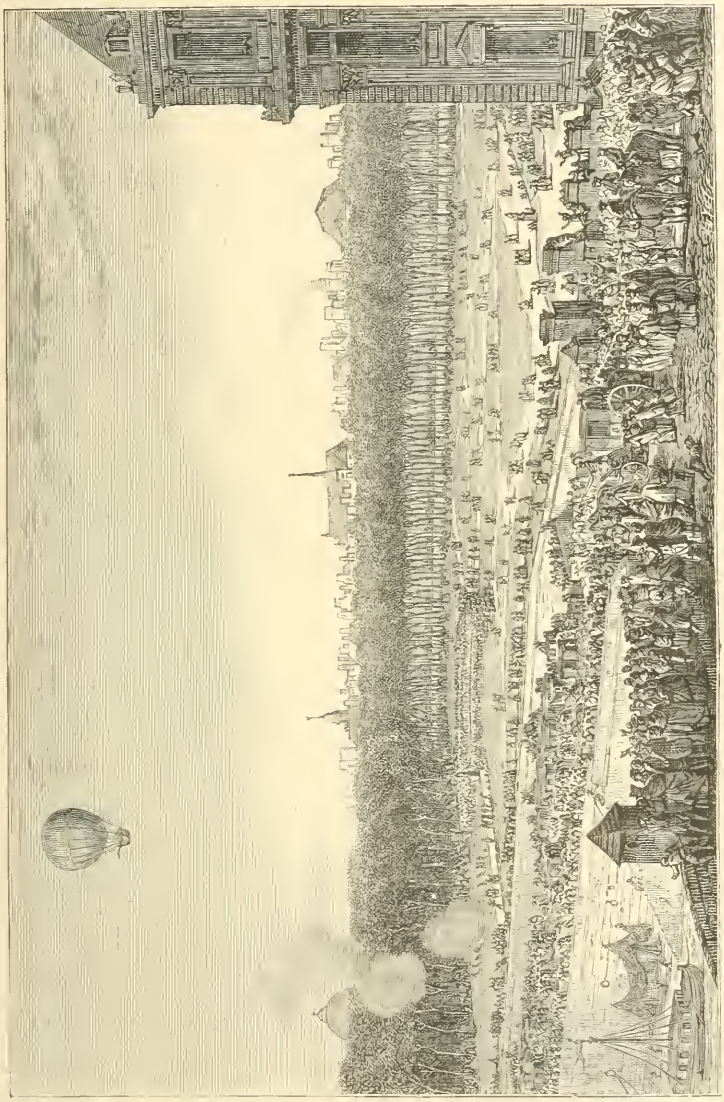

Fig. 60. — Le jardin des Tuileries vu du Pont-Royal.

est évacué; les grilles et le pont tournant sont fermés.

Des Napolitaines ne pouvaient assez s'étonner de la sagesse avec laquelle le public se comportait dans les jardins. « Ah! les bonnes gens que les Parisiens! s'écrient-elles! ils ne volent rien, ils ne brisent rien; cela est surprenant ». Cela était vrai toute l'année, sauf le jour de la Saint-Louis. Ce jour-là, sur un amphithéâtre construit au milieu des parterres des Tuileries, deux cents musiciens appartenant aux orchestres des grands théâtres jouaient des airs d'anciens compositeurs tels que Lulli et Rameau. Le jardin était ouvert à tous; le peuple s'y précipitait, débordant souvent sur les parterres et les foulant aux pieds. A sa suite entraient de nombreux industriels; une sorte de foire s'improvisait sous les grands arbres; des buvettes s'établissaient de tous côtés, et la légère ivresse qu'elles procuraient excitait la gaieté, les plaisanteries, la verve communicative. On criait, on chantait, on dansait au son de violons criards, et les dames de la halle, portant des bouquets, se faisaient remarquer au milieu des autres par leur gaieté turbulente.

Cependant la foule se presse sur les terrasses, et le trop-plein pénètre par le pont tournant sur la place Louis XV. Les alentours de la statue de ce roi sont encombrés de petites boutiques et de baraques. C'est là que l'on accourt, que l'on s'étouffe pour voir les feux d'artifice tirés sur les bords de la Seine; c'était là qu'en 1770, aux fêtes célébrées pour le mariage du dauphin, qui fut depuis Louis XVI, dans une de ces poussées folles auxquelles se livrent parfois les masses, tant de victimes périrent, présage funeste de la destination tragique de cette place où le roi et la reine devaient mourir sur l'échafaud.

La place était superbe. Entourée de fossés, garnie de balustrades, décorée de petits pavillons surmontés de trophées militaires, elle était ornée des deux palais construits avec autant de

noblesse que d'élégance par Gabriel, et dans l'un desquels était le garde-meuble. Sur la place et les quais, se tenaient les voitures de Versailles et de Saint-Cloud, véhicules extraordinaires, où s'entassaient les solliciteurs, les gens du peuple et les étrangers sans fortune. Les affreuses « brouettes » privilégiées des environs de Paris étalaient trois fleurs de lis sur leur portière démantibulée, et leur cocher, presque sans culotte et sans bas, portait l'habit bleu à la livrée royale. Le monstrueux carabas recevait dans sa sale et longue cage vingt personnes indécemment pressées, que traînaient six chevaux faisant à peine une lieue à l'heure. Les « guinguettes », couvertes de toile et tirées par deux chevaux, lui faisaient concurrence le dimanche. Mais rien n'égalait les « pots de chambre »

Fig. 61. — La place Louis XV, complétée sur les dessins de Gabriel; d'après une estampe du temps.

ouverts à tous les vents, où l'on était aveuglé par la poussière, mouillé par la pluie, où l'on faisait percher, deux par deux, en supplément des six voyageurs de l'intérieur, d'autres dé-

signés sous le nom de singes, de lapins et d'araignées. Les singes étaient devant, les lapins dessus et les araignées derrière.

La plupart de ces équipages burlesques s'en allaient lentement dans les longues allées du Cours-la-Reine, que la mode avait désertées depuis longtemps. De l'allée qui longeait la Seine, on pouvait voir à certains jours les joutes sur l'eau des mariniers du Gros-Caillou ; on y voyait passer, traînée par des chevaux, la galiote de Saint-Cloud, qui partait du Pont-Royal et menait à destination pour cinq sous.

Le Cours-la-Reine, fermé par des grilles aux deux extrémités, était séparé des Champs-Élysées par un fossé profond où se réunissaient les joueurs de balle et de « cochonnet ». Des groupes se formaient autour d'eux. Les écoliers venaient en masse, les jours de congé, jouer au battoir et au ballon, sur une grande place découverte qui bordait ce fossé. La paume avait perdu son ancienne vogue; des dix-huit cents jeux de paume que l'on aurait comptés à Paris en 1577, il en subsistait à peine une quinzaine.

Les allées du côté droit des Champs-Élysées étaient les plus peuplées, les mieux fréquentées et les plus séduisantes. Elles étaient bordées des beaux jardins des hôtels du faubourg Saint-Honoré; des cafés, des traiteurs, un grand restaurant, à l'enseigne « Au jardin du Roi » y étaient ouverts. Dans les soirées d'été, par un temps favorable, les familles y forment avec leurs enfants de petits cercles dans les allées; les gens élégants s'étalent sur des chaises pour voir défiler les brillants équipages qui se rendent au Bois de Boulogne.

Ce bois, suivant la princesse de Gonzague, est « une des délices de Paris »; l'été, il forme un spectacle charmant; à côté des promeneurs isolés, les élégantes, en voiture, à pied ou à

cheval, vont « s'y familiariser un peu avec la nature », à laquelle font trop souvent tort les « faiseuses de modes par l'étalage de leurs jolis chiffons ». Deux à trois fois la semaine,

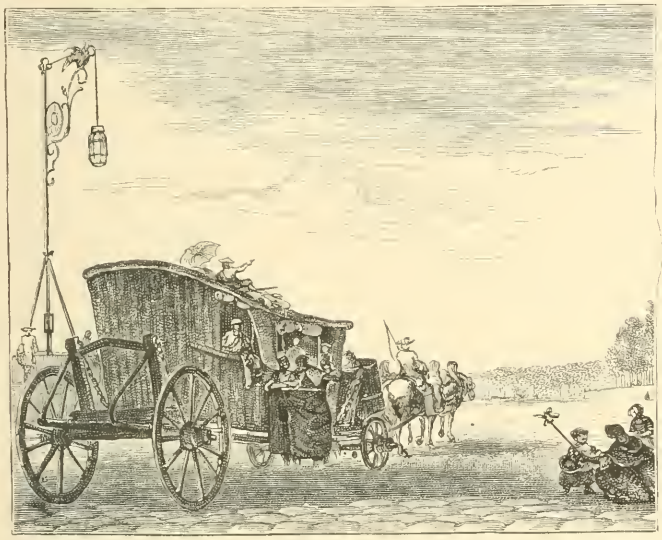

Fig. 62. — Carabas sur le quai.

des bals champêtres répandent la gaieté sous ses ombrages. A l'extrémité, s'élève l'abbaye de Longchamps, où le chant des matines par les plus célèbres cantatrices de l'Opéra, qui attirait le grand monde pendant la semaine sainte, est resté un prétexte de promenade et d'étalage de luxe, même lorsque cette musique séduisante a cessé d'avoir lieu.

Pendant trois jours, c'était aux Champs-Élysées un défilé panaché, chatoyant, merveilleux de dix-huit cents voitures environ, marchant sur deux files, que des gardes à cheval maintenaient en ordre. Tout ce que la magnificence, la fantaisie, la folie et le caprice pouvaient imaginer, passait devant les

yeux. Le luxe suprême était de se montrer chacun des trois jours dans un équipage différent. Il y avait sans doute dans le nombre des voitures de louage et de maîtres ternes et vulgaires; mais elles faisaient mieux ressortir les plus brillantes. Les petits-maîtres, menant avec des rênes de soie des chevaux fringants, passaient dans des cabriolets peints en blanc, ornés de guirlandes de roses et de myosotis, dans des cabriolets peints en rose et rehaussés d'argent, en wiskis, en diables, en phaétons ou cabriolets à quatre roues, précédant et suivant des voitures plus riches, plus solennelles, plus surprenantes : vis-à-vis à l'anglaise, à panneaux ornés d'Amours sur fond gris-de-lin dans un encadrement lilas; grande calèche à caisse rayée garnie de bordures dorées, où huit personnes peuvent tenir; phaéton-calèche, à garniture rouge, à caisse bleu de ciel, à roues jaunes, à ressorts clinquantés vert-pomme. Quatre chevaux sont attelés à ce phaéton, avec des harnais de cuir noir mat, rehaussés de mille plaques d'argent rondes et ovales, aux armes du maître. Ailleurs, les harnais de quatre chevaux ruissellent de pierres fausses imitant le diamant. Parfois la vue est attirée par un véhicule excentrique, comme un wiski, surmonté d'une Folie avec sa marotte, où se trouvent des marionnettes, et que mène un âne conduit par un jockey; comme un wisket de chasse, où se pavanent deux dames empanachées, et dont le cocher, vêtu en jockey, est assis sur un corps de cerf de grandeur naturelle; quatre chevaux blancs sont attelés à ce wisket, et les deux de devant sont menés en postillon par un autre jockey.

Et dans ces voitures éblouissantes et variées, les jeunes gens les plus élégants, les femmes les plus qualifiées et les plus connues, les plus belles et les plus riches, passent dans des nuages

de gaze, de dentelles et de fleurs, où scintillent les bijoux et les diamants. Ici, ce sont des mères de famille entourées de ravissants enfants; là, des duchesses; ailleurs, des actrices, comme

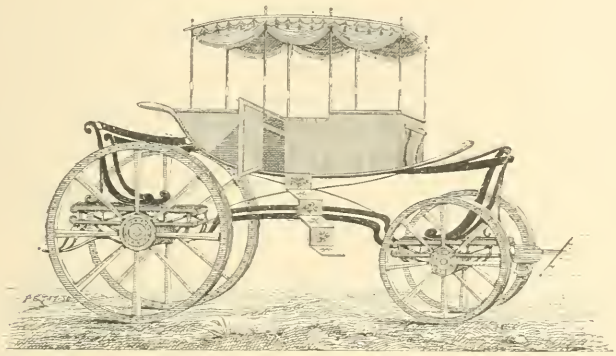

Fig. 63. — Phaéton-calèche, d'après le *Magasin des modes*; 1788.

Céline Colombe, du Théâtre-Italien, comme la Guimard, de l'Opéra; c'est aussi parmi les élégants du jour, Vestris II, jouissant de sa renommée. Partout s'étale le luxe d'une société

Fig. 64. — Wisket de chasse, d'après le *Magasin des modes*.

mélangée, s'offrant aux regards dans toute sa variété, rappelant par ses aspects différents ses sources multiples, la naissance, le talent, le mérite, le vice ou l'agiotage, fascinant et charmant les uns, irritant les autres. Au défilé de Longchamps de 1789,

des groupes de gens du peuple, rassemblés autour de la barrière, insultaient de leurs clameurs les équipages qui passaient, criant : « L'année prochaine, vous serez derrière vos carrosses, et c'est nous qui serons dedans ». Bientôt il n'y aura plus de carrosses armoriées, et la promenade de Longchamps n'aura plus lieu; mais si l'on doit aller beaucoup plus à pied, les gens du peuple n'iront pas plus en carrosse qu'auparavant..

XII

LES MODES.

La majeure partie des Parisiens et des Parisiennes vont à la promenade surtout pour voir et se faire voir. C'est à la promenade qu'on étale les modes nouvelles, qu'on les examine, qu'on les prend pour modèles, Il est des jours fixés où l'on inaugure les toilettes de printemps, d'été et d'hiver; Longchamps est la meilleure occasion pour faire connaître celles du printemps. Aussitôt adoptées, elles traversent avec une vitesse incroyable les montagnes et la mer, elles vont jusqu'en Pologne et en Lithuanie. « Les modes parisiennes ont des ailes, disait Fontenelle, tant elles font de chemin en peu de temps ». Les étrangers contestent bien des supériorités aux Français; ils leur reconnaissent unanimement celle de la cuisine et de la mode. A chaque saison, des poupées, vêtues selon toutes les règles de la mode, sont expédiées de la rue Saint-Honoré dans les cours du Nord, en Italie et jusque dans le sérail du Sultan. Plus vite encore que les chefs-d'œuvre de l'esprit français, les modes françaises font le four de l'Europe.

Aussi les marchandes de modes sont-elles des oracles. Elles exercent une sorte de fascination sur les femmes de la cour comme sur les femmes de bourgeois et même d'artisans, qui se ruinent, attirées par le désir d'être mieux mises que les autres. Toute

distinction est supprimée entre les rangs, et souvent, dit un jurisconsulte, la femme d'une condition ordinaire a une parure plus élégante que la femme de qualité. Il n'est pas d'excentricité, pas d'innovation, quelque grotesque qu'elle soit, qui ne soit adoptée. En voyant certains costumes en vogue, on se demande si celle qui les porte est une Turque, une Polonaise ou une Anglaise? L'anglomanie domine, surtout depuis la guerre avec l'Angleterre. Les idées politiques des Anglais ne sont pas seulement en faveur : leurs habits de drap, leurs chapeaux volumineux sont imités et portés.

L'influence d'outre-Manche s'accorde avec les mœurs, avec les progrès des doctrines égalitaires, pour faire prédominer la simplicité dans le costume des hommes, pour y substituer le drap à la soie et au velours. L'épée ne se porte plus qu'en costume habillé; en se contente d'ordinaire d'une canne. Les plus grands seigneurs courent le matin, habillés comme leurs valets, sans aucune marque de distinction. S'habiller très simplement, c'est, dit-on, être en chenille, et certains élégants restent en chenille le soir comme le matin. Et tandis, que les comtes et les marquis se costument comme des jockeys, « les plus bas artisans, jusqu'aux savetiers portent l'habit de magistrat », l'habit noir avec lequel on peut être admis partout.

L'habit noir est, en effet, le costume élégant pour les bals. Le jeune homme que représente le *Magasin des modes françaises et anglaises* du mois de janvier 1789 porte un habit, un gilet et une culotte de drap noir fin, des bas de soie noirs, un grand chapeau de castor à plumet blanc, une épée à garde d'acier travaillé, et deux chaînes de montre du même métal, pendant de chaque côté, au-dessous de son gilet. Les élégants ont tous deux montres, ou du moins deux chaînes; et comme on affecte volontiers la sim-

plicité, ces chaînes sont parfois remplacées par de simples ru-

Fig. 65. — Modes de janvier 1789. Costumes de ville et de bal, d'après le *Magasin des modes françaises et anglaises.*

bans noirs, qu'on désigne sous le nom de chaînes à la mont-de-piété. Les costumes de ville, pour le matin, sont moins sévères que

celui de soirée. On n'y redoute pas les couleurs variées. Même en chenille, un jeune homme revêt un frac de drap vert et boue de Paris mêlés, un gilet et des bas rayés violet et blanc, une culotte soufre jaune serin. Les étoffes rayées et bariolées sont en vogue, et font ressembler, dit-on, les gens qui les portent à des pantins. En décembre 1788, voici un élégant, en habit de drap carmélite à raies rouges fondues, avec boutons d'acier poli; sur sa culotte de drap noir, pendent deux chaînes de montre, l'une d'or à breloques, l'autre en ruban rose; ses jarretières sont attachées par une boucle carrée; ses souliers par des boucles ovales; son jabot et ses manchettes sont de batiste unie. Il tient à la main un grand manchon de peau de loup de Sibérie à longs poils, car les hommes ne portent guère le manchon qu'à la main ou sous le bras, comme ils porteraient un chapeau. La partie la plus brillante du costume, c'est le gilet en satin bleu de ciel, brodé en arabesques.

Les gilets de soie et de satin brodés sont encore en vogue. En 1786, ils faisaient rage. C'était à qui ferait représenter sur son gilet des personnages, des scènes mythologiques, des chevaux, des cabriolets, des paysages et des scènes de genre. Les petits-maîtres en avaient par douzaines, par centaines même, dit-on; de véritables collections de tableaux brodés. Un amateur de théâtre faisait retracer sur son gilet des scènes de *Richard Cœur de Lion* ou du *Mariage de Figaro*, tandis qu'en 1787, un politique y faisait dessiner l'assemblée des notables, avec le roi sur son trône.

La fantaisie règne aussi dans les garnitures de boutons et les boucles. Il y a des boutons de tout genre, d'or, d'argent, surtout d'acier ciselé; il y en a sur lesquels sont représentés en peinture des portraits, des paysages, des fleurs, des hiéroglyphes, des

monuments, des oiseaux, des coiffures de femmes, des scènes de théâtre ou d'histoire; on met en boutons des épisodes d'opéras-co-

Fig. 66. — La toilette du clerc de procureur, d'après Carle Vernet.

miques, comme on y mettra les principaux événements de l'année 1789; on va jusqu'à enchâsser des spécimens de coléoptères sous les verres bombés des boutons. Quant aux boucles, on en fait de toutes les façons et sous les dénominations les plus diverses, « aux

petits pages, à la noblesse, aux coquilles, à la tartare, aux arabesques ».

Les chapeaux, assez grands, tendent à la simplicité. Ils sont à trois cornes, ou à l'anglaise, c'est-à-dire à bords plats et ronds. Le petit-maître en costume d'été en porte un à trois cornes, « à l'Androsmane ». Sa coiffure poudrée, assez large comme celle de tous les hommes, est « frisée à cinq longues boucles graduelles de chaque côté et à grecque fendue par derrière en fer à cheval, avec queue longue et effilée ».

La poudre est toujours usitée pour la coiffure des hommes. Avec les boucles et la queue, les coiffeurs sont indispensables. Il en est dans tous les quartiers, depuis ceux qui le dimanche couvrent de poudre d'amidon les artisans du voisinage, jusqu'à ceux qui mettent sur leur porte : *Académie de coiffure*. et qui ont les grandes dames pour clientes. Un jour de fête, l'une d'elles se lèvera à six heures du matin pour avoir un coiffeur dont toutes les heures sont retenues dans la journée. La poudre commence toutefois à tomber en défaveur, et Mme Vigée-Lebrun fait un charmant portrait de Gabrielle de Sinety, duchesse de Gramont, qui parut la première à la cour avec une coiffure sans poudre.

Les cheveux des femmes sont disposés d'une manière moins haute et moins extravagante qu'au commencement du règne; les coiffures qui menaçaient le ciel sont à peu près abandonnées; mais si les cheveux sont dressés moins haut, ils sont encore ébouriffés et entourent le visage de boucles nombreuses; par derrière, ils tombent à demi relevés dans un coulant d'acier travaillé. Les chapeaux et les bonnets sont surprenants par leur variété et leurs dimensions; leurs échafaudages de carton, de gaze et de rubans affectent les formes les plus étranges et les plus volumineuses. Quelques-uns ont des noms belliqueux, tels que le casque à la Bel-

lone, avec des nœuds effrayants et une visière de carton; le bonnet

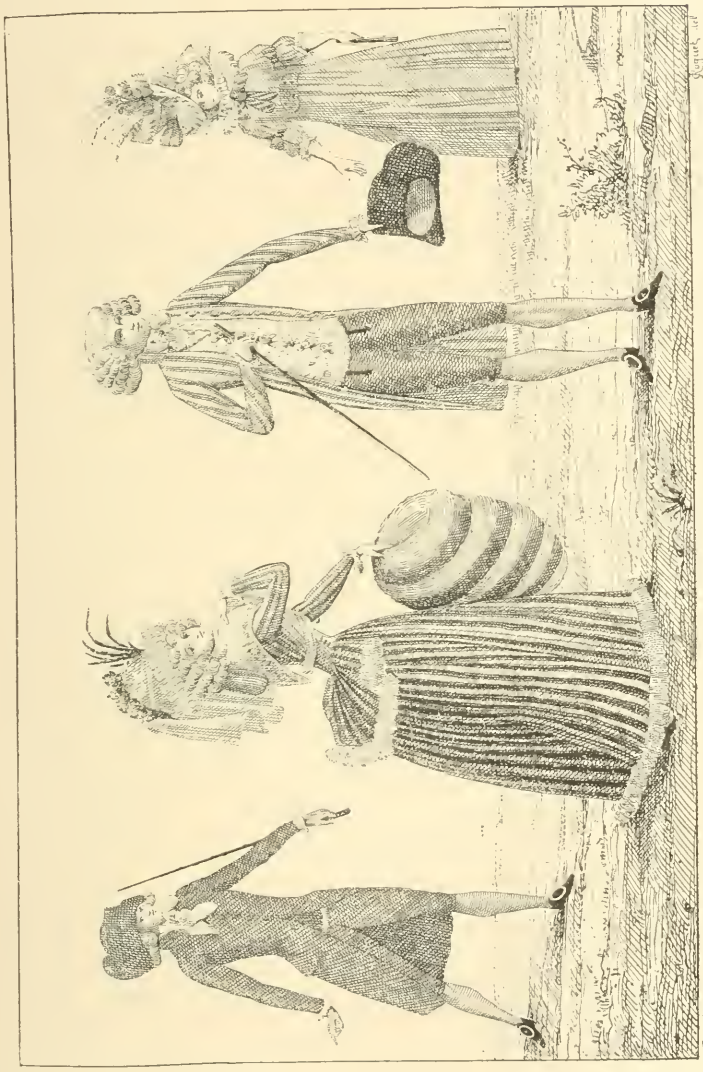

Fig. 67. — Modes de mars, de mai et de juin 1786, d'après le *Magasin des modes françaises et anglaises.*

à la Bayard, orné d'un plumet; le bonnet à la dragonne, en satin vert, à festons d'or, garni dans le haut d'un hérisson de gaze

découpée, surmonté d'une aigrette de plumes de coq et de trois grosses plumes noires. Il y a aussi des bonnets turbans de tous genres, à bandeaux de rubans roses, en taffetas plissé, en satin blanc, de forme dite au pacha; il est des bonnets à l'Argus, brodés en queue de paon; à l'Euménide, avec aigrette de plumes blanches, jaunes et rouges; à la Genlis, à la Tartare, à l'Espagnole, à la Suisse, à l'Anglomane, à la Samaritaine.

Les femmes portent encore, en 1789, des chemises de gaze, qu'elles mettent par-dessus une robe de taffetas rose ou d'autre couleur; mais les lévites sont abandonnées pour les caracos et les redingotes. Depuis longtemps les paniers sont tombés en désuétude. Le costume de bal n'est point décolleté. En janvier 1789, la jeune femme qui se rend au bal porte un juste à la sultane garni de bleu de ciel; les extrémités de sa ceinture à franges d'argent tombent sur un jupon de satin blanc, agrémenté de glands et de franges également d'argent. Les gants de peau blancs montent jusqu'au coude. Les costumes de promenade sont plus variés. Voici, au mois de janvier, une femme en robe de satin à raies vertes et violettes, sur laquelle elle met une pelisse de satin blanc garnie de queues de renard; elle abrite ses mains dans un volumineux manchon de loup de Sibérie, orné d'un nœud de rubans aurore. Une autre sort avec une longue redingote à deux collets de drap écarlate, garnie de queues de martre et de boutons dorés unis. Le gilet et le jupon sont de satin blanc, les souliers de satin bleu, et sur le gilet pendent deux chaînes de montre terminées par des breloques d'or.

Les modes anglaises, les modes d'hommes sont adoptées par certaines élégantes. En voici une, en avril, qui porte une redingote de casimir noir, à boutons d'acier travaillé, sur un jupon de linon batiste. Son chapeau bonnette noir est décoré

de rubans roses, ses souliers roses de rosettes noires, et elle tient à la main un léger bambou à petite pomme d'or.

Cependant les costumes d'étoffes légères, empreints d'une grâce féminine, dominent encore. L'habile crayon de Defraisne, qui a dessiné avec beaucoup de désinvolture les figures coloriées

Fig. 68. — Chapeaux. — N° 1, à la Tartare. — N° 2, à l'Espagnole. — N° 3, Chapeau-Bonnette. — N° 4, à l'Anglomane.

du *Magasin des modes*, nous montre, au printemps 1789, de jeunes femmes, en caraco de pékin bleu sur jupon de linon blanc, en caraco de taffetas bleu bordé de dentelles ou de taffetas clair bordé de mille fleurs, en pierrot de taffetas rose à manches de gaze blanche, en pierrot de linon blanc brodé de mille-fleurs. Les fichus, qui cachent toujours le cou et les épaules, sont de gaze unie ou brodée en soie de couleur; au mois de mai, on met par-dessus de légers fichus de dentelle noire. Les gants de peau recouvrent l'avant-bras; les élégantes ne sortent pas sans un long éventail de papier vert uni; elles le conservent même l'hiver pour se préserver de l'ardeur du feu, « l'usage de présenter aux dames de petits écrans portatifs étant tout à fait aboli ».

Malgré certaines extravagances, surtout dans les coiffures, la mode tend à la simplicité. L'influence philosophique de Rousseau

non moins que l'influence anglaise ramène vers le naturel. On cherche à réagir contre la poudre non moins que contre le rouge, dont les femmes se teignent la figure d'une manière absurde, depuis plus de cinquante ans, et qui est resté l'apanage des femmes de haut rang et des douairières. Les étoffes légères succèdent aux étoffes riches; les cotonnades fines, la mousseline, le linon et le crêpe remplacent la soie et le satin. On met des jupes de mousseline même pendant l'hiver. Les couleurs claires dominent en avril 1789, le blanc surtout. Il en est de même pour les enfants. On ne les habille plus comme leurs parents, avec des costumes d'homme ou de femme taillés à leur taille; les petits garçons qui jouent aux Tuileries sont en matelot de basin blanc avec chapeau jockey noir; les petites filles, en chapeau bleu, en fourreau de mousseline blanche à ceinture de ruban bleu. Ces étoffes légères sont portées par eux toute l'année, car depuis que les doctrines de Jean-Jacques Rousseau ont prévalu dans les questions d'éducation, les enfants sont vêtus d'habits d'été dans toutes les saisons.

II

LA VIE INTÉRIEURE

I

LES PALAIS.

Depuis que la monarchie était devenue toute-puissante, elle avait décoré Paris de palais en rapport avec sa propre grandeur et celle de sa capitale. Le château du Louvre avait été transformé par les seconds Valois et par Louis XIV; Catherine de Médicis avait construit les Tuileries; Marie de Médicis, le Luxembourg. Ces reines, Italiennes d'origine, avaient voulu bâtir des édifices non moins élégants que ceux de leur patrie. Même lorsque les rois eurent transporté leur résidence à Versailles, la grandeur et la magnificence du Louvre et des Tuileries attestaient toujours leur puissance. Ces deux palais n'étaient, il est vrai, reliés entre eux que par la ravissante galerie construite par Henri II sur le bord de la Seine. Entre le Louvre et la cour du Carrousel, des rues remplies de grands hôtels, d'hôtels meublés, de maisons bourgeoises, envahissaient l'espace, nuisant au développement des lignes architecturales et à la perspective des constructions monumentales; mais, tout inachevées qu'elles fussent, celles-ci n'en constituaient pas moins un ensemble de palais tel qu'aucune capitale de l'Europe ne pouvait en présenter de semblable.

Si les rois n'habitaient plus le Louvre, ils en avaient fait un usage digne de la France. C'était l'asile des lettres, des sciences et des arts. L'Académie française, les Académies des belles-lettres, des sciences, de peinture et d'architecture, la Société royale de médecine y étaient installées. Des artistes en assez grand nombre y avaient leur logement et leur atelier : les cabinets des antiques, des monnaies et des dessins occupaient plusieurs de ses pièces et de ses galeries. Le salon carré du premier étage servait aux expositions annuelles de l'Académie de peinture, et l'on préparait la grande galerie du bord de l'eau pour y créer un muséum. L'imprimerie royale utilisait au rez-de-chaussée une galerie de 80 pieds de long. Dans une autre partie de l'édifice, le grand conseil du roi, qui rendait la justice gratuitement et dont le ressort s'étendait à toute la France, tenait ses audiences.

Les appartements du palais des Tuileries avaient conservé leur destination primitive. S'ils avaient été délaissés depuis la majorité de Louis XV, ils gardaient leur décoration intérieure, leurs peintures sur les plafonds et les lambris, leurs tapisseries et leurs sculptures, qui dataient pour la plupart du règne de Louis XIV. Les appartements de ce prince, situés au rez-de-chaussée, étaient ornés de sujets allégoriques. L'appartement de la reine Marie-Thérèse, malgré sa pompe quelque peu surannée, servait à Marie-Antoinette quand elle venait passer la nuit à Paris, soit pour aller à l'Opéra, soit pour assister à une cérémonie publique; mais malgré ses dimensions, il ne pouvait être considéré que comme un pied-à-terre. Lorsque, le 6 octobre 1789, le roi et la reine durent s'installer dans le palais, il fallut dresser des lits de sangle dans les chambres mal aménagées pour y loger les personnes de leur suite.

L'un des élégants palais construits par Gabriel sur la place de

la Concorde, celui qui est aujourd'hui le ministère de la marine,

Fig. 69. — Péristyle du Louvre, sous la colonnade.

était le garde-meuble de la couronne. Le public, qui était admis

le premier mardi de chaque mois, était ébloui par les splendeurs qu'il renfermait. C'était un entassement de richesses et de curiorités de tout genre, d'armes turques, chinoises et sauvages, de présents somptueux faits par les souverains de l'Orient, d'armes précieuses par leur travail ou par le souvenir de ceux qui les avaient portées, de meubles d'apparat, d'objets employés au sacre des rois, de bijoux appartenant à la cour, d'ornements d'or, de tapisseries de Flandre et des Gobelins, parmi lesquelles on distinguait celles qui étaient destinées à la grande galerie du Louvre, en 92 pièces formant 227 toises de longueur. Le 13 juillet 1789, le peuple soulevé vint réclamer les armes, se les fit remettre et se les partagea. La lance de Boucicaut, l'épée de Duguesclin, l'épée de François Ier furent emportées par des inconnus; les armes de prix furent les plus recherchées et disparurent de ce musée du mobilier national, qui eut à subir d'autres pillages dans le cours de la Révolution.

D'autres dépendances de la maison du roi se trouvaient aussi à Paris; outre les grandes et les petites écuries de Versailles, il y en avait au Louvre et aux Tuileries. Mais les plus considérables étaient les petites écuries du roi, au faubourg Poissonnière. Les voitures de cérémonie de la cour y étaient remisées. Tout un monde de serruriers, de charrons, de selliers, de peintres, de sculpteurs, de doreurs et de vernisseurs y logeaient et y travaillaient. La reine et les princes avaient aussi leurs écuries à Paris, qui, pour la plupart, avaient été construites avec luxe par des architectes en vogue.

Les maisons de Monsieur et du comte d'Artois, frères de Louis XVI, étaient aussi considérables que celle d'un roi, surtout celle du comte de Provence, qui avait deux compagnies de gardes du corps. Celui-ci faisait embellir quelques-uns des appartements

du palais du Luxembourg, afin qu'ils fussent plus dignes de lui servir de résidence. Le comte d'Artois se contentait du pavillon de Bagatelle, qu'il avait fait élever en quelques semaines aux portes de Paris. Ce pavillon était décoré avec une élégante simplicité, dans le goût du jour. La chambre du prince, en forme de tente, n'était ornée que d'attributs guerriers, d'armes et de drapeaux; mais les jardins, dessinés avec art, agrémentés de décors romantiques, de ponts italiens et chinois, de montagnes et de lacs artificiels, de bustes, de vases et de tombeaux, avaient coûté des sommes considérables.

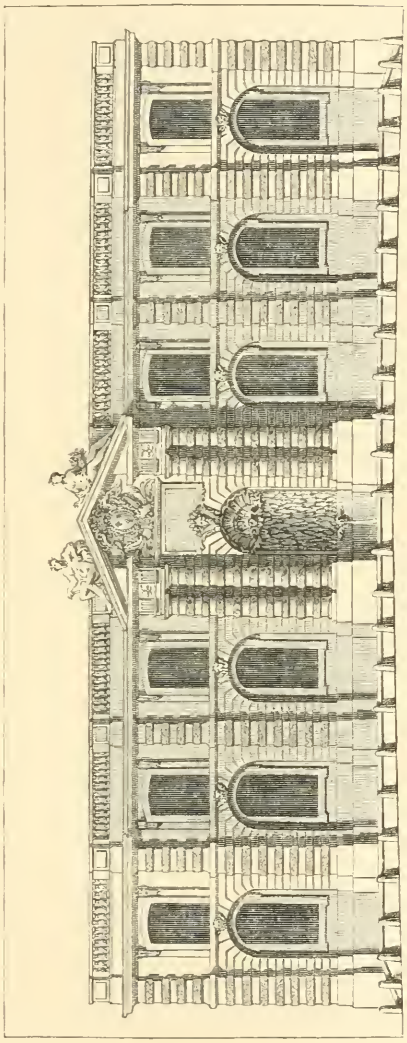

Fig. 70. — Le Château d'eau, construit par Cotte pour décorer la place du Palais-Royal.

La magnificence des frères du roi était égalée, sinon surpassée, par celle d'un prince du sang, le duc d'Orléans. Il résidait réellement à Paris, dans le Palais-Royal, qui avait été donné à son trisaïeul par Louis XIV, et son faste, qui répandait une pluie

d'or sur ses nombreux fournisseurs, lui donnait une certaine popularité. Le Palais-Royal était célèbre par la magnifique galerie de tableaux, fameuse dans toute l'Europe, que le Régent avait formée et où se trouvaient surtout d'admirables tableaux des écoles italienne et flamande, tels que le Saint-Jean et la Vierge à l'enfant, de Raphaël; les Trois Marie, d'Annibal Carrache; six portraits de Van Dyck, de premier ordre. L'escalier d'honneur avait un aspect monumental. Les appartements, en partie remaniés, étaient, malgré leur luxe et leurs dimensions, au-dessous, selon Arthur Young, de l'immense fortune du duc, qui passait pour être le premier propriétaire de l'Europe.

Les étrangers admiraient davantage le curieux jardin qu'il avait fait disposer, selon le goût du jour, sur le territoire du village de Monceaux, qui venait d'être renfermé dans le mur d'enceinte. C'était une succession de décors de féerie, qui n'étaient dépassés nulle part. Un portique chinois servant d'entrée, conduisait par des galeries à des pavillons bleus et jaunes. Dans un vaste jardin d'hiver, garni de vitrages et rempli de plantes exotiques, s'ouvrait une grotte qui menait à un pavillon entièrement tendu à l'intérieur d'étoffes blanches. Lorsque le prince offrait à souper dans cette grotte, des musiciens invisibles donnaient des concerts, dont les sons pénétraient par les fissures des rochers qui en formaient la voûte. Les bosquets, où l'on entrait, présentaient successivement aux regards les ruines d'un temple de Mars, une petite île, un moulin à vent hollandais, une maison rustique de meunier, un jardin fleuriste, une montagne au sommet de laquelle s'élevait un pavillon gothique dominant tous les alentours. De là, le visiteur descendait dans le bois des Tombeaux où, sous des sycomores, des thuyas et des cyprès, s'abritaient des pyramides funèbres et des sarcophages. Il en sortait pour monter dans une vigne ita-

lienne, au milieu de laquelle se dressait une statue antique de Bacchus. Plus loin étaient l'autel et la statue de Mercure. Les méan-

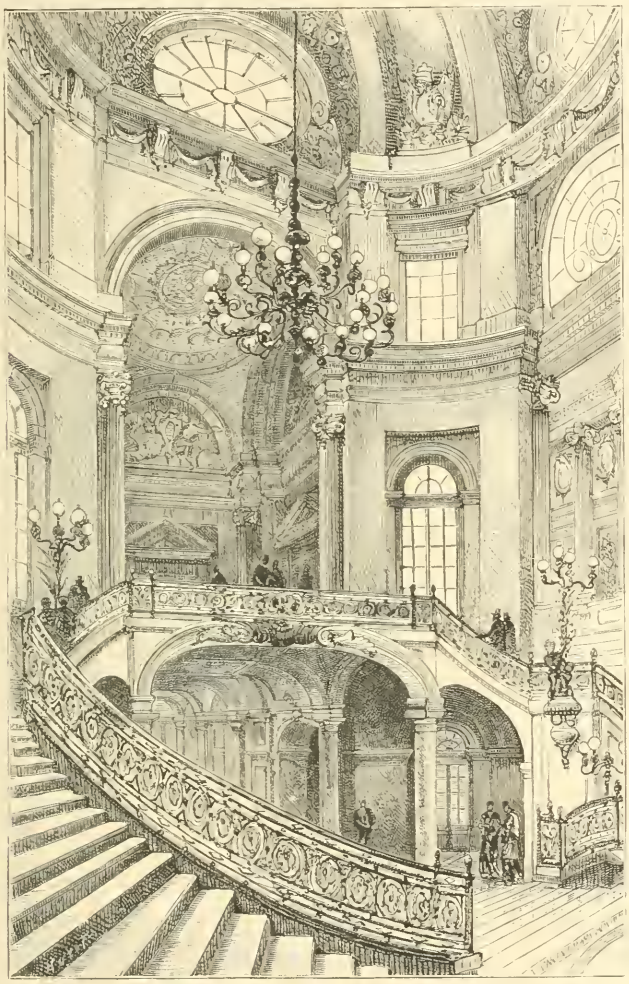

Fig. 71. — Escalier d'honneur du Palais-Royal.

dres du chemin conduisaient au vaste bassin ovale de la Naumachie, sur les bords duquel s'élevait une colonnade corinthienne

qui existe encore aujourd'hui; enfin une succession hétéroclyte de statues antiques, de ruines féodales, de cascades, de petits temples, de balançoires, se terminait par un jeu de bagues, décoré à la chinoise, où les hommes montaient à cheval sur des dragons, et les femmes s'asseyaient sur des coussins soutenus par des Chinois. Mélange singulier d'effets pittoresques et de recherches d'effets quelque peu puériles, qui n'avait pas la majesté et l'apprêt des jardins du grand siècle, sans atteindre à la grâce et à la simplicité des parcs modernes, le jardin de Monceaux excitait l'engouement des contemporains, à qui la lecture des œuvres de Rousseau avait inspiré le goût plutôt que le sentiment juste des beautés de la nature.

Ce n'était ni les jardins ni les grands appartements qui attiraient surtout les visiteurs au Palais-Bourbon, où résidait le prince de Condé et ses enfants; c'étaient les petits appartements récemment construits du côté de l'esplanade des Invalides. Ceux-ci étaient décorés avec le luxe le plus recherché, le plus galant et le plus moderne. La salle à manger ressemblait à un bosquet; ses parois étaient recouvertes de treillages dorés derrière lesquels étaient peints des paysages en trompe-l'œil; des fontaines et des statues antiques apparaissaient dans des niches au milieu des treillages. La salle de billard était disposée de même; des guirlandes de fleurs descendaient des treillages de la voûte pour supporter les bougies des lustres. Le salon était surprenant : de forme ronde, orné de douze colonnes ioniques enguirlandées de fleurs, il était entièrement garni de glaces; en pressant un ressort, le plafond en forme de coupole s'élevait, laissant apparaître une galerie circulaire où pouvaient se placer les musiciens; un jour mystérieux tombait d'en haut, et les fenêtres, devenant inutiles, étaient remplacées par des grandes glaces semblables à celles qui décoraient

le reste du salon. Dans la chambre à coucher, toute garnie de

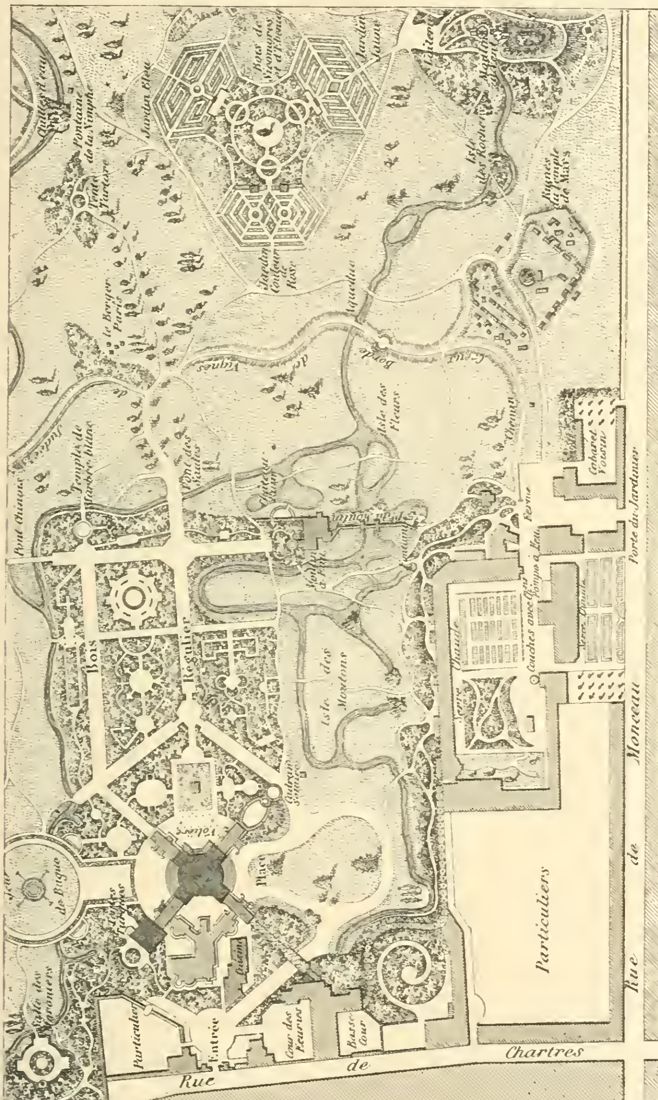

Fig. 72. — Plan du parc de Monceaux, en 1789.

glaces et de papier arabesque, le lit, recouvert de pékin blanc,

brodé de fleurs « nuées » était placé dans une niche dont le fond était une glace. Un joli boudoir, un cabinet rempli de portraits de princes de la maison de Bourbon, une galerie de tableaux de maîtres, un cabinet d'histoire naturelle complétaient ces appartements coquets, où l'élégance et la fantaisie dominaient.

A côté des d'Orléans et des Condé, les Conti leurs cousins, ne faisaient point très grande figure. Le prince et la princesse de Conti occupaient dans le Faubourg Saint-Germain de vastes hôtels qu'on ne pouvait qualifier de palais. Il en était de même de l'hôtel de Toulouse, aujourd'hui la Banque de France, où résidait un autre prince du sang, justement renommé par sa bienfaisance et ses vertus : c'était le duc de Penthièvre. Son hôtel, construit par Mansard, renfermait une superbe galerie, décorée de tableaux de maîtres des écoles française et italienne. Les appartements de réception étaient vastes et majestueux; ceux de la princesse de Lamballe, sa belle-fille, étaient d'une élégance aimable. Des tableaux ovales de Boucher, des vases de lapis à girandoles, un lit à la turque entre des colonnes dorées garnissaient la chambre à coucher. Les boiseries blanc et or du salon encadraient des tentures de velours bleu de ciel, galonné et frangé d'or, tandis que des statues de

Fig. 73. — Panneau peint faisant partie de la décoration d'un boudoir peint par Van Spaendonck pour le comte d'Artois

femme, en bronze enfumé, supportaient les girandoles dorées des candélabres.

Mazarin, se sentant mourir, errait au milieu des merveilles qu'il avait amoncelées dans son palais, en se disant : « Il faut quitter tout cela ». Aux premiers jours de 1789, les princes dont nous venons de décrire rapidement les somptueuses demeures, auraient pu parler de même s'ils avaient connu l'avenir. Les comtes de Provence et d'Artois, les Condé, devaient bientôt émigrer; le duc de Penthièvre mourut au commencement de 1793, six mois après le meurtre de la princesse de Lamballe; et le duc d'Orléans, inutilement devenu Philippe-Égalité, montait sur l'échafaud où l'avaient précédé le roi et la reine.

II

LES HÔTELS.

Si les palais étaient relativement rares, les hôtels étaient nombreux. Ils l'étaient surtout au Marais, à l'île Saint-Louis, près du Palais-Royal, et dans les quartiers de l'ouest. Leur aspect extérieur n'égalait point l'élégance et la magnificence des palais de Venise, de Gênes et de Rome. Peut-être, par un souvenir des châteaux où ils faisaient leur véritable résidence et dont ils tiraient souvent leur nom, les grands seigneurs aimaient-ils à s'isoler de la foule; ils ne se considéraient pas comme les citoyens de la grande ville qu'ils habitaient; ils ne se souciaient ni des suffrages des bourgeois ni de l'admiration des masses; ils vivaient dans leur demeure, avec leurs égaux, au milieu de leurs gens, entre un jardin, où ils pouvaient prendre l'air sans se mêler à la foule, et une cour qui les isolait du bruit de la rue. Aussi les rues bordées d'hôtels avaient-elles un aspect noble et triste, qu'augmentait la rareté des passants. Lorsque les suisses galonnés ouvraient les portes massives, on apercevait, au fond d'une cour pavée, un édifice aux proportions sagement combinées, avec de hautes fenêtres au rez-de-chaussée et au premier étage; des ornements sobres et d'une grandeur simple, lorsque les constructions dataient du dix-septième siècle; une décoration plus riche et plus recherchée, lorsqu'elles étaient plus récentes.

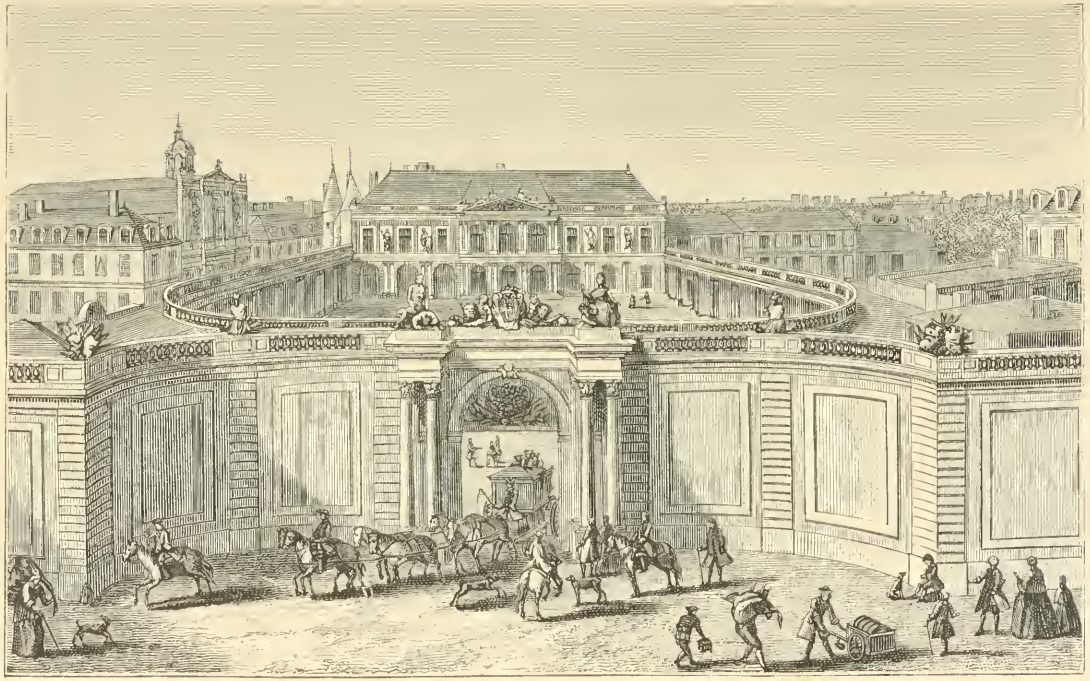

Fig. 74. — Hôtel de Soubise, aujourd'hui les Archives nationales.

A la beauté noble, à la simplicité mâle des styles du dix-septième siècle succèdent, au temps de Louis XV, la grâce et la séduction d'un style plus efféminé, mais qui n'en est pas moins français et séduisant. Les fenêtres s'arrondissent, les balcons se contournent, les sculptures s'assouplissent; les lignes sinueuses tendent à dominer partout, jusqu'au moment où leur exagération amène une réaction en faveur de la ligne droite. Sous Louis XVI, l'architecture va demander ses inspirations à l'histoire, à l'archéologie, aux traditions classiques; au lieu de se conformer au génie propre de la nation, elle cherche à être le reflet d'un art incomparable, mais qui s'adaptait à d'autres mœurs et à d'autres climats. Le style grec l'emporte sur tous les autres; et comme les édifices grecs étaient entourés de colonnes, on met partout des colonnes doriques, ioniques ou corinthiennes. On en met aux portes et aux péristyles, et des sortes d'arcs de triomphe servent d'entrée aux hôtels d'Uzès, de Beauvau et de Thélusson. D'ordinaire, ce n'est point la beauté des proportions que l'on cherche avant tout : c'est le joli, le fini des détails, la richsese des accessoires. Chacun rivalise de dépenses pour se faire construire la demeure la plus opulente, la plus originale, la plus frappante; et les architectes, comme Ledoux, le plus en vogue et « le plus ruineux », ne sont que trop disposés à dépasser leurs devis pour satisfaire les fantaisies et la vanité de ceux qui ont recours à leur talent.

Beaucoup d'hôtels du Marais, des quartiers du Temple et de Saint-Eustache, étaient délaissés par l'aristocratie, aménagés pour des administrations ou livrés au commerce; d'autres conservaient leur riche décoration intérieure; leurs galeries avaient été peintes par de grands maîtres de l'école française, comme celles de l'hôtel Lambert, à l'extrémité de l'île Saint-Louis, où Lesueur et Le Brun avaient rivalisé de talent; l'hôtel de Hollande, rue Vieille-du-

Temple, avait été décoré par Vouet et Corneille; à l'hôtel d'Aumont, rue de Jouy, bâti par Mansard, les plafonds avaient été peints par Le Brun. L'hôtel de Soubise, où sont installées au-

Fig. 75. — D'après une gravure de la série des frères Campion, Musée Carnavalet.

jourd'hui les Archives nationales, était précédé d'une cour superbe ornée de colonnes; il communiquait avec l'hôtel de Strasbourg, bâti par un Rohan, évêque de Strasbourg, qui en avait fait disposer les appartements avec magnificence. Mais c'était surtout au faubourg Saint-Germain que la haute noblesse s'était élevé des constructions dignes de sa richesse et de son rang; les noms des La Trémoille, des Périgord, des Mailly, des Mont-

morency, des La Rochefoucauld, des Harcourt, des Noailles, des Luynes, des Croy, y étaient inscrits sur le tympan de leurs portes imposantes. Les financiers enrichis par la perception des impôts s'étaient fixés pour la plupart dans le quartier Saint-Honoré et dans ses alentours, où résidaient aussi quelques ducs de création récente ou d'ancienne souche. Les hôtels de la rue de Richelieu, de la rue des Petits-Champs et les belles maisons de la place Vendôme étaient presque tous occupés par des fermiers généraux ou des gens qui, comme on disait alors, avaient été intéressés dans les affaires du roi.

Les beaux hôtels modernes étaient justement renommés. Un coup d'œil rapide sur ceux du duc de Brissac et du baron de Besenval nous permettra de juger du degré de raffinement que le luxe et l'élégance avaient atteint à cette époque.

Voici d'abord l'hôtel du duc de Brissac, gouverneur de Paris, capitaine-colonel des Cent-Suisses. Sa porte, d'ordre dorique, est située en face de l'hôtel du prince de Conti, rue de Grenelle-Saint-Germain. Une salle des gardes, décorée de bustes et de statues antiques, précède la salle à manger, qui est entourée de portraits, parmi lesquels figurent aux places d'honneur ceux de Louis XVI et de Marie-Antoinette, donnés par eux-mêmes. Sur les murs du grand salon, tendus de damas cramoisi, sont suspendus des tableaux exquis des écoles hollandaise et flamande; des coupes de granit, des vases de porphyre, de lumachelle et d'agate, des statues de bronze, des pièces de porcelaine rare sont disséminées dans cette pièce, ou posées sur deux magnifiques armoires de Boule. Dans les angles, des bustes de nègres en marbre noir sur des gaines antiques. Le salon bleu, qui fait suite à celui-ci, est également rempli de vases précieux et de morceaux de sculpture antique; un superbe lustre de cristal de roche l'illumine.

Les appartements de la duchesse de Brissac ne sont pas moins magnifiquement meublés ; ils se terminent par une immense galerie, éclairée par dix croisées, garnie de treize glaces, d'une boiserie

Fig. 76. — Hôtel de Salm-Salm, actuellement palais de la Légion d'honneur; d'après un dessin de Meunier.

richement sculptée et dorée, de lustres en cristal de Bohême et de rideaux de taffetas cramoisi. Tout respire, dans cette somptueuse demeure aménagée sous Louis XV, l'ampleur, la magnificence, la grandeur d'autrefois, avec le culte des arts, la recherche du confortable, l'amour de la curiosité précieuse, qui caractérisent le goût du jour.

L'hôtel du baron de Besenval était celui d'un homme de goût et de plaisir, d'un petit-maître de haute volée, d'un « des merveilleux du jour ». Tout y était recherché et galant. Le salon,

rempli d'objets précieux, de vases de brocatelle, de jaspe, de brèche verte antique, de porcelaine rare, de grotesques, de commodes et d'encoignures de laque, de tables de porphyre, était orné d'une statue de marbre de l'Amour lançant des flèches et d'une collection de tableaux des plus illustres maîtres français et hollandais. Le cabinet, avec son poêle de marbre orné de bronze et surmonté d'une statue de Vénus, contenait une bibliothèque bien composée. Rien de plus galant que la chambre à coucher, blanc et or, avec meubles de damas bleu, cheminée de marbre blanc, candélabres portés par des satyres de bronze, commode et meubles de Boule, pendule de bronze représentant le globe de la terre, et posée sur le serre-papiers voisin du secrétaire. Mais tout était dépassé en luxe et en élégance par la salle de bains. De trente pieds de long sur dix-huit de large, elle était disposée dans le genre antique. Un jour mystérieux l'éclairait d'en haut; il faisait ressortir les douze colonnes d'ordre toscan qui en supportaient la voûte, les vases grecs qui se dressaient entre les colonnes, les larges bas-relifs des extrémités, et la grande baignoire elliptique de dix pieds de diamètre, où tombaient par un mascaron de bronze l'eau chaude et l'eau froide, s'échappant d'une urne sur laquelle était à demi couchée une naïade plus grande que nature. Les vases, les bas-reliefs et la naïade étaient dus au ciseau plein de grâce et de morbidesse de Clodion.

Les beaux hôtels dont le souvenir mérite le plus d'être conservé sont à coup sûr ceux qui contiennent des œuvres d'art remarquables. La grandeur et la richesse ne suffisent pas pour en assurer la mémoire. Sans doute, la mode, la vanité, l'esprit d'imitation suscitent le goût des collections plus encore que l'amour de l'art et le savoir véritable; mais toute collection a son mérite propre et sa part d'utilité. Il serait trop long d'énumérer les

réunions de tableaux de maîtres qui décoraient les hôtels des grands seigneurs, tels que les hôtels de La Rochefoucauld, de Choiseul, de Praslin, de Lévis et de Noailles. Quelquefois, ces tableaux étaient un héritage dont les possesseurs actuels ne se souciaient guère, comme ceux de l'hôtel de Bouillon, sur le quai Malaquais, qui dépérissaient dans un garde-meuble. L'engouement pour les sciences naturelles beaucoup plus que le souci de l'étude avait fait créer les cabinets de minéralogie, de physique et de zoologie que contenaient les hôtels de Chaulnes, de

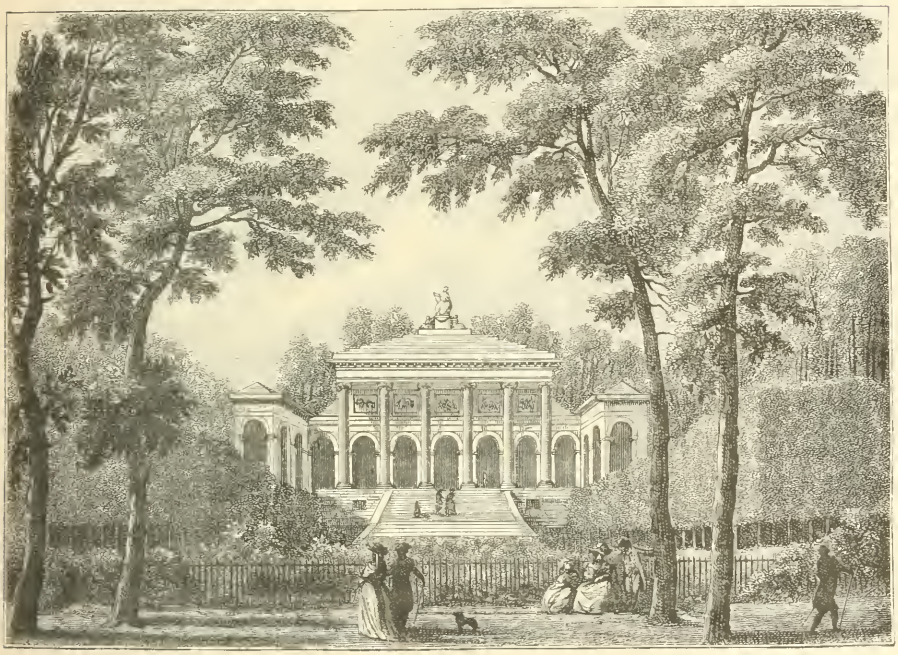

Fig. 77. — Hôtel de Mme de Brunoy, construit par Chalgrain, aux Champs-Élysées.

La Rochefoucauld, et d'autres encore. Un des pavillons de l'hôtel de Montmorency, bâti en 1704 par L'Assurance, renfermait

des animaux empaillés de tout genre, formant des scènes animées, tels que loups pris au piège, coqs se battant pour une poule, tandis qu'au centre de la pièce, deux colombes blanches se becquetaient sur le carquois de l'Amour, auprès duquel étaient posées des flèches et des couronnes de roses et de myrtes.

Les étrangers riches que les charmes de Paris attiraient et fixaient, s'y faisaient construire des habitations qui rivalisaient avec celles des Français opulents. Tel était le prince Frédéric de Salm-Salm, qui fit bâtir l'élégante et superbe habitation devenue de nos jours le palais de la Légion d'honneur. La duchesse de l'Infantado, née princesse de Salm-Salm, habitait le bel hôtel qui fait le coin de la rue Saint-Florentin et qui a été plus tard la résidence de Talleyrand. Une autre étrangère, la princesse de Kunsky, avait fait édifier dans la rue Saint-Dominique, par le sculpteur Cauvet, des appartements analogues à ceux du Palais-Bourbon, mais peut-être plus surprenants encore. Dans la salle à manger d'hiver, toute blanche, rehaussée d'arabesques en grisailles, la lumière pénétrait par un double plafond, dont l'intervalle dissimulait une galerie où se plaçaient les musiciens. La salle à manger d'été était une sorte de rêve. On se trouvait sous un bosquet de marronniers en fleur, dont les rameaux entrelacés laissaient filtrer un jour mystérieux. Les troncs des arbres étaient entourés de roses trémières; entre eux c'étaient des allées en perspective, des arcades de verdure, avec des glaces reflétant les bosquets; aux angles, des groupes de femmes, grandes comme nature, soutenaient des cassolettes, et, dans le centre, la table était disposée autour d'une vasque de marbre blanc, bordée de gazon, et d'où s'élançait un jet d'eau.

Sur la rive droite de la Seine, les hôtels des financiers le disputaient en richesse à ceux de l'aristocratie de naisssance. Beaujon n'avait-il pas acquis en 1773 l'ancien hôtel d'Évreux, aujourd'hui l'É-

lysée, et n'avait-il pas dépensé des sommes immenses pour l'embellir, pour en décorer les appartements superbes selon le goût moderne, pour en remplir les salons et les galeries de vases, de statues et de tableaux de maîtres? Cette résidence vraiment princière n'avait pu être achetée ensuite que par le roi, qui l'avait payée 1,100,000 livres pour y loger les ambassadeurs étrangers, mais bientôt avec l'intention de la céder à la duchesse de Bourbon. Non loin de là, la marquise de Brunoy avait fait construire, un hôtel dont la façade aspirait à figurer le temple de Flore. Rien ne coûtait aux financiers pour attester leur opulence; Beaudard de Saint-James avait dépensé 100,000 écus rien que pour décorer son salon de la place Vendôme. Le banquier genevois Thélusson avait fait édifier à l'extrémité de la rue d'Artois (aujourd'hui Laf-

Fig. 78. — Maison de Beaumarchais, démolie en 1818.

fitte) une sorte d'arc de triomphe servant d'entrée à un vaste hôtel, pour lequel Ledoux lui avait présenté un devis de 400,000 francs et

qui coûta en réalité deux millions. Beaumarchais ne dépassa pas moins ses devis, dans ses constructions. Enrichi par ses spéculations plutôt que par ses comédies, il dépensa 1,663,000 francs, quand il croyait n'en débourser que 300,000, pour édifier sur le boulevard qui porte aujourd'hui son nom, une maison avec façade en hémicycle décorée de colonnes, salle de billard entourée de tribunes pour les spectateurs, salon circulaire avec coupole de trente pieds de haut, portes en acajou à panneaux de glace, tableaux de Robert et de Vernet. Cette maison fastueuse était terminée en 1791 et Beaumarchais distribuait des billets pour la visiter, ainsi que le jardin qui l'entourait, décoré de statues, de pièces d'eau, de ponts chinois et d'un temple rond dédié à Voltaire.

On donnait aussi des billets en 1790 pour visiter la maison d'une danseuse de l'Opéra, Mlle Dervieux. Située rue Chantereine, plus tard de la Victoire, cette élégante demeure avait coûté 1,200,000 francs. « Peintures, bronzes, marbres, boiseries, tout brille, tout charme la vue, écrit Karamsine en en parlant. L'esprit en a tracé le plan; l'art, le goût, la prodigalité y ont joint le beau à l'utile ».

La maison de Mlle Guimard n'était pas moins célèbre. La façade, construite par Ledoux, représentait le temple de Terpsichore. Sous le porche, Apollon couronnait la déesse de la danse. L'hôtel renfermait une jolie salle de spectacle, où « tout ce qu'il y avait de plus exquis à Paris avait été invité » en 1786 pour voir jouer *Nina ou la Folle par amour*. La salle de bains était un chef-d'œuvre du genre. Le jardin d'hiver n'avait pas son pareil ; la verdure et le treillage y produisaient les effets les plus heureux avec les décorations qu'y avait jetées le pinceau de Fragonard. Mais Mlle Guimard s'était ruinée; elle mit sa maison en loterie; 2,400 billets, émis à 120 francs, produisirent 300,000 livres. La maison

fut gagnée par la comtesse du Lau, dont le nom était prédestiné, et qui la vendit au banquier Perregaux.

La richesse et l'aménagement des intérieurs sont surtout appréciés. « On a bâti, écrit Mercier, six cents hôtels dont le dedans semble être un palais des fées ». Si l'on veut toujours de grands escaliers, des salons de seize pieds de haut, de vastes galeries, on recherche plus que jamais toutes les commodités de la distribution intérieure, les boudoirs, les cabinets, les appartements d'hiver et d'été; comme nous avons pu le voir, on les décore avec une élégance raffinée, des tapisseries de haute et basse lice, à grands personnages, sont, il est vrai, reléguées dans les antichambres et les galetas; elles sont remplacées tantôt par des boiseries peintes et dorées, revêtues d'un vernis précieux, plus souvent par des damas unis ou de trois couleurs, qu'imitent trop sou-

Fig. 79. — Maison de Mlle Guimard.

vent les papiers peints, alors dans la vogue de la nouveauté. La magnificence des ameublements, que les gens élégants renouvellent tous les six ans, est regardée avec raison comme surabondante et déplacée par ceux qui signalent des tapis de 30,000 livres, des chenets travaillés comme des bijoux, et des toilettes d'or festonnées de dentelles.

Au moment de la Révolution, le meuble n'a pas encore perdu l'élégance qui distingue le style connu sous le nom de Louis XVI et qui devrait à plus juste titre être mis sous le patronage de Marie-Antoinette. Il s'alourdit cependant, et déjà l'on peut pressentir la raideur du Directoire dans le meuble à trois dossiers, nommé turquoise, dont on décore un boudoir en 1788. Les chaises à lyre, les *voïeuses* pour salles de jeu, où les hommes s'asseyent à cheval, marquent aussi la transition. Les étoffes tendent à la simplicité; les tapisseries sont dédaignées, comme vont l'être les damas à fleurs. On décore de colonnes les pendules comme les façades; les pendules deviennent de petits temples circulaires en marbre blanc; on les flanque d'obélisques; on les entoure de chaînes et de bornes. Le goût grec, qui a produit des bijoux d'élégance et de finesse, dégénère là comme ailleurs; il tend à se modifier sous l'influence des idées égalitaires, qui transformeront la grâce attique en rigidité romaine.

Ce qui subsiste le plus de ce temps, ce sont les meubles; et pourtant ils paraissaient devoir durer moins longtemps que les édifices qu'ils ornaient; ce qui en reste le moins, ce sont les jardins, pour la plupart recouverts aujourd'hui de constructions. Plusieurs d'entre eux étaient renommés à juste titre. Le genre pittoresque avait remplacé le style symétrique de Louis XIV, où les treillages en forme d'arcs de triomphe, de portiques et de berceaux encadraient majestueusement les parterres. Comme à Monceaux, on

cherchait à imiter la nature en la parant. Au fond du beau jardin du duc de Brissac, d'immenses blocs de rochers formaient des cavernes surmontées de belvédères. Le quai d'Orsay était bordé de jardins, tels que celui de la princesse de Montmorency, décoré d'une grotte et d'un pavillon chinois. Un des jardins les plus charmants était celui du maréchal de Biron, qui fait aujourd'hui par-

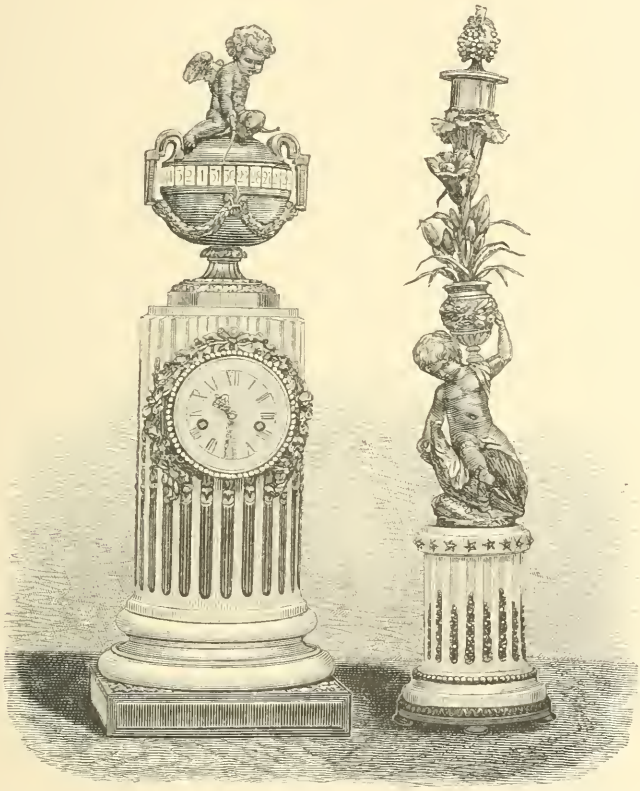

Fig. 80. — Pendule et flambeau, style Louis XVI. (Collection de M. L. Double.)

tie du couvent du Sacré-Cœur. Il était ouvert aux visiteurs pendant l'été. « Ce parc, dit la princesse de Gonzague, a l'air d'un

enchantement. On dirait que Flore le cultive elle-même (!). Les arbres d'un vert éclatant s'élèvent et échappent à la vue... des guirlandes de chèvrefeuille, de jasmin et de roses les entrelacent, les enchaînent et semblent les caresser. La distraction qu'on y éprouve est si agréable qu'on serait fâché de la perdre; on ne veut pas même rêver; mais lorsqu'on le veut absolument, on s'en va dans une galerie qui ressemble à celle de Flore... Elle est entourée de vases où les fleurs, en montant, forment sur un fond blanc des dessins variés et offrent la plus riante des tapisseries. Aux deux extrémités de la galerie s'élèvent encore des trônes de fleurs qui ravissent les sens et qui ne m'en feraient pas désirer d'autres ».

J'ai reproduit en grande partie cette description où se reflète l'impression que pouvaient produire les jardins de ce temps sur l'esprit d'une femme du monde, qui se piquait de goût et de sensibilité. On comprenait tout le charme que le spectacle des arbres et des fleurs ajoute à la décoration des habitations. Quelques hôtels avaient même leur jardin d'hiver, comme l'hôtel d'Estaing, rue Sainte-Anne. C'était un vaste salon, tout en vitrage d'un côté, garni de rochers, d'arbres toujours verts et de fleurs ; sur les murs était peinte une perspective en architecture. Les sofas, les tables étaient placées sous les bosquets de cette serre, qu'échauffaient deux poêles de faïence blanche en forme de vases. La fureur des jardins était poussée si loin qu'on en avait disposé sur les toits de quelques maisons des boulevards. Sur la terrasse d'une maison qui formait le coin de la rue Caumartin, et dont la superficie était de 120 toises, l'architecte avait trouvé moyen d'ériger, au milieu de bosquets, des colonnes tronquées, des arcs de triomphe en treillage, des pyramides, des ruines, une petite pièce d'eau formant une île reliée à la terre ferme par des ponts chinois; pour joindre l'utile à l'agréable, il avait utilisé les ruines pour

Fig. 81. — Jardins suspendus sur les boulevards, d'après un dessin de Moreau appartenant au musée Carnavalet.

cacher les cheminées, et la pièce d'eau pour en faire un réservoir communiquant par des tuyaux avec les différentes pièces de la maison.

Ce jardin suspendu était la miniature, à l'usage d'une fortune limitée, des parcs merveilleux que les financiers opulents avaient créés aux abords et dans l'enceinte même de Paris, et dont les plus célèbres étaient ceux de Saint-James, de Boutin et de Beaujon. Ces jardins étaient conçus dans le même goût qui avait inspiré Monceaux, et qui tendait à réunir dans un espace restreint les aspects paysagers de la Grèce, de l'Italie, de l'Angleterre et de la Chine. Le bon sens populaire les avait qualifiés avec raison de « folies ». La Folie-Boutin, à Tivoli, près de la rue Saint-Lazare, avait coûté plusieurs millions. Après avoir traversé des bosquets agrémentés de statues et de grottes, les visiteurs étaient reçus dans un charmant pavillon, meublé avec un luxe de prince, où des fruits et du lait leur étaient offerts dans de la vaisselle d'or. Beaudard de Saint-James avait multiplié dans son jardin anglo-chinois de Neuilly les kiosques, les pagodes, les grottes, les champs d'ananas, les ruines, et l'avait décoré d'un rocher qui l'avait rendu célèbre, parce qu'on en évaluait le prix du transport à 1,600,000 francs. Non moins surprenant était le pavillon de la Chartreuse, que possédait M. de Beaujon. C'était une véritable maison de campagne, avec chapelle, laiterie, ménagerie, moulin à vent néo-gothique servant à monter l'eau; elle était entourée de charmants jardins, dominant les Champs-Élysées. Le pavillon était aménagé, décoré, meublé avec tous les raffinements d'un luxe que ne limitaient pas les calculs de la dépense. Mais la dépense n'assure pas le bonheur; les propriétaires de ces jardins féeriques en étaient l'exemple. Saint-James faisait une faillite de vingt millions, était enfermé à la Bastille et n'en sortait que pour être enterré avec le

convoi du pauvre. Quant à Beaujon, possesseur de l'Élysée et de

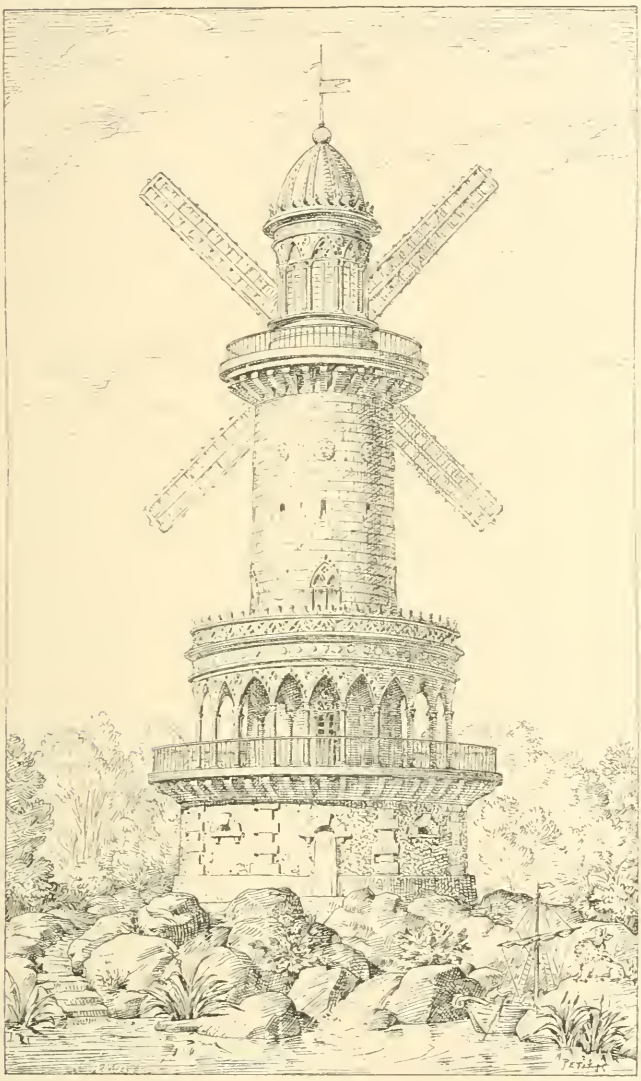

Fig. 82. — Moulin à vent de la chartreuse de Beaujon.

la Chartreuse, environné de toutes les jouissances du luxe, des arts

et de la société, dont une santé délabrée ne lui permettait pas de jouir, il expirait, nouveau Tantale, au milieu de ses richesses, ne laissant pour rappeler la mémoire de son nom qu'un hospice, qu'il avait fondé en lui consacrant la dîme de son superflu.

III

LES SALONS.

Le luxe des habitations était une des conséquences de l'augmentation de la richesse par la plus grande abondance du numéraire. « On parle aujourd'hui d'un million, écrit Mercier, comme on parlait de 100,000 francs il y a cent ans ». Peu de fortunes dépassaient le chiffre de 900,000 livres de rente; mais quelques-unes étaient évaluées entre 300 et 900,000, et celles de 100 à 150,000 livres de rente passaient pour nombreuses. Les sources de ces grands revenus étaient diverses : les unes provenaient de biens patrimoniaux et s'étaient accrues par des héritages; les autres avaient été acquises dans l'industrie ou dans le maniement des deniers publics; il était admis qu'on ne faisait pas les affaires du roi sans faire les siennes, et les prélèvements excessifs perçus sur le recouvrement des impôts étaient le résultat de l'organisation défectueuse des finances et non des malversations des agents; d'autres revenus découlaient de la munificence royale. On ne saurait croire à quel point elle se répandait sur certaines familles. La maison de Noailles jouissait, paraît-il, de 1,800,000 livres de pension, réduite à 1,080,000 en 1787. Le maréchal de Soubise touchait 100,000 livres de pension et 500,000 livres. de rente viagère, qui revinrent au roi après sa mort; ce qui faisait dire que sa mort avait été plus utile à l'État que sa vie.

Si quelques grands seigneurs faisaient des dettes, si d'autres se ruinaient, la majeure partie vivait largement et honorablement. La table tenait moins de place dans l'existence qu'autrefois. On dînait à trois heures, on soupait à neuf heures et demie ou dix heures; des cinq repas d'autrefois, deux étaient supprimés. Le dîner était très court. Il était du bel air de manger peu. Les tables étaient servies avec non moins de recherche que de luxe; l'argent, le vermeil se mêlaient à la porcelaine de Sèvres et au cristal d'Angleterre pour charmer les yeux. Les plats étaient exquis et raffinés, mais on ne mangeait pas le quart de ce qui était servi. Les cuisiniers qui avaient de l'amour-propre se désespéraient. « On avale, on ne goûte plus », s'écriait celui de la duchesse de la Vallière.

Quelques hôtels, comme celui de la duchesse de la Vallière, gardaient le decorum d'autrefois. La duchesse, veuve du célèbre bibliophile, avait conservé les restes de son ancienne beauté, fameuse sous Louis XV; malgré ses soixante-dix-neuf ans, elle avait des yeux surprenants et « le plus grand air possible ». Elle recevait, assise à l'extrémité d'un grand salon, où les hommes se tenaient d'un côté, les femmes de l'autre. Elle-même était parée de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, parsemée d'une profusion de diamants, et si bien peinte et ficelée, raconte Henry Swinburne, qu'on l'aurait prise pour la momie d'une reine d'Égypte. Elle parfilait sans cesse, mettant en pièces des jardins et des temples de fils d'or que ses amis lui donnaient au jour de l'an. Comme elle était très sourde, sa fille, la duchesse de Chaulnes, lui servait d'interprète.

Un petit chien était couché sur un coussin aux pieds de cette noble fée. Les femmes à la mode remplaçaient assez volontiers le petit chien par un petit nègre; Mme de Beauvau élevait la

jeune négresse Ourika, que lui avait rapportée du Sénégal le chevalier de Boufflers. D'autres affectionnaient les singes; comme le jeune singe très privé, de la longueur de quinze pouces, avec la queue très longue, de longs poils verts et le duvet couleur aurore, dont la vente est annoncée dans les *Petites Affiches* de 1789. Mme Helvétius, dans sa charmante maison d'Auteuil, était entourée des plus beaux chats angoras du monde. Dix-huit d'entre eux, dans des manteaux de fourrures, étaient étalés sur des fau-

Fig. 83. — Souper chez le prince de Conti; d'après le tableau de B. Olivier (galerie de Versailles).

teuils de lampas, et des domestiques en grande livrée leur apportaient des blancs de poulet sur des plats d'argent.

On ne saurait juger la société d'une époque par les excentricités qu'elle présente. Cette société, à Paris, était aussi variée que les conditions et que les quartiers. Elle n'était pas la même au Marais qu'au faubourg Saint-Germain, dans le quartier Saint-André des Arts qu'au quartier Saint-Honoré. Le Marais était passé de mode; il n'y restait que des magistrats et des douairières. On se serait cru dans une grande ville de province. Les domestiques étaient polis, un peu familiers, vieillis dans la maison. Dans les grands salons à plafonds élevés, à lambris dorés du siècle précédent, sur les parquets recouverts de tapis de Turquie, auprès de larges cheminées du temps de Louis XIV, se tenaient des femmes modestes, prévenantes et douces, qui n'avaient rien d'évaporé ni d'enlevé. Quelques-uns des salons de ce quartier respectable, comme celui de la présidente Doublet, étaient fréquentés par les beaux esprits. Mais ils n'auraient pu le disputer aux salons des Laborde, de la comtesse de Boufflers, de Mme de Beauvau, de Mme de Sillery, de la duchesse de Grammont. Il y avait des salons pour tous les goûts et dans tous les genres; et selon les maîtresses de maison, le jeu, la musique, les lettres, la philosophie ou la politique y dominaient.

Le jeu, surtout en faveur dans les maisons bourgeoises, était dans quelques salons titrés une source de revenus pour les domestiques, sinon pour les maîtres, qui faisaient payer les cartes aux invités. Il y avait des maisons où la valetaille se partageait 24,000 francs par an. Quelques-uns de ces salons étaient de véritables tripots que tolérait et surveillait la police.

La musique était de plus en plus en honneur dans la société polie. Aux anciens instruments, la guitare, l'épinette, le violon, le clavecin, s'étaient ajoutés le piano-forte et la harpe. Le piano n'était autre qu'un clavecin perfectionné, un clavecin à marteaux

rembourrés, comme ceux que Silbermann vendait 1,200 francs

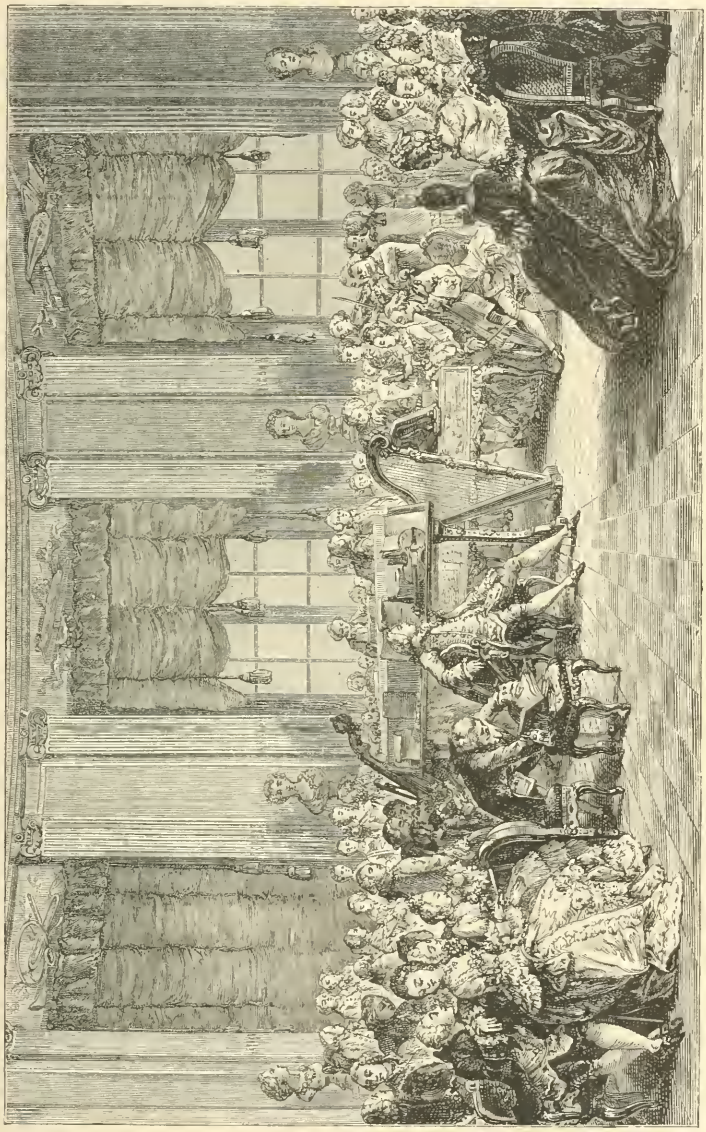

Fig. 84. — Le concert, d'après Saint-Aubin.

en 1789. On en faisait de charmants, avec des caisses recouvertes

de peintures riantes ou d'une couche d'or agrémentée d'arabesques. La harpe prêtait encore mieux à l'élégance de la forme et de la sculpture; aucun instrument ne faisait mieux valoir le bras et le petit pied d'une jolie femme. Elle était tout à fait en vogue sous Louis XVI; Mme de Genlis en pinçait agréablement, mais on l'accusait d'en jouer sans qu'on le lui demandât. Des concerts charmants, où des musiciens de profession se mêlaient aux amateurs, étaient donnés dans plusieurs maisons, notamment chez Mme de la Massais et chez la princesse de Chimay, dans son salon orné « d'une volière où gazouillaient les plus jolis oiseaux du monde ». Si la comédie de société était moins à la mode que sous Louis XV, si elle était surtout en vogue dans les salons bourgeois, où on la jouait médiocrement, elle était encore cultivée dans le grand monde. Le duc de Nivernois faisait représenter, en janvier 1789, dans son bel hôtel de la rue de Tournon, un proverbe en musique de sa composition, et chantait lui-même le couplet final.

La haute société avait longtemps gardé l'apanage de cette conversation éminemment française, où les mots et les idées se croisaient, sans pour ainsi dire toucher terre, légers, scintillant, vibrant, tournoyant, effleurant tout du bout de l'aile, et ne se posant un instant que pour reprendre plus vivement leur essor. Mais alors la société parisienne n'était pas seulement éprise de plaisirs délicats et frivoles; au goût des arts et des lettres, qu'elle avait toujours eu, elle mêlait celui des spéculations scientifiques, philosophiques et politiques. Elle se plaisait sans doute aux bals brillants du carnaval, aux bals masqués même; elle donnait des fêtes aux princes, comme celle qu'offrit le duc de Nivernois au prince Henri de Prusse; mais elle honorait aussi les littérateurs et les savants. Pour les accueillir, l'aristocratie finan-

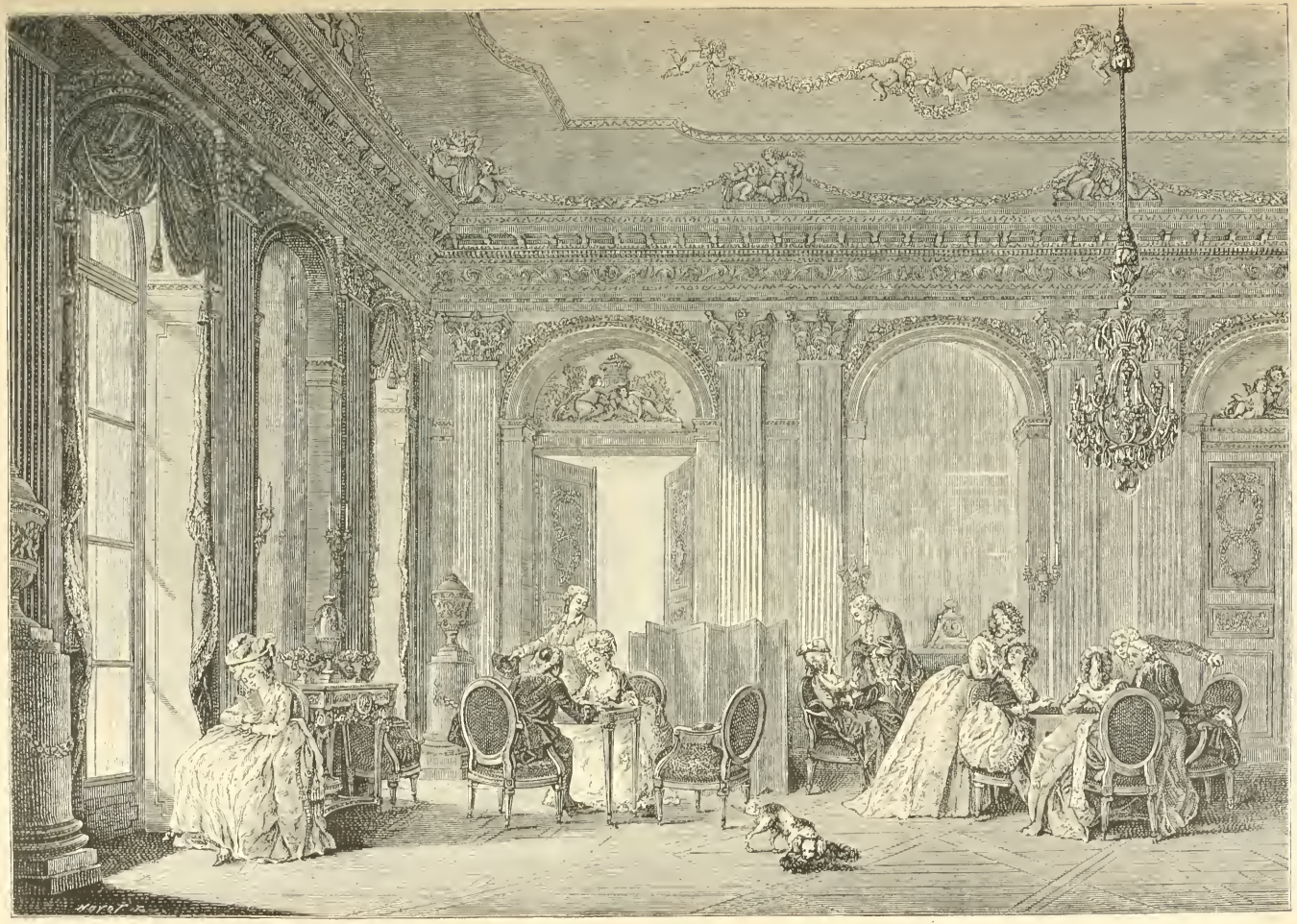

Fig. 85. — Un salon sous Louis XVI, d'après Lawrence.

cière s'unissait à la vieille aristocratie, à laquelle elle était alliée par de nombreux mariages. Mme de la Reynière n'avait pas seulement un hôtel des plus agréables, admirablement situé à l'angle des Champs-Élysées, meublé avec autant de coquetterie que de luxe; quoique paraissant se mourir sans cesse, elle en faisait les honneurs à merveille. En janvier 1789, elle faisait fête au savant abbé Barthélemy, auteur du *Voyage du Jeune Anacharsis*, alors dans toute sa vogue, à qui le vicomte de Ségur adressait ce quatrain :

Oui, cet éternel monument
De votre goût, de votre gloire,
Unit le charme du roman
A la majesté de l'histoire.

Dans un autre souper, Mme de Staël lui chantait des couplets, qui se terminaient ainsi :

Vous seul avez su rapporter
La lyre d'or du vieil Homère.
Prêtez-la-moi pour vous chanter!

Pour l'amour du grec, les précieuses du jour l'eussent volontiers embrassé, et c'est à la suite de la lecture d'un des chapitres de son livre que Mme Vigée-Lebrun s'avisa d'improviser un souper à la grecque. Lebrun Pindare y figura avec une couronne de laurier sur la tête, tandis que Cubières accompagnait sur la lyre un chœur de Gluck au dieu de Paphos, que chantaient de charmantes jeunes femmes costumées en Athéniennes.

L'abbé Barthélemy, bien oublié aujourd'hui, était venu à son heure en mettant la Grèce à la portée des gens du monde. Ceux-ci ne se piquaient pas seulement de littérature et d'érudition; ils n'aimaient pas seulement à fréquenter les salons, où se rencontraient

les gens de lettres, comme ceux de mesdames de Beauharnais, de Genlis et de Sabran; ils allaient dans ceux où dissertaient les philosophes et les politiques. Au milieu de ses chats, Mme Helvétius recevait Volney, Bergasse, Chamfort; mesdames Necker, de Beauvau, de Broglie et de Tessé groupaient autour d'elles les jeunes nobles épris des idées nouvelles et les plébéiens qui en étaient les éloquents panégyristes. « Jamais, écrit Mme de Staël, société n'a été aussi brillante et aussi sérieuse tout ensemble que pendant les trois années de 1788 à 1791 ». On sait que Talleyrand disait : « Qui n'a pas vécu avant 1789 n'a pas connu le bonheur de vivre ». L'espérance, en effet, animait tous les cœurs généreux, elle ouvrait devant eux les perspectives idéales de la perfection politique et sociale; elle leur montrait les mirages d'un âge d'or où la justice, le droit et la vertu auraient régné, mirages prestigieux qu'aucune expérience n'avait encore dissipés ». Quel charme, a écrit la vicomtesse de Noailles, dans ces réunions du commencement de notre révolution, où les intelligences distinguées, les âmes généreuses de toutes les classes se réunissaient dans le désir du bien! le goût ancien y était l'interprète élégant des idées nouvelles. L'exaltation, chez quelques-uns, allait jusqu'à l'aveuglement; les imaginations

Fig. 86. — La leçon de chant, d'après Chodowicki (gravure communiquée par M. Lasezay).

vives se flattaient de voir réaliser les plus belles chimères ou se dépouillaient avec satisfaction de ce qu'on croyait abusif... Comme l'astrologue de la fable, on tombait dans un puits en regardant les astres ». Et un autre auteur, de vieille race, ajoute, en parlant des salons de cette époque : « Sans abdiquer les vieilles formes de l'ancien régime, sans rien perdre de sa grâce, de sa légèreté et de sa politesse, non plus que de sa fécondité en traits piquants et en mots heureux, la conversation s'enrichissait de débats sérieux sur les sujets les plus graves et les plus beaux. Ce fut un moment rapide, mais délicieux, que nos grands-pères et nos grand'mères, malgré les désastres qui suivirent, nous ont souvent raconté, avec un souvenir toujours charmé ».

Les contemporains pourtant se plaignaient de la vivacité des discussions, où « l'humeur perçait dans le ton comme dans le regard », où chacun soutenait son opinion avec violence et avec aigreur; dès 1787, suivant un autre témoin autorisé, on ne causait plus, on pérorait dans les salons; et une femme de bon sens, tante d'un conventionnel célèbre, exprimait les vagues inquiétudes qui se faisaient jour au milieu des théories et des espérances superbes, en écrivant : « Nous sommes dans un moment où personne ne sait ce que l'on à faire, ni ce qu'on fait, ni ce qu'on fera ».

III

LA VIE INTELLECTUELLE

I

LES ARTS.

Il n'est pas de supériorité réelle pour les peuples et les cités sans une certaine supériorité artistique et littéraire. Cette supériorité peut être relative ou absolue. L'art de la peinture n'a jamais atteint en France le niveau auquel il s'est élevé en Italie au seizième siècle; à la fin du dix-huitième siècle, il était dans un état de transition et semblait chercher sa voie; mais, tel qu'il était, il n'était à cet instant égalé chez aucun autre peuple de l'Europe. Les peintres qui s'étaient inspirés surtout de la nature aimable ou élégante, comme Greuze, Fragonard, Joseph Vernet, étaient sur le déclin de leur carrière. Tandis que Mme Vigée-Lebrun mettait dans ses portrais une grâce inimitable, que Moreau le jeune et Debucourt excellaient dans la vignette et l'aquarelle, une nouvelle école, prétendant se retremper aux sources de l'antique, se groupait autour de David, alors dans la force de l'âge. Gérard et Gros travaillaient dans son atelier. Prudhon était à Rome, où presque tous les artistes de cette époque avaient fait une sorte de stage. L'influence de l'école fran-

çaise de Rome, établie par Louis XIV, avait porté tous ses fruits, en faisant prévaloir plus que jamais dans l'art le culte des traditions classiques. Les styles grec et romain l'emportent plus que jamais dans la peinture comme dans l'architecture, favorisés par le mouvement des idées, qui cherchent dans le souvenir des institutions grecques et romaines des exemples propres à faire naître l'amour et la pratique de la liberté.

Depuis le dix-septième siècle, toutes les forces artistiques du pays venaient aboutir et se concentrer à Paris. Aucun talent supérieur ne pouvait se développer complètement en province; à un moment donné, Paris l'attirait et l'absorbait. C'était là seulement qu'un grand artiste pouvait trouver la fortune, les honneurs et la renommée. Il y rencontrait la clientèle des amateurs riches de la ville et de l'étranger, et, ce qu'il recherchait davantage, la clientèle de la cour. Il faisait partie de l'Académie royale de peinture et de sculpture; il recevait le cordon de Saint-Michel; il obtenait un logement au Louvre, et ses tableaux, exposés au Salon tous les deux ans, donnaient à ses œuvres une notoriété qu'elles n'auraient jamais acquise sur un moins grand théâtre.

L'Académie de peinture et de sculpture, fondée en 1648, se composait d'un directeur, de recteurs et d'adjoints, d'honoraires amateurs, d'associés libres, de professeurs, de conseillers et d'une soixantaine d'académiciens, parmi lesquels étaient admises quelques femmes, comme Mme Vien et Mme Vigée-Lebrun. Depuis Louis XIV, elle était installée au Louvre; six vastes salles avaient été mises à sa disposition, non seulement pour y tenir ses séances, mais pour y faire ses cours. Elles étaient remplies d'objets d'art de tous genres, de tableaux de maîtres français, de copies de statues antiques. La galerie d'Apollon en

faisait partie; elle était ornée de toiles de Le Brun et de Caravage. L'Académie n'était pas seulement une société d'artis-

Fig. 87. — Bélisaire, par David; d'après le tableau du musée du Louvre, gravé par Morel.

tes; c'était une école des beaux-arts. Les étudiants, sous la direction de leurs maîtres, copiaient chacun à son point de vue, le même modèle, et le dessin qu'ils en prenaient d'après nature s'appelait « une académie ». Chaque année, les élèves les plus méritants recevaient quatre grands prix, qui leur donnaient la faculté de séjourner pendant trois ans à Rome aux dépens du

roi. En 1789, l'un de ces prix avait été remporté par Girodet.

Tous les deux ans, du 25 août au 25 septembre, l'Académie exposait dans le grand salon carré du Louvre les œuvres de ses membres. En 1787, les sujets grecs et mythologiques y avaient dominé, avec Vien, Lagrenée, Vincent, David et d'autres encore. Les tableaux religieux étaient rares; plus nombreux et plus remarqués les paysages de Joseph Vernet, de Robert, de Demarne et de Taunay, les portraits de Roslin, de Mmes Vigée-Lebrun et Guyard. Le salon de 1789 contenait 350 numéros, pour la peinture et la gravure. On y eût signalé difficilement des chefs-d'œuvre. A côté de sujets mythologiques, grecs ou romains, les portraits abondaient. Mme Vigée-Lebrun seule en avait apporté huit. Joseph Vernet, à la fin de sa carrière, y figurait avec quinze tableaux, tandis que son fils Carle, au début de la sienne, exposait son tableau de concours, le *Triomphe de Paul-Émile*. Dans ces deux salons, la sculpture était représentée par Houdon, Caffieri et Pajou. Ces expositions, toujours très fréquentées, avaient le tort d'être trop restreintes, puisque les membres et les agréés de l'Académie avaient seuls le droit d'y figurer. Ceux qui ne pouvaient y parvenir, ou qui n'avaient pas encore assez de titres pour y être admis, se rattachaient à l'ancienne académie de Saint-Luc, qui patronnait aussi une exposition annuelle; celle-ci ne durait qu'un jour et se tenait en plein air, sur la place Dauphine, le jour de la petite Fête-Dieu, auprès du superbe reposoir que les orfèvres du quartier élevaient sur cette place. Les jeunes peintres s'y faisaient connaître, la foule s'y pressait, et ce fut un très curieux spectacle que d'y voir en 1786, les femmes en assez grand nombre qui avaient peint les portraits exposés, et les femmes qui leur avaient servi de modèles, se montrer en toilettes élégantes aux balcons

des maisons dont le rez-de-chaussée était tapissé de leurs images.

Fig. 88. — Mme Vigée-Lebrun et sa fille, d'après son portrait peint par elle-même en 1786 et gravé par David (musée du Louvre).

Le roi, qui était protecteur de l'Académie de peinture, lo-

geait au Louvre une partie de ses membres. Aux étages supérieurs du palais, des appartements, des ateliers étaient mis à la disposition, pour toute leur vie, de vingt peintres et de onze sculpteurs, tels que Joseph Vernet, Vien, Vanloo, Vincent, David et Caffieri. Des escaliers de tout genre, grands, petits, droits, tournants, difficiles, parfois peu solides et tout à fait obscurs, conduisaient à des corridors noirs, hauts et tristes, sur lesquels ouvraient les portes des appartements. Malgré la difficulté des abords, c'était un honneur très recherché que d'obtenir un logement au Louvre. Mme Laroche, qui visita le peintre Suvée et sa femme dans l'appartement qu'ils tenaient de la munificence royale, fut frappée de l'élégance de l'ameublement, de la toilette fraîche de la femme, de la distinction, de la conversation de tous deux.

A côté de l'Académie de peinture, Louis XIV avait fondé au Louvre une académie d'architecture, qui se composait de deux classes : dans la première figuraient les intendants et contrôleurs des bâtiments du roi, des professeurs de mathématiques, un ingénieur; la seconde était uniquement formée d'architectes, qui prenaient le titre d'architectes du roi, en tête desquels étaient Chalgrin, Ledoux, Brongniart, les plus en renom depuis la mort de Soufflot. Le secrétaire perpétuel était Sedaine, auteur dramatique agréable, qui avait été maçon et qui était logé au Louvre. Deux cours par semaine étaient faits par les membres de l'Académie dans des salles ornées de modèles de bâtiments et de dessins d'élèves. Ceux-ci recevaient tous les mois des prix d'émulation et, chaque année, deux grands prix étaient décernés aux plus méritants; le titulaire du premier de ces grands prix était envoyé à Rome.

La monarchie n'avait rien négligé pour assurer l'enseignement

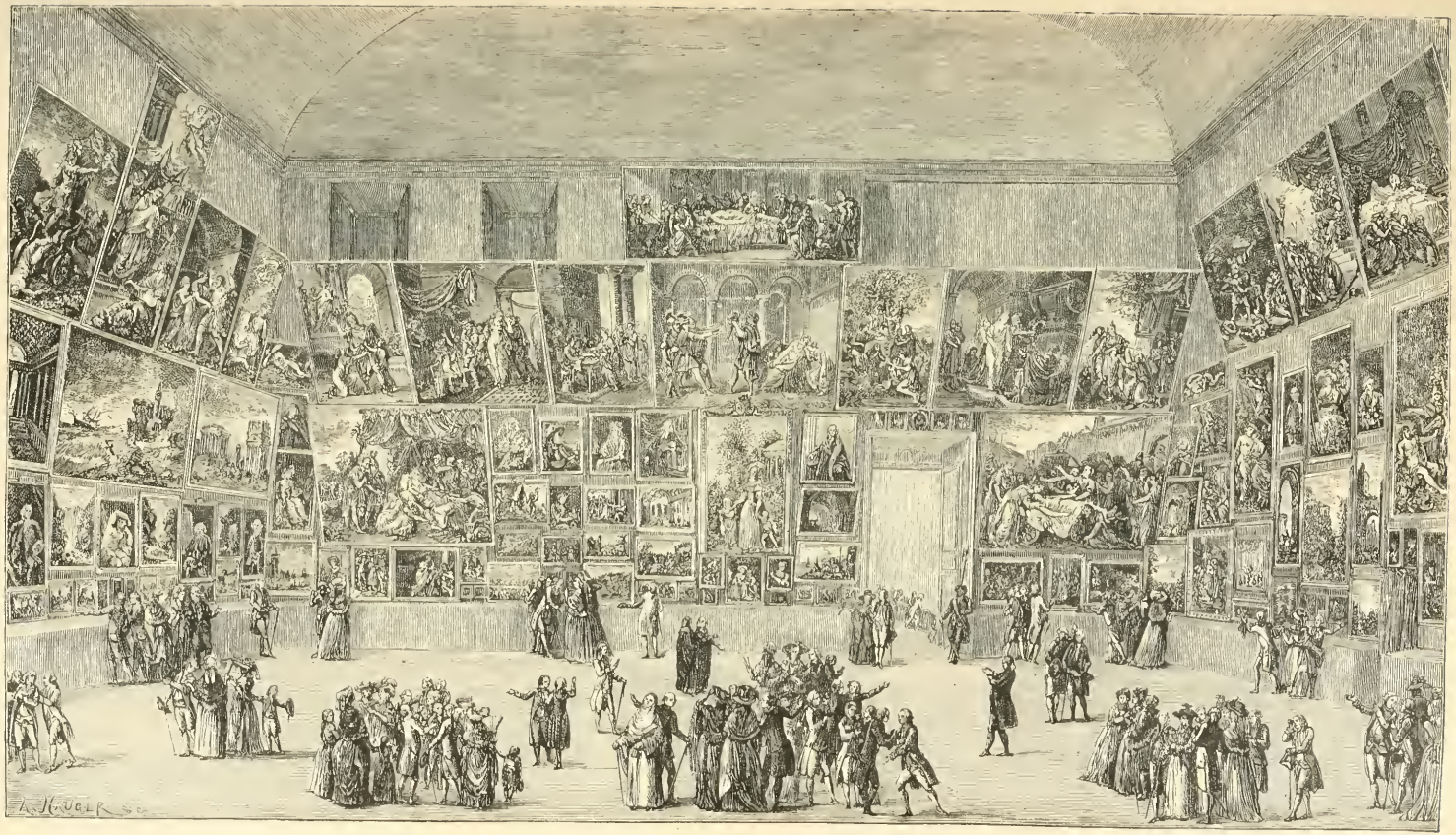

Fig. 89. — Coup d'œil exact de l'arrangement des peintures du salon du Louvre en 1785; gravé par Pierre-Ant. Martini.

des arts; elle ne se contentait pas de concourir à former des artistes, elle voulait perfectionner le travail des artisans « pour rendre plus célèbre, disait le roi, s'il était possible, l'insdustrie de nos sujets ». Dans ce but, Louis XV avait fondé en 1767 l'École gratuite de dessin. Quinze cents élèves y étaient reçus, par escouades de cinq cents qui venaient étudier deux jours par semaine, les uns l'architecture et la géométrie, les autres la figure et les animaux, les autres les fleurs et les ornements. Des bourses étaient fondées pour les plus méritants. Tout ouvrier, tout enfant, à partir de l'âge de huit ans, était admis aux cours qui se tenaient dans la rue des Cordeliers. Des prix nombreux étaient distribués annuellement. Le lieutenant de police, de Crosne, présida la distribution de 1788, qui se tint aux Tuileries, le 24 décembre, en présence du duc d'Orléans. A la suite d'un discours du directeur de l'école, Bachelier, peintre du roi, trois maîtrises d'orfèvre, de serrurier et de bourrelier, et six grands prix furent remis aux lauréats, sans compter les prix de persévérance, les accessits et les quatre-vingt-seize prix de quartier. « Les titulaires des grands prix eurent l'honneur, dit la *Gazette de France*, d'être embrassés par les magistrats, au bruit des fanfares et des acclamations ».

C'était aussi pour stimuler l'industrie française que Louis XIV avait créé la manufacture royale de tapisseries de la Savonnerie, située quai de Chaillot, et celle des Gobelins, qui subsiste encore derrière la montagne Sainte-Geneviève. Les étrangers ne manquaient pas d'aller visiter les ateliers de Gobelins, alors sous la direction du peintre Pierre, et surtout la galerie où étaient exposées les plus belles tapisseries sorties de ses ateliers. « C'est la première fabrique de tapisseries du monde, s'écriait Arthur Young, et telle qu'un roi peut seul en soutenir de pareilles ».

L'école royale de chant et de déclamation, fondée en 1784, avait

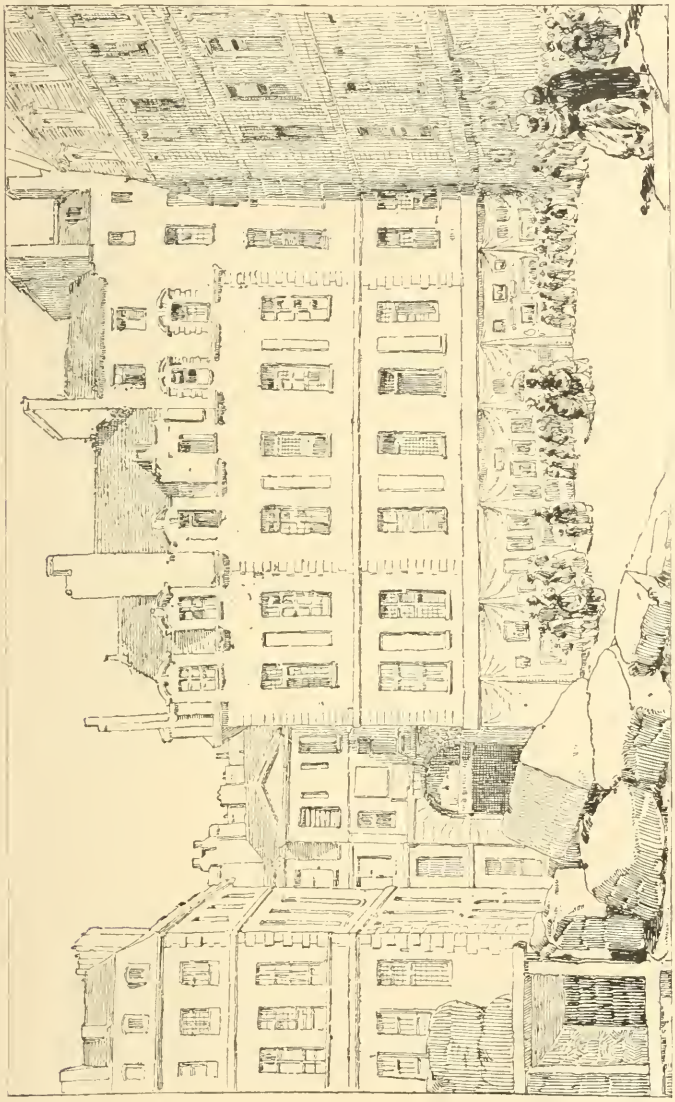

Fig. 90. — Exposition annuelle de tableaux sur la place Dauphine.

surtout pour but de former des sujets pour l'Opéra et le Théâtre-

Français. On y enseignait pourtant le clavecin, et les études musicales, très en faveur dans les classes libérales de la société, ne pouvaient être que stimulées par cet établissement. « Il y a vingt-quatre demoiselles à Paris, dit le *Courrier des planètes* en 1789, qui cultivent le forte-piano ». Les marchands de musique publiaient périodiquement des journaux de clavecin, de harpe et d'orgue.

Des concerts d'émulation où prenaient part des amateurs, des professeurs et des artistes, étaient donnés tous les dimanches, à onze heures, dans la grande salle de l'hôtel Bullion. Les organistes en renom faisaient courir tout Paris. Balbâtre et Miroir, les plus renommés de tous avec Couperin, allaient jusqu'à contrefaire la foudre, de manière à faire croire à sa chute et à l'écroulement du temple. C'était une fureur, pendant la semaine du Saint-Sacrement, que de se rendre dans l'église de l'abbaye Saint-Germain des Prés, pour entendre Miroir. Tous les connaisseurs. tous les amateurs, les femmes des sociétés les plus diverses, se pressaient dans la nef, causant, riant même, en attendant qu'on commençât. Mais sitôt que l'organiste préludait, tout le monde retenait sa respiration. Tantôt il faisait gronder son instrument comme si tous les orages des passions étaient déchaînés; tantôt, à la suite de transitions de la plus merveilleuse fantaisie, il exprimait les accents du calme et de l'innocence. « Je n'ai jamais entendu musique aussi ravissante », écrit l'Allemand Storch en 1787. L'assistance avait peine à contenir son admiration et à la fin de l'office, elle se massait à la porte de l'église pour saluer l'artiste à sa sortie de ses applaudissements enthousiastes.

De tous les arts, c'était la musique qui avait fait le plus de progrès. Elle était entrée dans une voie nouvelle et triomphante avec Gluck, Pergolèse et Piccini; elle y entrait avec Monsigny et

Grétry, en France; avec Paesiello et Cimarosa, en Italie; avec Haydn et Mozart, en Allemagne. Elle trouvait des formes et

Fig. 91. — L'Innocence, d'après Greuze.

effets plus pathétiques, plus variés, plus saisissants, plus séduisants que ceux qu'elle avait rencontrés jusqu'alors. Il n'en était pas de même des arts et du dessin; à la fantaisie élégante des Watteau, des Boucher, des Lancret, au charme simple de Char-

din ou sentimental de Greuze, succédait un art plus correct, mais plus froid, quelque peu déclamatoire et tendu, attestant l'étude et la science, fruits de l'enseignement officiel, mais non l'inspiration et le génie, auxquels l'enseignement officiel ne nuit pas toujours, qu'il favorise parfois, mais ne suscite jamais.

II

LES SCIENCES.

Comme la musique, les sciences acquièrent ou vont acquérir un éclat incomparable. L'électricité, la vapeur ont révélé leurs merveilles, si elles commencent à peine à trouver leur application usuelle et pratique. On se croit les maîtres de la foudre par la découverte des paratonnerres, les maîtres de l'air par la découverte des ballons L'esprit humain voit s'ouvrir devant lui des perspectives qu'il n'avait pas osé concevoir jusqu'alors; l'étude des phénomènes de la nature le passionne d'autant plus qu'elle est secondée par les doctrines d'une philosophie qui s'appuie sur l'observation des faits et méconnaît le surnaturel. La chimie devient à la mode comme l'histoire naturelle; la frivolité parisienne même oublie ses anciennes distractions, les pantins, les bilboquets, les devises, les magots, les charades et les calembours, pour « s'occuper de gaz sylvestre et de fluor ». Il est de bon ton d'avoir un cabinet de physique comme une galerie de tableaux, et ceux qui ne peuvent en avoir de complets et de bien installés, comme les grands seigneurs, les financiers et les riches amateurs, trouvent chez la veuve Bianchi, rue Saint-Honoré, des boîtes garnies de toutes les pièces nécessaires à la physique, moyennant 55 louis.

Le mouvement qui portait les esprits vers les sciences d'application était secondé par l'Académie royale des sciences, qui avait obtenu un vaste local au Louvre pour y réunir les machines et les outils qu'elle avait recueillis depuis un siècle. L'Académie des sciences, fondée en 1666, occupait plusieurs salles dans le palais; elle jouissait d'une considération méritée par ses travaux et par la notoriété de ses membres. Les souverains étrangers de passage à Paris, Pierre le Grand, Joseph II, les rois de Danemark et de Suède, avaient tenu à honneur d'assister à ses séances. Parmi les pensionnaires de ses différentes sections figuraient des savants éminents comme Lalande, Laplace, Bailly, Daubenton, Lavoisier, de Jussieu, Sage. Les associés libres venaient de voir entrer dans leurs rangs, en 1789, le célèbre navigateur Bougainville.

D'autres établissements scientifiques étaient justement renommés; tel était l'observatoire, créé par Louis XIV, avec ses constructions toutes en pierres, ses vastes caves, ses logements pour les mathématiciens « entretenus par le roi », ses ateliers, son exposition d'instruments de physique, son dépôt de la carte de France dressée par les Cassini, qui s'étaient succédé de père en fils dans la direction de cet établissement. En 1789, des cours d'astronomie pratique y étaient faits deux fois par semaine. Des observatoires moins importants étaient disséminés dans différentes parties de la grande ville : aux Capucins de la rue Saint-Honoré, à l'hôtel Cluny, aux collèges Royal et Mazarin, à l'abbaye de Sainte-Geniève et à l'École militaire. Plus célèbre encore que l'Observatoire, était le Jardin des Plantes, longtemps dirigé par Buffon, qui venait de mourir en 1788, et dont la statue de marbre blanc avait été élevée au bas de l'escalier du cabinet d'histoire naturelle. Les quatre salles de ce

remarquable musée, arrangé par Daubenton sous la direction de Buffon, allaient être augmentées d'une vaste galerie de soixante-quatre pieds de long destinée à recevoir les squelettes de tous les animaux décrits par le naturaliste le plus éloquent qui ait existé.

A ces créations du dix-septième siècle, Louis XV avait ajouté l'École des ponts et chaussées, Louis XVI l'École des mines. La première de ces écoles, située rue de la Perle, était dirigée par Perronnet. Il y avait réuni dans une galerie les modèles des plus importants travaux exécutés sous son impulsion. A juste titre estimée et prise pour exemple par les nations étrangères, cette école était la pépinière des ingénieurs qui avaient rendu superbes les six mille lieues de routes dont la France était sillonnée et qui avaient construit d'importants édifices publics dans les provinces. L'École des mines, installée dans le nouvel hôtel des Monnaies, avait été créée sous l'inspiration de Sage, qui en était le principal professeur. Son cabinet de minéralogie était installé dans une salle dont les proportions élégantes et no-

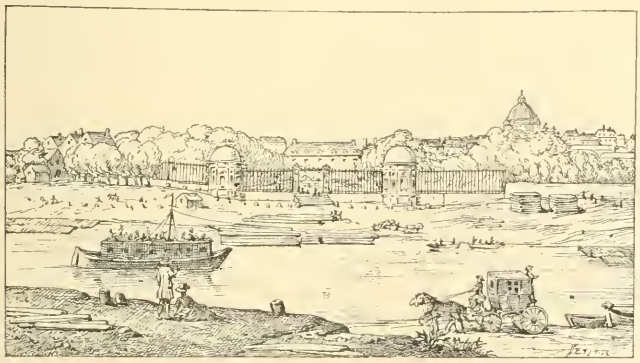

Fig. 92. — Le Jardin du Roi, vu de la rive droite de la Seine.

bles charmaient autant les savants étrangers que l'excellente classification des objets exposés. Le Dr Townsend admirait la

libéralité avec laquelle les élèves étaient admis aux cours de cette école, sans distinction de nationalité ni de religion. Il en prenait texte pour louer l'élévation et la noblesse de sentiments des souverains de la France, qui s'étaient efforcés de répandre gratuitement et largement l'instruction dans tous les rangs du peuple.

C'est dans le but aussi de faire progresser les sciences, que Louis XV avait fondé, à Passy, un cabinet royal de physique qui renfermait des instruments scientifiques et un télescope de vingt-quatre pieds de long, et que Louis XVI avait installé, rue de Charonne, un cabinet royal de mécanique dont les premiers éléments avaient été fournis par les chefs-d'œuvre de mécanique que Vaucanson lui avaient légués. Le directeur de cette collection voulait y réunir les modèles des machines employées dans l'industrie et les outils nouveaux, rares et dispendieux, qu'on aurait pu mettre à la disposition des travailleurs. Déjà le duc d'Orléans avait eu l'idée de former au Palais-Royal une collection de modèles des arts et métiers, réduits à la proportion d'un pouce et demi par pied; et l'on pouvait voir dans les salles de la Bibliothèque du roi de grandes tables sur lesquelles étaient exposés en petit les ateliers et les outils de toutes les professions.

A côté de ces créations modernes, la vieille Faculté de médecine, qui remontait au moyen âge, continuait ses cours, non loin de l'Hôtel-Dieu, dans un grand amphithéâtre reconstruit en 1744. Le titre de docteur y était décerné solennellement, mais non gratuitement, car il en coûtait 6,000 livres pour l'obtenir. Les médecins parlaient latin dans leurs cérémonies de réception qui ressemblaient quelque peu à la cérémonie du *Malade imaginaire;* et leur art, oscillant d'un système à un autre, n'avait point fait de progrès sensibles. Il n'en était pas de même de

la chirurgie, qui avait pris un essor remarquable au dix-hui-

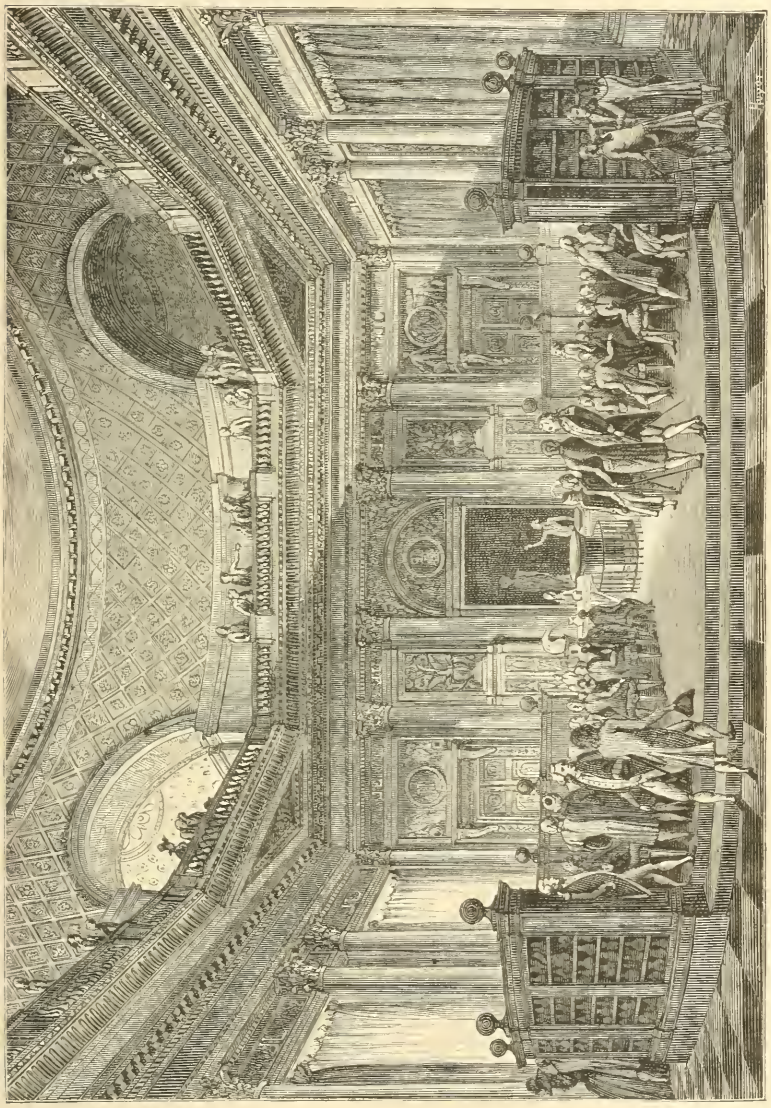

Fig. 93. — Grande salle de l'hôtel des Monnaies.

tième siècle, en même temps que les autres sciences d'applica-

tion. L'Académie de chirurgie, fondée en 1731, avait plus d'importance que la Société royale de médecine, établie au Louvre, depuis 1776. Elle avait installé ses écoles dans un beau bâtiment, orné de colonnes ioniques, qui était regardé comme « le second de la capitale pour la pureté de ses profils et la régularité de ses parties ». C'est aujourd'hui l'École de médecine. Les cours étaient faits dans un vaste amphithéâtre qui pouvait contenir douze cents auditeurs. On pouvait dès lors prévoir le moment où le médecin, descendant des hauteurs spéculatives où il se complaisait, serait obligé de devenir lui-même chirurgien. Les dentistes eux-mêmes commençaient à percer. Ils s'attachaient à conserver plutôt qu'à extirper; comme Catalan, rue Dauphine, ils fabriquaient des rateliers complets, et plusieurs s'étaient enrichis au point d'avoir un équipage.

De même que les chirurgiens s'étaient séparés des barbiers, les apothicaires ne faisaient plus partie de la communauté des épiciers. Ils avaient été autorisés, en 1777, à ouvrir un collège de pharmacie dans la rue de l'Arbalète, auprès de leur ancien jardin de botanique. Les 97 maîtres en pharmacie de Paris nommaient pour six ans des professeurs chargés de faire des cours de chimie, d'histoire naturelle et de botanique. A l'entrée de la grande salle où l'on distribuait les prix aux élèves, étaient placées deux tonnes fermées avec des cadenas, et qui contenaient chacun 15,000 livres de thériaque.

La curiosité mise en éveil par les découvertes de la science, portait les esprits à rechercher le merveilleux et les engageait à y croire. Tandis que des chimistes obscurs et des grands seigneurs voulaient découvrir la pierre philosophale, tandis que Cagliostro jetait de la poudre aux yeux, Mesmer éblouissait les badauds avec son baquet, opérait de nombreuses cures dans son établisse-

ment de magnétisme animal. Son appartement ne désemplissait pas de gens qui croyaient comme la duchesse de Bourbon, au somnambulisme, au magnétisme et aux pressentiments. Son se-

Fig. 94. — Adresse illustrée d'un chirurgien dentiste; d'après Marillier.

cret, qu'il refusa de divulguer, même aux dupes qui avaient souscrit 340,000 livres pour qu'il le rendît public, fut réduit à sa juste valeur par une commission de l'Académie des sciences. Malgré le bruit qui s'était fait autour de son nom, Mesmer disparut sans bruit à la veille de la Révolution. Les charlatans de la science s'éclipsèrent, lorsque les tragédiens de la politique entrèrent en scène.

III

LES LETTRES.

Les progrès des sciences n'empêchent point les lettres de rester toujours en honneur. Le plus brillant foyer de la littérature est toujours à Paris. Sans doute les plus grands écrivains du siècle, Montesquieu, Rousseau, Voltaire, Buffon ne sont plus; mais les hommes d'esprit et de talent ne sont pas rares. L'esprit critique l'emporte sur l'inspiration poétique; Beaumarchais, dans ses comédies à l'emporte-pièce a remué plus profondément l'opinion que Ducis et Florian. Le grand succès du jour est le *Voyage du jeune Anacharsis*, paru en 1788; c'est un suprême honneur pour un savant étrange, que d'être accueilli favorablement par l'auteur de cette œuvre d'érudition aimable, aujourd'hui bien oubliée, presque autant que les *Lettres à Émilie sur la mythologie* par Demoustier, qui commençaient à paraître. On parle moins du véritable chef-d'œuvre de l'époque, de *Paul et Virginie*, que Bernardin de Saint-Pierre a publié en 1788. Les vers ingénieux et faciles de l'abbé Delille et de Boufflers, les fables de Florian, la critique de Laharpe, l'esprit de Champfort et de Rivarol ont aussi leurs admirateurs dans les cercles et les salons. Le goût de la poésie légère s'atteste aussi par la vogue des recueils que l'on édite sous le nom d'Almanach des Muses, d'Étrennes d'Apollon

et de Polymie. Avec Barthélemy, Bernardin de Saint-Pierre, Florian, Delille et Berquin, la littérature a quelque chose de pastoral et de calme, qui fait songer à ces paysages tranquilles qu'un violent orage est sur le point d'assombrir et de dévaster.

Fig 95. — Frontispice de la première édition séparée de *Paul et Virginie*, imprimée en 1789 par Didot jeune.

Le goût des lettres est répandu dans toutes les classes libérales, dans la noblesse comme chez les gens de loi, les négociants et même les artisans. « On ne saurait croire, écrit Gorgy, combien se sont multipliés les cercles dont la littérature est le seul objet. Beaucoup se bornent à des charades et à des bouts-rimés; mais beaucoup portent leurs prétentions plus haut, et forment vraiment de petites académies. Il s'y dit des choses bien pitoyables; mais souvent on y en dit de très bonnes ». Une de ces sociétés littéraires était le Caveau, d'où tant de chansons joyeuses sont sorties. Gorgy décrit aussi les réunions d'une petite académie qui se tenait le dimanche chez un marchand. Il y entendit deux pièces charmantes au milieu de mauvais vers. La séance, à laquelle il assista, se termina par des comédies pleines de gaieté et d'entrain, qu'il regardait comme d'excellentes écoles pour former le goût et les manières.

Ces petites sociétés littéraires, qui imitent de fort loin l'Acadé-

mie française, ne sortent point de leur obscurité modeste et n'essaient point de rivaliser avec elle. L'Académie française est restée un salon où les grands seigneurs sont admis comme les gens de lettres. Elle siège au Louvre, dans une vaste salle ornée de tapisseries, des portraits de Richelieu son fondateur, et de divers souverains, des bustes des grands écrivains qui en ont fait partie, dus au ciseau et à la libéralité de Caffieri. La haute noblesse y est représentée par le duc de Nivernois et le prince de Beauveau; l'épiscopat par cinq de ses membres; l'armée par huit officiers généraux ou supérieurs; il est vrai que parmi ces officiers figurent Saint-Lambert, Guibert, Boufflers, Rhulhière et Florian; la magistrature y tient sa place avec les grands noms de Séguier et d'Aguesseau et le grand caractère de Malesherbes. Un seul avocat s'y rencontre, c'est Target. A côté de deux érudits, de Barthélemy récemment élu, de trois savants, Condorcet, Bailly, Vic-d'Azyr viennent enfin les gens de lettres proprement dits, Marmontel, Suard, Laharpe, Champfort, l'abbé Morellet, les auteurs dramatiques Ducis, Sedaine, Lemière, et l'éloquent prédicateur Maury.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres faisait moins parler d'elle que l'Académie française, près de laquelle elle siégeait. Elle avait deux séances publiques par an, dans lesquelles elle distribuait des prix. L'érudition, qu'elle représentait, n'était pas dans une période brillante, et l'on ne pourrait guère citer parmi ses quarante-huit membres que Bréquigny, Anquetil et Barthélemy.

L'autorité et l'influence des académies provenaient non seulement de la valeur de leurs membres, mais du crédit dont jouissaient à Paris les sciences, les arts et les lettres. Les étrangers étaient unanimes à dire que nulle part un littérateur ou un savant ne pouvaient rencontrer meilleur acceuil, qu'aucune ville au monde

ne pouvait mieux satisfaire à ces besoins. Beaucoup d'entre eux touchaient des pensions du roi ou des princes. Quelques-uns ob-

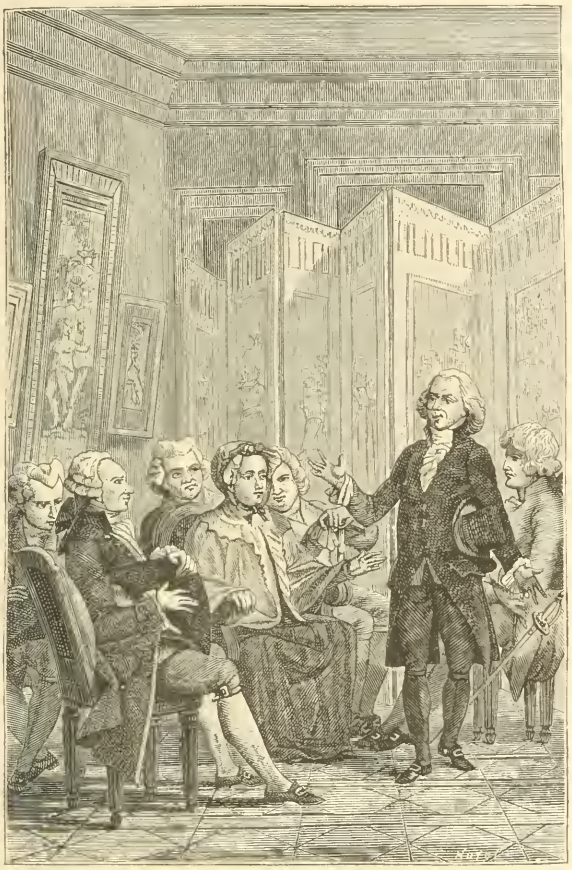

Fig. 96. — L'abbé Delille récitant des vers dans le salon de Mme Geoffrin; d'après Taunay.

tenaient des places de censeurs royaux, et l'on remarquait dans la liste de ces derniers les noms de l'abbé Barthélemy et de Suard.

Les fonctions de censeurs n'étaient pas une sinécure; nombreux

étaient les livres qu'ils devaient lire et approuver, comme on peut le voir dans les listes que publiaient la *Gazette de France* et le *Mercure*. En outre, beaucoup d'ouvrages et de brochures échappaient à leur examen et se vendaient publiquement, en portant la rubrique de Genève, d'Amsterdam et de Londres. Tous ces écrits, dont la quantité augmentait à mesure qu'on s'approchait de la Révolution, trouvaient des lecteurs. « Tout le monde lit à Paris, écrivait Storch. Chacun, surtout les femmes, a un livre dans sa poche. On lit en voiture, à la promenade, au théâtre, dans les entr'actes, au café, au bain. Dans les boutiques, femmes, enfants, ouvriers, apprentis lisent; le dimanche, les gens qui s'asseoient à la porte de leurs maisons lisent; les laquais lisent derrière les voitures; les cochers lisent sur leurs sièges; les soldats lisent au poste et les commissionnaires à leur station ».

Ces lectures, frivoles pour la plupart, mettent les idées en circulation. Les brochures et les pamphlets foisonnent à partir d'octobre 1788. Elles valent de six sous à trois livres, et en quelques mois, l'on en évalue le nombre à plus de deux mille. Elles suppléent en quelque sorte au petit nombre des journaux. Bien que Pilati affirme que Paris est la ville du monde où il se fait le plus de journaux, ceux-ci n'atteignent pas le développement qu'ils devront bientôt prendre. Le plus ancien était la *Gazette de France*, qui paraissait deux fois par semaine, les mardi et vendredi, sur une feuille de dimension in-quarto, à deux colones. Le *Journal de Paris*, fondé en 1777, était quotidien. Il tirait un de ses principaux revenus de ses annonces, que l'on payait à raison de 33 livres par colonne. Selon Storch, il aurait tiré à 50,000 exemplaires, comme les *Annonces, Affiches et Avis divers*, plus connus sous le nom de *Petites affiches*.

Les périodiques littéraires n'avaient pas plus d'importance que

les journaux proprement dits. Le *Journal des Savants*, redigé par des littérateurs nommés par le chancelier, était aussi estimé et aussi peu lu qu'il l'est de nos jours. Le plus répandu et le plus ancien d'entre eux était le *Mercure de France*, qui paraissait tous les samedis, en deux feuilles in-12, recouvertes de papier gris bleuté. Les nouvelles politiques, que les journaux publiés à Paris donnaient avec une réserve que leur imposait la crainte de la censure, étaient reproduites plus au long dans les gazettes étrangères, dont le bureau général était situé rue du Bout-du-Monde. Presque toutes ces gazettes étaient imprimées en Hollande ou dans les Pays-Bas autrichiens. On les trouvait, ainsi que les autres, dans les cabinets littéraires comme celui de la rue Christine, où moyennant 4 sous par séance et 22 livres par an, on était reçu de 8 heures du matin à 8 heures du soir dans une salle bien éclairée et bien chauffée en hiver.

Les amateurs de lecture et les travailleurs trouvaient aussi à satisfaire leurs goûts dans les bibliothèques publiques. Aucune ville de l'Europe n'en contenait d'aussi nombreuses et d'aussi riches. La bibliothèque du roi, située rue Richelieu, dans l'ancien palais de Mazarin, ouvrait deux fois par semaine ses salles aux savants et aux curieux; mais le garde des imprimés, l'abbé des Aulnays, admettait les autres jours, « avec toute l'honnêteté possible », les travailleurs sérieux. Elle renfermait plus de 225,000 volumes imprimés, 70,000 manuscrits, 25,000 collections d'estampes et 7,000 généalogies. Le cabinet des

Fig. 97. — Médaille de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

médailles, dont l'abbé Barthélemy était le garde, était célèbre dans toute l'Europe. A côté de cet établissement hors ligne, dirigé par des savants dont on ne pouvait assez louer l'obligeance, d'autres bibliothèques remarquables étaient ouvertes au public, à certains jours et à certaines heures. Telles étaient celles de la Sorbonne, de l'Université, installée au collège Louis-le-Grand, les grandes bibliothèques conventuelles de Saint-Germain-des-Près, de Saint-Victor et de Saint-Geneviève, la bibliothèque Mazarine du collège des Quatre-Nations, avec ses 60,000 volumes, la bibliothèque de l'ordre des avocats, placée dans l'avant-cour de l'archevêché, et la bibliothèque de la ville de Paris, qui occupait la galerie de l'ancienne bibliothèque de la maison professe des jésuites, rue Saint-Antoine.

La belle collection de 120,000 volumes et de 3,000 manuscrits, formée par le marquis de Paulmy à l'Arsenal, venait d'être achetée par le comte d'Artois, qui avait l'intention de la rendre publique. En même temps, le cabinet des chartes, créé par l'avocat des finances Moreau, avait été réuni à une bibliothèque de législation, d'administration, d'histoire et de droit public, qu'un arrêt du conseil attacha irrévocablement à la chancellerie en 1788.

Un comité d'histoire et de droit public, composé de dix membres, devait s'y réunir tous les quinze jours pour conférer avec le chancelier « sur tous les travaux destinés à aider la législation, à épurer l'histoire, à maintenir et à conserver les principes essentiels de la monarchie ». La création de ce comité, toute méritoire qu'elle était, était quelque peu tardive, et, dans tous les cas, elle aurait été inefficace; mais elle était un nouveau témoignage de la sollicitude de l'État pour l'étude et le développement des sciences. Encore plus de lumières, pourrait être la devise

des hommes de ce temps; s'ils les recherchaient parfois avec plus de passion que de discernement, ils avaient du moins le noble désir de les acquérir, de les accroître et de les répandre.

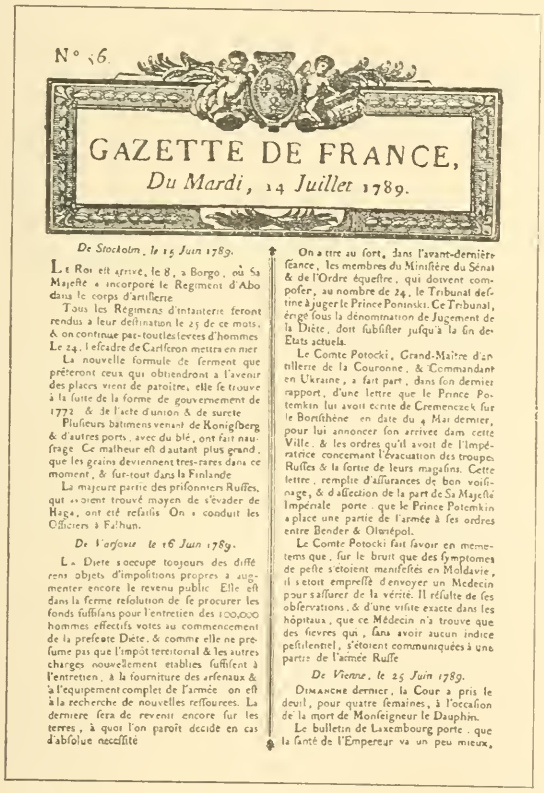

N° 86.

GAZETTE DE FRANCE,

Du Mardi, 14 Juillet 1789.

De Stockolm, le 15 Juin 1789.

Le Roi est arrivé, le 8, à Borgo, où Sa Majesté a incorporé le Regiment d'Abo dans le corps d'artillerie.

Tous les Régimens d'infanterie seront rendus à leur destination le 25 de ce mois, & on continue par-toutes levées d'hommes. Le 24, l'escadre de Carlsscron mettra en mer.

La nouvelle formule de serment que prêteront ceux qui obtiendront à l'avenir des places vient de paroître, elle se trouve à la suite de la forme de gouvernement de 1772 & de l'acte d'union & de sureté.

Plusieurs bâtimens venant de Konigsberg & d'autres ports, avec du blé, ont fait naufrage. Ce malheur est d'autant plus grand, que les grains deviennent très-rares dans ce moment, & sur-tout dans la Finlande.

La majeure partie des prisonniers Russes, qui avoient trouvé moyen de s'évader de Haga, ont été saisis. On a conduit les Officiers à Falhun.

De Varsovie le 16 Juin 1789.

La Diete s'occupe toujours des différens objets d'impositions propres à augmenter encore le revenu public. Elle est dans la ferme résolution de se procurer les fonds suffisans pour l'entretien des 100,000 hommes effectifs votés au commencement de la présente Diète, & comme elle ne présume pas que l'impôt territorial & les autres charges nouvellement établies suffisent à l'entretien, à la fourniture des arsenaux & à l'équipement complet de l'armée, on est à la recherche de nouvelles ressources. La dernière sera de revenir encore sur les terres, à quoi l'on paroît décidé en cas d'absolue nécessité.

On a tiré au sort, dans l'avant-dernière séance, les membres du Ministère du Sénat & de l'Ordre équestre, qui doivent composer, au nombre de 24, le Tribunal destiné à juger le Prince Poniatski. Ce Tribunal, érigé sous la dénomination de Jugement de la Diète, doit subsister jusqu'à la fin des Etats actuels.

Le Comte Potocki, Grand-Maître d'artillerie de la Couronne, & Commandant en Ukraine, a fait part, dans son dernier rapport, d'une lettre que le Prince Potemkin lui avoit écrite de Czemencsek sur le Boristhène, en date du 4 Mai dernier, pour lui annoncer son arrivée dans cette Ville, & les ordres qu'il avoit de l'Impératrice concernant l'évacuation des troupes Russes & la sortie de leurs magasins. Cette lettre, remplie d'assurances de bon voisinage, & d'affection de la part de Sa Majesté Impériale, porte, que le Prince Potemkin a placé une partie de l'armée à ses ordres entre Bender & Otsakopol.

Le Comte Potocki fait savoir en même-tems que, sur le bruit que des symptomes de peste s'étoient manifestés en Moldavie, il s'étoit empressé d'envoyer un Médecin pour s'assurer de la vérité. Il résulte de ses observations, & d'une visite exacte dans les hôpitaux, que ce Médecin n'a trouvé que des fièvres qui, sans avoir aucun indice pestilentiel, s'étoient communiquées à une partie de l'armée Russe.

De Vienne, le 25 Juin 1789.

Dimanche dernier, la Cour a pris le deuil, pour quatre semaines, à l'occasion de la mort de Monseigneur le Dauphin.

Le bulletin de Luxembourg porte, que la santé de l'Empereur va un peu mieux,

Fig. 98. — Reproduction par l'héliogravure de la première page, au sixième du format, d'un numéro de la *Gazette de France*.

IV

L'ENSEIGNEMENT.

L'État, qui créait les académies, les grands établissements scientifiques, qui protégeait les arts et les lettres, ne contribuait point aux dépenses de l'instruction primaire et ne concourait que pour une part restreinte à celles de l'instruction secondaire. C'est que l'enseignement était entretenu par des fondations spéciales, par des communautés religieuses et les paroisses. Dans tous les quartiers, s'ouvraient des petites écoles pour les classes inférieures de la société, et le quartier latin était rempli de collèges où les enfants pauvres étaient admis comme les riches.

Les écoles primaires, les petites écoles étaient nombreuses; elles donnaient sans bruit, sans étalage, sans fracas, dans des salles modestes, l'instruction élémentaire à des milliers d'enfants. A la fin du règne de Louis XV, dans les vingt quartiers de la ville, on comptait 157 maîtres et 160 maîtresses d'école. En outre, 95 écoles de charité, dont 36 de filles, étaient créées et entretenues par les paroisses; il y en avait huit sur Saint-Eustache, sept sur Saint-Sulpice. Les frères des Écoles chrétiennes, dont la maison principale était rue Notre-Dame-des-Champs, tenaient des classes dans les quartiers nouveaux et sur la paroisse Saint-Étienne-du-Mont. Des établissements particuliers avaient été fondés sur différents

points. Telles étaient les écoles formées en 1713, dans le faubourg Saint-Antoine par l'abbé Tabourin, et qui étaient desservies par quarante laïques portant l'habit ecclésiastique et dirigés par un supérieur. Comme dans les autres maisons, on y enseignait gratui-

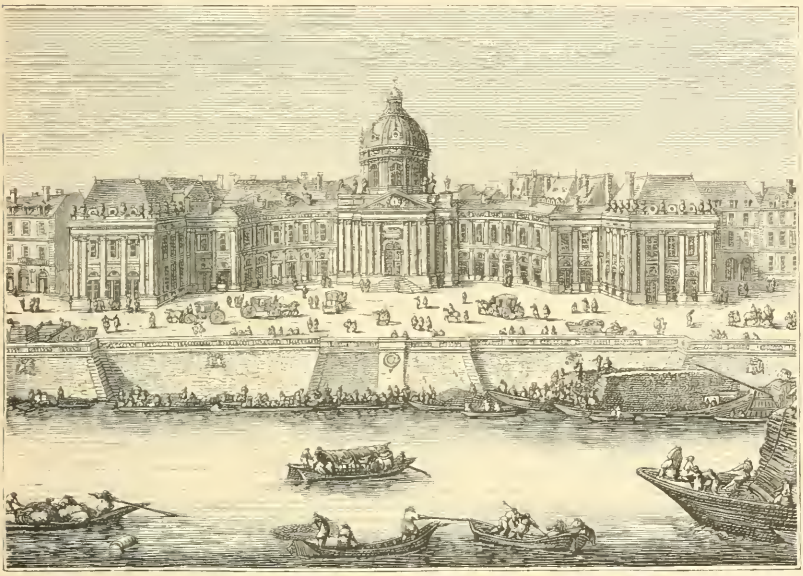

Fig. 99. — Le collège des Quatre-Nations, d'après Pérelle.

tement les principes de la religion, la lecture, l'écriture et les premiers éléments de la langue française. La plupart des écoles gratuites de filles étaient tenues par des communautés religieuses, dont nous parlerons plus loin. Toutes ces écoles étaient sous la haute direction de l'archevêché et du grand chantre de Notre-Dame, qui nommait les maîtres et les maîtresses, en leur assignant le quartier où ils devaient enseigner; leur corporation fut longtemps en rivalité avec celle des maîtres écrivains, qui, au nombre de 143, enseignaient surtout l'arithmétique et l'écriture.

L'instruction secondaire était donnée dans dix collèges de plein exercice, tous situés entre la Seine et la montagne Sainte-Geneviève. Ils portaient presque tous les noms des personnages qui les avaient fondés à partir du moyen âge. Les plus importants étaient le collège Mazarin ou des Quatre-Nations, qui est aujourd'hui l'Institut, et le collège Louis-le-Grand, institué par les jésuites et qui, lors de la dispersion de leur ordre, avait été pourvu de toutes les bourses de vingt-sept collèges de moyen exercice supprimés à la même époque. On évaluait le nombre des bourses dans les différents collèges à 1,046, dont 500 pour Louis-le-Grand seul. Sur 5,000 élèves, qui fréquentaient les collèges, 1,970 externes étaient admis gratuitement. La gratuité était la règle dans l'Université de Paris, depuis que le roi lui avait accordé en 1719 une subvention sur la ferme des postes, subvention qui montait sous Louis XVI à 300,000 livres par an. Les internes cependant payaient une pension qui variait de 450 à 600 livres et représentait les frais de nourriture, de logement et d'entretien. Outre les prix, qui étaient distribués annuellement, le bureau d'administration de Louis-le-Grand accordait des gratifications aux meilleurs élèves. C'est ainsi qu'en 1781 une gratification de 600 livres fut donnée au sieur de Robespierre, « en raison de sa bonne conduite et de ses succès dans le cours de ses classes ».

Si les collèges étaient nombreux, ils étaient groupés dans le même quartier; aussi le tiers-état de Paris aurait-il voulu, en 1789, qu'ils fussent distribués plus également dans les diverses parties de la ville. Il ne se plaint pas de leur insuffisance; au contraire, un cahier particulier voudrait voir « diminuer cette quantité d'écoles gratuites de dessin et autres, de bourses dans les collèges, ce qui dépeuple journellement les campagnes et les ateliers, bien plus utiles à la société que cette foule de barbouilleurs, d'abbés, de

clercs, de commis sans place, d'écrivassiers, qui, n'ayant pour tout bien que leur plume et leur pinceau, traînent partout leur indigence et leur ignorance orgueilleuse ».

Certaines institutions se rattachaient aux collèges voisins, comme le collège Sainte-Barbe, où la pension n'était que de 350 francs, et qui envoyait ses élèves aux classes du collège du Plessis. Le quartier Saint-Victor contenait plusieurs pensions qui dépendaient de l'Université. Comme dans les collèges, les programmes et les méthodes suivaient les anciens errements; les élèves y étaient surveillés par des précepteurs d'un aspect ridicule et minable, traités de *gâcheux*, mal nourris, payés moins cher que les valets de la maison, et tourmentés sans répit par les élèves et les supérieurs.

L'instruction était plus moderne, moins scolastique, moins

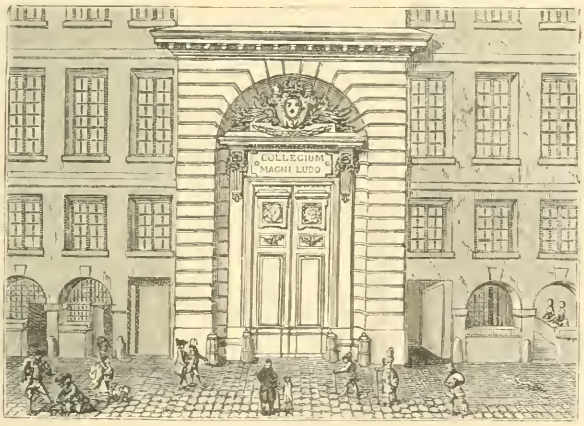

Fig. 100. — Collège Louis-le-Grand.

chargée de latin dans les institutions particulières, indépendantes de l'Université, surtout dans celles qui étaient situées dans les faubourgs et les villages limitrophes, tels que Passy et Picpus. On

se plaignait même de ce que l'éducation y affectât souvent des allures militaires; les heures de classes et de récréations étaient annoncées par le tambour, au lieu de l'être par la cloche. « C'était une des grandes jouissances de la bourgeoise parisienne, écrit l'abbé Proyart, en parlant des années qui précédèrent la Révolution, que de se rendre le dimanche dans la pension de son fils pour le contempler en uniforme, exécutant avec ses jeunes camarades des évolutions militaires et des combats simulés ».

Les exercices du corps étaient surtout en grand honneur à la pension Verdier, rue Saint-Victor : le maintien, le marcher, la course, le saut et le jet, y étaient enseignés par les maîtres ordinaires de la maison, et deux fois par semaine par un sergent-major des gardes françaises; il y avait, en outre, des professeurs d'escrime, de tactique, de natation et d'équitation. Les prix de ces pensions étaient plus élevés que ceux des collèges. Ils variaient de 800 à 1,050 francs par an, sans compter le trousseau, 50 francs environ d'entrée, les étrennes des domestiques et des maîtres, montant à 36 livres, et les professeurs d'arts d'agrément.

Moins chères étaient les pensions de Passy et de Picpus. Quelques-uns de leurs maîtres étaient pénétrés des idées nouvelles, et pour corriger les élèves faisaient appel au sentiment plutôt qu'à la rigueur. Henri Storch visita dans un faubourg paisible l'institution d'un de ces disciples de Rousseau. « Une partie des élèves, écrit Storch, se promenaient avec un livre dans le jardin; d'autres jouaient et dansaient. Au centre, s'élevaient des statues représentant les vertus aimables. A certains moments, le maître faisait asseoir ses disciples devant les statues et leur en faisait valoir les mérites. « Souvent, dit le maître à son visiteur, pendant que je parle, je vois briller les larmes du sentiment dans les yeux de mes élèves; ils se pressent autour de moi et me demandent, dans le lan-

gage touchant de l'innocence, à couronner les vertus. Alors nous allons dans le parterre des roses cueillir des fleurs que nous tressons pour en former des couronnes destinées à parer le front des

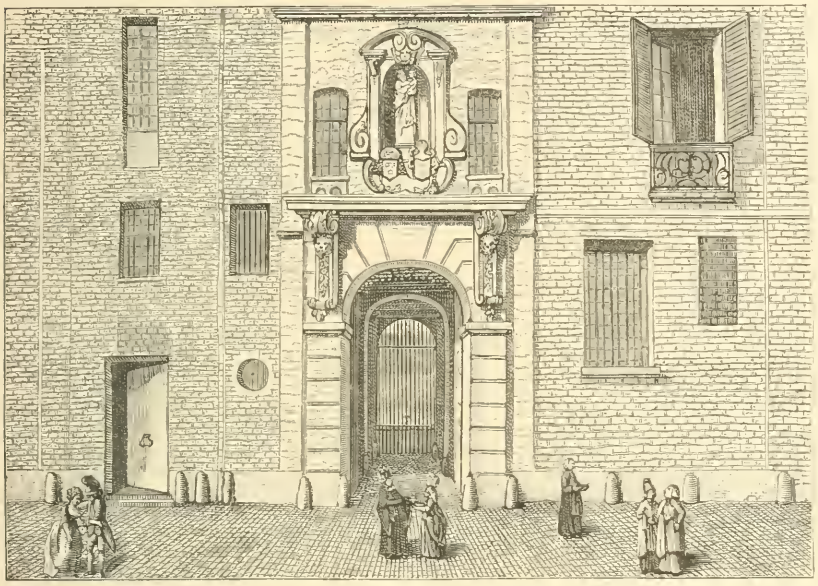

Fig. 101. — Entrée du collège de Montaigu.

déesses. Un tel jour est pour toute la maison une fête, dont seuls les enfants paresseux et méchants sont exclus, et l'effet que produit cette punition est surprenant — ». Dans ces pensions largement aérées, où l'éducation était peut-être plus sentimentale que solide, on était loin des cours étroites des vieux collèges et des rudes châtiments qu'ils avaient conservés.

Les collèges et les pensions n'étaient que des classes préparatoires pour les écoles supérieures, où se complétait l'enseignement pour ceux qui voulaient embrasser une carrière libérale. L'Université de Paris, que les rois appelaient leur fille aînée,

avait à sa tête un recteur qui siégeait au collège Louis-le-Grand; elle se composait des quatre facultés de théologie, de droit, de médecine et des arts. La faculté de théologie avait sa bibliothèque et ses salles de cours dans les vastes bâtiments de la Sorbonne, que Richelieu avait fait construire pour les abriter, avec la belle église où il repose lui-même, sous un élégant tombeau, regardé comme le chef-d'œuvre de Girardon. C'était dans une des salles de la Sorbonne que se faisait tous les ans, depuis 1746, la distribution des prix de l'Université, à la suite d'un concours, le concours général, auquel prenaient part les élèves des collèges de plein exercice. Les cours de la faculté de médecine avaient lieu dans les anciens bâtiments de l'École de droit, qui avait été installée, à la fin du règne de Louis XV, dans un noble édifice construit par Soufflot, presque en face de Sainte-Geneviève. Tout un peuple d'étudiants suivait les cours des différentes facultés et remplissait les quartiers adjacents : les sorbonistes, en soutane de précepteurs; les étudiants en droit, en rabat; quelques-uns, les anciens boursiers des collèges, mis aussi pauvrement que des compagnons artisans et réduits pour vivre à servir comme garçons chez des perruquiers ou des marchands.

La monarchie, qui était restée étrangère au développement de l'instruction primaire et secondaire, avait toujours favorisé l'enseignement supérieur. L'Université devait à Philippe-Auguste ses privilèges; François Ier avait fondé le Collège royal; ce collège, qui est aujourd'hui le Collège de France, fut reconstruit en entier sous Louis XVI, sur les plans de Chalgrin. Vingt professeurs y enseignaient les langues orientales et classiques, la littérature, les sciences, le droit, l'histoire et la morale. Il suffit, pour apprécier leur valeur, de savoir que les titulaires des cours de poésie et d'astronomie étaient Delille et Lalande. La nécessité de l'étude

des sciences se faisait de plus en plus sentir, même pour les carrières où elles paraissaient inutiles autrefois. Louis XV rendait hommage, sans le savoir, à cette opinion, en fondant l'École militaire, qui est restée l'un des plus beaux monuments de son règne. Le vaste escalier, qui conduisait aux appartements du gouverneur, était orné des statues de Condé, de Turenne, des maréchaux de Luxembourg et de Saxe. La chapelle, entourée de tableaux représentant la vie de saint Louis, était le siège de l'ordre de Saint-Lazare. Le réfectoire et la bibliothèque méritaient d'être visités. Cet établissement d'instruction, surtout destiné à la noblesse pauvre, avait subi dans son organisation plusieurs modifications et, sous Louis XVI, il était devenu une sorte d'école de cadets, qui furent envoyés en 1787 dans les collèges militaires de province.

La création de l'École militaire avait porté un coup funeste aux académies où la jeune noblesse apprenait les mathématiques et les éléments du métier des armes. La seule qui fût encore suivie était l'académieroyale d'équitation, où les jeunes gens recevaient des leçons de dessin, d'armes, de voltige et de danse. Elle se tenait presque en face du couvent des Feuillants, dans la vaste salle du manège des Tuileries, qui devint

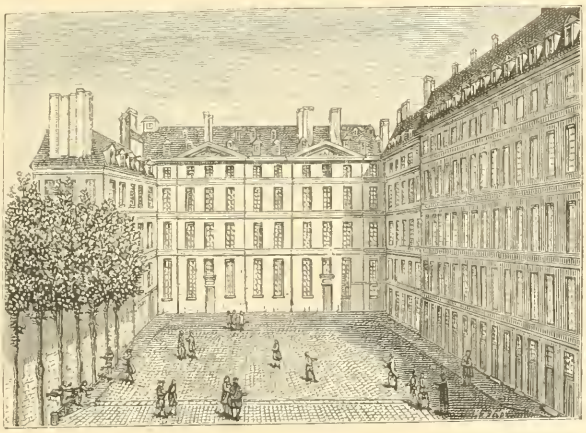

Fig. 102. — Cour du collège du Plessis Sorbonne.

plus tard le siège de l'Assemblée nationale et de la Convention.

Le goût pour les sciences et les lettres était si vif, que les cours officiels et classiques ne suffisaient pas à l'alimenter. De toutes parts, on annonçait des cours gratuits d'architecture, de belles-lettres, d'histoire, de géographie, de physique et de chimie. Des sociétés se formaient pour le développement des connaissances utiles. La plus célèbre était le Lycée, qui avait remplacé le musée de Monsieur et du comte d'Artois, fondé par Pilâtre de Rozier. Grâce aux gratifications des princes et aux cotisations des membres, qui étaient de quatre louis par tête, le Lycée avait pu acquérir un cabinet de physique du prix de 50,000 francs, et l'avait installé près du Palais-Royal. Dix cours y étaient faits par des littérateurs et des savants célèbres : Marmontel professait l'histoire; Condorcet, les mathématiques; Fourcroy, la chimie; Monge, la physique; Laharpe, la littérature. L'élite de la cour et de la ville composait l'auditoire. « La plus grande décence, la plus grande attention, écrivait Laharpe, règnent dans ces séances de plus de trois cents personnes, où les sciences et les lettres paraissent avec un éclat qui rappelle les beaux jours d'Athènes ».

Les femmes étaient admises au Lycée, et suivaient même les cours du professeur de physique. Mme Laroche remarque la gentille façon dont elles s'y asseyaient, vêtues simplement, quoique avec goût, montrant un grand intérêt pour les sujets dont le professeur devait parler, mais causant avec leurs voisins et leurs voisines dès que la leçon commençait. L'instruction que les femmes recevaient dans les couvents, dont nous parlerons plus loin, les préparait rarement à ces études arides, que le bonhomme Chrysale aurait trouvées au-dessus de leur portée. Il y avait peu de pensions laïques pour les filles comme celle du sieur Royer, à Passy, qui avait soin non seulement de leur enseigner la lecture, l'écri-

ture, l'arithmétique, la grammaire, l'histoire et la géographie, mais « de les former à ces manières polies et honnêtes qui décè-

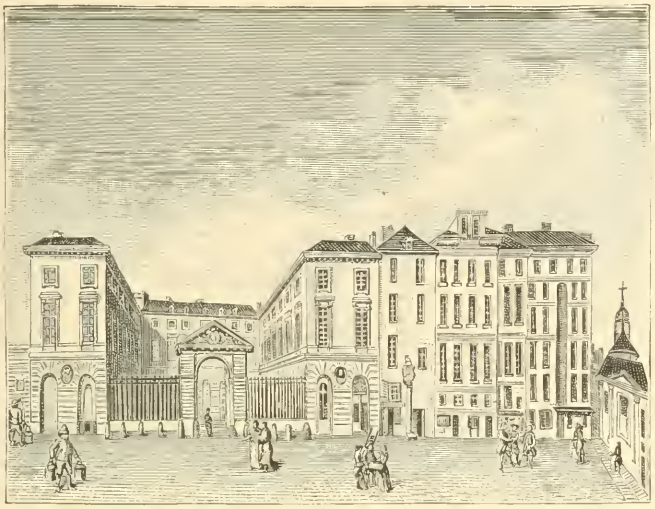

Fig. 103. — Collège Royal, aujourd'hui Collège de France.

lent la bonne éducation ». On avait ouvert, en 1786, une « académie des enfants et musée des jeunes demoiselles », où, dans l'intervalle des cours, les élèves chantaient des morceaux de musique et jouaient des pièces du *Théâtre d'éducation* de Mme de Genlis. Afin de mieux fixer l'attention de leurs élèves, certains éducateurs s'efforçaient de les instruire en les amusant. L'abbé Curioni avait composé pour elles une méthode d'italien très facile, très précise et très amusante; mais la palme dans ce genre appartenait à un certain abbé Barthélemy, qui offrait aux « aimables Françaises », en avril 1789, un cours de grammaire d'où il avait banni tout appareil scientifique, en donnant pour exemples des chansons choisies avec goût. Ce cours était intitulé : *La Canta-*

trice grammairienne, ou l'art d'apprendre l'orthographe sans le secours d'aucun maître, par le moyen de chansons... avec un portrait des poètes chansonniers et un modèle de lettres mêlées de réflexions sur le style épistolaire. Ouvrage destiné aux dames... Cela voulait dire que plus d'une dame avait besoin d'apprendre l'orthographe; mais si elles laissaient à désirer sous ce rapport, leur style épistolaire avait souvent une élégance facile que n'atteignait point celui des hommes. Selon Storch, leur esprit était plus cultivé que le leur, elles parlaient d'une manière plus distinguée, prononçaient mieux, et le langage français avait un attrait tout particulier dans leur bouche.

IV

LA VIE RELIGIEUSE

I

LES ÉGLISES.

Au milieu de cette population immense qui lutte pour l'existence ou s'agite pour le plaisir, dans cette ville si brillante et si active où les bras s'évertuent et les idées bouillonnent, où la vie est plus intense, plus vivace, plus moderne que partout ailleurs, s'élèvent des édifices où des hommes vêtus d'ornements traditionnels chantent dans une langue archaïque des mélopées du moyen âge, et, prêchant le renoncement et la pénitence, montrent à l'humanité pour but la vie surnaturelle qui doit suivre la mort. Quarante-six églises paroissiales, vingt églises qui tiennent lieu de paroisses, quatre-vingt-douze chapelles se dressent au-dessus des toits des maisons, au-dessus du tumulte et des tourbillons des rues, lançant vers le ciel leurs clochers et leurs toits, comme les bras que les prophètes tendaient vers Dieu pendant le combat pour invoquer son appui.

Ces églises, bien moins nombreuses que dans certaines villes d'Italie où la population était moindre, étaient inégalement réparties dans les différents quartiers de la ville. Elles étaient rap-

prochées les unes des autres dans le centre, plus espacées dans les nouveaux quartiers. Le moyen âge avait multiplié les paroisses; elles étaient plus rares et plus étendues depuis la Renaissance. Dans la Cité seule, on comptait dix-sept églises, que dominaient la nef hardie de la Sainte-Chapelle et la masse superbe de Notre-Dame.

Notre-Dame, avec son portail peuplé de statues de saints et de rois, ses deux tours et sa flèche, son large vaisseau entouré de galeries, ce n'était pas seulement l'église métropolitaine, la « grande église » de Paris, c'était aussi l'église nationale. Sous ses voûtes retentissaient les *Te Deum* pour la naissance des princes ou pour les victoires; aux balustrades de ses galeries étaient supendus les drapeaux pris à l'ennemi pendant la guerre, nobles trophées qu'on descendait à la paix, et qui avaient valu au maréchal de Luxembourg le nom de tapissier de Notre-Dame; à son portail se dressait le poteau triangulaire d'où l'on comptait les distances pour toutes les routes. Quoique le goût artistique eût totalement changé, il s'était incliné devant la majesté, l'ampleur, la hardiesse d'un édifice qu'il eût été plus facile de détruire que de remplacer. La comtesse du Nord, qui le visita sous Louis XVI, remarque que, « si la beauté du vaisseau de Saint-Pierre de Rome était écrasante, le vaisseau de Notre-Dame imprimait davantage dans l'âme des sentiments de recueillement et d'amour ». Depuis le dix-septième siècle, on s'était cependant évertué à en modifier le caractère, en donnant à sa décoration intérieure une physionomie moderne. En 1747, les magnifiques vitraux peints de la nef et du chœur, qui répandaient dans l'église un jour mystérieux, avaient été remplacés par du verre blanc, avec chiffres et bordures fleurdelisées. Germain Brice disait, dans son édition de 1727, « qu'on était sagement (!) revenu de ce genre d'ouvrage, à cause de l'obs-

curité que les couleurs produisaient ». Le dix-septième et le dix-

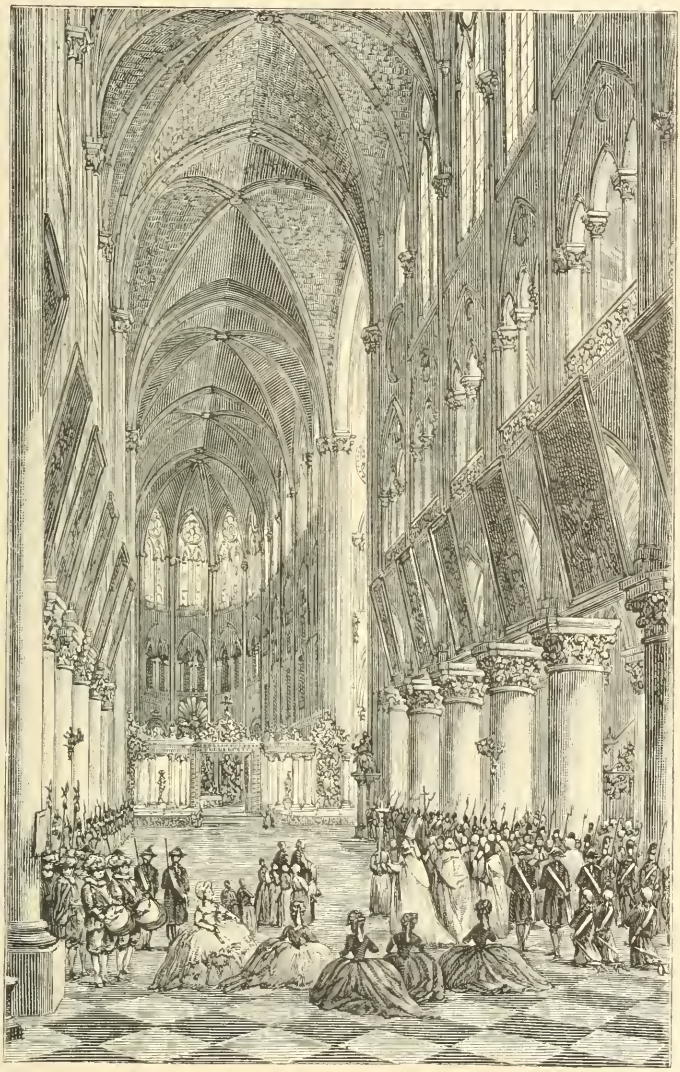

Fig. 104. — Intérieur de Notre-Dame. La reine Marie-Antoinette vient y remercier Dieu de la naissance du Dauphin.

huitième siècles sont épris de clarté et veulent la lumière en toutes

choses, sans se préoccuper de l'harmonie, du pittoresque et du sentiment propre aux édifices religieux. Sous Louis XVI, un chanoine croit s'attirer des titres à la reconnaissance des gens de goût en faisant reblanchir entièrement, à ses frais, l'intérieur de Notre-Dame. Une statue colossale de saint Christophe, donnée par un chambellan de Charles VI, « dans les temps de l'assoupissement de l'esprit humain », est détruite à la même époque comme monstrueuse. Combien on lui préférait la série de tableaux, de douze pieds de haut, donnés par la corporation des orfèvres et suspendus aux arcades inférieures! Les connaisseurs du temps admirent les autels modernes des chapelles latérales, et surtout le décor de marbre dont le fond du chœur a été garni en 1714. Est-il rien de comparable pour eux à ses arcades cintrées qui masquent les ogives des bas côtés, à sa Vierge au pied de la croix tenant le Christ mort sur ses genoux, œuvre remarquable de Coustou, à ses statues des vertus, à celles de Louis XIII et de Louis XIV agenouillés, qui sont sculptées dans le style mouvementé du Bernin, et placées sur des consoles aux armes et au chiffre du roi?

L'exemple de Notre-Dame est suivi partout ailleurs. On respecte sans doute les vaisseaux gothiques; si l'on ne refait pas les élégants portails du treizième au seizième siècle, on ne les répare plus. A un grand nombre de statues de saints, placées sous leurs niches, il manque une oreille, un nez, un bras; les anges ont perdu leurs ailes; et c'est un singulier contraste que de voir placer, les jours de fêtes, sur leurs têtes noircies et mutilées, des couronnes de fleurs fraîches. Les fonds dont on dispose sont réservés pour les modifications intérieures. Plus l'église est riche, plus elle se pare d'ornements modernes. A Saint-Séverin, le chœur a été décoré sur les dessins de Le Brun; à Saint-Gervais, où l'on a appliqué en 1616 un portail dans le style de la Renaissance, le maître-autel

est corinthien et le chœur est entouré de boiseries du dix-huitième

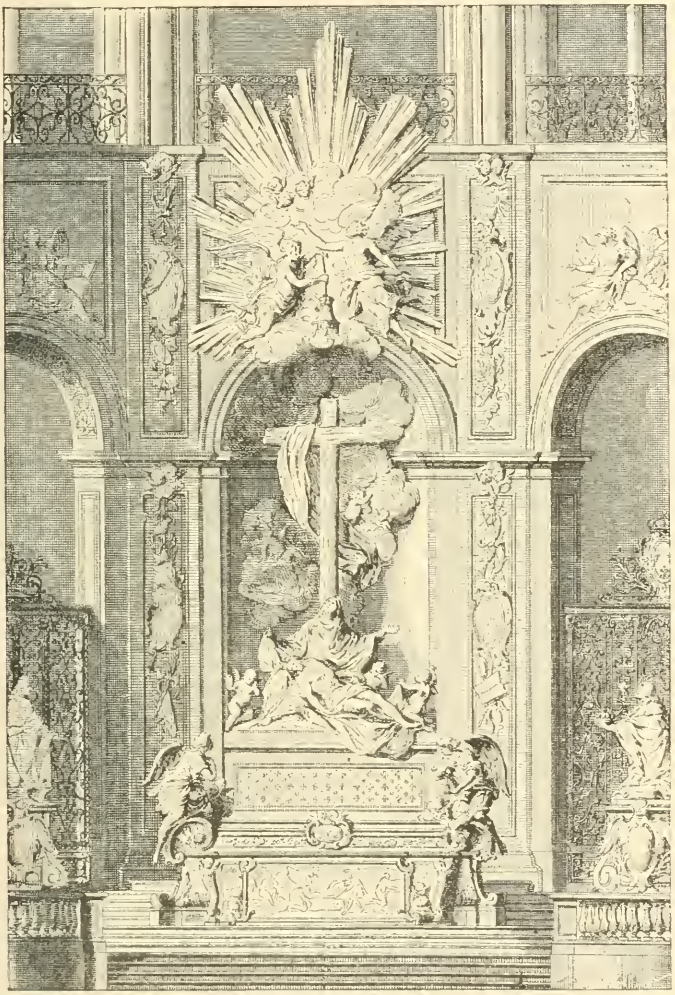

Fig. 105. — Maître-autel de Notre-Dame.

siècle; à Saint-Merri, les frères Slodtz l'ont décoré d'arcades revêtues de stuc et garni de bas-reliefs représentant des vases sacrés. Mais c'est surtout dans la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois

que les soi-disant embellissements ont été considérables. Le jubé, sculpté par Jean Goujon, a été détruit; les parois ont été regrattées à neuf, les colonnes ont été cannelées, des tables à caissons ont été creusées au-dessus des arcades, des grilles en fer poli et bronzé ont été dressées autour du chœur, et sur le maître-autel a été posé, pour servir de tabernacle, un fût de colonne tronqué et cannelé, dans le goût grec.

Beaucoup d'églises gothiques, il faut le dire, étaient dénuées de mérite artistique; mais les étrangers dédaignaient même celles qui en présentaient, et ne faisaient d'exception que pour Notre-Dame et la Sainte-Chapelle. Saint-Eustache, pourtant si admiré au seizième siècle par le Vénitien Lippomano, ne trouvait même pas grâce aux yeux des prétendus connaisseurs, qui, comme Dulaure, n'y voyaient qu'un « mélange monstrueux et bizarre des genres grec et gothique », n'y trouvant guère à louer que le blanchiment récent des murs et le portail classique qui dépare son entrée. Les amateurs et les étrangers, au contraire, n'avaient que des éloges pour les églises du dix-septième et du dix-huitième siècle. Toutes n'étaient pas sans valeur, et parmi elles l'on pouvait citer en première ligne Saint-Louis, aujourd'hui Saint-Paul-Saint-Louis, les églises du Val-de-Grâce et des Invalides, Saint-Roch, Saint-Sulpice et Sainte-Geneviève.

Il est à remarquer que c'est à l'époque où l'influence religieuse de Rome diminue en Europe que son influence artistique s'établit partout, dans les pays protestants comme dans les catholiques; Saint-Paul de Londres, Saint-Isaac de Saint-Pétersbourg l'attestent comme les églises de Paris, dont les coupoles, sans rivaliser avec celle de Saint-Pierre de Rome, ont été faites à son image. Le dôme des Invalides, resplendissant de dorures, avait éclipsé en renommée ceux de la Sorbonne et du Val-de-Grâce, de même que

ceux de l'Assomption et du collège Mazarin, jusqu'à ce qu'il dut trouver un rival, pour les proportions, dans le dôme de Sainte-Geneviève. Cette église, construite sous la direction de Soufflot et

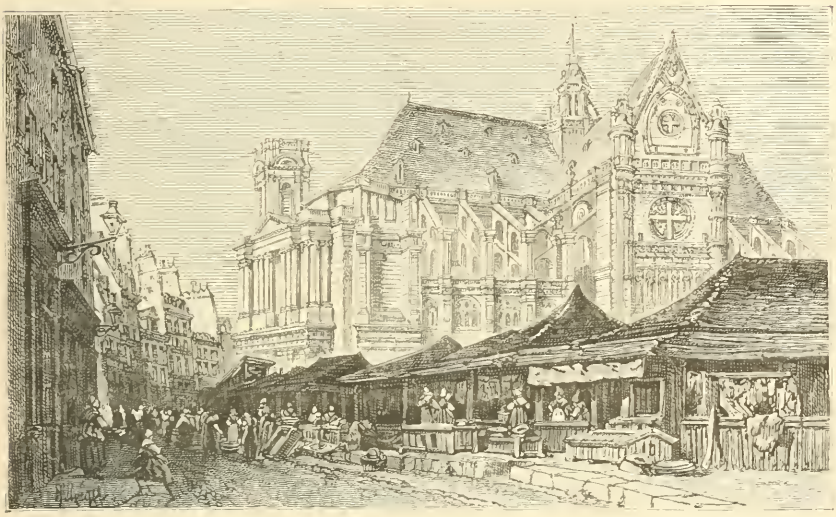

Fig. 106. — L'église Saint-Eustache, vue du marché des Prouvaires.

commencée à la fin du règne de Louis XV, en l'honneur de la patronne de Paris, passait, aux yeux des contemporains, pour « le premier et le plus beau monument depuis la renaissance des arts en France ». Traité plus tard irrévérencieusement de gâteau de Savoie par Victor Hugo, qui ne se doutait guère qu'il lui servirait de tombeau, il s'achevait précisément à l'heure où la Révolution allait en changer la destination, en lui donnant le nom de Panthéon.

Les églises d'importance secondaire, construites depuis le règne de Louis XIV, présentaient pour la plupart une architecture froide, correcte et guindée, comme Saint-Nicolas du Chardonnet, Saint-Louis en l'Ile, Saint-Jacques du Haut-Pas; elles ne se distin-

guaient guère que par la richesse de leur décoration intérieure et par les mausolées qu'elles abritaient. Saint-Sulpice et Saint-Roch faisaient exception, surtout par leur grandeur. Sous Louis XVI, on admirait particulièrement à Saint-Roch le plafond de la chapelle de la Vierge, que Pierre venait de peindre, et la chapelle du Calvaire, éclairée par un jour mystérieux, et construite sur les dessins de deux artistes en renom, le sculpteur Falconet et l'architecte Boullée.

Un autre architecte à la mode, Chalgrin, avait récemment élevé l'église Saint-Philippe du Roule et l'église du Gros-Caillou. Si tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux, celui qui prévalait alors dans les constructions religieuses ne peut être regardé comme bon. Les quartiers qui se peuplaient avaient besoin d'églises en rapport avec leur accroissement, et l'on s'apprêtait à reconstruire la Madeleine, dans l'axe de la rue Louis XV, sur un plan qui fut modifié plus tard, et dont le modèle était exposé dans les ateliers de l'entrepreneur.

Les églises de Paris ne pouvaient rivaliser avec celles des villes d'Italie et de Belgique pour la valeur et la beauté des œuvres d'art qu'elles renfermaient; les chefs-d'œuvre y étaient rares. Les tableaux des peintres français des dix-septième et dix-huitième siècles y étaient nombreux. La sculpture y était représentée par des œuvres remarquables de Germain Pilon, de Girardon, de Coustou et de Pigalle. Elle avait trouvé largement son emploi dans les monuments funèbres élevés dans les bas-côtés des églises par la piété ou la vanité des familles. Non seulement les églises paroissiales renfermaient de nombreux tombeaux, mais quelques églises conventuelles en étaient remplies. Les églises gothiques des Jacobins-dès-Grès et des Célestins étaient de véritables nécropoles. Dans celle des Célestins, des cœurs de rois et de grands personnages

étaient renfermés dans des urnes que supportaient des Vertus ou près desquelles pleuraient des Génies. Partout l'art était appelé

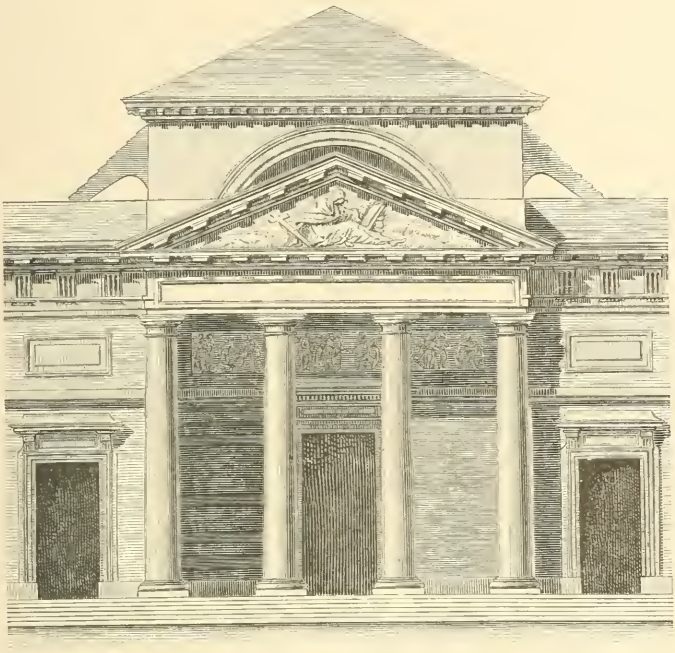

Fig. 107. — Saint-Philippe du Roule.

à conserver la mémoire des morts illustres par des monuments élevés dans les églises. Les mausolées de Richelieu et de Mazarin se dressaient sous les coupoles de la Sorbonne et du collège des Quatre-Nations; ceux de Colbert et de Louvois, sous les voûtes de Saint-Eustache et de l'église des Capucines.

La pompe et l'éclat du culte étaient en rapport avec la décoration intérieure des églises, rien n'était plus riche et plus somptueux que les ornements. Rien de plus majestueux que les cérémonies de Notre-Dame et des églises riches, Saint-Eustache, Saint-Sulpice, Saint-Roch. Elles frappaient par leur caractère

imposant les étrangers protestants. A Notre-Dame, c'était un vrai spectacle que l'on contemplait du haut des tribunes du chœur. où l'on payait 12 sous pour entrer. Les chants religieux, que les Italiens, accoutumés à la musique théâtrale de leurs temples, trouvaient durs et rauques, avaient fait de réels progrès, et depuis 1786, ils étaient accompagnés à Notre-Dame par un orchestre complet. A certains jours, lors des cérémonies funèbres des grands et des princes par exemple, le plus grand apparat était déployé dans les églises. Au service solennel célébré à Saint-Eustache en 1786, pour le repos de l'âme du duc d'Orléans, la façade et le vaisseau intérieur étaient tendus de noir; des torchères aux flammes bleues brûlaient aux angles d'un catafalque de trente pieds de haut, entouré d'une pyramide de cierges. Une affluence immense se pressait dans la nef, non seulement pour honorer la mémoire du prince, mais pour entendre l'abbé Fauchet, qui prononça son oraison funèbre.

La foule, en effet, courait entendre les prédicateurs célèbres comme les organistes renommés. Les sermons des premiers étaient annoncés par billets, on n'y entrait qu'avec des cartes; dans la rue, des gardes françaises faisaient prendre la file aux voitures, et les abords de l'église ressemblaient à ceux d'un théâtre le soir d'une première représentation. Dans la nef, on causait, on se bousculait, en attendant le sermon, et la sainteté du lieu n'empêchait pas les applaudissements d'éclater, comme il arriva plusieurs fois aux sermons que l'abbé de Boulogne prononça à l'Oratoire. Le prédicateur le plus éloquent était alors l'abbé Maury; comme les autres, sa diction et son geste avaient quelque chose de théâtral. Le goût antique et les idées nouvelles envahissaient jusqu'à la chaire, et le prêtre, évitant de prononcer le nom de Jésus-Christ, ne parlait que du législateur des chrétiens.

La religion était observée comme une habitude traditionnelle: nul ne songeait à se soustraire aux sacrements du baptême et du mariage, dont la mention sur les registres paroissiaux tenait lieu d'état civil. Le peuple allait toujours à la messe, s'il commençait à se passer des vêpres. Les gens élégants se rendaient le dimanche à une messe que l'on disait à deux heures, qu'on qualifiait de « musquée » et que l'archevêque finit par interdire.

Fig. 108. — Portail de l'Église des Célestins.

La liberté religieuse existait au plus haut point à Paris. L'état civil venait d'être rendu aux protestants, et les juifs, très nombreux, faisaient leurs cérémonies religieuses à huis clos, sans être inquiétés. Selon Mercier, on n'avait aucun compte à donner sur sa croyance; l'esprit de tolérance dominait, et il n'y avait plus que les garçons perruquiers qui fissent des plaisanteries sur la messe. Storch remarquait avec justesse

que le Parisien n'était ni orthodoxe ni bigot, mais qu'il n'était pas matérialiste; il plaisantait sur la Bible, mais faisait maigre le vendredi saint, il fréquentait les églises, mais sans y prier. Le dimanche était à peine observé; on vendait, on bâtissait, on agiotait comme les autres jours. La police avait beau défendre aux ouvriers de travailler, aux marchands d'ouvrir leurs boutiques, aux charretiers de faire aucun charroi; les ouvriers, s'ils n'avaient point d'ouvrage, allaient faire leurs acquisitions dans les échoppes des fripiers ou chez d'autres marchands. La ville de Paris elle-même, en 1787, faisait démolir le dimanche des maisons du Pont-au-Change, et le ministre, sur la plainte de l'archevêque, était obligé de rappeler le prévôt des marchands à l'observation des ordonnances.

Les prêtres étaient nombreux; on disait qu'on ne pouvait passer sur le Pont-Neuf sans en rencontrer un. Il y en avait d'austères et de frivoles. On ne saurait juger du clergé de ce temps par les abbés de cour ou de lettres, qui n'avaient d'ecclésiastique que le petit collet et n'étaient nullement engagés dans les ordres. Les curés de paroisse avaient une réputation justifiée de probité; quelques-uns avaient les revenus et l'autorité de petits évêques. Plus tolérants qu'autrefois, ils n'auraient pas refusé la sépulture religieuse à une comédienne, mais ils ne lui accordaient que le convoi du pauvre. L'archevêque de Paris, Le Clerc de Juigné, passait pour avoir 200,000 livres de revenus; il menait un train en rapport avec sa dignité, dans son vaste palais reconstruit sous Louis XV sur les bords de la Seine. Aucun sentiment de haine n'animait la population parisienne contre ses prêtres. Les autorités religieuses et civiles s'accordaient entre elles; les assemblées primaires de 1789 se constituèrent pour la plupart dans des églises; quand les électeurs désignés par elles voulurent rédiger leur

cahier et nommer leurs députés, l'archevêque mit à leur disposition l'église de Saint-Jean le Rond, puis la chapelle des Enfants-

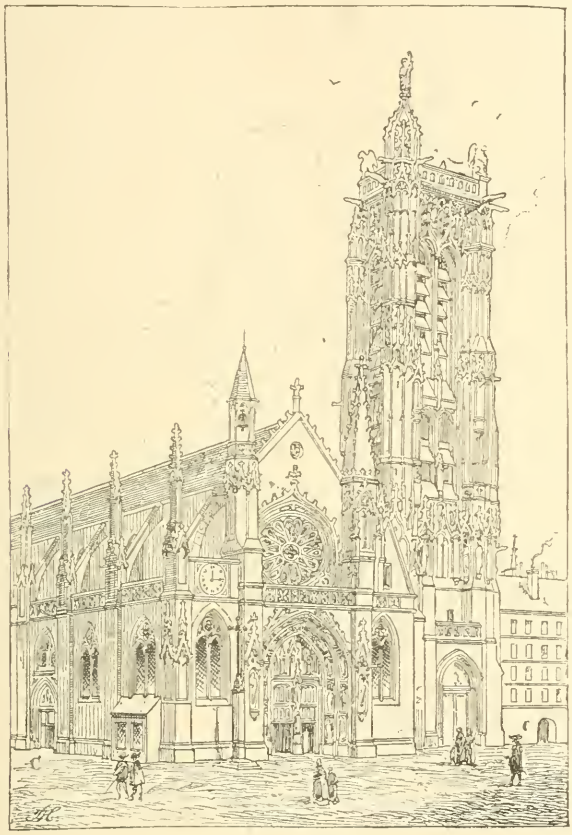

Fig. 109. — Église Saint-Jacques la Boucherie, et portail de Nicolas Flamel; vue prise de la place du cloître.

Rouges; et lorsqu'ils se réunirent aux deux autres ordres, il leur ouvrit la grande salle de son palais.

II

LES COUVENTS.

Si le nombre des églises n'était pas excessif à Paris, en était-il de même de celui des couvents? On comptait treize abbayes et cent quatre-vingt-dix-neuf communautés religieuses dans la ville, disséminées partout, mais surtout à l'Ouest et au Sud, dans les quartiers neufs où les églises paroissiales étaient rares. Elles y possédaient pour la plupart de vastes enclos où l'on pouvait respirer l'air sans se mêler à la population profane. Des asiles pour la prière, la pauvreté volontaire et la chasteté s'élevaient dans le centre même de la dissipation, du luxe et des plaisirs.

En première ligne ressortaient par leur importance, leur richesse, leur antiquité, leurs collections savantes, les trois abbayes de Saint-Germain des Prés, de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor. L'église de Saint-Germain avec ses trois clochers était presque une cathédrale. A sa bibliothèque de 60,000 volumes et de 8,000 manuscrits étaient annexés des cabinets d'antiquités et d'histoire naturelle. C'était dans ses salles que les bénédictins de l'abbaye avaient préparé tant de travaux d'érudition, qui avaient fait à juste titre la renommée savante de leur ordre; c'était là qu'avaient travaillé les Mabillon, les Lobineau, les Montfaucon. Quarante-sept religieux habitaient le vaste enclos de l'abbaye en 1789;

ils jouissaient du tiers de ses revenus, qui montaient à 225,000 livres. L'abbaye de Sainte-Geneviève était un peu moins riche, mais non moins célèbre. Les fidèles allaient vénérer la magnifique

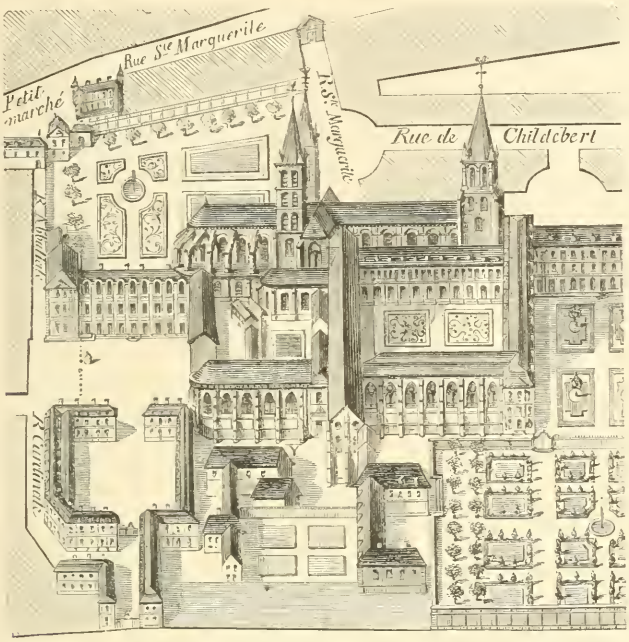

Fig. 110. — Vue septentrionale de l'abbaye de Saint-Germain des Prés.

châsse de la patronne de Paris, qui était déposée dans son église de la fin du moyen âge, qu'un édifice immense devait remplacer. Les soixante chanoines réguliers de Saint-Geneviève avaient cent neuf maisons de leur congrégation en France; leur bibliothèque, en forme de croix, était éclairée dans la partie centrale par un petit dôme, peint à fresque par Restout; ornée de bustes de grands hommes par Coysevox, elle contenait 60,000 volumes et 2,000 manuscrits. L'abbaye de Saint-Victor avait 30,000 volumes et 1,924 manuscrits, outre une superbe collection d'estampes, pla-

cées ainsi que les livres dans un nouveau bâtiment construit à l'italienne; son église, bâtie en 1517, était décorée de boiseries et de grilles modernes. La chapelle basse était ornée de charmants vitraux peints, et l'on prétendait qu'Abélard avait enseigné dans la salle à piliers gothiques qui s'étendait sous le grand dortoir.

D'autres couvents, remontant au moyen âge, étalaient sur divers points leurs grands cloîtres et leurs vastes bâtiments. Tel était le prieuré royal de Saint-Martin des Champs, dont l'élégant réfectoire du treizième siècle sert aujourd'hui de bibliothèque à l'École des arts et métiers. Les bâtiments des Célestins s'étendaient aux abords de l'Arsenal, avec leur église gothique peuplée de monuments funéraires et leur noble cloître de la Renaissance. Les Chartreux occupaient un terrain de cent arpents près du Luxembourg. Malgré l'adjonction de constructions modernes, leur couvent, fondé par saint Louis, avait gardé dans plusieurs de ses parties sa physionomie du moyen âge. Son péristyle, qualifié de « moresque », servait d'accès à d'interminables cloîtres, à une église surbaissée, surmontée d'une flèche aiguë, décorée de tableaux modernes et remplie de tombes remontant jusqu'au treizième siècle. Les Chartreux, qui étaient au nombre de trente-trois, avaient 150,000 livres de rente; les espaliers de leurs jardins étaient renommés, et leurs fruits, qu'ils vendaient, passaient pour les plus beaux de la capitale.

Le mouvement de renaissance religieuse, qui suivit la Renaissance proprement dite, avait suscité à Paris comme ailleurs de nombreuses fondations de communautés religieuses. Des ordres déjà existants y furent appelés; d'autres furent créés. Si l'ordre des Jésuites avait été supprimé en 1763, laissant pour épaves les bâtiments de sa maison professe et de son collège, qui sont devenus les lycées Charlemagne et Louis-le-Grand,

l'Oratoire avait deux maisons florissantes; les lazaristes, au

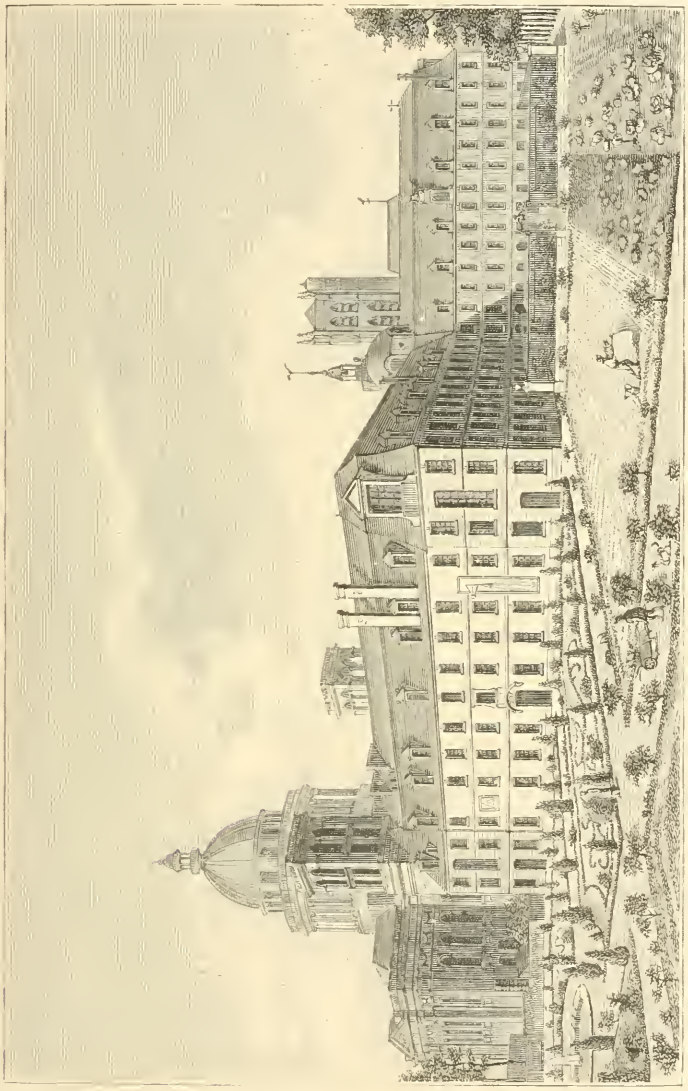

Fig. 111. — Abbaye de Sainte-Geneviève; du côté du Midi.

faubourg Saint-Denis, dataient des mêmes temps. Leur ré-

fectoire était immense; deux cents personnes y mangeaient chaque jour, et au fond, sous un grand tableau représentant le déluge, était assis le supérieur général, entre deux pauvres qu'on servait comme lui. Non moins grand était le réfectoire des Minimes de la place Royale, dont les bâtiments avaient été édifiés par Mansard. Au même siècle appartenaient le couvent des Feuillants, près la place Vendôme; le noviciat général des Jacobins, dont l'église est aujourd'hui Saint-Thomas d'Aquin; les bâtiments des Carmes de la rue de Vaugirard, dont l'apothicairerie, où l'on débitait de l'eau de mélissse, était renommée sous Louis XVI. Les Carmes, comme les Feuillants, avaient augmenté leurs revenus en construisant sur leurs terrains de grandes maisons qu'ils louaient à des particuliers. Le seul couvent d'hommes entièrement édifié sous ce règne était celui des Capucins de la Chaussée d'Antin, qui renferme aujourd'hui l'église Saint-Louis d'Antin et le lycée Condorcet.

Les couvents étaient généralement riches. On estimait en 1755 que, sur les 23,615 maisons de Paris, 3,140 étaient possédées par des gens de mainmorte ou des hôpitaux. En 1790, les revenus des couvents d'hommes étaient évalués à 2,716,176 livres. Mais ces revenus étaient inégalement répartis; certaines communautés jouissaient d'un superflu considérable, tandis que les autres avaient à peine le néccessaire. Elles se recrutaient dans toutes les classes de la société, mais surtout dans la bourgeoisie et les classes inférieures. Une piété sincère et désintéressée n'avait pas toujours présidé à la vocation des moines; les idées modernes pénétraient dans leurs cloîtres, et plus d'un salua avec joie des événements qui pouvaient les délier de leurs vœux. Lorsque Louis XVI vint le 17 juillet 1789 consacrer par sa présence à Paris la révolution du 14, on remarqua dans la haie qui

fut formée sur son passage par des habitants armés, et même par « des femmes d'un état honnête » et « des demoiselles à

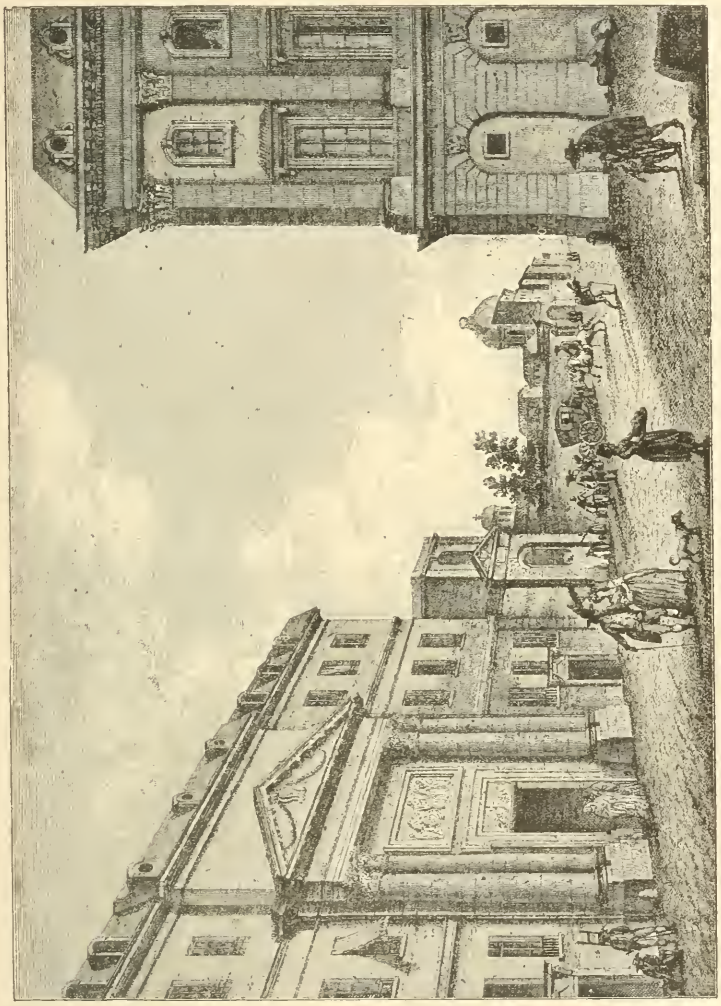

Fig. 112. — Entrée de la maison des Feuillants, rue Saint-Honoré, en face de la place Vendôme.

peine au printemps de leur âge », un certain nombre de moines, particulièrement de Capucins, portant sur l'épaule l'épée ou le

mousquet. D'autres religieux, comme les Mathurins, étaient venus se ranger parmi eux avec le drapeau de leur ordre. Le 28 septembre, les moines de Saint-Martin des Champs offrirent leurs biens à l'Assemblée nationale, demandant la vente de quatre maisons que leur ordre possédait à Paris, et une pension de 15,000 livres par tête qui les « rendît à la patrie et à la liberté », en leur permettant de servir les autels et d'instruire la jeunesse. Les autres couvents ne témoignèrent point la même hâte pour demander à être déliés de leurs vœux; mais s'ils gardèrent le silence, un trop grand nombre de religieux s'empressèrent de profiter de la liberté que la loi civile leur donna d'y renoncer. Sur 922 religieux que renfermaient les couvents de Paris, 536 les quittèrent volontairement en 1790.

Il est à remarquer qu'aucun couvent d'hommes n'avait été fondé à Paris au dix-huitième siècle. L'installation des Capucins dans la Chaussée d'Antin n'était pas une création, mais une translation. Le nombre des religieux et des religieuses allait en diminuant, bien qu'il fût encore considérable. Le couvent des Célestins, qui avait été sécularisé récemment, était affecté à diverses destinations profanes. En août 1788, il était question de supprimer dans toute la France quarante-deux maisons de Bénédictins de Cluny, dont les religieux auraient été licenciés avec une pension en rapport avec leur âge et leur dignité. Par la seule force des choses, même si la révolution n'avait pas éclaté, un certain nombre de monastères auraient été abandonnés, déplacés ou convertis en établissements de bienfaisance ou d'utilité publique.

L'érudition, les hautes études religieuses, la prédication étaient cultivées dans les communautés d'hommes, dont les bibliothèques réunissaient plus de 760,000 volumes; mais, depuis la suppression

des Jésuites, elles ne donnaient point l'instruction secondaire à Paris. Leurs grands collèges étaient en province; l'Oratoire en avait soixante-quinze; les Bénédictins et les Minimes en comp-

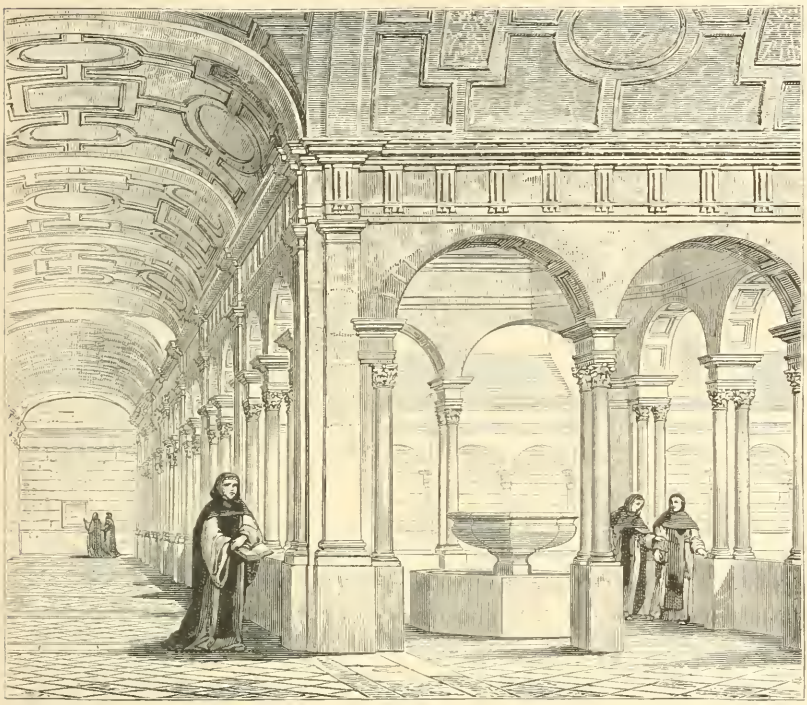

Fig. 113. — Le cloître du couvent des Célestins.

taient un grand nombre. Plusieurs séminaires, la plupart dirigés par des congrégations, recevaient les jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastique. Le plus célèbre était celui de Saint-Sulpice, qui contenait une bibliothèque de 30,000 volumes, des cabinets d'estampes et d'histoire naturelle. Parmi les autres, on pouvait citer le séminaire des Trente-Trois, en l'honneur des trente-trois années que Jésus-Christ avait passées

sur la terre, et le séminaire des Prêtres irlandais, qui servait de retraite à cent prêtres originaires d'Irlande.

Les communautés de femmes, beaucoup plus nombreuses que celles d'hommes, puisqu'on en comptait 154, s'occupaient pour la plupart de l'instruction. Les unes tenaient exclusivement des écoles gratuites ou de charité pour les petites filles pauvres; les autres, tout en leur ouvrant des classes gratuites, s'occupaient plus particulièrement de leurs pensionnaires. L'éducation des filles était à Paris presque exclusivement entre les mains des religieuses. Elles avaient de nombreuses maisons d'éducation dans tous les quartiers et pour les classes aisées et riches. Rien de claustral, d'austère ni d'ascétique dans l'éducation qu'on recevait dans certaines de ces maisons, surtout dans celles qui étaient destinées aux filles de qualité. Les plus grands noms de France étaient réunis à l'Abbaye-au-Bois. Lorsque l'abbesse était une Richelieu, on cite la réponse que fit à une menace de sa part une de ses élèves, qui était une Montmorency : « Ce n'est pas la première fois que les Richelieu ont été les bourreaux des Montmorency ». L'abbesse recevait dans un parloir aux lambris blanc et or, et sa chambre était tendue de damas bleu et blanc. Le catéchisme, l'histoire, la géographie, l'écriture et le calcul étaient enseignés avec soin. Au bout de quelques années, une jeune fille, comme la princesse Hélène Massalska, qui nous a laissé un journal attachant de son séjour à l'abbaye, savait l'histoire de France, l'histoire ancienne et la mythologie; elle pouvait réciter le poème de la *Religion*, les fables de La Fontaine, deux chants de la *Henriade* et des tragédies de Corneille et de Racine. Si elle avait appris un peu de clavecin, de harpe et de dessin, elle savait parfaitement danser et passablement jouer la tragédie. Il y avait à l'Abbaye-au-Bois un théâtre

très bien organisé, avec de beaux décors et des costumes élégants; de grands acteurs de la Comédie française, Molé et Larive, donnaient aux jeunes filles des leçons de déclamation et de lecture à haute voix; les ballets étaient dirigés par des coryphées de la danse à l'Opéra. Sur aucun théâtre de Paris, on n'aurait pu voir des costumes aussi riches; lorsque Hélène Massalska joua *Esther*, sa robe blanche et argent était ruisselante de diamants, valant plus de 100,000 écus, que lui avaient prêtées Mmes de Choiseul, de Mortemart et de Gramont. Si, l'été, les jeunes filles jouaient à la chasse sous les ombrages du

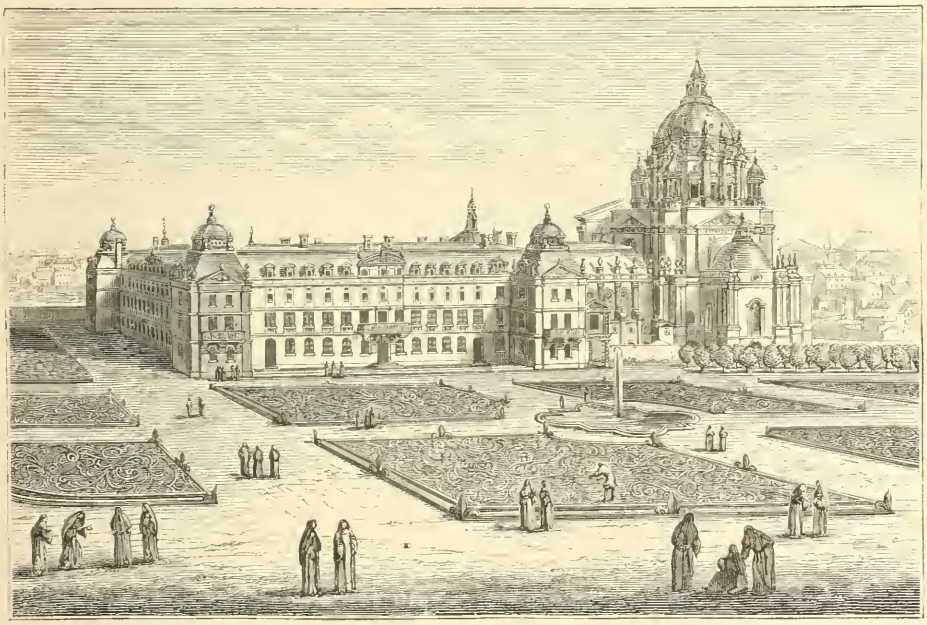

Fig. 114. — Abbaye royale du Val-de-Grâce; d'après Pérelle.

jardin, imitant les piqueurs, les chiens et les cerfs, l'hiver, pendant le carnaval, elles prenaient part une fois par semaine,

dans les salons de l'abbaye, à un bal auquel étaient conviées les jeunes femmes récemment sorties du couvent. Rien n'était négligé pour que les élèves devinssent des femmes du monde accomplies, sachant figurer avec grâce, aisance et dignité à la cour; rien n'était oublié non plus pour en faire des maîtresses de maison expertes et pratiques. Quand elles étaient passées de la classe blanche dans les classes supérieures, désignées par les rubans bleus ou rouges qui en étaient les insignes, elles étaient chargées à tour de rôle des différents services du couvent, la sacristie, l'apothicairerie, la lingerie, la cuisine, le réfectoire, le dortoir. Elles dirigeaient les converses chargées des gros ouvrages, elles raccommodaient les chasubles, elles veillaient au balayage, elles mettaient le couvert, et, lorsqu'elles sortaient des représentations théâtrales où elles avaient figuré avec des robes couvertes de diamants, elles préparaient des tisanes et des cataplasmes à l'apothicairerie.

La plupart des couvents recevaient aussi pour pensionnaires ou logeaient dans leurs grands bâtiments des femmes veuves et des filles âgées, qui y trouvaient le calme et la sécurité sous un toit respecté. Les pensions variaient de 5 à 700 francs. Ce n'étaient pas seulement des personnes dévotes qui venaient leur demander un asile; les salons de Mme du Deffand et de Mlle de Lespinasse étaient à l'Abbaye-au-Bois, et Mme Doublet de Persan tenait un véritable bureau d'esprit et de nouvelles dans son appartement du couvent des Filles Saint-Thomas.

A l'image de la société, il y avait des couvents riches et des couvents pauvres, des couvents aristocratiques et des couvents plébéiens. Presque partout on exigeait une dot, qui était de 3 à 8,000 francs, sans compter l'habillement et le trousseau; on faisait cependant des conditions plus favorables, sui-

vant les maisons, aux demoiselles de condition et de naissance, à celles qui avaient une belle voix, des talents ou une vocation bien reconnue.

Le moyen âge avait vu surgir quelques couvents de femmes

Fig. 115. — Chapelle de la communauté des Filles de Saint-Chaumont; d'après une gravure de la série des frères Campion.

comme l'abbaye de Montmartre et l'abbaye des Bénédictines de Saint-Antoine des Champs, dont les bâtiments avaient été récemment reconstruits sur un plan vaste et magnifique; mais presque tous dataient du dix-septième siècle. Telle était la superbe abbaye du Val-de-Grâce, bâtie par Anne d'Autriche pour accomplir un vœu que la naissance de Louis XIV avait

réalisé. Plusieurs couvents de religieuses anglaises s'étaient établis à Paris, à l'époque des Stuarts. Jacques II était enterré dans la sombre et pauvre chapelle des Bénédictines anglaises de la rue de Lourcine. Ces religieuses recevaient souvent la visite de leurs compatriotes, qui, malgré la différence de leurs croyances, faisaient l'éloge de leur caractère et de leurs vertus.

Faire le bien pour l'amour de Dieu, tel était le but de la plupart de ces institutions pieuses. Les unes, comme les Madelonnettes, Sainte-Pélagie, le Bon-Pasteur, recevaient les filles pénitentes ou repenties; les Augustines de l'hôpital Sainte-Catherine logeaient et nourrissaient pendant trois jours les femmes et les filles sans place; elles ensevelissaient et faisaient enterrer les noyés et les personnes trouvées mortes dans les rues ou dans les prisons. Les Filles de Saint-Paul apprenaient à des petites filles âgées de plus de dix ans à raccommoder de la dentelle, à broder en or, en argent et en soie, à faire des tapisseries et des dessins. Les Hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve, rue de Sèvres, pansaient les malades des deux sexes, saignaient les pauvres et leur donnaient des bouillons. Les Hospitalières de la place Royale disposaient de 23 lits en faveur des malades indigents. D'autres surveillaient des hôpitaux et des hospices dont nous parlerons plus loin. Mais aucun ordre ne rendait de services comparables à ceux des Filles de la Charité, des Sœurs grises instituées par saint Vincent de Paul, qui, dans leurs trente maisons disséminées dans la capitale, consacraient leur existence au soin des malades et à l'éducation des enfants.

A côté de ces religieuses actives, toujours alertes pour faire le bien et soulager la misère, il en était d'autres qui, comme la

sœur de Marthe dans l'Évangile, estimaient qu'elles avaient choisi la meilleure part et tendaient vers le ciel où elles aspiraient leurs âmes et leurs prières. Les Clarisses, les Dames du Calvaire, les Annonciades célestes, les Carmélites, vivaient cloîtrées, loin du bruit, dans la contemplation de l'idéal divin qu'elles se formaient. Sous les voûtes de l'église des Carmélites, peintes par Philippe de Champagne, au milieu des richesses de l'autel et du chœur, l'attention était attirée par un portrait, d'une grâce saisissante, où Le Brun avait reproduit les traits de Mlle de la Vallière, qui

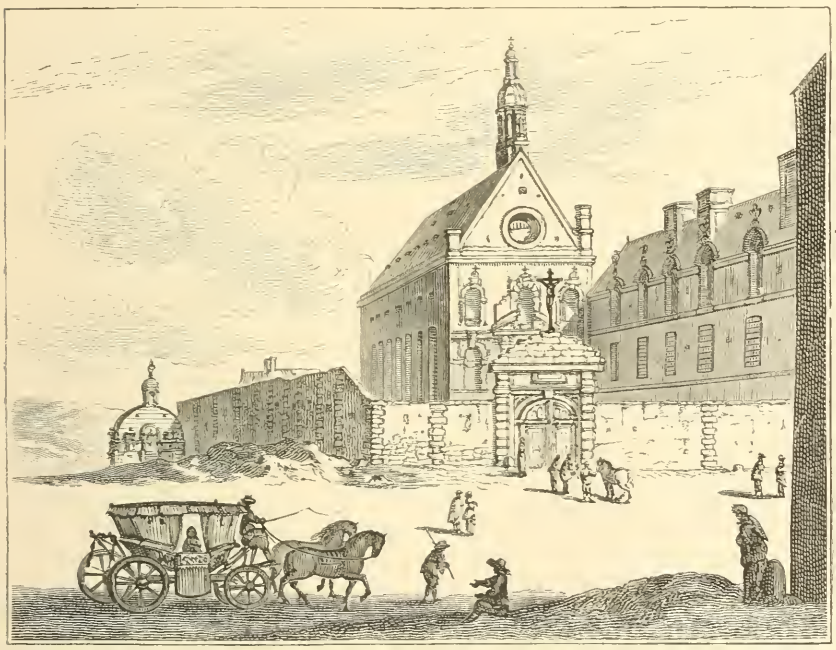

Fig. 116. — Église des Filles du Calvaire; d'après Israël Sylvestre.

s'était dérobée à l'éclat de la cour pour venir s'enfermer dans ce couvent austère. Ces filles pieuses, tourmentées du salut de

leur prochain, non moins que du leur propre, pleuraient sur des péchés qu'elles n'avaient point commis et faisaient pénitence pour ceux qui croyaient inutile de se repentir. Au couvent des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle de la rue Cassette, nuit et jour, au milieu du chœur, une sœur à genoux au pied d'un poteau, une torche allumée à la main et la corde au cou, faisait amende honorable à Dieu des outrages qu'il recevait de l'impiété des hommes.

V

LA VIE ADMINISTRATIVE

I

LES AGENTS DE L'ÉTAT.

Si les peuples font les grandes villes, une sage administration les maintient et contribue à leur développement. Paris était la capitale de la France, mais n'était pas le siège de son gouvernement. A Versailles, auprès du roi, dans les communs de son palais qui était un monde, les ministères avaient leurs bureaux et les ministres leurs appartements; mais quelques-uns demeuraient réellement à Paris. Necker, directeur général des finances, habitait le bel hôtel du contrôle général, construit dans la rue Neuve-des-Petits-Champs par Levau, pour Hugues de Lyonne, et décoré par Calonne avec un grand luxe. Les autres ministres, les comtes de Montmorin et de la Luzerne, Laurent de Villedeuil, avaient conservé leurs hôtels dans le Marais.

L'administration de la ville de Paris dépendait du ministre de la maison du roi, Laurent de Villedeuil; les pouvoirs judiciaires et financiers y participaient : le Parlement, par ses arrêts et ses règlements; les agents des finances, par la perception des impôts; les trésoriers de France s'occupaient des questions de voirie; mais

l'administration proprement dite était exercée pour l'édilité par le corps de ville, et pour tout ce qui concernait la sûreté et la salubrité par le lieutenant général de police. Elle n'était pas dans les attributions de l'intendant de Paris, Berthier, qui s'occupait cependant de certaines questions d'approvisionnement.

Presque tous les services financiers avaient leur siège à Paris. L'hôtel des Monnaies, où l'on voyait frapper 54 louis d'or par minute, occupait un superbe palais, construit sur l'emplacement de l'hôtel de Conti. Les bureaux du trésor royal étaient rue Saint-Honoré. On sait que le recouvrement des impôts indirects était affermé, pour un certain nombre d'années, à une compagnie de financiers qui portaient le nom de fermiers généraux. Leur puissante compagnie avait son siège rue de Grenelle Saint-Honoré, dans l'ancien hôtel Séguier, dont la chapelle était décorée de nombreuses peintures de Vouet. L'administration générale des postes du royaume occupait le vaste hôtel d'Armenonville, rue Plâtrière. Le port des lettres était élevé : il variait de 6 à 14 sous, et les départs des courriers n'avaient pas lieu tous les jours pour toute la France; il n'y avait que trois courriers par semaine pour Toulouse et Bordeaux; il n'y en avait qu'un seul pour Cahors. Il fallait donc se résigner à recevoir tardivement des nouvelles comme à voyager lentement. Si les turgotines ou les diligences, marchant la nuit et le jour, conduisaient en 15 ou 20 heures aux villes situées à trente ou quarante lieues de Paris, elles mettaient encore quatre jours pour gagner Lyon, huit pour aller à Marseille. Comme tout est relatif, ces transmissions, toutes lentes qu'elles étaient, constituaient un grand progrès sur celles du commencement du siècle.

La petite poste de Paris, dont le bureau général était rue des Déchargeurs, était une entreprise particulière, créée en 1760 par

un philanthrope estimable, Piarron de Chamousset. Des bureaux correspondants étaient établis dans chaque quartier; deux cents boîtes étaient disséminées sur différents points de la ville, et cent dix-sept facteurs distribuaient neuf fois par jour dans la ville, trois fois par jour dans la banlieue, les lettres qu'on relevait toutes les heures, et pour lesquelles on faisait payer deux et trois sous de port. Les facteurs avaient un uniforme, et s'annonçaient de loin en faisant cliqueter un petit morceau de fer sur une planchette.

Tous les revenus de l'État, comme ceux des postes, n'étaient pas justifiés par le seul souci de l'intérêt public. Tels étaient les bénéfices qu'il tirait de la loterie royale de France, dont l'administration était installée au coin de la rue Vivienne et de la rue Neuve-des-Petits-

Fig. 117. — Le tirage de la loterie; d'après un dessin de Desrais, conservé au musée Carnavalet.

Champs. C'était là que deux fois par mois, sous la surveillance du lieutenant de police, un enfant, les yeux bandés, tirait de la roue de fortune cinq billets, dont les numéros étaient immédiatement affichés sur un tableau exposé aux yeux du public. Chacun pouvait faire une mise quelconque, avant le tirage, sur les cinq numéros qu'il lui plaisait de choisir, parmi 90, dans un des nombreux bureaux auxiliaires établis dans la ville. Si un seul billet sortait, cela s'appelait un extrait, et l'on gagnait 15 fois sa mise; si trois numéros étaient tirés, c'était un terne, qui rapportait 270 fois la mise; quatre ou un quaterne, la multipliaient par 70,000; cinq, ou un quine, par un million. Un quine à la loterie, c'était une expression proverbiale pour désigner une chose merveilleuse qui n'arrivait presque jamais. Au tirage du 1er mai 1789, les cinq numéros sortis étaient 14, 42, 60, 21 et 30. Aussitôt que le nom du gagnant était connu, des tambours et des fifres allaient jouer une aubade à sa porte. Ces gains inespérés étaient accueillis différemment par ceux que le sort favorisait. En 1785, un cordonnier qui avait un quaterne valant 55,000 francs, perdit connaissance; et l'on ne put lui arracher le billet qu'il tenait dans sa main, avant qu'il eût repris ses sens. Vers la même époque, un porteur d'eau, ayant gagné un gros lot, se fit suivre toute la journée par quatre cent fiacres, fit bombance et s'enivra jusqu'à ce qu'il eût tout mangé. Beaucoup perdaient inutilement leur épargne à la loterie, et le petit nombre qui réussissait ne faisait pas toujours bon usage de son gain.

Comme Paris, depuis la démolition de ses remparts, n'était plus une ville de guerre, les établissements militaires y étaient rares. L'Arsenal avait perdu sa destination primitive; il n'existait plus qu'un magasin d'armes, situé près de la Bastille, où l'on renfermait 30,000 fusils et une couleuvrine rayée qui se chargeait par

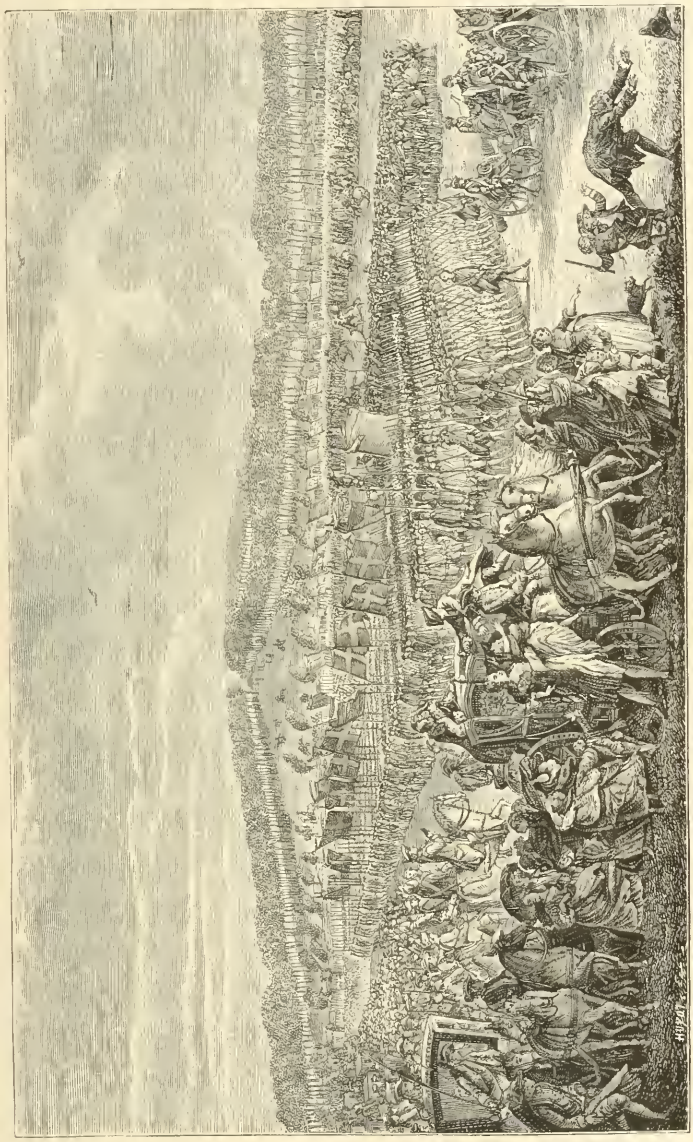

Fig. 118. — Revue des gardes suisses et françaises passée par le roi à la plaine des Sablons, d'après Moreau le jeune.

la culasse. Les deux seuls édifices importants que le génie de la guerre eût suscités étaient une école et un hospice : l'école militaire, précédée d'un vaste champ de Mars, et l'hôtel royal des Invalides. Ce superbe monument, frappé à l'empreinte de la grandeur de Louis XIV, attirait tous les étrangers, qui ne manquaient pas de visiter ses innombrables bâtiments, ses quatre réfectoires ornés de fresques représentant des vues de villes fortes et de tableaux de Parrocel, ses cuisines aux marmites colossales, son église avec son autel décoré de colonnes torses, ses chapelles garnies de peintures et de sculptures et son dôme majestueux qui passait pour le chef-d'œuvre de Mansard. Les combles immenses de l'hôtel renfermaient la collection des plans des villes fortes, placée auparavant dans la grande galerie du Louvre et qu'on en avait enlevée depuis qu'il était question de faire de cette galerie un muséum. Comme un grand nombre d'invalides avaient été envoyés en province dans des compagnies détachées, ou avec une pension dans leurs foyers, il ne restait guère à l'hôtel que quinze cents pensionnaires. Leur gouverneur était le marquis de Sombreuil, dont la fille, lors des massacres de septembre, s'est immortalisée par sa piété filiale.

Il n'y avait à Paris d'autre force armée, en dehors des compagnies du guet et des gardes de la ville, que trois compagnies des gardes suisses et le beau régiment des gardes françaises, dont les trois mille hommes étaient logés dans vingt casernes, louées ou construites, au milieu du siècle, par les soins du maréchal de Biron. C'était un corps privilégié, qui ne s'était pas toujours distingué à la guerre par sa valeur, ni à la ville par sa discipline. Il n'en était pas moins populaire. Son uniforme séduisant, bleu de roi, agrémenté de blanc et à revers rouges, charmait le peuple, parmi lequel il se recrutait. Ses jolis soldats, à l'allure con-

quérante, au chapeau galonné crânement posé sur leurs cheveux poudrés, étaient les héros des bals de la Courtille et des cabarets des faubourgs. Longtemps ils avaient troublé l'ordre par leurs incartades, plutôt qu'ils ne l'avaient maintenu par leur présence; mais leur dernier colonel, le maréchal de Biron, tout en se faisant adorer de ses soldats, avait réussi à les soumettre à une discipline exacte. Le duc du Châtelet, qui lui avait succédé en octobre 1788, passait pour dur et tracassier; il s'aliéna des hommes que leur séjour permanent au milieu de la population rendait accessibles à toutes les séductions, et qui furent bientôt entraînés dans le mouvement par ceux qui le dirigeaient. Il est remarquable que Paris ait été si longtemps maintenu dans l'ordre par une force armée aussi restreinte, et que la défection de cette troupe ait suffi à déterminer la révolution qui se préparait.

Fig. 119. — Sapeur des Gardes-Suisses; d'après Wille.

II

LE PALAIS DE JUSTICE.

La justice est une des plus belles attributions du pouvoir souverain. Saint Louis l'exerçait encore en personne, et lorsqu'elle avait été déléguée aux juristes, elle avait gardé son siège dans le palais même des rois. Elle y était restée, tandis que ces derniers adoptaient d'autres résidences plus conformes à l'accroissement de leur puissance. Avec ses tourelles sombres dominant le cours du fleuve, ses galeries tortueuses, longues et mal éclairées, ses vastes salles, ses constructions modernes, nobles et correctes, ce palais, que de Thou appelait le Capitole de la France, était pour ainsi dire l'emblème d'une législation et d'une jurisprudence touffues et disparates qui s'inspiraient des traditions romaines, des coutumes du moyen âge et des ordonnances modernes. A plusieurs reprises, des incendies étaient venus détruire plusieurs de ses antiques bâtiments : la grande et superbe salle du moyen âge, où les rois recevaient les princes et les ambassadeurs, avait été dévorée par les flammes en 1618; le feu avait détruit en 1737 le charmant et pittoresque logis de la cour des comptes, construit sous Louis XII. L'incendie de 1776, qui avait fait de grands ravages, avait suscité d'importantes transformations. Des maisons gothiques garnies d'auvents et de tourelles s'élevaient sur la rue de la Barillerie; elles furent remplacées par une aile qui séparait le vaisseau élancé

de la Sainte-Chapelle de la cour du Mai, et par une grille un peu lourde, mais qui était un spécimen remarquable de la ferronnerie de l'époque. La cour du Mai était ainsi nommée parce que les

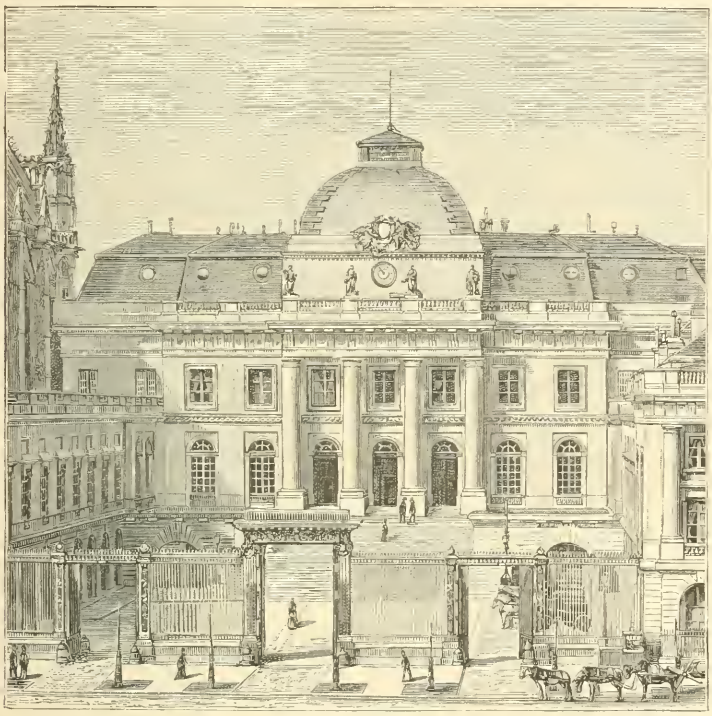

Fig. 120. — Palais de justice; la cour du Mai.

clercs de la basoche avaient coutume tous les ans d'y planter un arbre d'environ cinquante pieds de haut, décoré de fleurs et de panonceaux, qu'on appelait le Mai.

Le Palais était un des centres de Paris. Tout un monde de gens de loi, de plaideurs et de badauds passait, s'arrêtait, s'agitait, pérorait, vendait, achetait sous ses longues galeries et ses larges vestibules. Comme au temps de Louis XIV, des boutiques, des

échoppes étaient installées partout; depuis l'ouverture des galeries du Palais-Royal, elles avaient perdu une partie de leur vogue; mais la galerie des prisonniers, la galerie mercière, les passages anciens, comme les voûtes des constructions nouvelles, abritaient encore un nombre considérable de marchands de colifichets, « faits plutôt, dit un voyageur du temps, pour prospérer dans une foire que pour occuper les avenues du temple de Thémis ». Même dans la grande salle des Pas perdus, appelée aussi salle des Procureurs, entièrement voûtée en pierres de taille, des libraires, des bouquinistes et d'autres marchands occupaient les côtés et les arcades du milieu. A l'extrémité, la messe était dite tous les jours dans une chapelle, où se célébrait chaque année, le lendemain de la Saint-Martin, un service solennel connu sous le nom de « messe rouge », à laquelle assistait tout le Parlement.

Est-il besoin de rappeler le rôle qu'avait rempli dans notre histoire cette cour souveraine, composée de magistrats dont l'indépendance était assurée par la propriété de leurs charges, qui résista à la monarchie au nom du droit qu'elle avait mission de sauvegarder, et lui porta les premiers coups sans songer qu'elle s'ensevelirait elle-même sous ses ruines? Le premier président, Bochard de Saron, qui avait succédé en janvier 1789 à Lefèvre d'Ormesson, présidait la grand'chambre, dont les audiences avaient lieu dans une vaste salle où le roi tenait ses lits de justice, où les ducs et pairs venaient prêter serment et siégeaient eux-mêmes. Elle avait été restaurée par Boffrand en 1722. Rien de plus imposant que la réunion de ces magistrats en robes rouges fourrées d'hermine, assis sur des sièges fleurdelisés dans une pièce sombre, dont le plafond de chêne sculpté s'abaissait en culs-de-lampe dorés, et dans le fond de laquelle ressortait un Christ qu'on attribuait à Albert Dürer.

Au parlement étaient attachés une quantité innombrable d'hom-

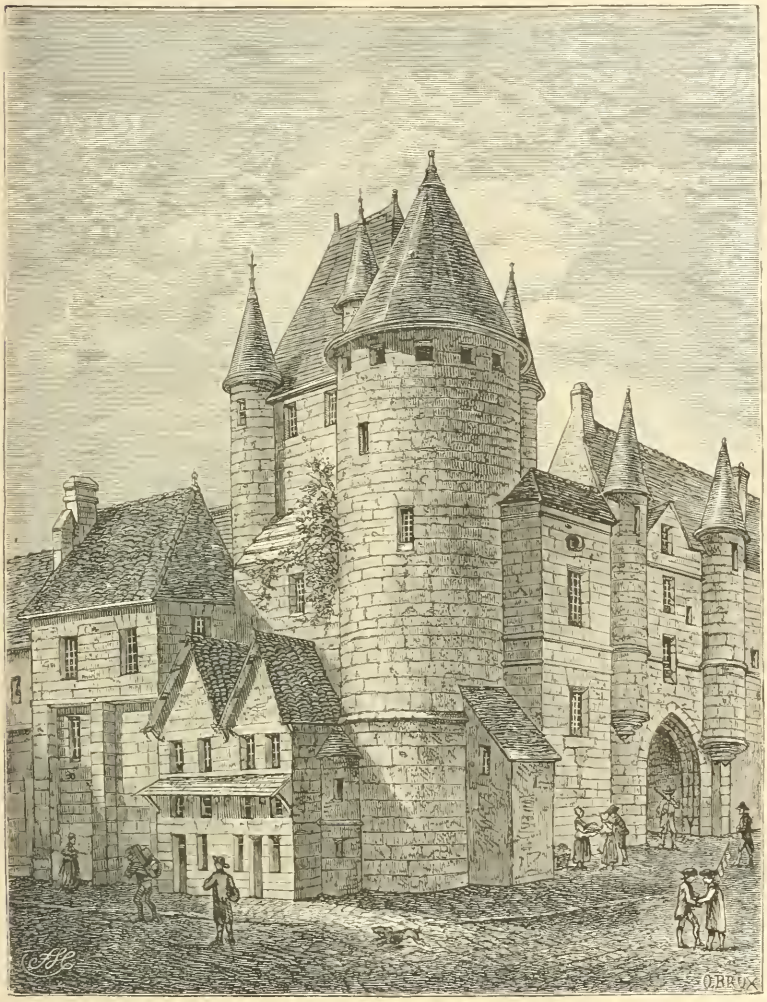

Fig. 121. — Grosse tour du Châtelet, du côté de la rue de la Joaillerie, d'après un dessin de Dunouy.

mes de loi : avocats, procureurs, greffiers, huissiers, sergents, et la troupe bruyante, tapageuse, agile et furetante des clercs de la

basoche. Six cents avocats étaient inscrits sur le tableau; tous ne plaidaient pas, beaucoup végétaient; quelques-uns ne portaient le titre que pour tenir un rang dans le monde. Les plus fameux avocats consultants étaient Tronchet, Élie de Beaumont, Henrion de Pansey; le plus éloquent de tous était Gerbier, dont la parole électrisait les auditeurs et dominait les juges; auprès de lui, Target faisait apprécier son argumentation pompeuse, érudite, impétueuse et robuste. L'Italien Pilati ne pouvait trop louer la décence, la gravité, la noblesse, la force de raisonnement des avocats de Paris. S'il est douteux qu'ils aient été en arrière de leur siècle, comme on les en accusait, il est certain qu'ils jouèrent pendant la Révolution un rôle moins actif que les magistrats. Comme Tronchet, Desèze et Chauveau-Lagarde, ils restèrent pour la plupart fidèles à leur noble mission, en défendant les proscrits devant le tribunal révolutionnaire.

Le Palais ne contenait pas seulement dans sa vaste enceinte les différentes chambres du parlement; il renfermait aussi les juridictions financières de la cour des monnaies, de la cour des aides, de la chambre des comptes, du bureau des finances et de l'élection de Paris. Tous ces tribunaux d'importance diverse étaient logés dans les innombrables pièces, de construction ancienne et récente, qui composaient le labyrinthe intérieur du Palais et qu'un réseau de galeries faisait communiquer entre elles. Près de la chambre des requêtes, au-dessus de la chapelle de la chancellerie du Palais, se trouvait le trésor des chartes, confié à la garde du procureur général, et contenant depuis 1364 les titres de la couronne et les actes officiels les plus dignes d'être conservés.

De l'autre côté de la Seine, près du pont au Change, se dressaient les sombres tours du Châtelet, dominant des bâtiments construits sous Louis XV pour abriter les salles d'audience de la

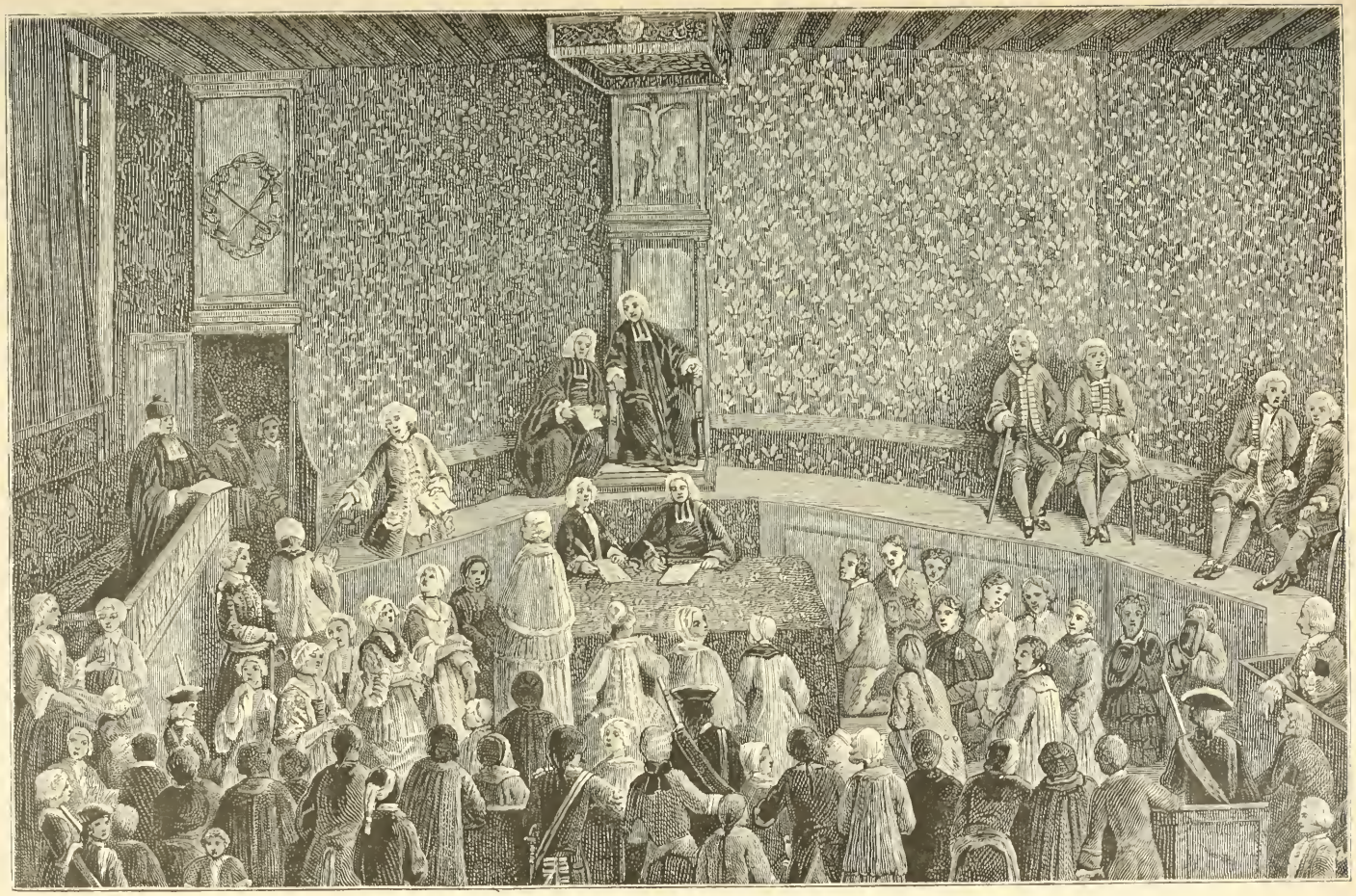

Fig. 122. — Audience au grand Châtelet; d'après le tableau appartenant à M. Desmaze; dessin de Mme de Châtillon.

prévôté de Paris. Les soixante conseillers au Châtelet jugeaient en première instance les causes civiles et criminelles. Le prévôt de Paris, le marquis de Boulainvilliers, était le chef de la noblesse: il siégeait en costume de duc et pair; mais ses fonctions étaient plus nominales qu'effectives. Le véritable président du Châtelet était le lieutenant civil, Angran d'Alleray, que l'on qualifiait en 1788 de « père de la patrie et de véritable défenseur de l'orphelin et de l'infortuné ». Il donnait tous les soirs audience chez lui à tous ceux qui croyaient avoir à se plaindre, et ne reculait devant aucune démarche pour soulager les malheurs immérités. Le lieutenant de police et ses commissaires, dont nous parlerons plus loin, faisaient partie du Châtelet, ainsi que le lieutenant criminel. A cette juridiction se rattachaient les 113 notaires de Paris, ainsi que 236 procureurs, 120 huissiers-priseurs, et une compagnie d'archers de robe courte, sous les ordres d'un officier qui portait l'épée et une robe plus courte que les autres magistrats.

Paris renfermait aussi quelques justices particulières, qui s'appliquaient à certaines personnes et à des localités déterminées. Elles avaient chacune un bailli, un lieutenant, un procureur fiscal, un greffier et plusieurs huissiers. Les enclos où s'exerçait leur autorité avaient des privilèges tout particuliers. Autour de la grande tour du Temple, flanquée de tourelles, qui était l'apanage du jeune duc d'Angoulême, grand prieur de France, et qui devait être la prison de Louis XVI, se groupaient de nombreuses maisons où venaient se réfugier les débiteurs qui voulaient échapper aux poursuites de leurs créanciers. Aussi les chambres les plus étroites s'y louaient-elles cher. Des petits-maîtres venaient y user le reste de leur argent et de leur crédit, donnant des soupers, essayant de traiter avec leurs créanciers qu'ils bravaient, et préférant une reclusion volontaire dans l'enceinte du Temple à la prison qui les

attendait. Dans cet enclos, qui contenait 4,000 habitants, comme

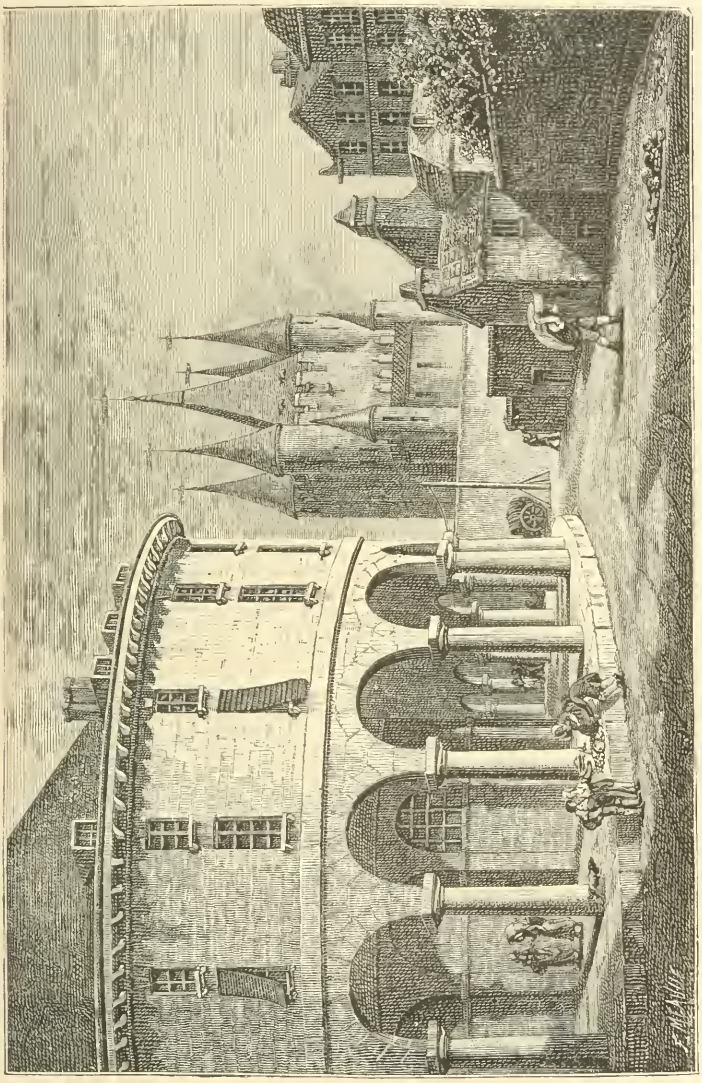

Fig. 123. — Rotonde et tour du Temple, d'après une aqua-tinte publiée à Londres.

dans les enclos de la commanderie de Saint-Jean de Latran, du

prieuré de Saint-Denis de la Chartre, de l'hospice des Quinze-Vingts, les ouvriers qui n'avaient pas de maîtrise pouvaient travailler en toute sûreté et franchise, sans crainte d'être inquiétés par les gardes des corporations. Les privilèges des uns devenaient une sauvegarde contre les privilèges des autres.

Conformément à la tradition du moyen âge, le Palais avait sa prison : c'était la Conciergerie, située au rez-de-chaussée, sur le quai. De grandes améliorations avaient été faites sous Louis XVI dans l'aménagement intérieur de cette prison. Autant que possible, on s'était efforcé d'y faire pénétrer l'air et régner la salubrité. Un quartier séparé de celui des hommes avait été affecté aux femmes. Des infirmeries propres et aérées avaient été garnies de lits où les malades couchaient seuls. Les cachots n'étaient plus dans les souterrains; ils étaient sains et l'on y voyait clair. Une vaste cour, avec des auvents pour la pluie, un chauffoir pour l'hiver, avait été disposée. Ceux qui avaient opéré ces réformes dans un but d'humanité auraient-ils pu supposer que la Conciergerie, où l'on enfermait les accusés de crimes de droit commun, devait être quelques années plus tard la dernière résidence de la reine de France?

Ainsi que le Parlement, le Châtelet avait ses prisons. Il en était d'autres, comme le château de la Tournelle, près la porte Saint-Bernard, où l'on enfermait les condamnés aux galères avant le départ de la chaîne, qui avait lieu deux fois par an; comme la prison de l'Abbaye, affectée aux gardes françaises et aux soldats; comme celle de l'hôtel de ville pour les délits commis sur les ports. Depuis quelques années, les prisonniers pour dettes n'étaient plus confondus avec les criminels du Châtelet et de la Conciergerie. Les vastes bâtiments et les cours de l'ancien hôtel Saint-Pol, devenu l'hôtel du duc de la Force, avaient été aménagés de la

manière la plus salubre pour les recevoir. Comme ailleurs, on

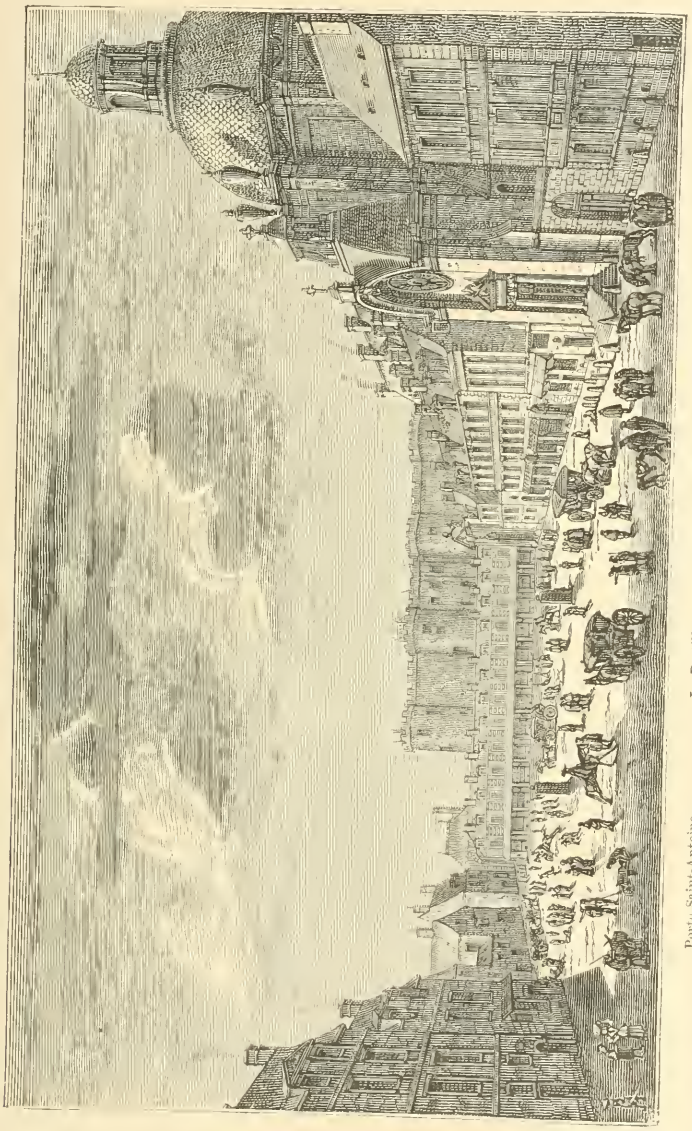

Fig. 124. — Les abords de la Bastille.

avait essayé de remédier aux abus, notamment aux exactions des

geôliers, qui faisaient payer très cher des chambres horribles, et aux bienvenues en argent ou en vin que les anciens exigeaient des nouveaux. Des quartiers spéciaux étaient disposés pour les prisonniers de police, les femmes et les mendiants. Tout concourait à faire de l'hôtel de la Force une prison modèle. Les prisonniers pauvres recevaient chaque jour une livre et demie de pain et une portion de viande ou de légumes; on leur remettait des vêtements quand ils en manquaient, et du linge blanc une fois par semaine.

La prison la plus effrayante, la plus terrible, la plus sombre, à en juger par son extérieur, et surtout par son renom, c'était la Bastille. Ses hautes murailles, flanquées de huit tours rondes, apparaissaient à l'imagination comme l'emblème du despotisme et de l'arbitraire, comme une menace permanente contre la liberté des hommes, que des lettres de cachet émanant d'un pouvoir irresponsable pouvaient y faire enfermer. Ces impressions se modifiaient quelque peu en pénétrant dans ses cours profondes gardées par quatre-vingt-deux invalides, en entrant même dans les pièces destinées aux prisonniers, qui n'y étaient ni mal traités ni mal nourris. La nourriture, aux frais du roi, était bonne, de l'aveu même de Latude, et pouvait satisfaire les délicats. Le marquis de Sade s'offrait en 1787 des suppléments de liqueurs de tous genres. Un officier supérieur recevait vingt livres par jour pour sa table; un homme de lettres en avait dix. Des gens sortaient de la Bastille avec un pécule de quelques mille francs qu'ils y avaient amassé. Mercier disait avec raison que le peuple craignait plus le Châtelet que la Bastille, parce qu'elle n'était pas faite pour lui. On y enfermait d'ailleurs si peu de monde sous Louis XVI; les quatre guichetiers avaient peu de besogne; les huit cachots que contenait la terrible forteresse n'avaient pas été occupés depuis quinze ans, et quand le peuple triomphant ouvrit les portes de ses

prisons le 14 juillet, il y trouva, dit M. Funck-Brentano, sept personnes : quatre faussaires, dont la place était au Châtelet, deux fous, dont la place était à Charenton, et un vrai prisonnier de Bastille, le comte de Solages, jeune dissipé, pour l'entretien duquel sa famille payait une pension de 2,800 livres.

III

L'HOTEL DE VILLE.

Il était un édifice public qui n'attirait pas en première ligne l'attention des étrangers et que les prétendus connaisseurs du dix-huitième siècle dédaignaient : c'était l'hôtel de ville. Son élégante architecture de la Renaisance n'était pas comprise des gens d'esprit, qui, comme Saint-Foix, la trouvaient du « plus mauvais goût » ; elle n'en faisait pas moins un charmant et pittoresque effet, avec son beffroi, ses clochetons, ses lucarnes, sa statue de Henri IV sculptées sur la porte principale, sa façade mouvementée et hardie, qui garnissait un côté de la vaste place de Grève, ouverte du côté de la Seine, comme pour mieux laisser voir la silhouette imposante de Notre-Dame. Mais pour les Parisiens cet édifice ne présentait pas seulement un intérêt artistique; il était leur ancien parloir aux bourgeois, le siège visible de leur existence communale, le foyer latent, mais toujours prêt à se rallumer, des libertés municipales, le siège de leur municipalité, qui, sous le nom de corps de ville, était le véritable représentant de la population.

Sans doute, le corps de ville n'avait plus l'autorité qu'il possédait à la fin du moyen âge. L'autorité royale, en s'accroissant, avait restreint ses prérogatives et diminué ses attributions; mais elle

lui laissait encore une certaine part d'autorité; elle le faisait con-

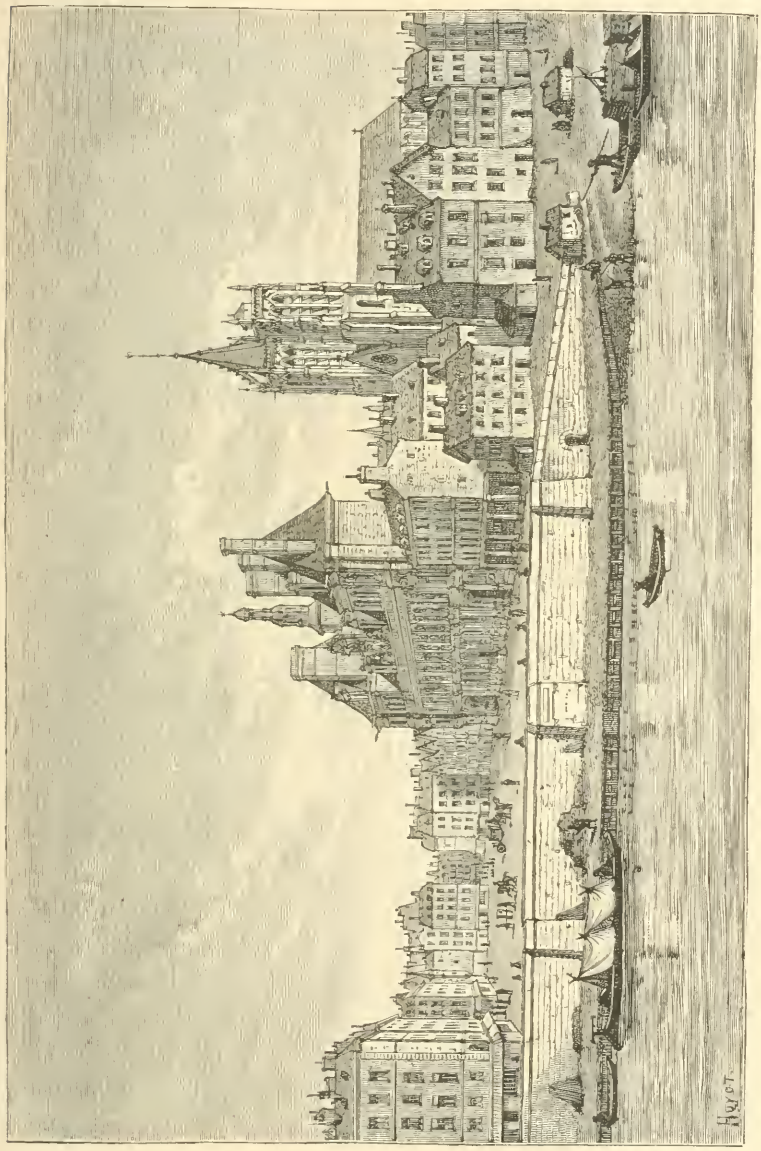

Fig. 125. — L'Hôtel de Ville et l'église Saint-Jean.

courir aux embellissements de la ville, elle lui abandonnait une

juridiction spéciale sur la rivière. Si le gouverneur de Paris, le duc de Brissac, marchant à sa tête dans les grandes circonstances, semblait le protéger, comme la noblesse protégeait le tiers-état, il n'exerçait auprès de lui qu'un rôle décoratif, rehaussé par son rang, son costume de duc et pair, son siège au Parlement, ses gardes et les pages dont il avait le droit de se faire suivre. Le corps de ville, dont les membres s'agenouillaient encore devant le roi, prétendait ne relever que de lui, contestait même l'ingérence du Parlement dans son administration, et, malgré l'humilité de son attitude, sentait bien qu'il était la personnification de la capitale; quand il recevait le roi dans son hôtel, c'était Paris qui recevait la France représentée par son souverain.

Donner des fêtes, célébrer par des réjouissances les événements et les anniversaires heureux, concourir largement aux embellissements et à l'approvisionnement de la ville, n'était-ce pas une tâche attrayante et de nature à rendre populaire celui qui s'en acquittait? C'étaient le prévôt des marchands et les échevins qui faisaient au roi et aux princes les honneurs de l'hôtel de ville, lorsque ceux-ci acceptaient d'y figurer à un festin, comme celui qui fut donné en 1782 à l'occasion de la naissance du dauphin, avec un tel luxe, que, s'il faut en croire Mercier, la location seule des casseroles serait montée à 18,000 livres; c'étaient eux qui allumaient chaque année sur la place de Grève le feu de la Saint-Jean, et lorsqu'on tirait des feux d'artifice à l'extrémité de la place de Grève, ils apparaissaient aux fenêtres de l'hôtel de ville; au même instant, sur le signal du gouverneur, trente canons partaient aux cris de : Vive le roi! la cloche du beffroi sonnait à toute volée, les tambours et les trompettes retentissaient, et les premières fusées s'élançaient dans les airs. N'étaient-ils pas imposants d'ailleurs, dans les grandes cerémonies, avec leurs larges

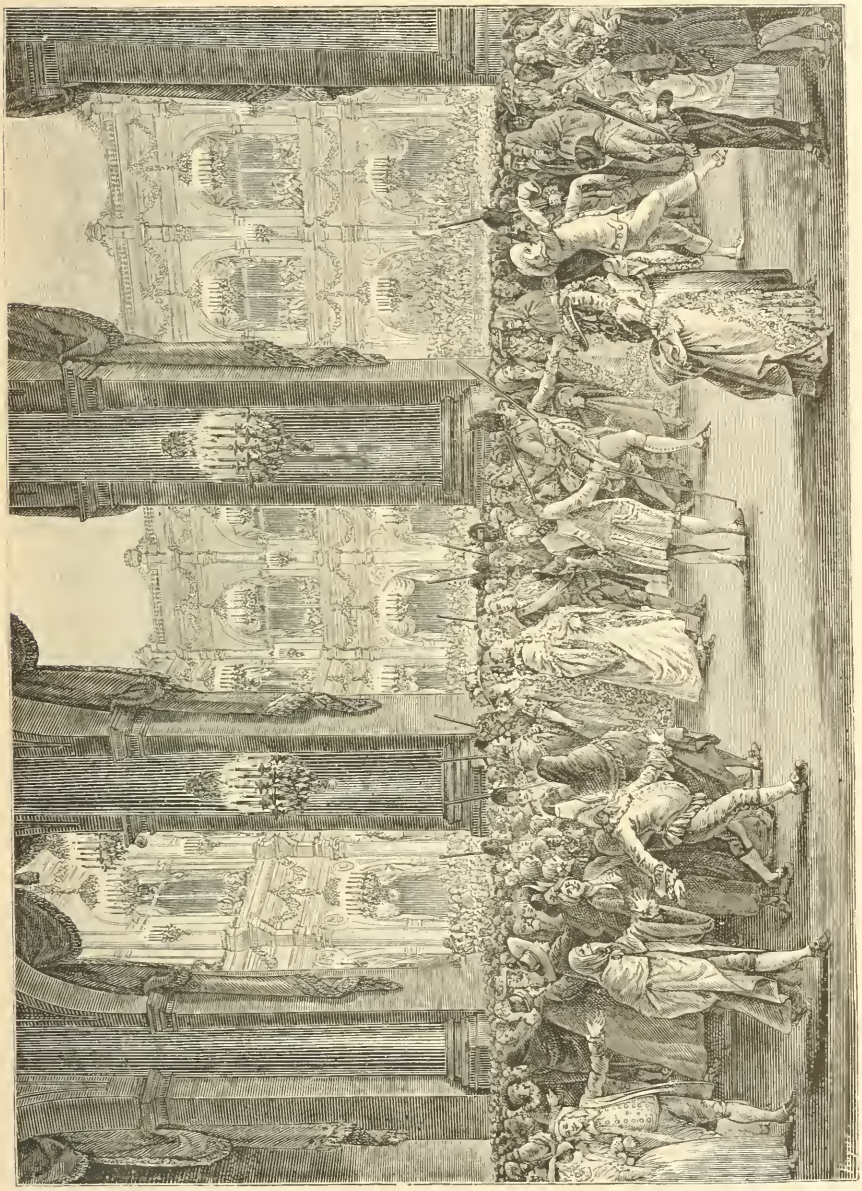

Fig. 126. — Bal costumé à l'Hôtel de Ville donné à l'occasion de la naissance du Dauphin, d'après Moreau le jeune.

robes traînantes de velours « mi-parties » rouge et tanné, que le prévôt des marchands et les quatre échevins portaient sur une soutane de satin rouge, garnie de boutons, de cordons et d'une ceinture d'or? Les vingt-quatre conseillers, qui venaient à leur suite, étaient en manteaux à longues manches de satin, les seize quartiniers en manteaux à manches de velours ciselé, le procureur du roi en robe de velours rouge, le trésorier en velours tanné. Tels ils se montraient au public dans les grandes circonstances, soit à cheval, comme lors de l'inauguration de la statue de Louis XV, soit à pied, plus souvent en carrosse, précédés de leurs huissiers, escortés de quelques-uns de leurs gardes et du colonel de ces gardes.

En même temps que son ancien prestige, le corps de ville avait conservé les formes de son organisation séculaire. Le principe de l'élection, qui présidait de temps immémorial à la nomination des magistrats municipaux, était toujours reconnu pour la désignation des échevins, s'il était annulé dans la pratique. Le 16 août de chaque année, trente-deux notables, mandés par les quartiniers, étaient amenés dans les carrosses de la ville à la salle du conseil. Chacun recevait de son quartinier un billet sur lequel étaient écrits les noms du prévôt des marchands, si celui-ci était arrivé à l'expiration de son mandat, et de deux échevins désignés par le roi, et le déposait religieusement dans un sac de velours cramoisi que tenait un des scrutateurs. Cette singulière cérémonie, qui était l'application la plus naïve de la candidature officielle, se faisait avec une solennité traditionnelle et des précautions aussi minutieuses qu'inutiles. Le prévôt des marchands et les deux échevins sortants prononçaient des discours; le procureur du roi prenait la parole et concluait à la lecture des ordonnances; le greffier procédait à cette lecture. Aussitôt tous les électeurs se levaient et prêtaient

serment pour élire les quatre scrutateurs; à leur tour, ceux-ci prêtaient serment à genoux devant le prévôt des marchands, et, sur l'appel nominal du greffier, les électeurs, après avoir de nouveau

Fig. 127. — Gardes de la ville.

prêté serment, allaient déposer leur vote. Dès que le résultat du scrutin avait été proclamé au son des fanfares, le maître d'hôtel venait annoncer que « messieurs étaient servis ». La ville offrait à ses bénévoles électeurs un repas, en dédommagement de leur dérangement et pour fêter les nouveaux élus.

Une grande table longue, contenant quarante-huit couverts de chaque côté, était garnie de plateaux chargés chacun de quatre corbeilles en taffetas pleines de confitures sèches, valant au moins

dix livres chacune, et que les assistants emportaient à la fin du repas. Au bout de la table prenait place le prévôt des marchands, ayant à ses côtés le premier scrutateur. Du côté droit s'asseyaient tous les électeurs ou « mandés », et de l'autre tous les membres du corps de ville. Derrière le prévôt des marchands, se dressait en pyramide un superbe buffet en vermeil, donné par Marie de Médicis, étincelant de vieille vaisselle d'argent doré. Près de ce buffet, des trompettes et des hautbois jouaient par intervalles. Chaque service était annoncé par des sonneries de trompettes et des battements de tambours qui étaient dans la cour. Le menu était convenable, sans être plantureux ; des vins de Champagne, de Mulleseau et de Chypre étaient servis, sans parcimonie, mais sans excès. Au dessert, le prévôt des marchands portait la santé du gouverneur de Paris, des princes, de la reine et finissait par celle du roi, à laquelle tout le monde buvait debout. A chaque toast, les trompettes et les hautbois sonnaient. Tout cet apparat charmait les bourgeois. « Le coup d'œil de ce service, écrit un électeur, est magnifique et auguste par ce nombre de quatre-vingt-dix personnes à table, qui tous ont chacun un laquais derrière leur chaise ».

Quand les échevins étaient nommés, ils allaient à Versailles prêter serment entre les mains du roi. Leur cortège se composait de sept carrosses à quatre et à six chevaux, escortés par douze gardes de la ville à cheval et deux officiers. Les gardes de la ville, qui portaient un uniforme, bleu, rouge et argent, étaient pour la plupart des gens respectables par leur âge. Leurs quatre compagnies de 76 hommes chacune, qui avaient surtout un service d'apparat, continuèrent leurs calmes fonctions lorsque la commune eut remplacé l'échevinage.

Une des plus importantes attributions du prévôt des marchands était de veiller à l'arrivage en quantité suffisante des denrées né-

cessaires à l'alimentation et au chauffage d'une ville de 600,000 âmes. Il avait, dans un rayon de cinquante lieues, plusieurs subdélégués qui s'occupaient particulièrement de la navigation des rivières et des trains de bois qui flottaient sur les eaux. La batellerie avait beaucoup plus d'importance que de nos jours, et le premier magistrat municipal de Paris, d'abord simple prévôt des marchands de l'eau, comme le rappelait le vaisseau figurant dans les armes de la ville, portait toujours une attention spéciale aux transports par eau, sur lesquels il exerçait sa juridiction. La ville avait même son bateau, dont l'entretien était inscrit à son budget.

Fig. 128. — Assassinat de M. de Flesselles.

Ce budget s'élevait à près de cinq millions. Ses octrois formaient la plus grande partie des recettes; les intérêts des emprunts, contractés surtout pour les embellissements de la ville, absorbaient plus de la moitié des dépenses. Les droits d'octroi étaient consi-

dérables : aussi les plaintes étaient-elles générales; aussi les fraudes étaient-elles nombreuses. Des mannequins, des enfants de fer-blanc remplis d'eau-de-vie, des poutres creuses, des corbillards pleins de contrebande, traversaient les barrières à la barbe des commis; des maisons de l'extérieur communiquaient avec des habitations de l'intérieur par des couloirs souterrains assez larges pour faire passer des bœufs, par des tuyaux de fer-blanc ou de taffetas gommé destinés à transmettre des liquides. D'autres fraudeurs lançaient par-dessus les murs des sacs de café et des ballons de cinq pintes de vin. Les employés de garde qui cherchaient à réprimer leur audace risquaient d'être assaillis à coups de pierres par les voisins. Mais ces fraudes, quelques fréquentes qu'elles fussent, n'empêchaient pas l'octroi de fournir à la ville comme à l'État d'importants revenus.

Si l'État contribuait pour une large part aux dépenses d'embellissement et d'entretien de la capitale du royaume, qui pouvait être considérée comme un patrimoine national, le corps de ville lui apportait de son côté un concours actif et sérieux. Il participait à la répartition et à la recette de certains impôts, telle que la capitulation; il dirigeait les grands travaux d'édilité. Il présidait souvent à la pose des premières pierres des monuments d'utilité publique. L'argent nécessaire pour des constructions de ce genre, pour l'assainissement ou l'embellissement de certains quartiers, lui était fourni par des créations de rentes sur l'hôtel de ville et des emprunts remboursables au pair ou avec primes. L'État prenait à sa charge une partie de ces emprunts, en laissant à la ville le soin d'en payer les termes et d'en opérer l'amortissement.

Le prévôt des marchands, les échevins, les conseillers de ville, les quartiniers jouissaient de certains privilèges, comme l'exemption du droit sur le sel, appelée le franc-salé; ils recevaient des je-

tons d'argent, des gages et des taxations, qui s'étaient abaissés de 1772 à 1789 de 180,000 à 120,000 livres. Les échevins et les conseillers étaient pour la plupart des magistrats des cours des aides ou des comptes, des avocats au Parlement. Au début de la Révolution, ils ne jouèrent qu'un rôle passif. Le prévôt des marchands, Jacques de Flesselles, qui avait remplacé en avril 1789 Le Pelletier de Morfontaine, était un ancien intendant, d'un esprit conciliant et modéré. On sait qu'il fut assassiné le 14 juillet, d'un coup de pistolet, au moment où il sortait de l'hôtel de ville.

IV

LA POLICE.

Les attributions du prévôt des marchands étaient en grande partie analogues à celles qu'exerce aujourd'hui le préfet de la Seine; le lieutenant général de police, dont la charge avait été créée sous Louis XIV, remplissait à peu près les mêmes fonctions que le préfet de police actuel. La police de Paris était, depuis cent ans, le modèle de toutes celles de l'Europe. Les plus grands souverains demandaient des mémoires sur son organisation, et des conseils afin de mieux l'imiter. Dans cette ville immense, où vivaient tant de gens sans aveu, elle était parvenue sous Louis XVI à y faire régner une telle sécurité que l'on pouvait y sortir sans danger à toute heure du jour et de la nuit.

Le lieutenant général de police gouvernait Paris d'une manière absolue. Comme un général d'armée, il y faisait régner une discipline exacte. On pouvait dire de lui qu'il était de ses habitants le despote et le père. Il avait pour mission de prévenir le crime et le scandale plutôt que de le réprimer. Un tel pouvoir entre les mains d'un homme violent ou cupide eût été dangereux; il était bienfaisant entre les mains d'administrateurs animés du désir du bien public, comme les Sartine,

les d'Argenson et les Lenoir. Leurs procédés arbitraires s'exerçaient sur les fils de famille susceptibles de glisser dans le crime, sur les voleurs et les escrocs; ils avaient comme aujourd'hui un pouvoir discrétionnaire sur toute une catégorie de femmes et de gens sans aveu, parmi lesquels ils recrutaient leurs auxiliaires. Toutes les plaintes, toutes les délations, tous les renseignements venaient aboutir à leur cabinet. Ils avaient partout des yeux, des oreilles, des langues, pour tout voir, tout entendre et tout rapporter. Un jour, Lenoir apprend qu'un gentilhomme avait déclamé hautement contre les défauts de la police. Il le fait venir, lui répète le texte même de ses attaques, lui apprend qu'il a été victime d'un vol, et lui révèle que son valet de chambre a dans sa commode un diamant qu'il avait cherché longtemps et qu'il avait cru perdu. Une autre fois, un particulier nie à toute force un dépôt : Lenoir lui ordonne, dans son cabinet, d'écrire à sa femme de lui en apporter le montant, afin qu'il ne soit pas mis en arrestation; la femme accourt, et la somme est remboursée au propriétaire.

Fig. 129. — Commissaire et sergent du guet.

De toutes parts on s'adressait aux bureaux du lieutenant de police pour avoir des renseignements. Du fond de la Bretagne,

on leur écrivait pour savoir où demeurait celui qui ne couchait nulle part. On était sûr d'avoir une réponse d'autant plus honnête qu'elle n'était pas satisfaisante. Toutes les lettres, toutes les minutes, tous les rapports étaient gardés avec scrupule dans une longue suite de cartons, bien étiquetés, bien numérotés et bien alignés. Le bureau de la sûreté recevait et concentrait toutes les déclarations d'objets volés, qu'on lui faisait de vive voix ou par l'intermédiaire des commissaires.

Quarante-huit commissaires et vingt inspecteurs de police, répartis dans les différents quartiers de la ville, secondaient l'action du lieutenant général. Ces commissaires avaient aussi des fonctions judiciaires; ils posaient et levaient les scellés; ils interrogeaient nuit et jour les délinquants que leur amenait le guet; ils étaient chargés des informations en matière criminelle. Une lanterne fixée à leur porte indiquait qu'on pouvait les trouver en tout temps; qu'à toute heure, à tout moment, ils devaient écouter ceux qui s'adressaient à eux. Malgré leur titre de conseillers du roi, commissaires enquêteurs et examinateurs, ces magistrats, surchargés de besogne et trop peu payés, n'avaient pas toujours la considération qu'ils méritaient, et dans les farces des boulevards ils servaient souvent de plastron aux lazzi des bouffons.

Les inspecteurs, dont la mission consistait à renseigner leurs supérieurs, avaient pour agents ou pour auxiliaires des hommes qui n'étaient connus que d'eux et se glissaient partout pour être à même d'écouter et d'apprendre. Les plus utiles recevaient de 30 à 150 livres par mois; ils étaient désignés officiellement sous le nom d'observateurs, poliment sous le nom de sentinelles du peuple, brutalement sous la désignation de mouchards; on exigeait qu'ils fussent « présentables », c'est-à-dire

bien mis et sachant jouer leur rôle de manière à ne point éveiller les soupçons. A côté de ces espions de première catégorie, ceux que l'on appelait les basses mouches furetaient dans les rues, suivaient ceux qu'on leur indiquait, prêtaient main-forte en cas d'arrestation, vrais limiers flairant les pistes, chassant et sautant à la gorge au signal donné. On trouvait aussi des dénonciateurs et des révélateurs parmi les mauvais sujets, les fripons et les coquins, qui vendaient leurs complices pour de l'argent ou pour une promesse d'impunité. Tout Paris

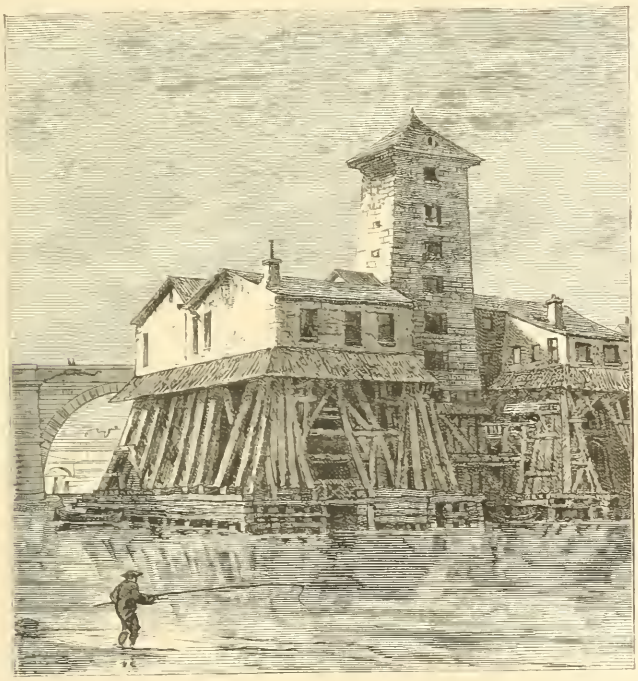

Fig. 130. — Pompe Notre-Dame, vue prise de la voûte du quai de Gèvres.

se trouvait enveloppé sans le savoir sous une sorte de réseau aux mailles invisibles, qui le maintenait et le retenait dans l'ordre.

Plus avouable était la force armée dont la police disposait. En dehors de la compagnie du guet, de 139 hommes, spécialement destinée au service de la juridiction ordinaire, elle se composait d'une compagnie d'infanterie, à la solde du roi, comprenant 890 hommes, et d'une compagnie de cavalerie de 132 maîtres, qu'on désignait sous le nom de gardes de Paris et dont le colonel portait le titre de chevalier du guet. Habillés de bleu et de blanc, traités de soldats de la Vierge Marie, parce qu'ils n'allaient jamais à la guerre, recrutés parmi les bons artisans, les gardes de Paris, qui en imposaient moins que les gardes françaises, concouraient avec eux au maintien de l'ordre, et montaient la garde tous les trois jours dans les nombreux postes disséminés dans tous les quartiers.

La police ne s'occupait pas seulement de la sûreté; sa sollicitude s'étendait à la santé des habitants, à la salubrité, à la propreté des rues, à la discipline des mœurs, aux approvisionnements, aux secours à donner en cas d'incendie. Nous avons parlé plus haut des mesures prises pour assurer l'éclairage et le balayage de la voie publique. Comme les trois quarts des Parisiens mettaient leurs enfants en nourrice, douze bureaux de nourrices avaient été établis dans la ville, sous la surveillance d'un inspecteur général, qui avait également dans ses attributions les meneurs et les meneuses.

Le service des pompiers avait fait des progrès réels depuis 1719, époque à laquelle ils avaient été établis. Auprès de leurs pompes, montées sur des voitures à bras, ils veillent dans vingt-cinq corps de garde, tout prêts à partir à la première alarme. Au premier son du tocsin, aux cris sinistres qui annoncent le feu, les pompiers sortent, vêtus d'un uniforme et coiffés d'un casque; ils sont munis des outils nécessaires à leur tâche et se

rallient à coups de sifflet. Au moyen de tuyaux flexibles, ils mettent leurs pompes en communication avec les regards des conduites d'eau. Des détachements de gardes françaises et suisses viennent

Fig. 131. — Pompe à feu de Chaillot; d'après un dessin de Testard, de la série des frères Campion.

leur prêter main-forte; des religieux mendiants accourent, pleins de zèle et de courage, et tous travaillent à combattre les ravages du feu avec une célérité et parfois un succès admirables. Les incendies des théâtres étaient les plus effrayants; aussi, depuis celui de l'Opéra, avait-on disposé dans chaque salle de spectacle, sous la garde de pompiers, des réservoirs d'eau qui déversaient immédiatement leur contenu au signal donné par une sonnette. Mercier raconte qu'un mauvais plaisant s'étant avisé de la tirer un beau soir, la salle fut soudain inondée.

L'alimentation des pompes était facilitée par les soixante fontaines qui distribuaient dans les différents quartiers de l'eau puisée dans la Seine par des pompes, comme celles de la Samaritaine et du Pont-Notre-Dame, ou amenée par les aqueducs d'Arcueil, de Rongis, des hauteurs de Belleville et des Prés-Saint-Gervais. Quelques-unes de ces fontaines concouraient à l'embellissement de la ville, comme la fontaine des Innocents, où Jean Goujon avait sculpté des nymphes d'une élégance infinie; comme la fontaine de la rue de Grenelle, noble décor architectural orné d'agréables statues de Bouchardon. Le mouvement qui portait les esprits, sous Louis XVI, à rechercher non seulement le progrès politique et social, mais aussi les progrès matériels, se manifestait par les efforts que l'on faisait pour procurer aux habitants de Paris une eau plus abondante et plus claire. Deux machines hydrauliques avaient été établies dans ce but à la pointe de l'île de Saint-Louis et sur le quai des Miramionnes; des pompes à feu, où les frères Périer avaient appliqué les forces nouvellement découvertes de la vapeur, puisaient l'eau de la Seine au bas de Chaillot et au Gros-Caillou; la pompe à feu de Chaillot faisait monter les eaux dans les réservoirs situés sur la hauteur; des tuyaux la distribuaient dans les maisons, moyennant un abonnement de 50 livres par an pour un muid d'eau par jour, et sur la voie publique, où des robinets acquis par la ville servaient pour le lavage des rues et des ruisseaux.

L'eau distribuée dans tous les quartiers devait être d'autant mieux accueillie que l'usage des bains, presque tombé en désuétude depuis le seizième siècle, revenait en faveur. Des efforts sérieux étaient faits pour les mettre à la portée de tous. Chez les baigneurs, successeurs des anciens baigneurs étuvistes dont la réputation morale laissait à désirer, un bain de santé coû-

tait de 4 à 6 livres; un bain de propreté, où les parfums, il

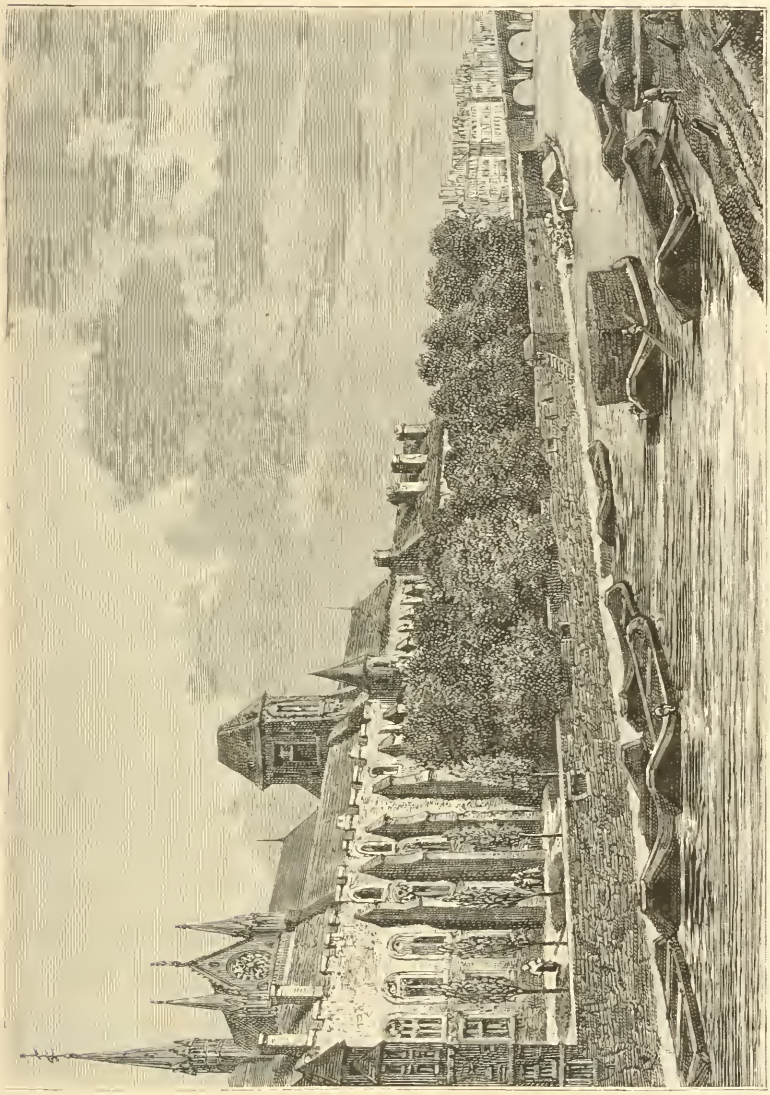

Fig. 132. — Le petit bras de la Seine et l'archevêché au dix-huitième siècle; d'après un tableau de Raguenet.

est vrai, n'étaient pas épargnés, montait de 8 à 15 livres. Les

grands seigneurs et les financiers avaient chez eux des salles de bains, dont nous avons parlé plus haut; quant aux bourgeois et aux artisans, ils pouvaient louer chez les chaudronniers des baignoires en cuivre étamé, ou chez les tonneliers des baignoires en bois, moyennant 20 ou 10 sous par jour; mais comme il n'était ni facile ni commode de les faire monter et de les installer dans des appartements où la place était mesurée, ce fut un véritable avantage pour les personnes de classes moyennes que l'établissement de maisons de bains à des prix modérés. Plusieurs de ces maisons furent construites en bois sur des bateaux qui flottaient sur la Seine.

Outre les bateaux de bains et les écoles de natation, un assez grand nombre de bateaux stables flottaient sur la Seine, comme ceux des blanchisseuses et les puisoirs des porteurs d'eau, et c'était un mouvement continu d'embarcations, de trains de bois, de coches d'eau, qui partaient chaque jour au nombre de sept ou huit, du quai Saint-Bernard, pour descendre et surtout pour remonter la Seine. Les accidents n'étaient pas rares, et plus d'une personne périssait dans les flots. Les sentiments humanitaires qui prévalaient firent établir à partir de 1772, sur les bords du fleuve, différents dépôts de remèdes destinés à rappeler les noyés à l'existence. Des médailles stimulaient en même temps le zèle des sauveteurs et récompensaient leur dévouement. La police témoignait aussi de ses intentions bienfaisantes en faisant déposer chez tous les commissaires de quartiers des remèdes et des appareils pour le pansement des blessés, ainsi que des civières et des brancards pour leur transport. L'administration justifiait l'importance toujours croissante de sa mission par un souci plus vif de tenir compte des aspirations philanthropiques de l'opinion et de les mettre en pratique dans l'intêret du bien public.

VI

LA VIE CHARITABLE

I

LES HOSPICES.

La sollicitude des pouvoirs publics ne s'appliquait pas seulement à la sûreté, à l'embellissement, à l'approvisionnement de la ville; elle s'étendait aussi au soulagement de la maladie et de la misère. La charité chrétienne, la bienfaisance privée s'étaient, depuis des siècles, efforcées de porter remède au paupérisme qu'aucune constitution sociale n'est pas encore parvenu à faire disparaître; mais comme leur action avait ses limites et ses lacunes, l'État et les villes devaient s'efforcer d'étendre les unes et de suppléer aux autres.

Les souverains du moyen âge, s'inspirant de l'idée chrétienne, résidaient d'ordinaire entre une chapelle et un hôpital, qui dépendaient de leur résidence. Le palais de saint Louis était dominé par la Sainte-Chapelle, et non loin de là sur les bords de la Seine, s'élevaient les vastes bâtiments de l'Hôtel-Dieu. Reconstruits en grande partie au dix-septième siècle, ils contenaient vingt-cinq salles de toutes dimensions, dans lesquelles 2,500 malades pouvaient être admis. Au commencement du

règne de Louis XVI, plusieurs de ces salles étaient encombrées outre mesure; les lits y étaient rangés par quatre files et ceux du milieu se touchaient sur les extrémités. Larges de trois ou quatre pieds, ils recevaient chacun sur leur matelas de plume jusqu'à six personnes, trois placées d'un côté, trois de l'autre. La propreté laissait à désirer comme l'aération; la gale était presque générale et perpétuelle; l'installation de la salle des blessés était plus défectueuse encore que les autres; sauf dans trente-trois lits, on mettait trois patients par lit. La chaleur qui se dégageait de ces lits suffisait l'hiver à chauffer certaines salles; de plus, il était inhumain de laisser côte à côte des personnes atteintes d'infirmités différentes et des malades avec des mourants. L'opinion publique s'en émut; le roi en fut informé; il voulut, dit-on, s'en rendre compte par ses propres yeux; l'Académie des sciences fut saisie de l'étude des meilleurs moyens d'améliorer les services hospitaliers, et des lettres patentes ordonnèrent en 1781 de disposer 2,500 lits à une seule personne, et 250 lits pour deux malades séparés par une cloison.

Les progrès décidés s'accomplirent moins vite qu'on ne l'aurait désiré; ils furent exécutés avec d'autant plus d'hésitation que l'on étudiait la question de la translation de l'Hôtel-Dieu dans différents quartiers, à l'hôpital Saint-Louis, à la Santé, aux Célestins et à Passy. Cependant des réformes sérieuses se poursuivaient. Si l'encombrement était toujours grand, si la propreté laissait à désirer, de nouvelles salles avaient été ouvertes, et 1,675 malades étaient couchés seuls dès 1787. L'Hôtel-Dieu n'était plus en 1789 ce qu'il était en 1781, et, grâce aux efforts de l'administration supérieure, il ne présentait plus que dans quelques-unes de ses parties l'aspect affligeant sous lequel on le dépeint d'ordinaire à la veille de la Révolution.

L'hôpital de la Charité pouvait lui être proposé comme

Fig. 133. — Bâtiment de l'hôtel-Dieu, reconstruit après l'incendie de 1772.

modèle; la mortalité y était relativement moindre, la journée de malade moins coûteuse; les malades couchaient seuls dans

deux cent trente lits. L'hôpital était tenu avec une propreté admirable par les frères de la charité de Saint-Jean de Dieu, au nombre desquels se trouvaient d'habiles chirurgiens. Les salles étaient vastes, bien aérées, décorées de tableaux de maîtres de l'école française, représentant des traits d'histoire religieuse, qui dissimulaient la nudité des murs en distrayant quelque peu les malades de leurs maux. Les convalescents étaient envoyés dans une maison spéciale, située rue du Bac.

On faisait moins l'éloge du vaste hôpital Saint-Louis, fondé par Henri IV et qui dépendait de l'Hôtel-Dieu, et de l'hôpital du Saint-Nom de Jésus, créé par saint Vincent de Paul; mais l'hôpital paroissial de Saint-Sulpice était justement renommé. Des paroisses moins importantes, comme Saint-Merri et Saint-André des Arts, avaient aussi leurs hôpitaux particuliers; ils ne contenaient que de huit à seize lits. L'hospice de Saint-Jacques du Haut-Pas avait été récemment fondé par son curé, Cochin, dont il porte encore le nom. On y comptait trente-quatre lits pour les malades et plusieurs lits pour des pensionnaires infirmes.

En outre, dans différents quartiers, des ordres religieux avaient des hospices particuliers. Les Hospitalières de la Roquette et celles de la Miséricorde de Jésus faisaient payer des pensions de 30 à 36 livres par mois aux femmes malades qui n'étaient pas indigentes. La communauté de Saint-Siméon-Salus soignait les femmes en démence dont l'interdiction avait été prononcée par la justice. Il y avait des fondations pour des personnes appartenant à certaines classes de la société. Telle était la maison royale de Santé de la route d'Orléans, établie en 1781, pour les pauvres ecclésiastiques et militaires malades. L'assemblée du clergé avait contribué pour 100,000 francs à son installation.

Le régiment des gardes françaises, au moyen de retenues prélevées sur la solde, avait fait construire au Gros-Caillou un bel hôpital destiné exclusivement à ses soldats. Parmi les établissements nouveaux figure aussi l'hospice médico-électrique, inauguré en 1783, sous la présidence du lieutenant de police, dans une partie des bâtiments des Célestins. Les directeurs de cet établissement, auquel Franklin s'était intéressé, donnaient des soins gratuits et rémunérés, sous la surveillance de commissaires de la Faculté de médecine. Un hospice plus ancien, puisqu'il remontait à 1170, c'était l'hospice Saint-Gervais; il recevait les hommes sans asile pendant trois nuits dans une maison de la rue des Rosiers. Cette institution séculaire a été rétablie de nos jours par l'iniative généreuse des fondateurs de l'œuvre de l'hospitalité de

Fig. 134. — Une salle de l'Hôtel-Dieu au dix-huitième siècle. Le duc de Chartres saignant un malade; d'après une gravure du temps, communiquée par M. R. Boulanger.

nuit. La maison de la rue des Rosiers se composait de deux vastes salles contenant chacune vingt grands lits bien garnis, des tables et des bancs. Elle abritait certaines nuits jusqu'à 200 personnes, et certaines années, jusqu'à 36,000. On leur donnait à souper une livre de pain, une bonne écuellée de soupe, une portion de viande et de légumes, selon les jours. Des sœurs de Saint-Gervais les servaient; avant le coucher, elles leur faisaient la prière suivie d'une lecture spirituelle, laissant à des domestiques, qualifiés d'hospitaliers, le soin de les veiller et de les soigner.

Plus les villes sont grandes, plus considérable est le nombre de leurs pauvres, qui est en proportion croissante avec leur grandeur. Il n'y en a presque pas dans les villages, peu dans les petites villes; mais dans les centres, comme Paris, la misère est pire que partout ailleurs, parce que le désordre et la fainéantise la produisent non moins que l'isolement et le chômage. Il est donc du devoir de l'administration de réprimer la mendicité volontaire comme de soulager la misère que des forces humaines ne peuvent conjurer. L'enfance abandonnée, la vieillesse infirme doivent être secourues par la société, de même que les aliénés et les vagabonds doivent être mis par elle hors d'état de lui nuire.

C'est en partie pour satisfaire à ces nécessités sociales que l'hôpital général, désigné d'ordinaire sous le nom de Salpêtrière, avait été construit par Libéral Bruant, au commencement du règne de Louis XIV. Il pouvait être regardé, avec ses innombrables pavillons et sa chapelle surmontée d'un dôme octogone, comme la cité de la misère, de la folie et du vice. Ses vastes bâtiments renfermaient 7,000 pauvres de toute catégorie : orphelins, orphelines, vieilles fenmes, folles, filles enfermées par mesure de police et de correction.

Plusieurs maisons dépendaient de l'hôpital général. La plus

considérable était le château de Bicêtre, au sud de Paris. Un puits monumental, de 171 pieds de profondeur, suffisait à la boisson des 6,000 habitants de ce séjour de misère. La plupart étaient des pauvres, enfermés pour s'être livrés à la mendicité, et que l'on faisait travailler quand ils en avaient la force. Plus qu'à l'Hôtel-Dieu et à la Salpêtrière, la condition des malheureux qui y étaient retenus contre leur gré était déplorable; l'abbé Maury en avait décrit les

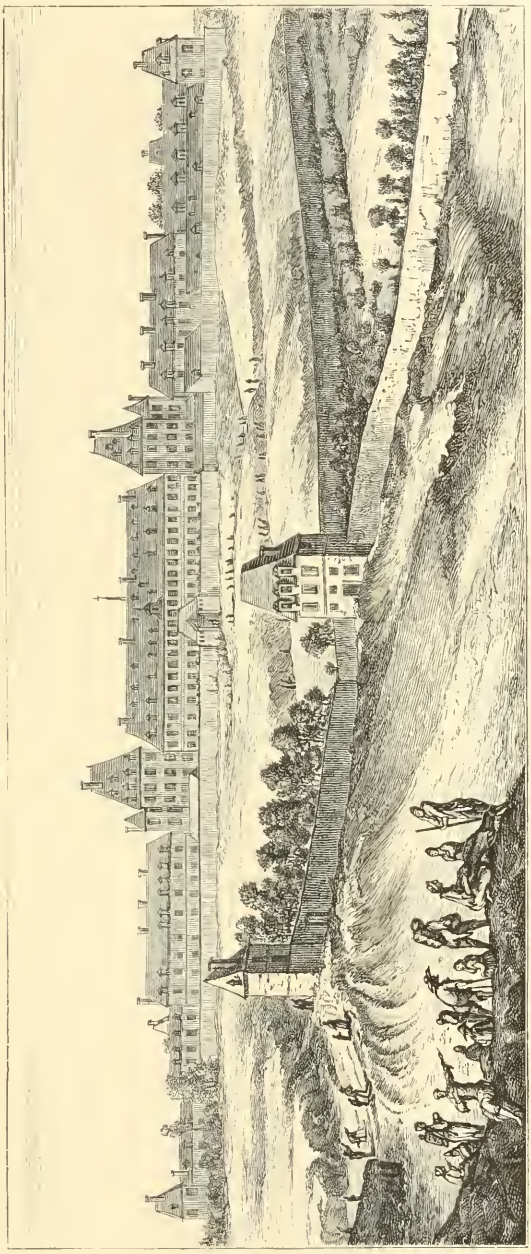

Fig. 115. — Hôpital de Bicêtre.

horreurs dans un sermon prêché devant le roi, qui en avait été vivement ému; d'un autre côté, Mme Necker avait ses salles infectes et ses cabanons, et des mesures d'amélioration avaient été prescrites; elles avaient atténué, si elles ne les avaient pas fait disparaître entièrement, les abus et les misères de cet asile, qui était en même temps un lieu de réclusion.

L'hôpital du Saint-Esprit, place de Grève, qui élevait cent vingt orphelins des deux sexes, nés à Paris ou dans ses faubourgs, dépendait de la même administration, ainsi que l'hospice de la Santé, converti en ferme et en infirmerie pour les maladies épidémiques, l'hôtel Scipion, aménagé en magasin de farine, les hôpitaux de la Pitié et des Enfants-Trouvés.

Ce dernier était installé dans un grand édifice reconstruit en 1747, en face de l'Hôtel-Dieu, sur les dessins de Boffrand, et dont la chapelle était décorée de fresques de Natoire. On y recevait, à toute heure du jour et de la nuit, sans questions et sans formalités, tous les enfants nouveau-nés qu'on y présentait, au nombre d'environ 6,000 par an. Ces enfants, quand ils revenaient de nourrice, étaient de nouveau confiés aux sœurs et à des « bonnes » placées sous leurs ordres. Mme Laroche, qui les visita, fut singulièrement touchée de la manière dont elles les traitaient, et qui était conforme, suivant elle, au caractère français. Elles leur témoignaient une indulgente affection, et favorisaient leurs jeux; comme tous les enfants de trois à cinq ans, ils sautaient, chantaient et jouaient, et leur mine rayonnait de santé. Les cuisines, avec leurs grandes marmites de fer, étaient remarquables de propreté. La nourriture très simple, mais bien préparée, consistait en lentilles, en pois, avec un peu de viande et du pain bis. Le vêtement des enfants était blanc et gris-de-fer; des bonnets noirs, avec une bordure blanche, des fichus et des tabliers blancs complé-

taient un costume dont le principal mérite était dans la propreté.

La sollicitude pour l'enfance avait inspiré d'autres fondations

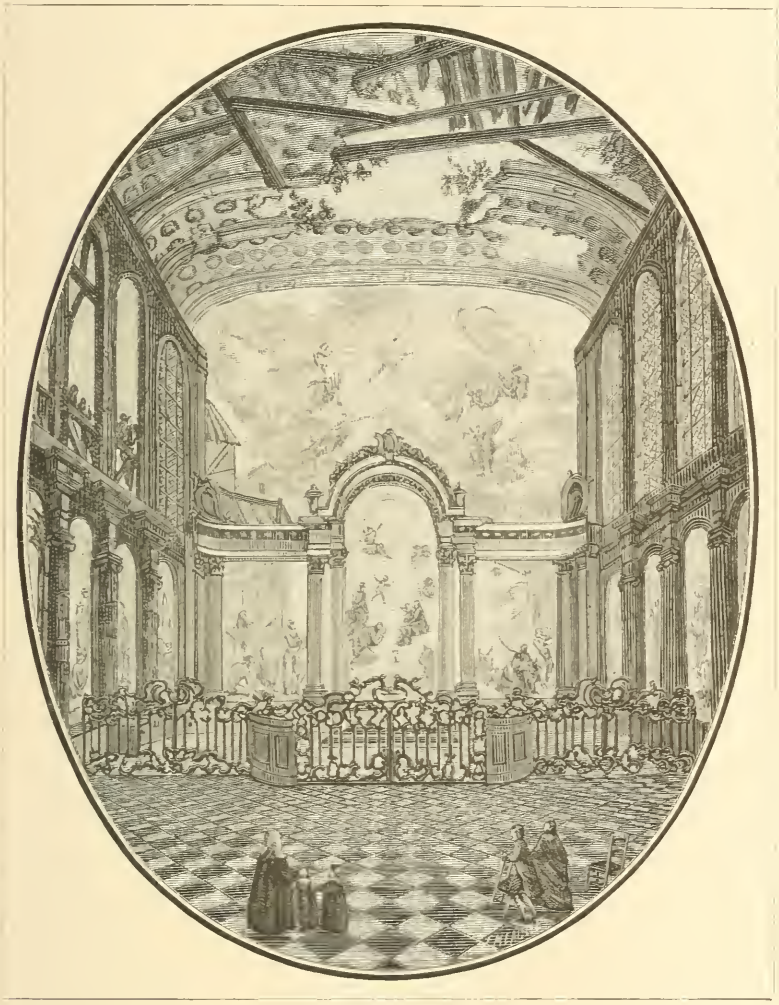

Fig. 136. — Chapelle des Enfants-Trouvés. Le plafond représente une voûte en ruine, soutenue par des étais.

non moins recommandables. L'hôpital de la Trinité, qui datait du treizième siècle, élevait 100 orphelins et 36 orphelines, nés à Pa-

ris. La couleur de leur costume leur valait le nom populaire d'Enfants bleus. Leur principale occupation était d'assister aux enterrements, moyennant une faible rétribution. Ils étaient bien nourris : à midi, la soupe et le bouilli; le soir, du rôti. Non seulement ils étaient placés en apprentissage par les soins de l'hôpital, mais au bout de 18 mois, s'ils se comportaient bien, il leur était remis une somme d'argent et un trousseau. La maison de la Mère-de-Dieu était ouverte à cent orphelins de la paroisse Saint-Sulpice, surveillés par des filles vertueuses qui, tout en portant le nom de Sœurs, ne faisaient point de vœux. Le comte de Pawlet, ému de pitié par l'enfant abandonné d'un invalide, avait réussi à réunir assez de dons pour fonder en 1773 une école des orphelins militaires. Peu de temps après, le riche financier Beaujon avait créé et doté de 25,000 livres de rente un hospice admirablement aménagé pour élever 24 enfants et pour faire donner aux petits garçons du quartier l'instruction primaire par les Frères.

Les incurables, les vieillards n'avaient point été oubliés. L'hôpital des Incurables, fondé en 1637 dans la rue de Sèvres, et dépendant de l'Hôtel-Dieu, contenait trois cents lits; la nourriture était abondante, puisqu'on donnait de la viande trois fois par jour à ses pensionnaires; la lingerie était renommée par sa tenue. L'hospice le plus considérable était celui des Petites-Maisons ou des Petits-Ménages, qui recevait quatre cents vieillards logés deux par deux dans de petits corps de logis; il était aussi destiné aux aliénés, aux teigneux et autres malades; et l'on venait d'y faire construire pour eux un grand bâtiment sur un plan vaste, simple, correct et froid, dans le goût du temps.

II

LA BIENFAISANCE.

Quelque vaste et nombreux qu'ils fussent, les hôpitaux et les hospices ne suffisaient pas pour le soulagement de tous les maux et de toutes les misères; la bienfaisance et la charité devaient aussi les secourir individuellement et à domicile. C'était la tâche du grand Bureau des pauvres, de qui dépendaient les Petites-Maisons, et qui avait son siège sur la place de Grève. L'État lui avait concédé le droit de lever annuellement une taxe d'aumône sur tous les habitants, privilégiés ou non. Il était secondé dans la plupart des paroisses par les curés et par les membres des bureaux de charité. Presque partout, il y avait des commissaires et des trésorières des pauvres, qui s'occupaient de les soulager avec le concours de dames pieuses et de sœurs de Charité. Dans les grandes paroisses, les œuvres charitables étaient multipliées. A Saint-Sulpice surtout, la bienfaisance était organisée de la manière la plus ingénieuse et la plus efficace. Des bureaux de quartier, composés de prêtres et de dames de charité, s'efforçaient de procurer du travail aux indigents et du pain au-dessous du prix courant. Le curé de Saint-Sulpice avait aussi créé en 1787 une école de filature pour cent petits garçons pauvres, et non loin de là, pour les petites filles, un ouvroir qu'on appelait « la Dentelle ».

On avait raison de dire que « jamais siècle n'avait vu la bienfaisance et la charité répandre plus libéralement leurs largesses avec plus de constance et d'attendrissement ». La reine Marie-Antoinette donne l'exemple. La charité individuelle seconde la charité collective; « des jeunes femmes charmantes vont soulager des malheureux dans leur obscur asile »; des danseuses de l'Opéra montent dans les mansardes porter des secours à de pauvres malades. D'après une légende placée au bas d'une curieuse estampe du temps, Mlle Guimard savait,

« Le matin, en robe commune,
Conduisant les amours joyeux,
Aller soulager l'infortune
Au fond d'un réduit ténébreux ».

Dans les églises, les quêtes sont abondantes. Le seul tronc de Saint-Roch reçoit jusqu'à 17,000 francs en or. Le désir de remédier aux maux, aux infirmités de ses semblables, s'empare plus que jamais des âmes généreuses, suscite des efforts inconnus jusqu'alors et des découvertes nouvelles; l'abbé de l'Épée apprend à lire aux sourds-muets, Valentin Haüy aux aveugles.

Il est inutile de rappeler les titres que l'abbé de l'Épée s'est acquis à la reconnaissance des hommes de son temps et de la postérité. L'État lui avait accordé une subvention et un local aux Célestins, dans lequel il put recevoir des pensionnaires et des élèves boursiers ou gratuits. L'initiative privée avait également tenté et mené à bonne fin l'instruction des jeunes aveugles. Depuis saint Louis, la cécité avait excité la commisération publique, et l'hospice des Quinze-Vingts secourait 800 aveugles. Cet hospice avait été transféré récemment de la rue Saint-Honoré au faubourg Saint-Antoine; ses pensionnaires, malgré les allocations qu'ils rece-

vaient, allaient dans toutes les églises, interrogeant les jambes des fidèles avec leurs bâtons, et leur tendant une tasse de fer qui semblait solliciter un liard de leur charité. Il y avait parmi eux des

Fig. 137. — *Terpsichore charitable, ou Mademoiselle Guimard visitant les pauvres;* d'après une gravure conservée au musée Carnavalet.

gens adroits qui savaient enfiler une aiguille, jouer à la boule ou aux quilles avec une rare habileté; quelques-uns se reconnaissaient si bien dans les rues de Paris, qu'un jour de brouillard épais, on les avait pris pour guides; d'autres jouaient des instruments; les musiciens aveugles de la foire Saint-Ovide étaient célèbres; mais nul ne s'était préoccupé de leur instruction. Ce fut l'honneur de Valentin Haüy, directeur d'un bureau académique pour la traduction des langues étrangères, d'ouvrir dans ce bureau une école gratuite pour l'éducation des pauvres aveugles. Deux fois par semaine,

les mercredi et samedi, le public était admis à leurs exercices, dans un local un peu étroit, mais convenable, de la rue Notre-Dame des Victoires. Les jeunes aveugles, âgés de dix à dix-neuf ans, étaient assis sur des bancs en gradins; les filles tricotaient, faisaient des lacets ou du filet; les garçons formaient un orchestre, qui jouait avec précision. Puis les exercices d'histoire, de géographie, de calcul et de lecture commençaient; les visiteurs posaient des questions; à celles de géographie, les jeunes aveugles répondaient en désignant du doigt les emplacements sur une carte. A la fin de la séance, ils chantaient des strophes d'Aubert mises en musique par Gossec, en l'honneur de leurs bienfaiteurs. Des Anglais, qui venaient de verser quelques louis dans le tronc, pleuraient d'attendrissement, et les étrangers se retiraient du cours de Valentin Haüy, comme de ceux de l'abbé de l'Épée, avec un sentiment de profonde sympathie pour une nation et pour une ville qui avaient produit de tels hommes. Notre siècle leur a élevé des statues; il a été rarement mieux inspiré.

L'amour de l'humanité suscitait au dix-huitième siècle la bienfaisance comme le sentiment de la charité chrétienne. Le grand mouvement qui tendait à faire virer de bord l'esprit humain, en lui montrant des horizons moins élevés et moins lointains que ceux d'une autre vie, se faisait sentir dans l'assistance publique et privée comme ailleurs. Depuis le seizième siècle déjà l'administration temporelle des édifices avait été enlevée au clergé pour être confiée aux laïques. C'est l'État qui, sous Louis XIV, avait créé les hôpitaux généraux; c'est lui qui, sous Louis XVI, établit le mont-de-piété à Paris, pour prêter sur gages, moyennant un intérêt de 10 pour 100; création des plus utiles, si l'on en juge par ce seul fait qu'en 1783, 40,000 montres environ s'y trouvaient en dépôt. En même temps, l'initiative privée suscite des associations

charitables comme la Société philanthropique qui s'établit, en 1780, dans les locaux des Grands-Augustins, et qui subsiste encore aujourd'hui. Exclusivement composée de laïques et présidée par le duc de Charost, elle payait des pensions de 15 livres par mois à une centaine d'ouvriers octogénaires et infirmes; elle donnait des secours aux pauvres, aux femmes en couche, aux orphelins, aux jeunes aveugles. La Société rendait compte de ses actes dans des séances publiques, et son renom était tel, que Mme de Genlis fit recevoir le jeune duc de Chartres parmi ses membres.

Faut-il ranger parmi les sociétés de bienfaisance les loges de francs-maçons, qui étaient au nombre de six? Elles s'occupaient quelque peu de bienfaisance; mais ce n'était pas là le seul but de leurs associations. D'abord proscrites, elles avaient été tolérées du moment qu'elles paraissaient surtout ouvertes aux plaisirs de la société. Elles avaient, du reste, de puissants protecteurs : le duc d'Orléans était leur grand maître; la princesse de Lamballe était grande maîtresse des loges de dames. Certaines loges étaient installées magnifiquement : plusieurs, comme la loge des Neuf Sœurs, qui tirait son nom des neuf muses, donnaient des fêtes brillantes, dans le genre

Fig. 138. — L'abbé de l'Épée; d'après une estampe contemporaine.

des scéances académiques. La bienfaisance en faisait quelquefois les frais, mais d'une manière par trop théâtrale. La loge de la Candeur, voulant honorer la vertu d'une femme qui avait eu dix-neuf enfants et avait adopté par surcroît un orphelin, la fait apparaître sur une estrade assise sur un trône magnifique, entourée de ses dix enfants vivants et de l'orphelin. Une comtesse s'avance et pose sur sa tête une couronne civique; une marquise lui remet solennellement une bourse pleine d'or, et la loge lui annonce qu'elle se charge de l'éducation de l'orphelin. Une autre fois, c'est un valeureux soldat blessé, à qui l'on décerne solennellement une médaille d'or, sur un théâtre orné de trophées militaires. C'était beaucoup de mise en scène pour célébrer des actes méritoires qui en France n'étaient pas rares, et le souper splendide qui terminait la séance montrait qu'elle n'avait pas eu pour but unique la charité.

Celle-ci ne trouva que trop d'occasions de s'exercer sous toutes ses formes pendant le cruel hiver de 1788-1789. Depuis le 28 novembre, où le froid était tombé à 11 degrés Réaumur au-dessous de zéro, il n'avait fait que s'accroître, et le 31 décembre, il atteignait 18 degrés et demi. La rigueur de la température amena une misère excessive, à laquelle tous s'empressèrent de remédier. Les particuliers et les associations redoublèrent leurs aumônes. Les théâtres donnaient des représentations lucratives au profit des pauvres. Tandis qu'on tirait à l'hôtel de ville une loterie en faveur des provinces ravagées par la grêle, le prévôt des marchands s'entendait avec les curés pour augmenter les secours supplémentaires à distribuer dans les paroisses. Des ateliers de charité étaient organisés sur divers points et furent continués jusqu'au printemps. D'accord avec le lieutenant de police, la ville ne négligeait rien pour combattre les conséquences d'un hiver rigou-

reux que la cherté du pain rendait plus pénible encore. « Le peuple de Paris, lit-on dans une lettre intime du 5 janvier 1789,

Fig. 139. — La dame de charité ; d'après Eisen.

n'est pas, à beaucoup près, aussi à plaindre que celui des provinces et surtout celui des campagnes. L'on fait ici des charités immenses en argent, en pain, en bouillon, en viande, en légumes, en feu dans les grandes places, en bois chez les pauvres qui ne peuvent sortir. Ils n'ont aucune provision à aller chercher .»

Il semble, à la veille de la Révolution, que la charité ait redoublé pour montrer jusqu'à quel point elle pouvait se manifester à Paris. La bienfaisance a toujours été l'honneur de cette grande ville; elle méritait d'être la rançon de ses vices et de ses misères;

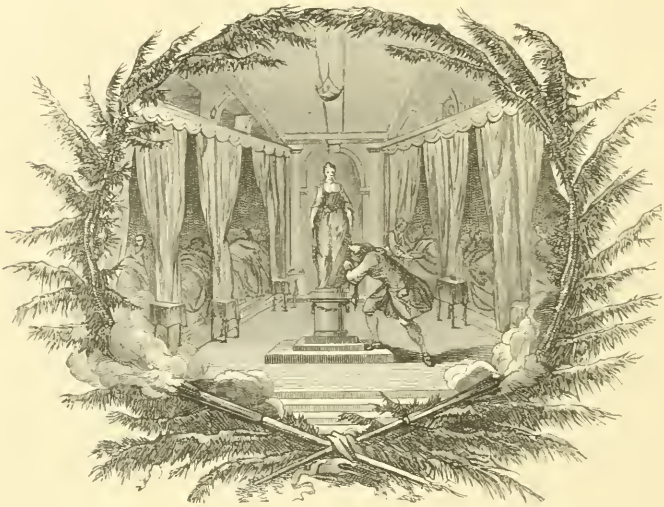

Fig. 140. — La statue de la Bienfaisance érigée dans un hôpital.

s'il ne pouvait lui être donné de les faire disparaître, elle n'a jamais mesuré ses efforts, son dévouement et son argent pour lutter contre elles. Notre siècle sous ce rapport n'a rien à envier au siècle précédent, qui certes ne lui était pas inférieur. Une estampe d'après Marillier nous montre un homme prosterné dans une salle d'hôpital aux pieds de la statue de la Bienfaisance. Sous sa forme allégorique, où la sentimentalité de l'époque était empreinte, cette estampe était un hommage rendu à la réalité. Avec des lueurs moins brillantes mais plus pures, le génie de la bienfaisance rayonnait sur Paris comme les génies de l'élégance et de l'esprit.

VII

LA VIE INDUSTRIELLE

I

LE COMMERCE.

De même qu'un foyer a besoin d'aliments incessants pour s'entretenir et s'accroître, une grande ville ne peut subsister et prospérer que par l'activité du commerce et de l'industrie. Il faut que l'argent y afflue pour attirer les marchandises; il faut que des denrées innombrables y soient apportées pour y être consommées journellement; il faut que l'industrie s'évertue à produire pour satisfaire à ses besoins et même à ses caprices. Le côté brillant, artistique et mondain de Paris est le seul qui frappe ordinairement les yeux; quant aux quartiers où l'on travaille sans relâche pour assurer la vie quotidienne, d'ordinaire l'étranger ne s'en préoccupe guère plus que le client des grands restaurateurs du Palais-Royal ne s'inquiète de leurs cuisines situées dans les sous-sols.

Le maniement de l'argent et des valeurs fiduciaires était surtout l'apanage des financiers et des banquiers, qui habitaient presque tous entre la rue Saint-Denis et la place Vendôme. Leur centre était la rue Vivienne, où il y avait, selon Mercier, plus d'argent que dans tout Paris. C'est là que se trouvait la Bourse, installée

depuis 1724 dans une partie de l'ancien palais Mazarin, qui est comprise dans l'enceinte actuelle de la Bibliothèque nationale. Sa cour avait été séparée de la rue en 1784 par une suite « d'arcades de proportions heureuses et d'ordre dorique » ; elle formait un vaste préau découvert, entouré de portiques, planté d'arbres, sablé et garni de bancs de pierre. Ce préau donnait accès à une belle galerie, décorée de fresques, de statues et de bustes antiques, où les soixante agents de change se réunissaient tous les jours, à midi, sur un petit parquet séparé du public par une balustrade de fer à hauteur d'appui. Après la fermeture de la Bourse, les spéculateurs allaient continuer leurs opérations aux alentours, notamment au Palais-Royal. Dans les cafés et les cercles, surtout au café du Caveau, les agioteurs, malgré les défenses réitérées de la police, se livraient à des paris, à des compromis clandestins et sans frein sur la hausse et la baisse des effets publics.

Outre les effets royaux, qui avaient été mis en circulation sous diverses formes, les principales valeurs cotées à la Bourse étaient les actions de la compagnie des Indes, de la Caisse d'escompte et de la compagnie des Eaux. L'esprit d'initiative et d'association financière se manifestait également à cette époque par la création de compagnies d'assurances contre l'incendie et sur la vie.

Mais la Bourse n'avait qu'une importance restreinte à côté du grand mouvement de l'industrie et du commerce. Ceux-ci s'étaient depuis longtemps développés à Paris, malgré les entraves que l'institution séculaire des corporations avait pu leur apporter, et que Turgot n'avait point réussi à faire disparaître. Les communautés d'arts et métiers subsistaient toujours : si elles avaient perdu le caractère confraternel qu'elles possédaient au moyen âge, elles formaient toujours des associations de maîtres dont l'intérêt professionnel était le principal but. Ceux qui vou-

laient s'y faire admettre devaient payer des droits pour la corporation et pour le roi, auxquels s'ajoutaient les frais de réception. Toutes ces communautés, dont le nombre dépassait cinquante, avaient leurs bureaux ou leurs chambres syndicales dans les quartiers commerçants, qui s'étendaient dans le vieux Paris de la rive droite. Quelques-uns étaient installés dans des constructions qui n'étaient pas sans importance. Le bureau des drapiers, situé rue des Déchargeurs, présentait une élégante façade d'ordre ionique et dorique, au milieu de laquelle étaient sculptées, dans un large médaillon, les armes de la ville. La commnnauté des orfèvres possédait, rue Jean-Lantier, une chapelle ornée de sculptures de Goujon et de Germain Pilon, et près de laquelle s'élevait une maison qui servait d'asile aux orfèvres que la vieillesse ou les infirmités rendaient incapables de travailler.

La plupart des maîtres artisans travaillaient avec un ou plu-

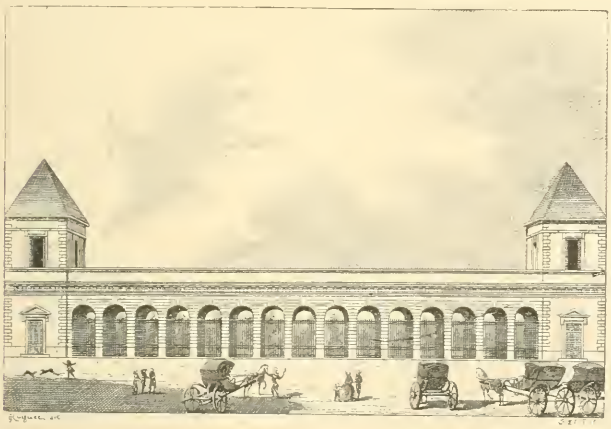

Fig. 141. — Entrée de la Bourse sur la rue Vivienne.

sieurs compagnons et apprentis dans des chambres médiocrement éclairées, ouvrant sur les rues et les cours étroites du centre de la

ville. Certaines rues avaient leur industrie et leur commerce spéciaux; elles en portaient parfois le nom, comme le quai des Orfèvres, les rues de la Ferronnerie, de la Tixeranderie, de la Coutellerie. Au centre du mouvement commercial, dans le cloître Saint-Merri, s'élevait le tribunal de la juridiction consulaire, où des négociants élus par leurs pairs tous les ans, le 28 janvier, jugeaient les contestations commerciales avec une rapidité, un zèle et une gratuité que ne connaissaient pas les tribunaux ordinaires.

Depuis un certain temps, les conditions du travail tendaient à se modifier : les anciennes entraves des corporations se relâchent, le capital acquiert une importance inconnue jusqu'alors, et sur différents points, des manufactures, se fondent et se substituent aux petits ateliers. Ces manufactures qui ont besoin d'espace, s'établissent d'ordinaire dans les quartiers excentriques et les faubourgs. Quelques-unes se sont formées par l'initiative individuelle et prospèrent sans l'appui administratif; mais la plupart, qui ont besoin de privilèges et d'être soutenues contre leurs concurrents, se sont placés sous le patronage du roi et des princes. Une des plus importantes était la manufacture de papiers peints, installée par Réveillon au faubourg Saint-Antoine dans les vastes jardins de la Folie-Titon. Les superbes plafonds, dont le secrétaire du roi, Titon, avait fait décorer par les premiers artistes de la fin du règne de Louis XIV les plafonds de son habitation, avaient été conservés et fournissaient aux artistes employés à la manufacture des inspirations et des modèles. Quatre cents ouvriers travaillaient dans les ateliers, où l'on entrait par une porte monumentale surmontée d'un écusson aux armes de France et de l'inscription : « Manufacture royale de papiers peints et veloutés ». On sait que ce fut là qu'éclatèrent, le 28 avril 1789, les premières violences de la Révolution contre les particuliers, et que la

population du faubourg Saint-Antoine, surexcitée par des propos qu'on prêtait à Réveillon, pilla sa maison et ne put en être expulsée que par les Suisses et les gardes françaises.

L'industrie parisienne comportait toutes les variétés, depuis les grands ateliers jusqu'aux petits, depuis les objets les plus chers jusqu'aux moins coûteux, depuis les mieux travaillés jusqu'aux plus grossiers. De réduits sales et sombres sortaient des merveilles de fraîcheur, de délicatesse et de fini. L'art de l'évantailliste, la bimbeloterie, la confiserie enfantaient des chefs-d'œuvre, qui excitaient l'admiration et parfois le sourire des badauds. Au jour de l'an, les confiseurs de la rue des Lombards étalaient, à la clarté de nombreuses bougies, des boîtes de bonbons de toutes formes : artichauts, tisons brûlés, bottes d'asperges, boîtes à allusions contemporaines. En 1787, Duval, confiseur du roi, attire la foule en étalant « un cours d'his-

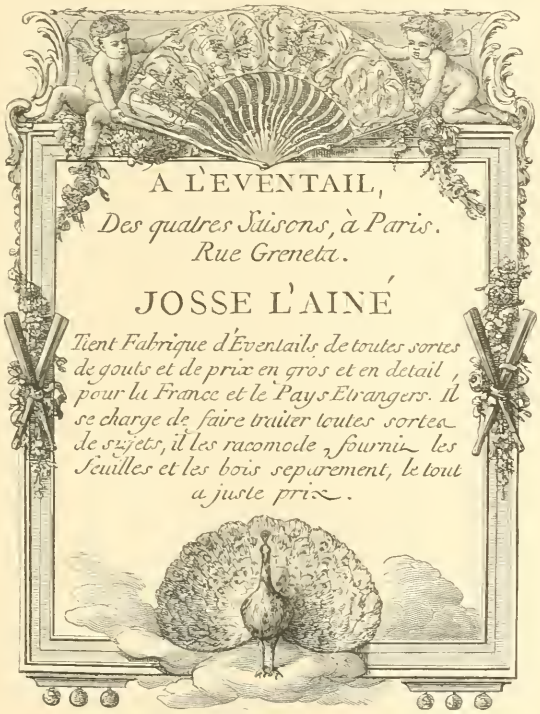

Fig. 142. — Adresse illustrée d'un marchand d'éventails.

toire en sucrerie », où il représente les événements les plus remarquables de l'année précédente. Cette fois, c'est « la représentation du port de Cherbourg, et des cérémonies les plus curieuses qui ont eu lieu en Normandie pour la réception du roi ». Nous avons vu au Petit-Dunkerque et au Palais-Royal les productions séduisantes de l'industrie parisienne, qui savait concilier le goût avec la variété et la nouveauté.

Que d'inventions l'ingéniosité de l'esprit parisien ne mettait-elle pas au jour pour attirer les clients! Chacun s'efforçait d'obtenir pour elles l'approbation de l'Académie des sciences, qui ne dédaignait même pas de donner son patronage à un nouveau vernis connu sous le nom de « cire coquette ». Que de réclames pour les remèdes infaillibles, la parfumerie, la papeterie, les eaux de toilette et de santé de tout genre! Ici, c'est de la « graisse d'ourse blanche d'Amérique préparée sans feu par les sauvages et propre pour faire croître les cheveux et en prévenir la chute »; une « nouvelle pommade attractive pour fixer solidement les faux toupets sur la tête »; là, on recommande un bâton incorruptible de mastic de la Chine pour remettre les porcelaines, cristaux, marbres, figures et verres cassés. Ce sont aussi des essences pour la destruction des punaises, de l'esprit de la Mecque contre les douleurs de dents, de l'eau d'Hippocrène, du nectar de Cypris pour la toilette, des appareils pour empêcher les cheminées de fumer, une machine qui perce les deux oreilles en même temps sans qu'on en sente la piqûre. Notons aussi, comme l'indice d'un usage qui s'était conservé dans la haute aristocratie, un « magasin de meubles de deuil pour les grands seigneurs », situé rue Pastourelle.

Quand il n'a pas recours aux annonces des journaux, le commerce cherche à attirer l'attention par l'enseigne, par les boniments

de ses courtauds, par les gestes même des garçons fripiers, qui sai-

Fig. 143. — Le charlatan français sur la place du Louvre; d'après Duplessis-Bertaux.

sissent les passants par le bras pour les faire entrer dans leurs bou-

tiques. Ces boutiques, surtout sous les piliers des halles, sont souvent obscures à tel point qu'il est impossible de discerner si l'habit qu'on veut acheter est noir, vert ou violet. Il en est de même dans bien des rues, dans la rue Tire-Chappe par exemple; les magasins y sont encombrés de marchandises; il est presque nécessaire d'allumer une chandelle pour les voir, et la lumière est ménagée de façon à dissimuler les défauts des étoffes. Selon Mercier, cette rue semble renfermer un peuple juif, tant ses habitants sont sales, pressés, avides, patelins. Presque partout le marchand surfait, jure sur sa conscience qu'il ne peut rien rabattre et finit par céder si l'on insiste. La plupart des tailleurs vendent à crédit, sauf ceux qui étalent des habits tout faits à prix fixe. Le peuple préférait s'adresser aux fripiers installés sous des parapluies de toile cirée sur la place du Louvre et sur la place de Grève, où l'attiraient aussi les parades et les discours des charlatans. D'autres cherchaient à faire de bons marchés dans les ventes publiques, comme celles de l'hôtel Bullion, sans se rendre compte que les marchands se coalisaient entre eux, par une sorte de fraude appelée « grafinade », pour faire tourner les enchères à leur profit.

La plus grande partie du commerce des denrées alimentaires se faisait sur la voie publique, sur des places et dans des halles. Il y avait des marchés dans tous les quartiers, sur des places souvent trop étroites, où s'entassait tout un monde de vendeuses et se coudoyait un peuple d'acheteuses. Le plus central, le plus considérable était le marché des Innocents. Partout le spectacle était à peu près le même; les abords étaient à peine praticables; les légumes et les fruits étaient entassés pêle-mêle sous des abris chancelants, au milieu de la poussière ou de la boue; des hommes et des femmes portant des hottes chargées de quintaux de provisions,

se frayaient un chemin dans la foule des acheteurs; ceux-ci questionnent les marchands, qui tantôt cherchent à les amadouer par des paroles flatteuses, tantôt les invectivent sur un ton et dans un style qui ne se rencontrent que là. Le langage coloré, criard et cru des poissardes est célèbre, tel que Vadé l'a fait connaître, en l'adoucissant, dans ses écrits. L'acheteur n'a pas seulement à s'as-

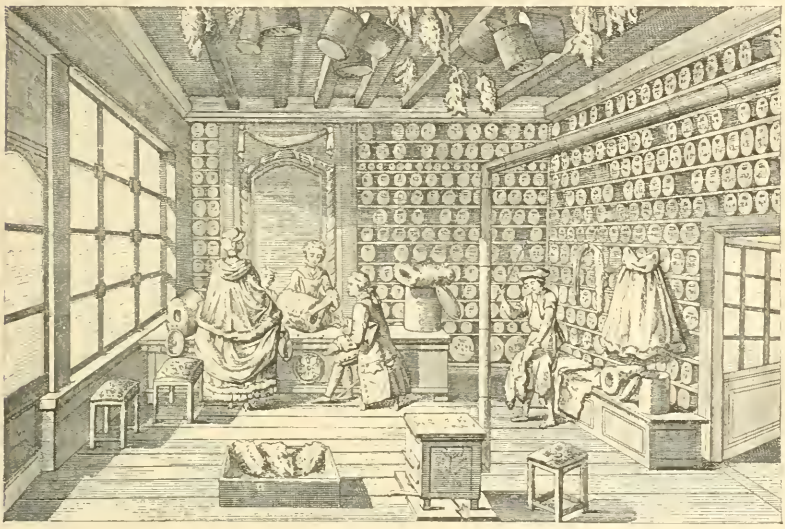

Fig. 144. — Boutique d'un fourreur. (Tiré de l'*Encyclopédie*.)

surer de la fraîcheur et du prix des denrées; il faut qu'il se défende contre la fraude, qui va jusqu'à peindre des poissons et à coudre des chats dans des peaux de lièvre. Aussi c'est de tous côtés une bataille de mots, des attaques, des ripostes sur les tons les plus divers, des cris, des gros rires; un bruit, un tumulte incessants, en un mot une vraie Babel.

Chaque nature de marchandises avait son quartier déterminé; quelques-unes même avaient leurs halles spéciales. La plus monu-

mentale était celle qu'on avait construite récemment pour les grains. Sa toiture en forme de dôme semblait suspendue par les fées, de l'avis d'Arthur Young, qui déclarait n'avoir pas vu en France, ni en Angleterre, un édifice comparable. Six facteurs, qui versaient chacun un cautionnement de 50,000 francs, étaient chargés de la vente en gros des farines, tandis que d'autres s'acquittaient de la vente au détail; les transports étaient faits par une bande de vingt-quatre forts, dont la vigueur et la solidité étaient proverbiales.

Sur la rive gauche de la Seine, se trouvaient les halles à la volaille, aux veaux et au vin. La halle au vin était une propriété de l'hôpital général. Il fallait aussi s'y défier des falsifications et des mélanges. « Tous les vins de Paris, écrit en 1788 l'auteur des *Numéros parisiens*, sont un mélange de vins du Roussillon et d'Orléans; mixture sans danger, mais qu'on vend hardiment pour du Bourgogne ». — « On donne le nom de vin à de l'eau teinte », dit un autre. Les eaux minérales coûtaient cher, par suite de la difficulté des transports. Au grand dépôt de l'hôtel Bullion, on payait l'eau de Vichy 4 livres et l'eau de Vals 9 livres la bouteille de quatre pintes. La bière blanche ou brune passait pour la boisson la plus saine qu'on pût se procurer à Paris.

L'administration n'épargnait aucun soin pour assurer la qualité et la quantité de certains approvisionnements. Elle ne se contentait pas de veiller à l'arrivage des grains: elle avait constitué un comité de boulangerie, qui avait établi des cours publics et gratuits de fabrication, faits par Parmentier et Cadet de Vaux. Elle réservait pour les boulangers 10,000 voies de bois sur les nombreux trains qui arrivaient par eau sur les berges de la Seine.

La viande affluait à Paris, si la police des boucheries laissait à désirer. Il n'y avait pas d'abattoirs; les bœufs étaient assommés, soufflés, dépecés dans les rues et les cours adjacentes du centre de

Fig. 145. — La marchande de pommes; d'après Bertaux.

la ville ; leur sang coulait sur les pavés et rougissait les ruisseaux. Chez les bouchers, on invitait les ménagères à se méfier des « réjouissances » et de la manière dont manœuvraient les balances à la romaine. Un cahier de Paris de 1789 demande qu'on mette des bornes aux gains illicites des bouchers, gains assez considérables pour leur permettre de donner des diamants à leurs femmes et de jouer la valeur d'un bœuf à une « partie de triomphe ».

Les Parisiens se dédommageaient de certaines coutumes surannées et répugnantes, de la saleté et des mauvaises odeurs des rues et des cours, en recherchant avec une sorte de passion les fleurs. « Le seul objet des fleurs à Paris, dit un observateur, la quantité immense qui s'en achète et le prix exorbitant qu'on les paie, est capable d'empêcher que l'autorité croie à la misère ». Jeunes et vieux en achetaient pour s'en parer ou en égayer leur sombre demeure. Suivant les *Mémoires secrets*, Sylvain Maréchal, « l'Anacréon du jour » aurait voulu qu'on construisît une rotonde spéciale pour le marché aux fleurs et qu'on l'ornât des statues de Flore et de Pomone.

Fig. 146. — D'après une gravure de Quéverdo, tirée de l'*Almanach des marchés de Paris*.

II

LE PEUPLE.

Dans cette foule immense et bigarrée qui remplit la ville, est-il facile de discerner les traits du caractère parisien, de le dégager des diversités que les conditions, la fortune, la naissance mettent entre les hommes, de savoir pour quelles raisons il s'est montré plus qu'un autre accessible aux idées qui ont triomphé dans la Révolution? A première vue, il y a, comme dans toutes les grandes agglomérations de population, des oisifs, des étrangers, qui jouissent des plaisirs qu'elles réunissent; des hommes, en plus grande quantité, qui travaillent par l'intelligence et par les bras; autour d'eux, des gens qui vivent au jour le jour à leurs dépens et d'expédients. Nulle part, il n'y a une si grande quantité de vagabonds, de déclassés, de personnes exerçant des métiers inavouables. « Combien de gens de tous les états, dit un moraliste, même parés et parfumés, qui n'ont pas un louis dont ils puissent disposer! » Combien d'autres ont moins encore! Il y a 20,000 individus qui ne savent pas où ils dîneront à midi, où ils coucheront le soir. Et, parmi les autres, combien n'ont pour toute ressource que leur salaire quotidien, que des gages précaires! Dulaure évalue à 200,000 le nombre des domestiques : sans doute, il exagère de

moitié; mais qui pourrait compter la quantité exacte des compagnons artisans, des portefaix, des misérables qui vivent de la rue, en y recueillant les épaves qu'y laisse le superflu? Est-ce assez d'en estimer le nombre à plus de 100,000? Au-dessus d'eux se placent 100,000 ouvriers et compagnons, étrangers ou nés à Paris, qui vivent au jour le jour de leur salaire. La majeure partie de la population est composée des artisans, des petits boutiquiers, des marchands ambulants, évitant la misère par leur travail, atteignant parfois l'aisance, formant la partie la plus saine du peuple, mais touchant à la bourgeoisie, à laquelle ils se flattent d'appartenir; au-dessus, ce sont les gens de loi, les médecins, la bourgeoisie moyenne, les riches négociants, la haute bourgeoisie des magistrats et des financiers, qui forment un corps puissant par la richesse et l'intelligence, renfermant environ 80,000 personnes, tandis que la noblesse et le clergé réunis n'en auraient pas atteint 25,000.

Cette haute bourgeoisie était la véritable aristocratie de Paris, car la noblesse, tirant ses revenus de ses châteaux et n'exerçant une influence réelle que dans ses terres, ne résidait dans cette ville que pour partager ses plaisirs et se rapprocher de la cour; mais la bourgeoisie, malgré la considération morale dont elle était entourée, n'avait pas une autorité nominale égale à son autorité effective; bien qu'elle occupât toutes les charges de l'administration et de la justice, elle se sentait primée dans beaucoup de cas par les nobles, qui ne justifiaient point leurs privilèges par les services qu'ils rendaient. Elle aussi pourtant était privilégiée; elle était exempte de la taille et d'autres charges; mais, comme les nobles, elle payait la capitation, les vingtièmes, et participait largement aux dépenses de l'État en acquittant les octrois. Libre autant qu'on peut l'être sous un régime

où l'arbritaire était dans les mots plutôt que dans les faits, elle était tourmentée du désir de voir les lois d'accord avec les principes du droit; humaine et généreuse, elle s'éprenait de la liberté et de l'égalité. Longtemps heureuse de vivre, fière d'habiter la capitale de la France, elle était frondeuse, janséniste, parlementaire; à la veille de 1789, elle se laissa entraîner avec une sorte d'ivresse par le courant des réformes, qui devait bientôt devenir le torrent révolutionnaire. Mercier vante son inépuisable charité et sa douceur extrême envers le bas peuple.

Si tous les bourgeois ne s'enrichissent pas, c'est de leurs rangs que sortent tous ceux qui s'enrichissent. C'est l'argent qui permet au roturier d'acheter des charges de noblesse, de magistrature et de finance, c'est l'argent qui donne la considération et le pouvoir. Les masses, que la charité soulage sans détruire chez elles la misère, que la police maintient par la délation sans les moraliser, s'habituent à ne croire qu'au succès, à l'habileté et à la force. L'autorité traditionnelle de la religion s'affaiblit pour elles et ne les retient plus dans ses liens invisibles et puissants; les sentiments de la hiérarchie sociale s'atténuent, et, dans le duc et pair qui

Fig. 147. — Le marchands de rubans; d'après Poisson.

passe, la foule ne voit que le luxe et l'éclat de son costume et de son carrosse. L'habitation et l'équipage d'un financier rivalisent avec ceux du grand seigneur, et le peuple, qui sait la peine avec laquelle s'acquiert l'argent, en viendra à considérer l'argent comme le principal but de ses efforts et comme la source de la puissance et de l'honorabilité.

Ce peuple avait-il vu modifier son caractère sous le règne de Louis XVI? Longtemps il passa pour le plus gai, le plus insouciant, le plus vif, pour être à la fois gouailleur, spirituel, bon enfant. « Il est doux, honnête, poli », dit Mercier. Il mène une vie précaire et vit content, se divertissant philosophiquement du spectacle des splendeurs qu'il ne peut posséder », écrit une Anglaise. Et cependant, de l'avis d'autres auteurs, à la veille de 1789, la gaieté aurait fait place chez lui à la tristesse; il ne rit plus; la mine de l'ouvrier s'est assombrie et ne s'anime d'un sourire amer qu'en voyant passer les carrosses dont le prix ne lui a pas été payé. Pourtant, s'il compare son sort à celui du paysan, c'est un privilégié comme le bourgeois; il ne paie guère d'impôt que celui de l'octroi; il n'est astreint à aucun service militaire, pas même au tirage au sort de la milice; mais, comme il n'a pas connu ces charges, il ne sent pas qu'il en est exempt et ne ressent que davantage le poids de la lutte perpétuelle pour l'existence à laquelle la nécessité l'astreint. D'un autre côté, les perspectives d'un état meilleur, en s'ouvrant devant lui, lui apprennent qu'il peut plus facilement que par le passé sortir de sa condition; le souci de ses droits succédant à l'insouciance et à la résignation, il est moins heureux du moment qu'il croit pouvoir l'être davantage.

L'extrême mobilité de son caractère le rend prêt à jouer tous les rôles. Il passe en un moment de l'oisiveté au travail,

de la résignation à l'attaque. Il est d'ordinaire facile à conduire; mais, si on le heurte, il devient opiniâtre. Le sentiment du respect et de la subordination se perd dans ses rangs. Les pe-

Fig. 148. — Marchandes de comestibles sous la voûte du Châtelet; d'après une gravure ancienne.

tits spectacles, dont on déplore la licence effrénée, entretiennent, suivant un cahier de 1789, « l'insubordination et la ruine des serviteurs et des garçons ouvriers ». « Les maîtres, dit Mercier, se plaignent de ce que leurs ouvriers leur font la loi et se coalisent pour leur résister. Propos insolents, lettres injurieuses, ils se permettent tout ». A Paris comme en province, les compa-

gnons forment des associations occultes, telles que celles des gavots et des dévorants, et cherchent à défendre leurs intérêts contre ceux des patrons. En même temps, si dans des jours où le travail abonde, ils se nourrissent et s'habillent comme des bourgeois, selon Messance, ils sont dans le besoin, si le chômage et la maladie surviennent; d'ordinaire, ils dissipent tout ce qu'ils gagnent, et ne sont sobres toute la semaine que pour s'énivrer les jours de fête. Et ces jours sont nombreux. « Les ouvriers font ce qu'ils appellent le lundi et même le mardi », écrit Mercier. Si les salaires sont de 40 à 50 sous par jour pour a plupart, ils suffisent pour leur procurer trois jours de loisir par semaine. De là l'habitude de l'oisiveté; des distractions coûteuses, de nouveaux besoins auquels un travail régulier ne saurait désormais satisfaire.

« Si l'on considère, écrit le juriconsulte des Essarts, l'espèce d'anarchie et la licence dangereuse dans laquelle la plupart des ouvriers, des manœuvres, des commissionnaires et des gagne-deniers existent au sein d'une capitale policée, on sera saisi d'un juste effroi. Ces hommes au milieu de la journée, sont dispersés dans les ateliers, sur les places et dans les rues; au moindre signal de mécontentement, ils se retirent et se réunissent ensuite comme des hordes de sauvages, prêts à suivre l'impulsion qu'on veut leur donner. On parvient facilement à les séparer; mais comme on ignore leurs noms et les quartiers qu'ils habitent, on les voit reparaître jusqu'à ce que la crainte les détermine à prendre la fuite ». Si aux causes d'agitation qui fermentent dans leur esprit vient s'ajouter la crainte de la disette, les imaginations s'exaltent, le peuple, craignant pour son nécessaire, devient comme un lion, selon l'expression de Necker, et le soulèvement devient général. C'est ce qui arriva en juillet 1789,

où le pain était cher, où la légende des accaparements faisait perdre le sang-froid aux masses, et où il suffit d'une étincelle,

Fig. 149. — Le carreau des halles; d'après Jeaurat.

dans un milieu chargé d'électricité, pour déterminer une explosion terrible.

Paris était un grand centre où tout aboutissait, comme le disait Corneille :

> Il y vient de tous lieux des gens de toute sorte.
> Et dans toute la France il est fort peu d'endroits
> Dont il n'ait le rebut aussi bien que le choix.

Comme dans un immense creuset, venaient s'y fondre et s'y amalgamer les éléments les plus disparates et d'origines les plus diverses, les convoitises que la richesse excite, les énervements du luxe, l'activité d'un travail surmené, l'ivresse des plaisirs, les forces aveugles de la multitude, les revendications légitimes du tiers-état, les initiatives généreuses de la noblesse, l'orgueil des découvertes scientifiques, les doctrines des philosophes, les enseignements du théâtre et de la presse, la voix des orateurs et les pages des brochures, les excitations de la rue, les discours du Palais-Royal, les réclamations justes et les attaques calomnieuses, les accents du droit et ceux de la révolte; tous ces éléments, décuplés par la puissance vitale que donnaient à Paris sa grandeur et son génie propres, s'unissaient pour produire ce mélange surprenant de justice et d'injustice, de paroles superbes et coupables, d'actes héroïques et criminels, qui s'appelle la révolution française.

La chute de la Bastille fut saluée avec ivresse par le plus grand nombre, comme l'émancipation non seulement de la France, mais du genre humain. Ce n'était pas la prise d'une prison à peu près vide qu'on exaltait : c'était le symbole du pouvoir arbritraire dont on accuillait avec transport la disparition. La nouvelle de sa prise, cause une sorte de délire qui se répand avec une rapidité électrique. A Versailles, les députés jettent en l'air leurs chapeaux; dans les maisons, suivant un témoin oculaire, des gens graves éclatent de rire, sautent en l'air, trépignent de joie. Cet enthousiasme gagne

jusqu'à l'étranger, et dans les rues de Saint-Pétersbourg on s'embrasse en se félicitant. A Paris, l'enthousiasme atteignit le diapason le plus élevé. « Toutes les expressions les plus vives d'une joie délirante se manifestèrent de toutes parts, dit le docteur Rigby,

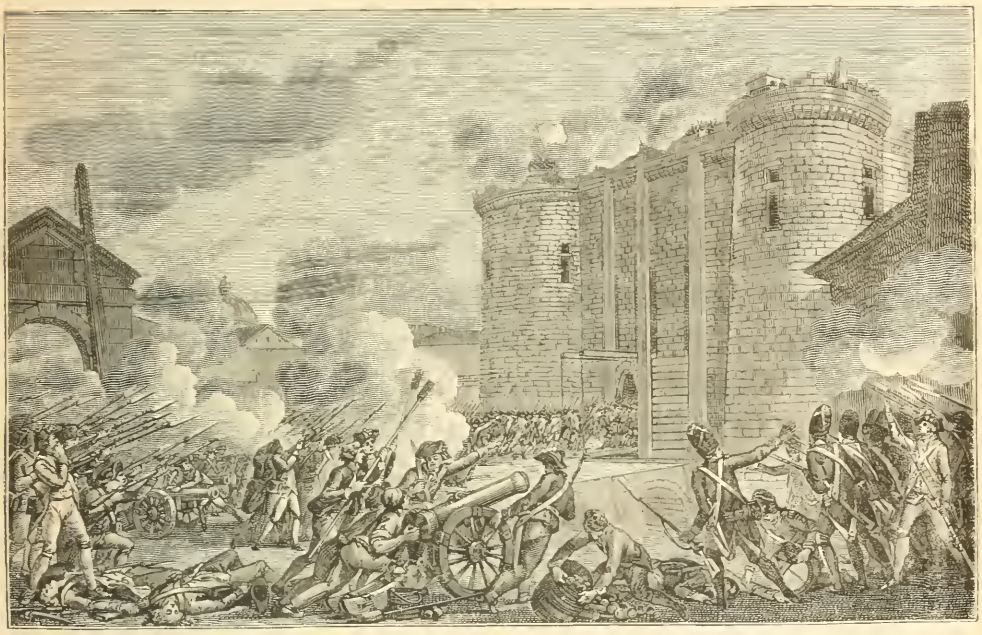

Fig. 150. — Prise de la Bastille, le 14 juillet 1789; d'après Monnet.

qui en fut témoin. Des acclamations, des cris, des sauts, des éclats de rire et des pleurs, tous les bruits, tous les sons, tous les gestes, firent apparaître dans la foule une émotion d'extrême satisfaction telle que je ne saurais supposer que jamais semblable ait été éprouvée par des êtres humains... L'enthousiasme général nous gagna; nous joignîmes nos voix à celles qui acclamaient joyeusement la liberté; nous donnâmes de cordiales poignées de main aux Français délivrés ». Mais, au milieu des « impressions réelle-

ment délicieuses » qu'il ressent, l'Anglais entend tout à coup un sourd et profond murmure succéder aux explosions de la joie; une sorte de stupeur s'empare de la foule en voyant une bande menaçante porter comme un trophée les têtes sanglantes de De Launay, le gouverneur de la Bastille, et de Flesselles. « Spectacle horrible et qui donne le frisson », s'écrie l'Anglais en se retirant. La même journée avait réuni sous les yeux de Rigby les sentiments opposés que pouvait faire naître la Révolution : l'enivrement de la liberté conquise et l'appréhension des crimes qui, selon le mot de Mme Roland, devaient être commis en son nom.

VIII

STATISTIQUES ET COMPARAISONS

Plus de cent ans se sont écoulés pendant cet intervalle de temps, Paris a doublé son enceinte et quadruplé sa population. En s'agrandissant, il a élargi ses rues, il s'est percé de voies nouvelles et superbes; il s'est garni de trottoirs; il a perfectionné son pavage; il a multiplié le nombre et l'intensité de ses appareils d'éclairage; si, malgré des destructions à jamais regrettables, ses plus beaux monuments sont encore ses monuments anciens, souvent réparés et complétés avec art, il en a construit de nouveaux, qui, à l'exception de plusieurs églises, de ses arcs de triomphe et de ses colonnes commémoratives, sont des édifices d'utilité publique, gares, palais d'expositions, casernes, hospices, mairies ou des salles destinées au plaisir, tels que l'Opéra, l'Hippodrome et l'Éden; multipliant le réseau de ses égouts et s'abreuvant en grande partie d'eaux de source, il s'est aéré, assaini, approprié. Ses progrès matériels ont été merveilleux, sans avoir modifié toutefois son importance relative, si on la compare à celle des autres grandes villes du monde.

L'accroissement de Paris ne doit pas être attribué aux divers régimes politiques qui se sont succédé depuis un siècle en France, bien que plusieurs d'entre eux aient stimulé plus que d'autres sa transformation; il est la conséquence et l'un des symptômes du grand

mouvement civilisateur qui régit les peuples chrétiens d'Europe et d'Amérique. Chez tous ces peuples qui ont des croyances et des institutions analogues, sous quelque dénomination qu'elles se distinguent, la même loi économique a favorisé le développement des grandes villes aux dépens des petites villes et des campagnes, et l'augmentation de la population de Paris, quelque prodigieuse qu'elle ait été, s'est produite dans des proportions analogues et quelquefois même inférieures à celles des autres capitales.

En effet, si nous admettons pour la population de Paris en 1789 le chiffre vraisemblable de 600,000, qui est celui de Lavoisier, et que nous considérons comme un minimun, et si nous le comparons au chiffre constaté par le recensement de 1886, qui est de 2,344,550, nous trouvons que l'augmentation a été à peu près quadruple; mais pendant le même laps de temps, Londres a plus que quadruplé, en passant de 850,000 habitants à 3,816,000; il aurait même quintuplé, si l'on admet le chiffre de 4,700,000 âmes, donné par des statistiques qui englobent des localités adjacentes dans son agglomération. Vienne a suivi la même marche, en sélevant de 200,000 à 1,103,000; Berlin s'est accru de 150,000 à 1,315,000. Il est à remarquer que cet accroissement prodigieux, auquel font exception quelques villes en décadence, s'est surtout produit de 1835 à 1875, dans la période où les applications de la vapeur aux transports et à la fabrication, ainsi que la masse d'or jetée sur le marché civilisé par l'Amérique et l'Australie, ont fait naître une prospérité et une richesse inconnues jusqu'alors. La marche en avant, plus ou moins rapide suivant les événements politiques et les circonstances économiques, semble obéir aux mêmes lois civilisatrices qui attirent dans les grands centres l'activité de l'intelligence et de l'industrie pour les faire rayonner autour d'elles. Phénomène bienfaisant, de l'avis de

certains économistes qui estiment que, pour qu'un pays soit florissant, moitié des habitants doit vivre à la ville; opinion justifiée par l'exemple de l'Angleterre qui, depuis près d'un siècle et demi, a vu s'étendre d'une manière prodigieuse sa richesse et sa domination en dehors du continent européen.

Mais si l'accroissement de Paris a été normal, égal et même inférieur à quelques autres, Paris n'en a pas moins gardé son rang et son prestige. Il est toujours la seconde ville du monde par sa population; il en est toujours la première par la supériorité de l'intelligence, de la littérature et des arts. En vain signalera-t-on des éclipses momentanées dans les lueurs qu'il répand; en vain les autres villes de l'Europe s'efforceront-elles de rivaliser avec lui pour l'élégance, le goût, les productions de l'esprit; aujourd'hui, comme il y a cent ans, Paris attire les regards du monde civilisé; il est parfois son modèle; il fait souvent son envie et son admiration; il peut l'irriter, il ne le laisse pas indifférent; ses œuvres littéraires amusent ou passionnent l'étranger; ses romans, ses pièces de théâtre sont lus et joués partout encore; ses modes font encore loi de toutes parts; et, malgré les atteintes qu'a pu subir momentanément l'influence de la France, sa langue, la langue de Paris, est toujours la langue diplomatique et la langue littéraire par excellence.

Aujourd'hui, comme en 1789, Paris attire toujours l'étranger par les agréments de son séjour, par la variété de ses plaisirs, par ses théâtres, par ses œuvres d'art; il l'attire en plus par ses expositions, dont les merveilles étaient inconnues de nos pères. Étrangers et provinciaux comme autrefois y viennent en foule, soit pour acquérir la richesse, soit pour y dépenser celle qu'ils ont amassée ou reçue de leurs parents. Ceux qui ont quelques ressources y rencontrent tous les éléments d'une vie facile et aisée, à des

conditions de prix moins élevées que dans les contrées du nord de l'Europe.

Ces conditions ont-elles sensiblement varié depuis un siècle? Il est certain que l'argent a diminué de valeur dans la proportion de deux tiers au moins depuis ce temps; mais tous les objets n'ont pas vu augmenter de même leur prix. Il peut ne pas être sans intérêt d'examiner rapidement et très sommairement les différences et les similitudes qu'offrent la valeur et l'état des choses à Paris, il y a cent ans et de nos jours.

Les prix d'achat et les loyers des habitations ont à coup sûr augmenté d'une manière notable, peut-être des deux tiers dans les quartirs du centre, à coup sûr de beaucoup plus dans les quartiers neufs de l'ouest et du nord-ouest. L'alimentation est évidemment plus coûteuse, sauf pour le prix du pain, qui ne s'est point notablement accrue. Le prix de la viande a presque triplé; mais si l'on en croit les calculs de Lavoisier, chaque habitant en aurait consommé un peu plus de 150 livres par an, absolument comme aujourd'hui. Où il y a une diminution certaine dans les prix, c'est pour quelques denrées que l'industrie et la facilité des transports ont mises à la portée de tous, comme le sucre, les bougies, les fruits de provenance exotique. Les prix des vêtements sont à peu près les mêmes dans les classes inférieures, mais ils ont de beaucoup diminué, surtout pour les hommes, dans les classes moyennes et supérieures.

Les transports sont plus faciles, plus nombreux, moins coûteux. Je ne parle pas des chemins de fer, qui vont six fois plus vite que les diligences, coûtent un tiers en moins, et qui ont remplacé si avantageusement pour les environs de Paris les carabas et les pots de chambre. En 1789, les voitures de louage étaient tarifées au prix de 24 sous la course; mais il n'existait

aucun de ces omnibus qui transportent pour 30 ou 15 centimes d'un bout à l'autre de la ville. Les carrosses à 5 sous imaginés par Pascal étaient depuis longtemps tombés en désuétude. Les omnibus ont permis à tous de circuler avec plus de facilité, les trottoirs ont donné plus de sécurité aux piétons, et si la boue n'a pu être supprimée dans les vieux quartiers et sur les macadams, elle est atténuée du moins par le pavage en bois. Est-il besoin de faire valoir les progrès de l'éclairage, en rappelant que dans l'enceinte de Paris agrandie 45,281 becs de gaz brillent au lieu des 6,223 réverbères d'autrefois?

Les théâtres ne sont pas plus nombreux relativement qu'il y a cent ans; leurs prix ont augmenté, mais sans excès. Quant au prix des livres, il n'a pas sensiblement varié et par conséquent il est relativement moins élevé; mais il s'est moins abaissé que celui des journaux, dont le nombre s'est multiplié en même temps que leur format s'agrandissait.

Grâce aux progrès économiques, industriels et scientifiques, la progression sur le prix des objets de première nécessité, sauf pour les loyers, a été notablement atténuée, et cette atténuation a pu contribuer au bien-être des classes qui n'ont pour vivre que le strict nécessaire. Cela ne veut pas dire que le peuple fût misérable au dix-huitième siècle. Les salaires, en rapport avec la valeur de l'argent, avaient augmenté de 20 pour 100 depuis vingt ans. Le travail, surtout lorsqu'il exigeait un certain effort d'intelligence, était suffisamment rémunéré. « Quant au peuple et à la petite bourgeoisie, écrit Duclos en parlant de Rome, tout décèle la pauvreté, comme tout à Londres annonce l'opulence nationale et à Paris le luxe particulier ». Sans pouvoir établir de terme de comparaison précis, tout porte à croire que dans le Paris démocratique et républicain de 1889 la répartition de la

fortune est à peu près la même que dans le Paris aristocratique et monarchique de 1789. Les millionnaires ne sont pas moins nombreux de nos jours à Paris que du temps de Mercier; quelques fortunes atteignent même des proportions inconnues il y a un siècle. Comme en 1789, la finance tend à l'emporter en richesse sur la vieille noblesse; mais si celle-ci a perdu ses privilèges, elle garde ses titres et son prestige, d'autant plus qu'au lieu d'être accessible, comme par le passé, à la fortune, à la faveur et au mérite, elle ne l'est plus qu'à la naissance. Les familles ouvrières paraissent avoir augmenté en nombre depuis cent ans, par suite des modifications qui ont été apportées dans le régime de l'industrie. L'outillage étant devenu plus coûteux, le capital nécessaire pour l'acquérir et l'installer n'est plus à la portée de tous, et le nombre des patrons de même que celui des petits commerçants tend à diminuer, tandis que le nombre des grandes manufactures et des grands magasins s'accroît.

L'amélioration du sort du plus grand nombre s'est cependant manifestée de plus d'une facon. Comme partout, la durée moyenne de la vie humaine s'est élevée, peut-être dans des proportions moindres qu'elle ne paraît, car la diminution du nombre des naissances influe sur le chiffre apparent de la longévité moyenne. L'écart entre les chiffres des décès et celui des naissances, qui est d'environ 5% en faveur de ces dernières, n'a pas sensiblement varié. En tous cas, l'assainissement, la reconstruction, l'aménagement perfectionné des hôpitaux y ont diminué les chances de mortalité.

Mais si leur aménagement laissait à désirer au point de vue des conditions hygiéniques, les établissements hospitaliers s'ouvraient à un plus grand nombre d'indigents que de nos jours. La population des hôpitaux et des hospices s'élevait en 1789 à

20, 341 âmes, parmi lesquels il faut compter, il est vrai, les mendiants, les vagabonds et les filles enfermées à la Salpêtrière et à Bicêtre, tandis qu'en 1885 elle était de 18,435 pour une population quadruple. Il est vrai qu'en 1789 les secours à domicile, surtout pour les malades, étaient moins bien organisés; l'aisance dans les classes inférieures était moindre; les institutions de prévoyance n'existaient pas, et la charité était faite parfois avec plus de largeur que de discernement.

Tandis que l'assistance hospitalière accueillait un plus grand nombre de déshérités, l'instruction primaire était, non moins que de nos jours, mise à la portée de tous. 317 petites écoles, de nombreuses écoles tenues par des maîtres écrivains et des « buissonniers » qui leur faisaient concurrence, 95 écoles de charité étaient ouvertes sous Louis XVI pour une population de 600,000 âmes; si elles étaient moins bien organisées et moins fréquentées que les 367 écoles publiques et les 794 écoles libres que Paris offre maintenant à ses 2,340,000 habitants, il n'en est pas moins vrai qu'elles donnaient, moyennant une faible rétribution, l'enseignement élémentaire aux enfants de tous les quartiers, et qu'en outre les écoles de charité la leur distribuaient gratuitement. Mais si les plus sérieux efforts ont été faits dans notre siècle pour l'organisation et la diffusion de cet enseignement, il n'en a pas été de même pour l'instruction secondaire. Celle-ci s'applique proportionnellement de nos jours à un moins grand nombre d'individus, tout en étant moins accessible à tous. Ainsi les dix collèges de Paris en 1789 contenaient 5,000 élèves, soit un élève sur 120 habitants, tandis qu'en 1886 les huit lycées et les deux collèges qui sont admis au concours général en renfermaient 10,994, soit un élève sur 212 habitants. La proportition du nombre des boursiers est de nature à surprendre davantage, puisque avant la révolution il y en avait

1,046 et qu'aujourd'hui on ne compte que 524 internes boursiers dans les lycées de Paris. Ajoutons qu'en 1789 les externes étaient admis gratuitement aux cours des différents collèges.

La ville de Paris ne contribuait en aucune façon sous l'ancien régime aux dépenses de l'instruction; cependant, si l'on tient compte de la dépréciation de la valeur de l'argent, le Parisien ne payait pas moins d'impôts que de nos jours. Necker estimait que les contributions de Paris formaient entre le 7e et le 8e de celles de la France; M. Maxime Du Camp les évalue entre un quart et un cinquième; mais en 1789 Paris était la quarante-deuxième partie du pays, il en est la seizième aujourd'hui. Il concourt donc davantage à ses dépenses; mais d'un autre côté, le Parisien aurait acquitté en 1789 des impôts s'élevant à la somme élevée de 118 livres 2 sous par tête, tandis que la moyenne de l'impôt du Français n'était que de 23 livres 13 sous. Il y a moins d'écart actuellement entre les impôts, quelque élevés qu'ils soient, qui frappent les Parisiens et les autres habitants de la France. Il faut remarquer qu'il est difficile d'établir le chiffre exact des contributions afférentes à Paris, parce que certaines recettes qui s'appliquent au pays tout entier sont centralisées dans cette ville; pour l'octroi cependant, nous avons un point de comparaison précis qui nous permet de dire qu'il a diminué : en 1789, il aurait été de 60 francs par tête; il ne dépasse pas aujourd'hui 58.

Une partie des impôts contribuait du moins à assurer l'ordre et la sécurité. En janvier 1789, il y eut 39 déclarations de vol et 61 arrestations. En janvier 1886, nous trouvons 713 arrestations pour vol, et, dans la même année, le nombre des arrestations pour crimes et délits s'élève à 42,167. Évidemment le nombre des délits a augmenté, même en admettant que la répression soit plus exacte,

et tout en tenant compte de l'accroissement de la population totale de la ville.

La vérité de l'histoire n'est ni dans le progrès indéfini de Hegel ni dans le pessimisme de Schopenhauer. Le progrès continu ne paraît pas exister; d'un autre côté, tout revient, mais pas au même point; tout recommence, mais pas toujours de la même façon. Sauf dans les périodes de décadence irrémédiable, chaque époque a ses mérites et ses progrès. Depuis le treizième siècle, ces progrès ont été incessants à Paris. Corneille disait, sous Louis XIII, ce qu'on aurait pu dire plus tard sous Louis XIV, sous Louis XVI, et avec plus de raison encore de nos jours :

Paris semble à mes yeux un pays de roman;

et, faisant allusion aux constructions et à la transformation du nouveau quartier du Palais-Royal, le grand poète ajoutait :

Toute une ville entière avec pompe bâtie
Semble d'un vieux fossé par miracle sortie
Et nous fait présumer à ses superbes toits
Que tous ses habitants sont des dieux ou des rois.

Le passé, qu'il ne faut ni trop exalter ni trop déprécier, nous frappe par les similitudes comme par les différences qu'il présente avec le temps présent; il a eu pour ses contemporains ses heures de satisfaction et d'orgueil, dont ils ont joui comme nous jouissons nous-mêmes des progrès acquis. Il y avait de nombreux abus à la veille de 1789; la ville de Paris n'était ni sans défauts ni sans taches, mais elle n'était ni sans charmes ni sans grandeur. Des progrès immenses ont été faits depuis un siècle, surtout pour les améliorations matérielles, surtout pour tenter d'élever le niveau intellectuel du plus grand nombre; et, si l'on se place en dehors des

questions de régimes politiques qui se succèdent dans notre pays, il n'est personne qui puisse de bonne foi regretter de n'avoir pas vécu il y a cent ans. Mais il faut reconnaître en même temps que le Paris de Louis XVI n'était pas aussi sombre qu'on l'a souvent dépeint, et que la plupart des couleurs noires dont on l'a chargé appartenaient à une période antérieure; quand on cite des témoignages remontant à Louis XIV pour signaler les rues comme de vrais coupe-gorge, lorsque même on parle de faits qui remontaient aux débuts du régne de Louis XVI, tels que le déplorable état des hôpitaux et des prisons, on oublie que la sécurité était aussi complète que possible depuis longtemps, et que d'importantes réformes avaient été poursuivies sinon réalisées, avant que la révolution en eût endossé le mérite.

La révolution n'a fait ni tout le bien que lui attribuent les uns, ni tout le mal dont l'accusent les autres. Sans méconnaître l'influence profonde qu'elle a exercé sur les événements et sur les idées, elle n'a changé ni les conditions économiques ni les conditions morales de Paris. On lui a attribué l'initiative de beaucoup de progrès qu'elle n'a fait que continuer, beaucoup d'institutions anciennes qu'elle a démarquées en y mettant son empreinte, comme les écoles primaires, comme l'Institut, qui n'était que la reconstitution des Académies, comme le musée du Louvre, que l'on préparait avant 1789; mais ceux qui la maudissent en bloc, sans distinguer ses tendances subversives et des chimères qu'elle a poursuivies les principes généreux qu'elle a préconisés et les réformes nécessaires qu'elle a réalisées, se montrent non moins injustes que ceux qui condamnent sans discernement tout ce que le régime antérieur a fait.

Aujourd'hui comme en 1789, Paris, sans être exempt des vices et des misères qui sont le partage à peu près inévitable des grandes

agglomérations, reste toujours la ville du monde la plus brillante, la plus séduisante, la plus élégante, la plus littéraire, la plus artistique et la plus vivante. Elle est toujours parée des monuments superbes et variés dont les siècles passés l'ont embellie ; elle y ajoute tous les agréments que donnent les progrès des sciences et la richesse. Puisse-t-elle dans le siècle qui va s'ouvrir poursuivre sa marche ascendante et triomphante, en gardant sa couronne la plus précieuse, celle des arts et de l'intelligence, qui dans les heures d'une décadence inévitable, mais sans nul doute éloignée, est la seule qui ne périt pas, et consacre dans l'histoire le souvenir des grandes cités !

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Un ouvrage du genre de celui-ci ne saurait se faire sans les témoignages des contemporains et des érudits. Comme nous n'avons point cité leurs noms au bas des pages, il est nécessaire et juste de mentionner les plus importants d'entre eux et de leur faire la part qui leur revient.

En tête, je placerai le *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris, ou Description raisonnée de cette ville, de sa banlieue et de tout ce qu'elles contiennent de remarquable*, par M. Thiéry, Paris, 2 vol. in-12, 1787. Il contient d'assez nombreux détails sur les monuments, les principaux hôtels particuliers et les objets d'art qu'ils renferment. Moins complet que les dernières éditions des *Descriptions de Paris* de Germain Brice et de Piganiol de la Force, il a l'avantage d'être presque contemporain de l'époque dont nous nous sommes occupé. Thiéry avait publié antérieurement un *Almanach du Voyageur à Paris* (in-18, 1785). Cet « ouvrage utile aux citoyens et indispensable à l'étranger », comme le dit le titre, est rédigé sous forme de répertoire alphabétique, comme la *Nouvelle Description des curiosités de Paris*, par J. A. Dulaure (in-18 de 558 p., 1785); description préférable, sous certains rapports, aux passages de l'*Histoire de Paris*, du même auteur, qui concernent les préliminaires de la révolution. On trouvera ainsi d'intéressantes notices dans l'*État actuel de Paris, ouvrage indispensable à ceux qui veulent connaître et parcourir Paris sans faire aucune question*, en quatre volumes in-24. C'est une sorte de livre d'adresse, où l'on mentionne à la suite des noms des rues, rangées dans chaque volume par ordre alphabétique, les noms de leurs princi-

paux habitants, surtout des gens de qualité, des magistrats et des notables. Depuis 1787, l'*Etat actuel de Paris,* publié chez Watin, a eu au moins six éditions. M. Lacombe en attribue en grande partie la rédaction à Prévost de Saint-Lucien, avocat au parlement.

L'*Almanach royal* donne aussi des indications précises. On en trouve aussi quelques-unes dans l'*État général de la France,* du comte de Waroquier, dont le premier volume a paru en 1789, ainsi que dans quelques petits almanachs de l'époque. Une autre source d'informations, source abondante et précieuse, ce sont les journaux du temps, en tête desquels il faut placer le *Journal de Paris,* les *Petites Affiches,* la *Gazette de France,* le *Mercure,* l'*Esprit des Journaux* et le *Magasin des modes françaises et anglaises.*

Pour les tableaux de mœurs et les voyages, je ne puis que renvoyer à la *Bibliographie Parisienne* de M. Paul Lacombe. J'ai consulté la plupart de ceux qui sont mentionnés dans ce savant répertoire, et qui portent la date de 1785 à 1790. Il est cependant juste de citer hors ligne le *Tableau de Paris* de Sébastien Mercier. Si les douze volumes de cet ouvrage étaient rédigés avec plus de méthode, s'ils étaient condensés, élagués de leurs digressions et de leurs considérations déclamatoires, débarrassés des répétitions trop nombreuses, le *Tableau de Paris* serait presque un chef-d'œuvre, tant il est plein de vie, de mouvement, d'observation et de véracité. Tel qu'il est, il est le document le plus important sur la physionomie morale et physique de Paris à la veille de la révolution. A côté de lui, mais bien au-dessous, on peut placer le *Provincial à Paris à l'époque de la Révolution de* 1789, par Dampmartin, *Paris en miniature,* et quelques monographies, telles que le *Tableau du Nouveau Palais-Royal,* publié en deux volumes en 1788.

Les récits les plus curieux de voyageurs français à cette époque sont ceux de Cognel, publiés en 1882, sous le titre de *la vie Parisienne sous Louis XVI,* et deux lettres de Mme de Boudon, qui a séjourné à Paris au mois de mai 1789. Parmi les étrangers, énumérons, avec la date de leur séjour, les Russes von Vizine (1778) et Karamsine (1790), l'Italien Pilati (1776) et la princesse de Gonzague (1779), les Anglais Peckham, Esther Piozzi (1784), Townsend (1786), Arthur Young (1789), le Dr Rigby (1789); les Allemands Storch, Sophie Laroche et Frédéric Schulz.

Je dois une mention particulière à ces trois derniers : Storch et Mme Laroche ont séjourné à Paris en 1786, et en ont donné d'intéres-

santes descriptions. Frédéric Schulz est plus complet, plus observateur, plus méthodique; il a résidé en France au moment même de la révolution, et son tableau de Paris, *Ueber Paris und die Pariser,* est rempli de traits de mœurs qui paraissent pris d'après nature. Plus encore que les lettres de Storch et de Mme Laroche, il m'a fourni d'utiles indications.

Est-il nécessaire de citer les principaux mémoires du temps, qui sont connus de tous : ceux de Mme Roland, de Mme d'Oberkirch, de Besenval, de Marmontel, du comte de Vaublanc, de Mme de Genlis, de Berryer, du comte de Ségur, du comte d'Allonville, d'Arnauld, de F.-Y. Besnard et d'autres encore, dans lesquels on peut glaner des informations? On en trouve également dans quelques brochures contemporaines, dans les *Mémoires secrets,* et dans d'autres correspondances littéraires et politiques, telles que celles de Grimm et de Métra; pour l'administration de Paris dans le *Dictionnaire de la Police,* publié par Des Essarts de 1786 à 1790, ainsi que dans plusieurs répertoires de jurisprudence de la même époque. J'ai pu profiter également d'un grand nombre de travaux modernes, et je me fais un devoir de rendre ici hommage à leurs principaux auteurs : MM. Taine, Maxime Du Camp, de Goncourt, Ed. Fournier, Fournel, Paul Lacroix, Jules Cousin, Bournon, Jourdain, Gautier, Drumond, Franklin, Tourneux, Lavallée, Aubertin, Belgrand, Jullien, Vitu, Lucien Perey, Georges Picot, Gazier, Funck-Brentano, Grand-Carteret. Biollay, Taunay, Guillot, etc.

Enfin, les manuscrits des Archives nationales m'ont donné un certain nombre d'indications inédites, notamment par les accroissements de Paris sous Louis XVI, pour l'Administration municipale, pour les couvents et l'instruction. Parmi les savants qui ont facilité mes recherches, je dois particulièrement remercier les conservateurs de la Bibliothèque Carnavalet, MM. Jules Cousin et Lucien Faucou, pour l'obligeance avec laquelle ils m'ont guidé dans les riches collections de la ville de Paris, et témoigner de la manière la plus sincère ma gratitude à M. Paul Lacombe, qui a bien voulu mettre à ma disposition son aimable et vaste érudition parisienne.

TABLE DES GRAVURES

Pages.

La promenade publique, d'après Debucourt ..... Frontispice.

Armes de la ville de Paris, d'après un jeton de l'échevinage en 1788... Au titre.

I. LA VIE EXTÉRIEURE.

CHAPITRE PREMIER.

LES ACCROISSEMENTS DE PARIS.

Fig. 1. — Panorama du centre de Paris, vu du côté du Nord..... 3

Fig. 2. — La place Royale et la statue de Louis XIII..... 5

Fig. 3. — La porte Saint-Bernard et le château de la Tournelle, démolis sous Louis XVI..... 7

Fig. 4. — Statue équestre de Philippe-le-Bel, placée dans la nef de Notre-Dame..... 9

Fig. 5. — Statue de Louis XIV, par Girardon, élevée en 1699 sur la place Louis-le-Grand ou Vendôme..... 11

Fig. 6. — Quai de Gèvres en 1787; d'après un dessin de Rousseau. Coll. Bonnardot..... 13

Fig. 7. — Cimetière et charnier des Saints-Innocents, du côté de la rue aux Fers; d'après un dessin de Bernier. Coll. A. Lenoir..... 15

Fig. 8. — Vue du petit Châtelet, prise au Petit-Pont en 1782; d'après une gravure de Née..... 17

Fig. 9. — Démolition des maisons du pont Notre-Dame en 1786; d'après une aquarelle de Demachy..... 19

Fig. 10. — La barrière des Champs-Élysées, construite par Ledoux; d'après une estampe de Debucourt..... 21

Fig. 11. — Vue à vol d'oiseau du quartier de l'Hôtel-de-ville, au dix-huitième siècle..... 23

Fig. 12. — La place Louis XV..... 25

CHAPITRE II.

LES RUES.

Fig. 13. — Vieilles maisons de la fin du seizième siècle, rue Saint-Denis. 29

Fig. 14. — Maisons de la place du Palais de Justice, construites sous Louis XVI..... 31

Fig. 15. — Maison de la rue de la Ferronnerie où le buste de Henri IV était placé..... 33

Fig. 16. — Le passage du ruisseau un jour d'orage, d'après Garnier..... 35

CHAPITRE III.

LA FOULE.

Fig. 17. — L'écrivain public, d'après de Boissieu..... 39

Fig. 18. — Le chanteur de cantiques, d'après Cochin..... 41

Fig. 19. — La troupe ambulante des rues de Paris, d'après un dessin de J.-B. Huet, gravé en couleurs par Bonnet, conservé au musée Carnavalet..... 43

Fig. 20. — Bagarre dans la rue, d'après Binet..... 45

CHAPITRE IV.

LES VOITURES.

Pages.
Fig. 21. — Le porteur d'eau, d'après Duplessis-Bertaux 47
Fig. 22. — Chaise à porteurs..... 49
Fig. 23. — Voitures de province dans une rue de Paris, d'après un dessin de Moreau, gravé par Trière..... 51
Fig. 24. — Wisky, d'après le *Cabinet des Modes*..... 53
Fig. 25. — Le carrosse d'un médecin, composition allégorique. (Communiquée par M. Bonnardot)..... 55
Fig. 26. — Carrosse style Louis XVI. 57

CHAPITRE V.

LES SPECTACLES DE LA RUE.

Fig. 27. — Juré crieur de vin et d'enterrements 61
Fig. 28. — Montre des clercs du Châtelet. Réduction d'une image populaire conservée au Musée Carnavalet..... 63
Fig. 29. — Louis XVI, Marie-Antoinette et le Dauphin, d'après Saint-Aubin 65
Fig. 30. — Cortège de la reine se rendant à l'hotel-de-Ville, d'après Moreau le Jeune..... 67
Fig. 31. — Exposition au pilori des Halles, au dix-huitième siècle; d'après une estampe populaire.... 69
Fig. 32. — Exécution d'un condamné à la roue..... 71

CHAPITRE VI.

LA RUE LA NUIT.

Fig. 33. — La sortie de l'Opéra, d'après Moreau le Jeune..... 75
Fig. 34. — « Le hibou spectateur », portrait de Restif de la Bretonne en tête de ses *Nuits de Paris*, 1788..... 77

CHAPITRE VII.

LE PONT-NEUF.

Fig. 35. — Le Pont-Neuf et la Samaritaine, vus de la seconde arche du Pont-au-Change; eau forte d'après un dessin de Nicolle..... 81
Pages.
Fig. 36. — Un racoleur; d'après un recueil de costumes, à la Bibliothèque de l'Arsenal..... 82
Fig. 37. — Adresse illustrée du *Petit Dunkerque* 83
Fig. 38. — Les marchandes d'oranges du Pont-Neuf. Gravure de Quéverdo, tirée de l' « Almanach des marchés de Paris »..... 85
Fig. 39. — Statue équestre de Henri IV, érigée sur le terre-plein du Pont-Neuf..... 87

CHAPITRE VIII.

LE PALAIS-ROYAL.

Fig. 40. — Vue d'ensemble du Palais Royal en 1789, d'après une gravure de la série des frères Campion..... 91
Fig. 41. — Les marchands de marrons du Palais-Royal, d'après une gravure en bistre de Sergent, conservée au musée Carnavalet..... 93
Fig. 42. — Le salon de Curtius; d'après un almanach du temps, communiqué par M. le baron Pichon.. 95
Fig. 43. — Les ombres chinoises du Palais-Royal 97
Fig. 44. — Intérieur du cirque du Palais-Royal, construit en 1788; d'après un dessin de Meunier, gravé par Née (*Voyage pittoresque* de Laborde)..... 99
Fig. 45. — La galerie de bois du Palais-Royal; fragment de l'estampe de Debucourt..... 101
Fig. 46. — Camille Desmoulins au Palais-Royal (13 juillet 1789), d'après un dessin de Prieur, gravé par Bertaux 103

CHAPITRE IX.

LES BOULEVARDS.

Fig. 47. — Les bains chinois du boulevard, d'après une gravure de la série des frères Campion. 107
Fig. 48. — Le pavillon de Hanovre... 109
Fig. 49. — Les chanteurs des boulevards; d'après une gravure du musée Carnavalet..... 111
Fig. 50. — Le boulevard du Temple, d'après un dessin de Lallemand, gravé par Née..... 113

Pages.

Fig. 51. — Waux-Hall d'été, boulevard Saint-Martin, vu dans le jardin; d'après une gravure de la série des frère Campion: Testard del. Musée Carnavalet..... 115

CHAPITRE X.

LES THÉATRES.

Fig. 52. — L'Opéra, devenu en 1802 le théâtre de la Porte-Saint-Martin, d'après un dessin de Lallemand, gravé par Née; 1788.— (Collection Hémar). 119
Fig. 53. — Salle des « Variétés amusantes », devenue celle de la Comédie française actuelle..... 121
Fig. 54. — Le Théâtre-Français en 1789, aujourd'hui l'Odéon. (Lallemand del.; Née sc. — Collection Hémar). 125
Fig. 55. — Le *Mariage de Figaro* de Beaumarchais: acte III, scène 15; d'après Saint-Quentin..... 127
Fig. 56. — Le Théâtre Italien, plus tard l'Opéra-Comique, d'après Lallemand. (Collection Hémar)..... 129
Fig. 57. — Le théâtre des Variétés amusantes, devenu le Théâtre Français en 1792..... 133
Fig. 58. — Le Panthéon, construit dans la rue de Chartres, près le Palais-Royal, sur les plans de Le Noir le Romain..... 137

CHAPITRE XI.

LES PROMENADES.

Fig. 59. — La terrasse de l'Arsenal.... 141
Fig. 60. — Le jardin des Tuileries, vu du Pont-Royal..... 143
Fig. 61. — La place Louis XV, complétée sur les dessins de Gabriel; d'après une estampe du temps..... 145
Fig. 62. — Carabas sur le quai..... 147
Fig. 63. — Phaéton-calèche, d'après le *Magasin des modes*, 1788..... 149
Fig. 64. — Wisket de chasse, d'après le *Magasin des modes*..... *id*

CHAPITRE XII.

LES MODES.

Fig. 65. — Modes de janvier 1789. Costumes de ville et de bal, d'après le *Magasin des modes françaises et anglaises*..... 153
Fig. 66. — La toilette du clerc de procureur, d'après Carle Vernet..... 155
Fig. 67. — Modes de mars, de mai et de juin 1789, d'après le *Magasin des modes françaises et anglaises*..... 157
Fig. 68. — Chapeaux : n° 1, à la Tartaire ; n° 2, à l'Espagnole; n° 3, chapeau-bonnette ; n° 4, à l'Anglomane. 159

II. LA VIE INTÉRIEURE.

CHAPITRE PREMIER.

LES PALAIS.

Fig. 69. — Péristyle du Louvre, sous la colonnade..... 163
Fig. 70. — Le Château d'eau, construit par Cotte, pour décorer la place du Palais-Royal..... 165
Fig. 71. — Escalier d'honneur du Palais-Royal..... 167
Fig. 72. — Plan du parc Monceaux, en 1789..... 169
Fig. 73. — Panneau peint faisant partie de la décoration d'un boudoir peint, par Van Spaendonck pour le comte d'Artois..... 170

CHAPITRE II.

LES HÔTELS.

Fig. 74. — Hôtel de Soubise, aujourd'hui les Archives nationales..... 173
Fig. 75. — Pavillon chinois de la maison du duc de Montmorency, boulevard Montmartre; d'après une gravure de la série des frères Campion, musée Carnavalet..... 175
Fig. 76. — Hôtel de Salm-Salm, actuellement palais de la Légion d'honneur; d'après un dessin de Meunier. 177
Fig. 77. — Hôtel de Mme de Brunoy, construit par Chalgrin, aux Champs-Elysées..... 179
Fig. 78. — Maison de Beaumarchais, démolie en 1818..... 181
Fig. 79. — Maison de Mlle Guimard.. 183
Fig. 80. — Pendule et flambeau, style Louis XVI (collection de M. L. Double) 185
Fig. 81 — Jardins suspendus sur les

Pages.

boulevards, d'après un dessin de Moreau appartenant au musée Carnavalet..... 187
Fig. 82. — Moulin à vent de la Chartreuse de Beaujon..... 189

CHAPITRE III.

LES SALONS.

Fig. 83. — Souper chez le prince de Conti; d'après le tableau de B. Olivier (galerie de Versailles)..... 193
Fig. 84. — Le concert, d'après St-Aubin. 195
Fig. 85. — Un salon sous Louis XVI, d'après Lawrence..... 197
Fig. 86. — La leçon de chant, d'après Chodowiecki (gravure communiquée par M. Sauzay)..... 199

III. — LA VIE INTELLECTUELLE.

CHAPITRE PREMIER.

LES ARTS.

Fig. 87. — Bélisaire, par David; d'après le tableau du musée du Louvre gravé par Morel..... 203
Fig. 88. — Mme Vigée-Lebrun et sa fille, d'après son portrait peint par elle-même en 1786 et gravé par David (musée du Louvre)..... 205
Fig. 89. — Coup d'œil exact de l'arrangement des peintures du salon du Louvre en 1785; gravé par Pierre-Ant. Martini..... 207
Fig. 90. — Exposition annuelle de tableaux sur la place Dauphine..... 209
Fig. 91. — L'innocence, d'après Greuze. 211

CHAPITRE II.

LES SCIENCES.

Fig. 92. — Le Jardin du Roi, vu de la rive droite de la Seine..... 215
Fig. 93. — Grande salle de l'hôtel des Monnaies..... 217
Fig. 94. — Adresse illustrée d'un chirurgien-dentiste, d'après Marillier... 219

CHAPITRE III.

LES LETTRES.

Pages.

Fig. 95. — Frontispice de la première édition séparée de *Paul et Virginie*, imprimée en 1789 par Didot jeune.. 221
Fig. 96. — L'abbé Delille récitant des vers dans le salon de Mme Geoffrin; d'après Taunay..... 223
Fig. 97. — Médaille de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres..... 225
Fig. 98. — Reproduction par l'héliogravure de la première page, au sixième du format, d'un numéro de la *Gazette de France*..... 227

CHAPITRE IV.

L'ENSEIGNEMENT.

Fig. 99. — Le collège des Quatre-Nations, d'après Pérelle..... 229
Fig. 100. — Collège Louis-le-Grand... 231
Fig. 101. — Entrée du collège de Montaigu 233
Fig. 102. — Cour du collège du Plessis-Sorbonne..... 235
Fig. 103. — Collège royal, aujourd'hui collège de France..... 237

IV. — LA VIE RELIGIEUSE.

CHAPITRE PREMIER.

LES ÉGLISES.

Fig. 104. — Intérieur de Notre-Dame. La reine Marie-Antoinette vient y remercier Dieu de la naissance du Dauphin..... 241
Fig. 105. — Maître-autel de Notre-Dame. 243
Fig. 106. — L'église Saint-Eustache, vue du marché des Prouvaires..... 245
Fig. 107. — Saint-Philippe du Roule.. 247
Fig. 108. — Portail de l'église des Célestins..... 249
Fig. 109. — Église Saint-Jacques la Boucherie, et portail de Nicolas Flamel; vue prise de la place du Cloître..... 251

CHAPITRE II.

LES COUVENTS.

Pages.
Fig. 110. — Vue septentrionale de l'abbaye de Saint-Germain des Prés..... 253
Fig. 111. — Abbaye de Sainte-Geneviève; du côté du midi..... 255
Fig. 112. — Entrée de la maison des Feuillants, rue Saint-Honoré, en face de la place Vendôme.... 257
Fig. 113. — Le cloître du couvent des Célestins.... 259
Fig. 114 — Abbaye royale du Val-de-Grâce; d'après Pérelle..... 261
Fig. 115. — Chapelle de la communauté des Filles de Saint-Chaumont; d'après une gravure de la série des frères Campion..... 263
Fig. 116. — Église des Filles du Calvaire, d'après Israël Sylvestre..... 265

V. — LA VIE ADMINISTRATIVE.

CHAPITRE PREMIER.

LES AGENTS DE L'ÉTAT.

Fig. 117. — Le tirage de la loterie; d'après un dessin de Desrais, conservé au musée Carnavalet..... 269
Fig. 118. — Revue des gardes suisses et françaises passée par le roi à la plaine des Sablons, d'après Moreau le jeune..... 271
Fig. 119. — Sapeur des Gardes-Suisses; d'après Wille..... 273

CHAPITRE II.

LE PALAIS DE JUSTICE.

Fig. 120. — Palais de Justice, la cour du Mai..... 275
Fig. 121. — Grosse tour du Châtelet, du côté de la rue de la Joaillerie, d'après un dessin de Dunouy..... 277
Fig. 122. — Audience au grand Châtelet : d'après le tableau appartenant à M. Desmaze; dessin de Mme de Châtillon..... 279
Pages.
Fig. 123. — Rotonde et tour du Temple, d'après une aqua-tinte publiée à Londres..... 281
Fig. 124. — Les abords de la Bastille.. 283

CHAPITRE III.

L'HOTEL-DE-VILLE.

Fig. 125. — L'Hôtel-de-Ville et l'église Saint-Jean 287
Fig. 126. — Bal costumé à l'Hôtel-de-Ville donné à l'occasion de la naissance du Dauphin, d'après Moreau le jeune..... 289
Fig. 127. — Gardes de la ville..... 291
Fig. 128. — Assassinat de M. de Flesselles..... 293

CHAPITRE IV.

LA POLICE.

Fig. 129. — Commissaire et sergent du guet..... 297
Fig. 130. — Pompe Notre-Dame; vue prise de la voûte du quai de Gèvres. 299
Fig. 131. — Pompe à feu de Chaillot, d'après un dessin de Testard, de la série des frères Campion..... 301
Fig. 132. — Le petit bras de la Seine et l'Archevêché au dix-huitième siècle, d'après un tableau de Raguenet..... 303

VI. — LA VIE CHARITABLE.

CHAPITRE PREMIER.

LES HOSPICES.

Fig. 133. — Bâtiment de l'Hôtel-Dieu, reconstruit après l'incendie de 1772.. 307
Fig. 134. — Une salle de l'Hôtel-Dieu au dix-huitième siècle. Le duc de Chartres saignant un malade, d'après une gravure du temps, communiquée par M. R. Boulanger..... 309
Fig. 135. — Hôpital de Bicêtre..... 311
Fig. 136. — Chapelle des Enfants trouvés. Le plafond représente une voûte en ruines soutenue par des étais.. .. 313

CHAPITRE II.

LA BIENFAISANCE.

Pages.

Fig. 137. — *Terpsichore charitable, ou mademoiselle Guimard visitant les pauvres;* d'après une gravure conservée au musée Carnavalet..... 317
Fig. 138. — L'abbé de l'Epée; d'après une estampe contemporaine.....
Fig. 139. — La dame de charité; d'après Eisen..... 321
Fig. 140. — La statue de la Bienfaisance, érigée dans un hôpital..... 322

VII. — LA VIE INDUSTRIELLE.

CHAPITRE PREMIER.

LE COMMERCE.

Fig. 141. — Entrée de la Bourse sur la rue Vivienne..... 325
Fig. 142. — Adresse illustrée d'un marchand d'éventails..... 327
Fig. 143. — Le charlatan français sur la place du Louvre; d'après Duplessis-Bertaux..... 329
Fig. 144. — Boutique d'un fourreur. (Tiré de l'*Encyclopédie*..... 331
Fig. 145. — La marchande de pommes; d'après Bertaux..... 333
Fig. 146. — La rue aux Fers; Marché aux fleurs. D'après une gravure de Quéverdo, tirée de l'*Almanach des marchés de Paris*..... 334

CHAPITRE II.

LE PEUPLE.

Fig. 147. — Le marchand de rubans, d'après Poisson..... 337
Fig. 148. — Marchandes de comestibles sous la voûte du Châtelet; d'après une gravure ancienne..... 339
Fig. 149. — Le carreau des Halles, d'après Jeaurat..... 341
Fig. 150. — Prise de la Bastille, le 14 juillet 1789; d'après Monnet..... 343

TABLE DES CHAPITRES

I. LA VIE EXTÉRIEURE.

Pages.

CHAPITRE I. Les accroissements de Paris. 1
CHAPITRE II. Les rues. 28
CHAPITRE III. La foule. 38
CHAPITRE IV. Les Voitures. 46
CHAPITRE V. Les spectacles de la rue. 59
CHAPITRE VI. La rue la nuit. 73
CHAPITRE VII. Le Pont-Neuf. 79
CHAPITRE VIII. Le Palais-Royal. 89
CHAPITRE IX. Les boulevards. 106
CHAPITRE X. Les théâtres. 118
CHAPITRE XI. Les promenades. 139
CHAPITRE XII. Les modes. 151

II. LA VIE INTÉRIEURE.

CHAPITRE I. Les palais. 161
CHAPITRE II. Les hôtels. 172
CHAPITRE III. Les salons. 191

III. LA VIE INTELLECTUELLE.

CHAPITRE I. Les arts. 201
CHAPITRE II. Les sciences. 213
CHAPITRE III. Les lettres. 220
CHAPITRE IV. L'enseignement. 228

IV. LA VIE RELIGIEUSE.

Pages.
CHAPITRE I. Les églises. 239
CHAPITRE II. Les couvents. 252

V. LA VIE ADMINISTRATIVE.

CHAPITRE I. Les agents de l'État. 267
CHAPITRE II. Le Palais de Justice. 274
CHAPITRE III. L'Hôtel-de-Ville. 286
CHAPITRE IV. La police. 296

VI. LA VIE CHARITABLE.

CHAPITRE I. Les hospices. 305
CHAPITRE II. La bienfaisance. 315

VII. LA VIE INDUSTRIELLE.

CHAPITRE I. Le commerce. 323
CHAPITRE II. Le peuple. 335

VIII. STATISTIQUES ET COMPARAISONS.

Note bibliographique. 357
Table des gravures. 361

Author Babeau, Albert
Title Paris en 1789.
47557
HF.
B113p

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU